This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

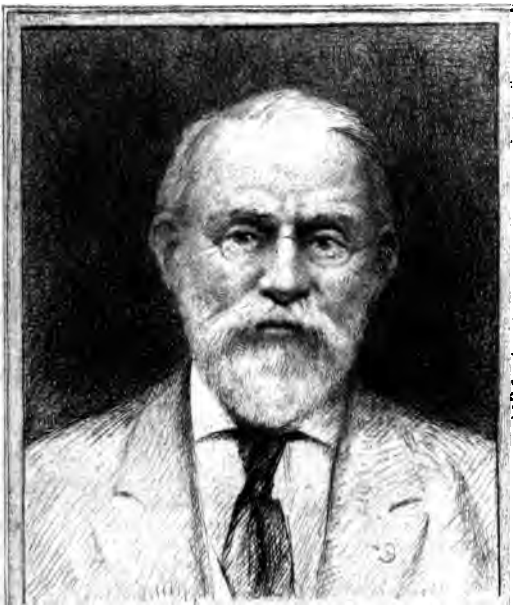

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Octobre 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15. ſ. le mois, en blanc; & brochés 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	10. v.

Printed in France.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Dunning Nijhoff 1-31-26 31472

Octobre 1733.

ARTICLE LXXVI.

DISSERTATION SUR LA Verrerie, par Monſieur BENETON DE PERRIN, *Ecuyer.*

APRÈS avoir examiné tout ce que les Auteurs anciens & modernes ont écrit du verre, de ſon origine, & de ſes proprietés, je me ſuis déterminé à donner cette Diſſertation comme un Abrégé de tout

ce qu'on peut dire d'historique, & de physique sur cette matiére.

L'art de fondre les métaux a toujours été regardé comme un des plus utiles que l'esprit humain pût inventer, il a été connu, & pratiqué avant le deluge. *Tubal-Caïn*, fils de Lamech, travailla sur le fer, & l'airain, il fit de l'un, & de l'autre, des outils pour l'agriculture & des armes pour la guerre. *Tubal-Caïn qui fuit malleator & faber in cuncta opera æris, & ferri.* (*Gen. c.* 4.)

Tous les anciens Peuples ont fait un Dieu de ce premier forgeron, & les différens noms qu'ils lui donnérent, nous prouvent qu'ils le reconnoissoient tous comme l'inventeur du feu, qui ne lui avoit cependant été que l'occasion de ses découvertes.

Il est le *Promethée* qui dérobe le feu du Ciel pour l'apporter sur la terre, il est le *Vulcain* de la Fable, il est encore l'*Hermes* des Chymistes & l'*Esculape* de la Médecine, les Egyptiens qui en ont fait un de leurs Rois, l'ont appellé *Mercure Trismegiste*, ou triple maître, pour montrer qu'il a don-

né la connoiſſance de trois grandes ſciences, dont la *Metallourgie*, qui eſt la premiére, a ſervie de fondement aux deux autres ; enfin cet homme regardé comme extraordinaire par toute l'antiquité, a été ſi fort multiplié par ſon nom exprimé différemment dans chaque langue, dont on a fait autant de Perſonnes particuliéres dans la ſuite, qu'il compoſe lui ſeul une partie des Dieux du Paganiſme.

Avant de travailler ſur les métaux, il a falu les fondre pour les detacher, & les purger de leur marcaſſite, & cette opération qui ne peut ſe faire que par le moïen du feu, me fait conclure que l'invention de la *Chymie* eſt poſtérieure à l'art dont je parle. Ce n'eſt qu'après qu'on eut trouvé les moïens d'amolir, & de rendre liquides les corps les plus durs, qu'on s'apperçut qu'ils étoient compoſés de parties différentes, qu'on chercha à ſeparer pour connoître les proprietés de chacunes, & on eſſaya enſuite à s'en ſervir pour la guerison des maladies qui parurent avoir des cauſes ou oppoſées, ou ſympatiques avec ces

parties, suivant les différentes maniéres de penser des premiers Médecins, ce qui produisit la Chymie, & la Médecine. *Perosme mercurialis* prétend que la premiére de ces deux sciences n'étoit point encore connuë du tems d'*Aristote*, & le Pére *Delrio* dit dans ses questions (l. 1. 5. c.) qu'on ne trouve aucun témoignage de l'existance véritable de la Chymie dans des Auteurs non suspects, que depuis l'Empire de Caligula, & qu'un certain *Zozime* Grec de nation, & contemporain de Diocletien, est le premier qui a écrit sur cette science.

Les Médecins ne se servoient que de simples pour composer leurs remédes, ils tiroient les vertus des plantes par l'infusion dans l'eau, sans emploïer le feu à les brûler pour en tirer les sels dont on connut aussi qu'elles étoient remplies, par les mêmes opérations qui avoient fait appercevoir qu'il y avoit plusieurs parties dans certains corps, qui à cause de cela furent nommés Mixtes. On donna aux premiéres opérations de la Médecine, faites par le feu, le nom de Chymie,

tiré selon quelques Auteurs du mot Kimos, qui signifie suc, ce qui prouve qu'on ne travailla d'abord que sur les plantes pour en extraire les sucs, & que ce ne fut qu'en fondant les mineraux, qu'on fit des découvertes assés considérables pour distinguer dans la Chymie deux parties, dont l'une retint le nom de Kimia, ou Simia, & l'autre prit celui d'Alkimia ou de haute Chymie : on prétend que le terre de Simia vient de la racine hébraïque Sam, Samat, Chamaï, qui signifie caché, ce qui exprimeroit parfaitement la situation des mines qui sont renfermées dans les entrailles de la terre. Le même mot de Simie pris dans l'idée d'occulte, & de ténébreux, a servi à nommer une autre science que l'on appelle communément Géomantie ou Magie Goëtique, par laquelle on cherche à connoître les esprits qui nous sont supérieurs, pour en tirer d'eux les secrets de l'avenir. Tout ce que je viens de dire, suffit pour montrer que l'art de fondre tous les corps produits par la terre, est le premier de tous ceux que

le feu nous a fait découvrir.

Cet élement qui est l'agent principal de la nature, se distingue de deux espéces, en feu naturel qui produit, & compose, & en feu matériel qui sert à décomposer ; celui-ci doit être regardé comme le premier Ouvrier des arts, & sur-tout de celui dont je traite.

La vitrification des corps terreux a été produite aux yeux des hommes, par un effet indubitable de la violence que le feu exerce sur tout ce qui est exposé long-tems à son ardeur, c'est l'embrasement fortuit de quelques forêts qui fit connoître les mines & montra des ruisseaux de fer, & de cuivre coulant ; & le même accident a fait appercevoir le verre dés les premiers tems du monde.

La Genése nous apprend que la tour de Babel fut construite de carreaux de terre cuite, dés-lors le verre a pu être trouvé, puis qu'on voit arriver tous les jours qu'en faisant les briques dont nous bâtissons, si le feu est trop ardent, elles se fondent ou elles se vernissent sur leur surface ;

cet effet naturel a ſans doute été apperçû par les enfans rebelles de Noé, & leur diſperſion dans toute la terre, a perpétué la connoiſſance du verre chés tous les Peuples deſcendus d'eux, ſans que ces Peuples ſoient rédevables les uns aux autres de cette découverte qu'ils tenoient également d'origine.

J'appuïe mon ſentiment du témoignage de *Pline*, qui dit (l. 34.) que les anciens Celtes, & Gaulois avoient des vaiſſeaux de verre, & d'émail.

Le même *Pline* (l. 36.) attribuë comme moi au hazard la découverte du verre, toute la différence eſt, qu'il ne donne pas à cette découverte une époque auſſi ancienne que la mienne, il ſe contente de dire ſans fixer le tems, que des Marchands étant abordés ſur les Côtes de la Phénicie, & ayant voulu faire leur cuiſine, ils prirent des morceaux de vitre dont leur navire étoit chargé, & qu'avec du ſable qu'ils ramaſſérent ſur le rivage, ils en composérent un foyer, qui étant échauffé par le feu ſe fondit, & que ces Marchands virent

[redacted]

couler avec étonnement une liqueur luisante, qui se durcissa après que la chaleur fut passée. Quand ce récit de Pline ne passeroit que pour une tradition bien incertaine, qu'une trop grande crédulité auroit soûtenu jusqu'au tems où vivoit cet Auteur, & que mon idée des maçons de Babel, seroit rejettée dans la supposition que des gens que la confusion du langage obligea de se disperser avant qu'ils eussent perfectionné leur ouvrage, n'eurent pas assés de loisir pour réflechir sur le Phénoméne qu'ils venoient d'appercevoir, il faudra toûjours convenir que ma preuve physique tirée de la violence exercée par le feu sur les matiéres qui y sont exposées longtems, est suffisante pour montrer que la connoissance du verre est de la plus haute antiquité.

Les sciences ne se montrent que successivement, une découverte en produit une autre, c'est presque toûjours le hazard autant que la réflexion, qui les fait paroître à nos yeux, & qui fait que souvent on ne trouve point ce qu'on cherche, pendant qu'-

on trouve ce qu'on ne cherche pas.

L'usage de bâtir avec des briques passa de la Chaldée chés les Egyptiens, & les Israëlites sur la fin de leur séjour dans ce dernier Païs n'étoient employés qu'à en fabriquer, par-là *Moïse* avoit connu le verre dont il fait mention dans ses Livres, & les Hébreux, de retour de leur captivité, travaillérent dessus cette matiére dont ils faisoient beaucoup de cas, la mettant en paralléle avec l'or, & les pierres précieuses.

Job (c. 28.) en parlant de la sagesse de Dieu, assûre que l'or, & le verre ne sont point comparables à elle, & Salomon (Prov. c. 23.) blâme la sensualité de ceux qui regardent la couleur du vin à travers le verre, pour se delecter par avance du brillant de cette liqueur, afin de la boire avec plus de plaisir. *Ne intuearis vinum quando flavescit, cùm splenduerit in vitro color ejus : ingreditur blandè.*

S. Jean dans son Apocalypse (c. 4.) nous représente le Trône de Dieu placé devant une mer de cristal, & de verre, & au chap. 6. du même Ou-

vrage l'Apôtre décrivant la Jerusalem céleste, dit que les murailles en sont de jaspe, & les maisons d'or pur, semblable par son éclat à du verre brillant. Les deux versets qui suivent du même chapitre sont emploïés à nommer toutes les pierres rares que l'antiquité nous a fait connoître.

Les premiers Cosmographes en arrengeant leur systême sur la forme de l'Univers, mettoient des Cieux cristalins au-dessus des élemens.

Les Orientaux accoûtumés à un langage figuré, ont souvent comparé le verre, avec le diamant, l'escarboucle, & toutes ses belles pierres éclatantes qu'ils appelloient lueur de nuit, qu'ils regardoient comme des espéces de phosphores.

Les Chymistes Arabes ont nommé l'or le fils du soleil, & le verre le fils du feu : il est inutile que je m'étende davantage sur l'estime que les anciens faisoient du verre, & quoi que suivant mon principe je mette sa connoissance antérieure à la Chymie, je conviendrai pourtant qu'une telle connoissance eût resté très-imparfaite,

& que l'on n'auroit pû ſçavoir à quoi emploïer cette matiére, ſans le ſecours de la Chymie qui en découvrit les propriétés. Le verre une fois connu, les Philoſophes ayant remarqué que l'humidité de la terre, aidée de la chaleur du ſoleil, produiſoit des pierres brillantes, & des criſtaux : après avoir raiſonné ſur ces effets de la nature, ils cherchérent à les imiter, il ne s'agiſſoit que de trouver un agent convenable qui pût produire ces effets, ils connurent bien-tôt que le froid n'étoit point favorable à leur deſſein, par le peu de ſolidité qu'ont ordinairement les glaces produites par la gélée, ils eurent recours au feu, & trouvérent dans lui le ſecours néceſſaire pour produire ces belles imitations de diamant, & de criſtal avec le verre, qui devint la baſe, & le fondement de leur travail. C'eſt donc avec cette matiére qu'on eſt parvenu à contrefaire les pierres les plus parfaites, & que l'art ſur cela ſemble n'avoir plus qu'un pas à faire pour aller de pair avec la nature ; & ſi on arrivoit au point de donner à ces pier-

res artificielles la beauté d'eau, & la dureté qui se remarque dans le diamant, & le cristal de roche, on pourroit se vanter d'avoir trouvé la vraie pierre philosophale, & un si rare secret produiroit à ceux qui le trouveroient, des richesses mille fois plus estimables que celles que les Alchymistes espérent de la transmutation des métaux. D'habiles Physiciens croient la chose possible, par le moyen d'un elixir blanc (dont je parlerai) qui se mêle avec le verre.

Les Egyptiens sont les premiers qui ont travaillé à ces imitations naturelles, les Prêtres de ce Païs s'occupoient beaucoup aux opérations physiques dont ils faisoient mystére, ayant autant de soin de cacher aux autres Peuples la connoissance de leur Philosophie, comme de leur Théologie; c'est pourquoi les Sçavans de la Gréce recherchérent avec tant d'empressement à être initiés parmi ces sages Egyptiens, qui également sçavans dans la Médecine, & dans la Chymie, donnérent le premier lustre à ces deux sciences, & inventérent les termes qui en dé-

ſignent les opérations.

Il ne faut point douter que leur travail ne les ait conduits à une grande connoiſſance ſur la Verrerie, & qu'elle ne ſe ſoit perpétuée dans le Païs, *Voſpiſcus* faiſant l'éloge des Habitans d'Alexandrie, dit, que l'oiſiveté eſt bannie de cette Ville, & que chacun a ſa profeſſion, que les uns font le verre, & les autres le papier.

Suetone, & *Strabon* (l. 7.) diſent qu'Auguſte étant en Egypte, ſe fit montrer le corps d'Alexandre le Grand, qui étoit dans une châſſe de verre, où Seleucus Eibioſactes l'avoit fait mettre par excès d'avarice, en faiſant tirer ce Héros d'un coffre d'or, où il avoit été enfermé à ſa mort.

Dans une Ville de la haute Egypte appellée Coptos, il s'y fabriquoit des vaſes fins, & tranſparents, qui rendoient une très-bonne odeur.

La connoiſſance du verre étoit auſſi très-ancienne chés les Phéniciens, les premiers vaiſſeaux de cette matiére ſe firent à Sydon, & c'eſt dans le voiſinage de cette Ville qu'arriva l'avanture des Marchands qui firent du

verre par hazard, comme je l'ai dit plus haut.

Les Grecs que le commerce attiroit sur les Côtes d'Asie, & d'Affrique, & les Colonies qui de ces deux parties du Monde furent s'établir en Gréce, firent connoître le verre dans ce Païs, & il y étoit d'usage dés le tems d'*Athenée*. Cet Auteur dans ses Deïpnosophistes, en parlant de la vaisselle dont les gens riches faisoient parade dans les festins, après avoir nommée celle qui étoit d'or, & d'argent, il en décrit encore une, d'une espéce particuliere, qui venoit de l'Isle de Rhodes, & qui avoit beaucoup de rapport avec nôtre verre, ou nôtre porcelaine, voici comme Athenée s'exprime : *les Habitans de l'Isle de Rhodes prennent de l'argile, des cendres de jonc, & de myrrhe, ils y joignent des fleurs de safran, de baume, & de cinamome, ils paitrissent tout cela ensemble, & le font fondre dans un fourneau* : par ce récit on voit que cette pâte étant fonduë, devoit produire une matiére vitrée, & transparente, & de plus l'Auteur ajoûte que cette matié-

te étoit si délicate, que les plats qui en étoient faits, ne pouvoient point boüillir sur le feu ni contenir les liqueurs trop chaudes; aussi voyons-nous dans Homére, & dans d'autres Auteurs, que les Anciens avoient des poteries de plusieurs espéces, outre celles nommées *tripus*, *lebetas*, & *crater*, des finnes qu'ils nommoient *apyres*, ἀπυρυς, c'est-à-dire, ennemis du feu, & d'autres nommés *agratonpyres*, αἰθωγας qui boüilloient dessus, outre cela il y avoit les *murrhins* qui étoient encore d'autres vases colorés, dont parle Pausanias, & que M. de Saumaise convenoit d'être d'une matiére plus belle que la porcelaine des Chinois. Les *craters* étoient aussi des vases estimés pour leurs beautés, & uniquement destinés à boire le vin mêlé d'eau, qui étoit le breuvage ordinaire des Anciens, ces *craters* étoient de cornes d'animaux, c'est de-là qu'ils tiroient leur nom κερας, qui veut dire une corne.

Je ne puis m'empêcher de faire ici une réflexion sur la mutabilité des sciences, & sur les bornes étroites de

l'esprit humain, qui ne peut avoir de connoissances parfaites sur rien: à mesure qu'on croit avoir découvert quelque chose de nouveau, & qu'une science se montre à nous d'un côté, elle se cache, & nous la perdons d'un autre.

Les Anciens fondoient la pierre, & paîtrissoient le verre, nous n'avons plus ses secrets, en sommes-nous assés dédommagés par les lunettes, & les microscopes que nous avons trouvés depuis environ deux cens ans; ainsi peut-on assûrer avec vérité, qu'une science est plus perfectionnée dans un tems, qu'elle ne l'étoit mille ans auparavant.

On trouve encore dans de vieux édifices des colonnes fort hautes, d'une seule piéce, ce qui fait croire qu'elles ont été coulées en moule comme les canons, & les cloches.

Et ces vases colorés, dont je viens de parler, étoient du verre qu'on amolissoit, & que l'on teignoit de différentes couleurs avant que de leur donner la forme, & de les faire cuire.

Par le nom de *murrhina* qu'ils por-

toient, il ne faut pas croire qu'ils ne fussent que de couleur pourprée, car les anciens donnoient ce nom de *murrhines* à tout ce qui étoit teint en couleurs éclatantes.

Les Romains connurent aussi le verre, mais les Auteurs de cette nation sont partagés sur le Païs d'où il leur avoit été apporté, les uns prétendoient que c'étoit de l'Etrurie, que leur étoient venus les premiers vases soufflés, & émaillés, dont on avoit fait usage, & sur cette tradition des Auteurs modernes ont trouvé l'étymologie du nom de porcelaine dans celui de Porcenna, ce fameux Roi des Etruriens si connu par l'Histoire Romaine : ils se fondent sur la coûtume qu'on a de donner ordinairement aux choses nouvellement découvertes, le nom des lieux, où elles ont été faites, des personnes qui les ont inventées, de même que nous appellons aujourd'hui fayance, une sorte de vaisselle émaillée, plus grossiére que la porcelaine, qui est fabriquée d'abord dans la ville de Faensa en Italie.

D'autres Romains croïoient que le

verre leur étoit venu des Indes ; Pline dit avoir lû que les Indiens fondoient des pierres blanches après qu'elles étoient concassées, & que ces pierres produisoient un verre incomparable par sa belle transparence. Ce rapport de Pline, qu'on auroit pu mettre, il y a quelques années, au rang des choses fabuleuses, se trouve aujourd'hui très-véritable, puisque l'Histoire Généalogique des Tatars, imprimée à Leyde en 1726. nous apprend que dans la ville de Schiras en Perse, il s'y fabrique le plus beau verre de tout l'Orient, que la matiére dont on le fait, est une pierre dure, & blanche, assés semblable au marbre, qui se tire de certaines montagnes situées à quatre journées de la ville, que les verres qui en sont faits, ne cédent en rien aux plus beaux de nôtre Europe, & que sur-tout les grosses bouteilles que les ouvriers de Schiras ont le secret de souffler, sont d'une clarté, & d'une délicatesse inimitable ; ce qui paroît surprenant, c'est qu'on voit de ces bouteilles qui tiennent jusqu'à trente peintes, & même davantage.

Octobre 1733.

Le verre des Romains avoit toutes les perfections du nôtre, Virgile le compare à l'eau pour sa couleur, Horace (ode 7.) applique sa fragilité à la foiblesse des femmes, & Publius Syrius, Poëte mimique, dans ses sentimens, donne à la fortune humaine la même qualité, *fortuna vitrea*.

Martial nomme *calices vitreos*, de certains vases qui servoient aux sacrifices dans les temples de Jupiter. Les lacrimatoires qui se fermoient dans les tombeaux, étoient de verre, on faisoit aussi des urnes cineraires de cette matiére, & j'ai remarqué dans deux de ces urnes qui sont dans le cabinet de sainte Géneviéve, que toute la différence qu'il y a de ce verre au nôtre, c'est qu'il est un peu moins transparent, & plus coloré de différentes nuances vertes, en maniére de veines.

Nous voyons dans Flavius Vospiscus, Auteur du troisiéme siécle, que l'Empereur Aurelien fit former avec des vitres plusieurs appartemens de son Palais. Voila je crois assés de preuves pour montrer que les Romains

ont fait uſage du verre, ſans être obligé de me ſervir de l'Hiſtoire fabuleuſe que raporte Pline (l. 36.) de ce célébre Ouvrier qui ayant trouvé le ſecret de faire du verre malléable, & fait un vaſe de cette matiére, le fut préſenter à l'Empereur Tibére, & le laiſſa tomber à deſſein aux piés de l'Empereur, qui paroiſſant fâché de cet accident, l'habile Ouvrier ramaſſa ſon vaſe qui n'étoit que boſſellé, & le racommoda ſur le champ avec un petit marteau, ce qui ſurprit ſi fort l'Empereur, qu'au lieu de recompenſer le Verrier, il le fit mourir.

C'eſt une queſtion qui a été ſouvent agitée, de ſçavoir s'il eſt poſſible de rendre le verre malléable. Le plus grand nombre des Philoſophes ſont pour la négative, & ſoûtiennent que ſi la choſe étoit poſſible, alors ce ne ſeroit plus du verre, ſa nature ſeroit changée & formeroit une autre compoſition: pour mieux faire ſentir la raiſon de cela, déterminons ce que c'eſt que le verre artificiel. Cette matiére eſt un compoſé de ſable bien net, de poudrette du Levant (qui eſt une

pierre concaſſée, qui pourroit bien être de même eſpéce que la pierre de Chiras dont j'ai parlé) à quoi on joint diverſes ſortes de ſoudes, & de cendres de fougere, ou d'autres plantes contenant des ſels fixes, qui ont la proprieté de ſe criſtaliſer en maniére d'éguilles, ce qui fait la diaphanité du verre : quant à ſes pores, ils ſont droits, petits, & fort ſérrés, ce qui fait ſa poliſſure, & le rend capable de contenir les liqueurs les plus corroſives, comme les eaux fortes qui rongeroient le vaſe de métal, & ne peuvent rien ſur celui de verre.

Toute matiére qui a ſes pores diſpoſés en ligne droite, a un brillant naturel, & peut ſe convertir en verre : on en voit l'expérience dans l'antimoine dont on fait du verre, parceque ce mineral, dans ſa forme, n'eſt qu'un compoſé d'éguilles comprimées enſemble.

Si la conſtruction du verre eſt telle que nous venons de le dire, il eſt bien difficile qu'on puiſſe le rendre malléable, c'eſt-à-dire, qu'on puiſſe l'étendre avec le marteau comme un

métal, qui ayant ses parties crochuës elles se tiennent si bien unies ensemble, qu'elles aiment mieux s'alonger que de quitter, à moins que d'employer une grande violence pour les séparer. Au lieu que les parties du verre étant droites, & simplement appliquées les unes contre les autres, sans se tenir par des crochets, elles sont plus friables, & disposées à se séparer aisément du moindre coup qu'elles souffrent; ce que je dis contre la malléabilité du verre, n'a pas empêché plusieurs Sçavans de soûtenir le contraire. M. de Reaumur (Mem. Ac. an. 1713.) a paru si persuadé de sa ductilité, qu'il a pensé, que puisqu'on pouvoit faire avec des fils aussi fins, & aussi déliés que ceux de la soye des araignées, rien n'empêchoit que l'on ne pût faire aussi avec ces mêmes fils, des tissus, & des étoffes, si l'on trouvoit les moïens d'alonger ses filets, dans la supposition que plus ils deviennent fins, & plus ils se rendent fléxibles, & qu'on peut les étendre à volonté, par la filiére, comme un fil d'argent. Ce Sçavant n'a pas pris garde

que le fil d'argent se tire à froid, ce qui prouve la ductilité des métaux, dont personne ne doute, au lieu que le verre ne peut passer par la filiére, que pendant qu'il est en fusion; ce n'est donc nullement par sa qualité qu'il a cette ductilité apparente, qui n'est en lui que momentanée, & qui ne s'y trouve plus aussi-tôt que les parties de feu qui sembloient la lui donner, en sont sortis, & lui ont renduë par-là sa fragilité naturelle, que toute la diligence du plus prompt artiste ne sçauroit empêcher de revenir; mais les personnes qui ont l'imagination assés vive pour se persuader que les turquoises sont formées d'os de morts, peuvent aussi-bien se persuader qu'on peut faire du tafetas de verre.

J'aurois mis encore M. *Lentilius*, Professeur en Philosophie à Nortlinguen, au nombre des Défenseurs de la ductilité du verre, si cet Auteur dans sa Dissertation qui se trouve aux éphémerides d'Allemagne de l'an 1684. m'eût paru plus constant à soûtenir jusqu'à la fin de son Ouvrage, la même

opinion qu'il avoit en le commençant: car il semble d'abord admettre la fléxibilité du verre, par l'effet surprenant qu'il dit avoir remarqué dans certaines bouteilles à long col & extrêmement fines, qui se font dans son Païs, & qui ploïent en soufflant dessus; mais il avoüe à la fin de sa Dissertation, que le mouvement sensible & tremblotant de ces bouteilles, n'est pas absolument une marque certaine de la ductilité de la matiére, qu'elle peut venir de la délicatesse de l'Ouvrage; ce qui fait qu'un air fortement poussé contre, oblige à céder par des ondulations redoublées, & M. Lentilius convient enfin qu'il est impossible de rendre le verre ductile, sans lui faire perdre sa diaphanéïté; ce qui changeroit entiérement sa nature.

A ces opinions pour, & contre la malléabilité du verre, j'en pourrois joindre une troisiéme bien extraordinaire, qui est celle de Vanhelmon qui nioit que cette matiére eût des pores: peut-on tomber dans l'erreur de croire qu'une chose qui se corporise, ne

soit point poreuse ?

La difficulté de pouvoir détermi-ner au juste la nature, & les pro-priétés du verre, fait que je lui donne-rai un rang mitoïen entre les métaux, & les mineraux, & que je dirai de lui qu'il est le dernier Ouvrage que l'art peut faire par le moïen du feu, toutes matiéres pierreuses & métalliques se tournant en verre artificiel, quand un feu violent agit long-tems sur el-les. Cette disposition générale des corps, à se vitrifier, faisoit dire à un Sçavant enjoüé du siécle passé, que la terre que nous habitons devant être un jour reduite en cendres, selon que l'Ecriture nous l'enseigne, il en pourroit resulter de sa destruction une matiére propre à faire une lan-terne pour éclairer d'autres mondes, si Dieu vouloit qu'il y en eût encore d'autres après celui-ci.

Et je m'étonne que Cirano ne se soit imaginé beaucoup de ces lanter-nes répanduës dans l'Univers, & pro-duites par la destruction de ses mon-des pour perpétüer la lumiére, au lieu de les faire reduire entiérement

en cendres, & en atômes.

Les Philosophes distinguent ordinairement deux sortes de verre, le fossile ou naturel, & l'artificiel; après m'être étendu sur la composition, & les qualités de ce dernier, je ne puis me dispenser de parler un peu du premier, que la nature dans tous les tems nous a présentée tout perfectionné. Pline (l. 36.) nous dit que le verre naturel se trouvoit dans différens Païs, & qu'on le tiroit des mines, & des puits.

On comprend ordinairement sous le nom de fossiles, les pierres, les mineraux, & tous les encroûtemens produits par la fermentation d'une terre qui se déseche; ensuite j'admets pour principe de tout cela une humeur, ou esprit que je nomme suc terreux, dont les propriétés différentes concourent à produire également les plantes, & les vegetaux; la partie de ce suc propre aux pétrifications, les fait toutes, & elles ne paroissent différentes entre-elles qu'à proportion qu'elles sont pénetrées plus ou moins, & avec le tems par ce suc qui est le

levain propre à disposer les parties de terre qui lui sont homogénes, à se convertir en pierres qui deviennent de différens mérites par progression, & suivant la disposition des termes où elles se trouvent, ce suc n'agissant d'abord que sur des parties de terre grossiéres qu'il paîtrit, & dispose, il ne peut produire en premier lieu que des pierres tendres, & opaques comme les marnes, les crayes, & les ponces; ensuite ces pierres étant nourries de nouveau suc, elles deviennent plus dures & propres à être taillées, & le suc continuant son travail, leur donne un commencement de poli & de transparent, tel qu'on le voit dans les talques, & les cailloux nommés en latin *silex*.

Les cailloux avec le tems se perfectionnent & deviennent des agates, des cornalines, qui en se colorant acquerent une demi-transparence, qui augmente jusqu'à ce que le caillou soit devenu cristal, & enfin diamant, qui est le dernier degré de dureté, & de transparence où les pierres puissent être poussées par le travail du suc

terreux, qui eſt le veſicule & la cauſe de toutes ces belles pétrifications, & criſtaliſations, que l'on admire dans la nature, & que les hommes curieux ont cherchées à imiter. Nous apprenons de Séneque qu'un certain Démocrite trouva l'invention de convertir des cailloux recuits en émeraudes, & qu'en ſuivant ſa méthode on pouvoit donner telle couleur que l'on vouloit, aux pierres qui ſont propres à ces opérations; *excidit porrò vobis eumdem Democritum inveniſſe quemadmodùm decoctus calculus in ſmaragdum converteretur, quâ hodiéque coctura inventi lapides coctiles colorantur.* (Epiſt. 90.)

Le prétendu Elixir blanc que les Alchimiſtes cherchent, & qui pourroit ſelon eux rendre non-ſeulement le verre malléable, mais encore le changer en diamant, n'eſt qu'une imitation de cet admirable ſuc natuturel avec lequel la nature forme ſes vegetations.

Raimond Lulle, Pancirolle, & d'autres Sçavans de cette eſpéce ont cru qu'il étoit poſſible de faire ce pré-

cieux Elixir, qui mettroit la pierre philosophale autant au-dessus de lui, que le prix des diamans est au-dessus de celui de l'or ; la difficulté consiste à trouver cette façon à laquelle il est peut-être encore plus difficile de parvenir, qu'à celle de la poudre de projection.

Je ne veux pourtant pas nier absolument la possibilité de la chose, nous ne connoissons pas assés jusqu'à quel point le génie humain peut pénetrer dans la nature ; il faut même convenir que cette bonne mére semble aider, & venir au devant de ceux qui la recherchent, pour leur découvrir elle-même ses opérations les plus cachées.

C'est à son exemple que les Sages qui parviennent à la connoître plus particuliérement que les autres, gardent le secret sur les faveurs qu'ils en reçoivent, & ne se les communiquent entre-eux qu'énigmatiquement, de peur que d'autres n'en abusent.

Dans ces idées les habiles Naturalistes pour entretenir cette communication, & se voiler aux ignorans, ont

fait des myſtéres de leurs découvertes, & ont introduit des termes particuliers pour en enſeigner les opérations.

Et ce ſont ces termes qui forment aujourd'hui un langage inintelligible pour les ineptes de leur ſcience, & même pour ceux qui n'en ſont que médiocrement inſtruits. Ce qui fait dire au ſçavant M. Boerhaave dans ſes élemens chimiques, qu'on a tort de rejetter le langage obſcur des Alchimiſtes, qu'ils ne l'ont inventé qu'à deſſein de ne faire part de leurs opérations qu'aux perſonnes capables de s'adonner aux grandes recherches, & qui ſeules ſont dignes de les comprendre; & loin de condamner ce langage (dit le même Auteur) le trouvant très-juſte & très-ſenſé dans les choſes où je l'entends, il peut l'être de même dans celles où je ne l'entends point.

De-là je conclus que l'Elixir blanc, & la pierre philoſophale, ſont des choſes faiſables, quoique peut-être elles ne ſe ſoient pas encore faites.

Avant de quitter l'Article du verre

fossile, je me souviens d'avoir lû qu'à Patua, Ville de l'Empire des Mogols, il s'y fait des carrassons d'une terre tendre & savoureuse, qui sont merveilleux pour y rafraichir les liqueurs qu'on met dedans, & après que ces carrasses sont bien imbibées, on les mange avec plaisir. La nature singuliére de cette terre, n'est pas plus admirable que celle de certaines pierres appellées queux d'eau, dont parle Pline (l. 36.) qui étoient un genre de passervices, & dont les effets singuliers étoient entre-autres d'être si tendres, qu'elles se détrempoient avec de la salive, & que les Barbiers s'en servoient en guise de savonnettes. N'emploïe-t'on pas encore dans la Médecine des Bolles de la terre sigellée de Lemnos.

Les anciens Perses donnoient le nom de Giams à toutes sortes d'Ouvrages de forme sphérique, soit qu'ils fussent de pierre polie, de métal coulé au moule, ou de verre soufflé en ronde bosse.

On conserve le vin dans la Gréce, en le mettant dans de grands pots de ter-

re ronds, & nous appellons encore Gialles, ou Jalles, de certains vaiſſeaux de bois dont on ſe ſert dans les Vendanges.

Quoique ce mot de Jalle ſemble venir du latin *Jactus*, ne pourroit-il pas venir auſſi du mot qui déſignoit les vaſes ronds des Orientaux. M Menage dans ſes Etymologies., aſſûre qu'on a dit indifféremment *Gallus* pour *Jallus*, changeant l'I en G. Voila déja une demi-preuve, pour montrer que pluſieurs mots Grecs & Latins ont pu dériver d'un autre venu de l'ancien Perſan, entre-autres ceux de *Galea*, & *Galeïota*.

Le premier ſervant à exprimer toutes choſes rondes, & demi-rondes, même le bonnet de Mercure; & le ſecond, un poiſſon qui a ſes nageoires diſperſées dans toute ſa longueur en maniére d'avirons, outre ſa queuë qui lui ſert de timon pour le conduire où ſes deſirs le portent, comme le dit Senéque, (p. 90.) *Exemplum à piſcibus tractum eſt, qui caudâ reguntur*. Ces deux mots ont produits les noms que l'on a donnés aux différentes ſortes de Navires de

Mer, comme les Galées, les Galiotes. & les Galéres, par ressemblance aux choses qui se nommoient par les mots dont ceux-ci étoient dérivés. On ne s'étonnera point de ce que j'avance, quand on considérera que beaucoup d'autres mots ont des origines, aussi extraordinaires & aussi inconnuës; par exemple celui de noyau, qui veut dire naturellement une petite noix, sembleroit ne venir que de *nux*, & *nucleus*; il vient cependant de plus loin, *navva, navvaï*, mot qui de l'ancien Phénicien a passé chés les Arabes & lui a donné origine.

Comme il seroit difficile d'assûrer positivement que ce mot n'avoit qu'une seule signification, alors on pourra dire que par lui les Anciens ne bornoient pas leurs idées à un simple noyau; mais qu'ayant remarqué que ce noyau ouvert, formoit deux petites nacelles, ils firent attention à cette forme, pour en donner une pareille aux tasses à boire, & ensuite aux premiers batteaux où les hommes s'exposérent sans mâts, ni voiles, à la fureur des Mers.

Octobre 1733.

L'expérience d'une tasse nageante sur l'eau, a sans doute donné l'idée pour la construction des barques.

Les Phéniciens ont été les inventeurs de la navigation, & leur mot de *Navv*, *Navva*, que les Arabes conservent encore, a produit le *Naovis*, Ναῦς des Grecs, & le *Navis* des Latins ; les premiers en y ajoûtant celui ἄγω, d'*ago*, firent d'autres mots pour exprimer les actions de briser, de frapper, & désigner la fragilité des choses, & ces mots composés en ont produits plusieurs autres qui sont passés dans les langues dérivées de la Grecque, & de la Latine, comme dans la Françoise ceux de Navigation, de Naufrage, de Navré, &c.

Les Miroirs dont les Perses se servoient, portoient aussi ce nom de Giam, tiré de celui d'un de leurs Rois appellé Giamchid, de la dynastie des Salomons, sous lequel apparemment on commença à avoir des Miroirs de figure ronde.

Les Arabes ont encore un Livre de morale qu'ils estiment beaucoup, qui

eſt intitulé Giam-kiti-noma, c'eſt-à-dire, le Miroir du monde.

Les premiers Miroirs dont les Anciens firent uſage, étoient d'airain, d'acier bruni, de marbre noir très-poli, & de talc; c'eſt de ces ſortes de Miroirs dont les Dames ſe ſervoient déja dés le tems d'Oſias, Roi de Juda, & nous apprenons par l'Exode (c. 38.) que le grand baſſin d'airain avec ſon pié de même métal, qui ſervoit dans le Temple du Seigneur, fut conſtruit des Miroirs que les femmes donnérent pour ce pieux uſage. *Fecit & labrum aneum cum baſi ſuâ de ſpeculis mulierum, qua excubabant in oſtio Tabernaculi.* Il y avoit outre cela des Miroirs ardens de métal fondu, qui brûloient de fort loin les choſes expoſées à leur réflexion; Archiméde embraſa les vaiſſeaux des Romains au ſiége de Syracuſe avec de pareils Miroirs, qui devoient être concaves pour être plus propres à raſſembler les rayons du ſoleil, & former un foyer dans leur centre: les Grecs avoient des boules de verre, les unes ſolides, & les autres creuſes, que l'on rem-

plissoit d'eau, & ces boules s'échauffoient si fort au soleil, qu'elles fondoient la cire, & les autres matiéres figées qu'on leur présentoit. Pline qui parle de ces boules (l. 36. & 37.) assûre qu'elles brûloient les habits, & que les Médecins s'en servoient pour cauteriser les chairs; il est difficile de comprendre comment de semblables machines étoient capables de produire de tels effets; il les faut donc mettre encore au rang des choses que le tems nous a fait perdre. On ne s'avisa qu'assés tard de faire des Miroirs de verre, peut-être n'avoit-on pas le secret de faire réflechir les objets qui tomboient sur cette matiére, en mettant derriére des feüilles d'étain, ou de vif argent.

Outre les Miroirs de fonte, lès Romains en avoient d'autres d'une matiére très-fragile; cependant de la façon dont s'expriment les Auteurs qui ont parlé de ces Miroirs, on ne peut point assûrer positivement s'ils étoient de verre ou de quelques pierres luisantes, Martial dans une Epigramme dit, que la pierre à Miroir est rom-

puë en petits morceaux.

Le talc est aussi propre à faire cet effet, comme le verre. Après m'être étendu sur les Miroirs, je ne puis me dispenser de parler tout de suite des lunettes, & d'en rechercher l'origine, & que quelques Commentateurs de l'Ecriture ont prétendu remonter jusqu'au tems de Salomon, sur ce qu'il est parlé au chap 12. de l'Ecclésiaste, de certains vieillards que la foiblesse de leur vûë obligeoit de se servir de machines troüées pour regarder à travers, *& tenebrescent videntes per foramina.*

Mais comme il seroit bien difficile de donner des preuves d'un usage suivi, de porter des lunettes sur le nez depuis une si vieille époque, je m'en tiendrai à l'opinion des Modernes, qui ne poussent point cette époque au-dessus de deux siécles ou environ, quoique M. de la Hyre, (Mem. Ac. an. 1708.) ait avancé que beaucoup de monumens historiques concouroient à fixer l'usage des lunettes dés-le treiziéme siécle; mais comme il ne cite point où sont

ces mouvemens, je crois qu'il vaut mieux convenir que cet usage est moins ancien.

On peut voir dans les subtilités de Cardan, un conte bien puérile de ce qui donna l'idée de faire des lunettes; & mon sentiment sur cela est, que cette idée vient des ouvriers, qui en travaillant dans les verreries, & en regardant à travers des morceaux de verre cassé, s'apperçûrent que ces morceaux plus, ou moins épais, ou leur forme différente soit creuse, soit relevée, grossissoit, ou diminuoit les objets, suivant la force, ou la foiblesse de leurs yeux; ils communiquérent ces observations à d'habiles Artistes qui en profitérent, & trouvérent ensuite le secret de bassiner de petits verres, sur le grais, pour leur faire prendre la forme convenable à montrer de diverse façon les objets que l'on voudroit regarder avec ces verres.

La mode où étoient les Espagnols de tous âges, & de tout sexe, de porter, il n'y a pas encore long-tems, des lunettes sur le nez, comme un

ornement sans aucuns besoins pour la vûë, me servira à prouver que l'invention des lunettes est nouvelle ; parceque l'on fait ordinairement une mode de tout ce qui s'invente de nouveau, & on ne la quitte que quand elle commence à vieillir, ou qu'elle est devenuë trop commune.

A l'égard des telescopes, ou lunettes d'aproche, Jacques Metius, & le célébre Astronome Galilée, ont commencé la perfection de ces utiles instrumens : les microscopes ne sont pas plus anciens, & ce n'est que dans le siécle passé que la Physique ayant été portée à une grande perfection, les Philosophes, à l'exemple des Astronomes, s'inventionnérent plusieurs instrumens de verre, propres à faciliter leurs découvertes dans les causes naturelles.

Les boules de verre dont j'ai parlé ci-dessus, me font souvenir que les Mahometans en mettent beaucoup dans leurs mosquées, pour en faire un des principaux ornemens. Ces boules de cristal sont suspendües aux voutes, & entremêlées de lampes, ce qui

produit, le tout enſemble, un brillant fort gracieux; cet uſage a contribüé à donner l'invention de nos luſtres, qui ne fûrent d'abord que des eſpéces de lanternes de filigrane, fait de tiſſus de boulettes de verre, enfilées dans des fils de cuivre, & que l'on rangeoit en forme de grillage, ou d'autres deſſeins, pour augmenter l'éclat des lumiéres qui les environnoient.

On fut très-long-tems à ne faire uſage du verre que dans la fabrique des pots, & des taſſes à boire, encore ce n'étoit que les perſonnes riches qui mêloient les vaſes de criſtal avec ceux d'or, & d'argent, pour augmenter l'éclat de leurs buffets.

Les Gens du commun ſe contentoient de vaiſſelle moins rare, comme de terre, de pierre, de bois, & de corne: on faiſoit boüillir cette derniére matiére pour l'étendre & l'éclaircir, afin de la rendre plus propre aux choſes à quoi on l'emploïoit, ſoit à en faire des lanternes, ſoit à en garnir les litiéres, les chaiſes à porteurs, & pour en couvrir tout ce qui

pouvoit ſe gâter au grand air, de même que nous mettons des verres blancs ſur les peintures en détrempe, & en paſtels, pour les mieux conſerver.

Le verre ne s'emploïoit auſſi que rarement, pour fermer les ouvertures des maiſons, ce n'étoit pas la difficulté d'en avoir, qui le faiſoit preſque regarder comme inutile pour cet uſage; mais dans les Païs chauds où l'on cherche plûtôt à trouver les moïens de faire entrer le vent dans les maiſons, que de lui en fermer les entrées, les grillages de bois, autrement jalouſies, ont toûjours semblés plus commodes, tant pour garantir les chambres de l'ardeur du ſoleil, que pour laiſſer au vent la liberté d'y pénétrer, pour y entretenir la fraicheur.

Encore aujourd'hui dans tout l'Orient, l'Italie, & l'Eſpagne, la plûpart des maiſons ne ſont fermées que de ces jalouſies pendant l'Eté, & on ne met des doubles chaſſis couverts de toile, ou de papier par deſſus, que quand la ſaiſon ſe rend mauvaiſe.

Octobre 1733.

Avant que l'on eût inventé les tuyaux des cheminées, on ne mettoit rien devant les ouvertures des maisons, dans la néceſſité où l'on étoit de laiſſer ſortir par les fenêtres la fumée des chambres, & ſi on en croit Séneque [dans ſon Epître 90.] cette invention n'étoit guére antérieure au tems où vivoit ce Philoſophe. Voici comme il s'exprime : *quædam noſtra demùm prodiiſſe memoriâ ſcimus : ut ſpeculariorum uſum perlucente teſta, clarum tranſmittentium lumen : ut ſuſpenſuras balneorum, & impreſſos parietibus tubos, per quos circumfunderetur calor, qui ima ſimul & ſumma foveret æqualiter.*

N'a-t'on pas trouvé, de nos jours, quelque choſe de nouveau, comme l'uſage des vitres, qui tranſmettent la lumiére au travers d'un corps clair, les étuves ſuſpendus, & les tuyaux enfoncés dans les paroys, pour échauffer également une chambre qui en eſt environnée.

Les Romains parvenus à une grande puiſſance, quittérent bien-tôt la ſimplicité de leurs Ancêtres, pour ſe jetter dans un luxe, & une molleſſe outrée. *Octobre* 1733.

Les riches Citoyens avoient dans leurs maiſons des appartemens d'Eté, & des appartemens d'Hyver : alors on chercha avec plus de ſoin les moyens d'entretenir le frais dans les uns, & le chaud dans les autres; on fit des cheminées dans ceux-ci, ou bien on les chauffoit par des tuyaux pratiqués dans l'épaiſſeur des murailles, ce qui conduiſoit la chaleur d'un poële commun, dans pluſieurs chambres qui ſe trouvoient toutes à la fois échauffées dans différens degrés, & ſuivant qu'elles recevoient plus, ou moins de chaleur par le voiſinage, ou l'éloignement du foyer principal, ou par la groſſeur des tuyaux qui les communiquoient.

Cette invention me paroît ſi commode, que je m'étonne qu'on n'ait pas ſongé à la faire revivre de nôtre tems. A l'égard de la fermeture de ces appartemens d'hyver, il paroît par des paſſages de Pline, de Martial, & de Séneque, que les fenêtres étoient garnies de toile de lin fort fin, ou de papier d'Egypte, ou de carreaux d'une matiére tranſparente, &

cassante : cependant de la façon que ces Auteurs s'expriment, comme on l'a vû par le passage de Séneque que j'ai rapporté ci-dessus, on ne sçauroit dire positivement si ces carreaux étoient plûtôt de verre que de talc ; il est néanmoins plus croïable qu'ils étoient de verre, par la difficulté qu'il y auroit eûë de trouver une assés grande quantité de talc qui s'apportoit de fort loin, & des morceaux de cette pierre assés grands & assés parfaits, pour en faire de beaux vitrages. Il est vrai que ce talc, quoiqu'il dût être fort cher, s'emploïoit assés communément pour orner les beaux édifices. Il y en avoit de différente couleur, & sur-tout du blanc, & du noir, dont on faisoit des espéces de mosaïques, & d'autres ouvrages de piéces de rapport, pour en incruster les temples, & les chambres de parade ; ce qui rendoit ces lieux fort brillans, & y faisoit un plus bel effet que nos glaces, & nos marbres n'en font dans celles de nos maisons, qui en sont le plus ornées : on emploïoit dans ces compartimens de

rapport plusieurs autres pierres d'éclat, comme celles qui venoient de Capadoce, & d'autres qui venoient d'Arabie; ces derniéres, selon le témoignage de Juba cité par Pline (l. 36.) avoient toutes les qualités du verre, & pouvoient servir aux mêmes usages. *In Arabiâ quoque esse lapidem vitri modo translucidum quo utuntur pro specularibus, Juba Auctor est*; par le terme de *specularibus*, on peut entendre également des petits miroirs, ou des carreaux propres à mettre devant les fenêtres.

Tout ce que je viens de dire, peut démontrer avec quelque certitude, que les Romains n'ont pas fait grand usage du verre pour leurs maisons, ou ce n'étoit tout au plus que les Gens à palais, & à appartemens de saisons, qui en usoient par un rafinement de délicatesse, & de magnificence.

Ce n'est que dans les climats sujets aux vents froids, à la gelée, & aux broüillards, que l'on a cherché à se fermer dans les maisons, avec une matiére qu'on s'apperçut par expé-

rience être plus impénétrable que toute autre, aux malignes influences des hivers.

Les Allemands sont les premiers qui se soient faits des clôtures de verre pour tout les tems de l'année, la grande quantité de bois que le Païs fournit, a toûjours aisément procuré à ces Habitans, les deux sûrs moïens de se garantir de la rigueur des saisons, qui est de bien fermer les maisons, & de les bien échauffer : ils ont fait l'un, par le moïen du verre, & l'autre, par celui des poëles; ainsi les premiéres verreries à faire du verre à vitre, ce que j'appellerai par la suite grosse verrerie, ont eû leurs établissemens en Allemagne, avant tout autre Païs.

Je ne puis point fixer au juste le tems où l'on commença à faire de pareils établissemens chés nous; je conjecture que c'est dans le troisiéme siécle, que les François commencérent à se servir communément de verre à vitre, puisque dans le quatorziéme & quinziéme siécle, on distinguoit déja deux sortes de Manufactures; les

unes où il ne se faisoit que des plats de verre, & les autres où se faisoient les bouteilles, les gobelets, & plusieurs petits ouvrages délicats, à l'imitation de ceux fabriqués dans les petites verreries d'Allemagne, & qui se vendoient dans les Foires de Francfort, & de Nuremberg. Ce fut au plus tard dans l'un des trois siécles dont je viens de parler, qu'on accorda des Priviléges à ceux qui tenoient les verreries, ou qui travailloient dedans, pour le gros verre; d'autres soûtiennent que ces Priviléges ne furent qu'un renouvellement d'anciennes concessions plus antérieures; il faut prouver cela, si on le peut. Mais que la chose soit, ou ne soit pas, cela nous fait toûjours voir que jusqu'à ce renouvellement, le gros verre n'avoit pas fourni la nature d'un grand commerce, par le peu d'usage qu'on en faisoit pour la fermeture des maisons: car si le débit des grosses verreries eût égalé celui qui se faisoit dans les petits, il eût été inutile d'accorder aux ouvriers des premiéres, des avantages sur ceux des secondes;

Il n'en eſt pas de même de la premiére partie de la verrerie, qui mérite ſans doute de tenir un des premiers rangs entre les Arts; elle eſt une ſuite de la Chymie, ce ne ſont que les Philoſophes qui s'y exercent en cherchant la malléabilité du verre, les moïens de lui donner tous les beaux coloris, & de le changer en pierres précieuſes.

Ces ſortes d'opérations ne ſe font point dans les verreries publiques, tout ce qui s'y fait eſt habituel, & s'y faiſoit, il y a deux & trois cens ans, comme aujourd'hui; c'eſt donc un véritable métier de faire des plats, & des bouteilles, & l'on ne confond ces deux parties de la verrerie, que dans l'habitude où l'on eſt de faire anticiper les Arts ſur les ſciences, & les métiers ſur les Arts; ce qui devient favorable à beaucoup d'ouvriers pour élever leurs profeſſions, & cauſer par-là une telle confuſion dans les états, qu'on a peine à diſtinguer les véritables Arts libres d'avec certaines profeſſions, qui ne devroient paſſer tout au plus que pour honnêtes. Pour

mieux faire ſentir ma penſée, établiſſons la diſtinction des ſciences, & des arts.

La ſcience n'a beſoin que des facultés de l'ame pour ſe produire : l'Art au contraire ne peut rien faire ſans le corps, ſes productions ſont l'ouvrage des mains ; mais comme il y a des Arts où le raiſonnement ſert autant que les organes du corps, cela a produit des Arts qui ſe confondent avec les ſciences, ſous le nom de liberaux.

Et de même que les Arts libres enjambent ſur les ſciences, de même on fait deſcendre quelques fois les ſciences dans les Arts, ce qui fait que ſouvent on met au rang de ces derniers, la Poëſie, la Muſique, la Tactique militaire, qui ſont cependant trois ſciences véritables, qui doivent aller de pair avec la Logique, & la Rhétorique, puiſqu'elles n'opérent que par le raiſonnement.

Les Profeſſeurs des langues, & des autres parties de la Philoſophie dans les Univerſités, ſont nommés mal-à-propos Maîtres ès Arts, ce

nom ne convient qu'à des Mathématiciens, des Peintres, des Ecrivains, & même à des Maîtres de danſe, ſi je l'oſe dire : car, quoique cet Art ſoit fort décrié, il a un fond de ſcience qu'on ne peut lui ôter, & il tire ſes principes de la Chorographie, ancienne maniére myſtérieuſe d'écrire des premiers Philoſophes.

Ainſi de même que les Arts anticipent ſur les Sciences, de même les métiers, qui ont pour fondement une ſcience, quoique ce ne ſoit toûjours qu'en dérivant d'un Art libre, qui tient le milieu entre la ſcience, & le métier, ces métiers veulent toûjours ſe pouſſer vers ce qui les a produits, par l'ambition des ouvriers qui veulent placer leur profeſſion à la ſuite immédiate de la ſcience, dont cette profeſſion n'eſt qu'un dérivé en ſecond ; & s'ils ne réüſſiſſent pas, ou ils cherchent les moïens de confondre la profeſſion avec l'Art libre, qui eſt ſon pére, ou ordinairement pluſieurs de ces profeſſions ambitieuſes ſe joignent, & forment enſemble une claſſe particuliére qui ſe place entre l'Art

libre, & le métier sordide, sous le nom de professions honorables. Il faut tolerer ce désordre, pour entretenir le courage des ouvriers.

Les Anciens admettoient la distinction des Arts, dans le même ordre à-peu-près où je viens de les placer. Ils en reconnoissoient de trois sortes, les liberaux, les honnêtes, & les sordides.

Les premiers étoient ceux où le travail de l'esprit se joint aux opérations de la main.

Un Arithmeticien conçoit dans sa pensée que deux, & deux sont quatre, avant que de prendre la plume.

Un Peintre met dans sa tête l'arrangement du tableau qu'il va peindre.

Et l'architecte imagine son bâtiment, pour le tracer ensuite sur le papier.

Il faut la liberté d'esprit pour tout cela, c'est ce qui fait l'art libre.

Les Arts honnêtes sont ceux où les perceptions mentales sont moins nécessaires, & où les opérations du corps sont plus marquées; je mets dans cette classe l'Imprimeur, & le Fondeur,

qui par des monumens publics de leurs façons, conſervent à la poſtérité les productions d'eſprit des Grands-hommes, & la mémoire des principaux événemens hiſtoriques ; un bon Horlogeur dont l'habileté approche beaucoup du Mathématicien, un Graveur dont l'artiſte burin fait mille beaux ouvrages de gravûre, & de ciſelure, ſont encore dignes de cette claſſe.

C'eſt parmi ces dignes ouvriers que je placerai l'induſtrieux Verrier, & l'habile Emailliſte, dont le premier avec le ſouffle donne à ſon verre pluſieurs formes curieuſes ; pendant que le ſecond au feu de ſa lampe, imite parfaitement l'art des Sculpteurs.

Enfin les Arts ſordides ſont ceux qui ne demandent ſimplement que la force du corps, le ſaliſſent, & l'énervent par un trop grand travail, pendant que l'eſprit tombe en langueur.

On vient de voir que je place la profeſſion de Verrier dans la ſeconde claſſe des Arts, c'eſt un rang qu'on ne peut lui refuſer ; cependant Ariſtote ne lui faiſoit pas tant d'honneur,

& ne la mettoit que dans la troisiéme classe.

Ce Philosophe prétendoit que l'assiduité d'un ouvrier à son travail journalier, dans l'obligation d'y trouver les besoins de la vie, rendoit cet ouvrier semblable à un esclave, & que par-là il ne pouvoit avoir que des idées basses, & communes, bien au-dessous de celles de l'Artiste entiérement libre. *Opificum & mercenariorum prava est vita, nullumque virtutis opus eorum quæ tractat multitudo.* (Polit. l. 6.)

Le sentiment d'Aristote n'a pas été suivi, & ceux d'entre les Grecs, & les Romains, qui firent plus d'attention à l'utilité de la verrerie, & aux curieux effets de cet Art, lui donnérent la place où je viens de le mettre, le reconnoissant digne d'être traité d'honorable & d'honnête.

L'Empereur Théodose commença à exempter des charges publiques les ouvriers à verre (Codex l. 2.) & cet exemple fut suivi par tous les Souvérains des Monarchies qui succéderent à celle des Romains.

La plûpart des Peuples de nôtre Europe, pour montrer l'estime qu'ils faisoient de la verrerie, en jugérent l'art compatible avec l'état de Noble, & les François ont poussé la chose sur cela, jusqu'à croire que par l'exercice continuel de cet Art, on pouvoit acquerir la Noblesse. On commence à revenir de cette erreur où la force des préjugés nous porte toûjours, quand nous voulons élever une condition sur une autre, par les seules régles de la fantaisie.

J'ai déja fait voir que ce n'est que par politique que nos Princes ont permis aux Gentils-hommes de faire commerce, & de fabriquer le gros verre, attendu les besoins que l'on en avoit, depuis que l'on eut commencé à s'en servir pour fermer les maisons.

Avant cela, il y avoit depuis longtems des petites verreries en France, de même que dans les autres Roïau mes étrangers; mais le travail du p tit verre n'exigeoit, ni ne procu à ces Artistes aucun avantage du c *de la naissance*, le métier étoi

mis à tout le monde.

Ce n'eſt que pour engager des perſonnes riches à ſoûtenir la dépenſe des groſſes verreries qui s'établiſſoient alors, que l'on accorda à ces perſonnes des Priviléges qui témoignaſſent que la naiſſance diſtinguée ne devoit point être un obſtacle à ſe mêler d'un pareil commerce.

Pour cela les Souvérains affectérent d'abord de n'accorder ces Priviléges qu'à des Gentils-hommes attachés à eux, & dont ils voulurent par-là recompenſer les ſervices.

Les premiers établiſſemens des groſſes verreries faits dans cette vûë, ſe firent dans la Normandie, les Ducs de cette Province donnérent à certaines familles attachées à eux depuis long-tems, la permiſſion de faire le commerce du verre, ſans encourir aucune dérogeance, & voulurent qu'il n'y eût que ces familles ſeules, qui euſſent ce Privilége à perpetuité.

Ces familles qui ſubſiſtent encore, ſont au nombre de qnatre, & ſe nomment *Broſſard*, *Caqueray*, *Vaillant*, & *Bongard*. Le droit excluſif de tra-

vailler au gros verre, que les Gentils-hommes de ces quatre noms ont conſervé avec ſoin, les a (pour ainſi dire) borné dans leur fortune: contens de leur ſort, ils ont négligé d'en venir chercher un plus brillant à la Cour, ils vivent tranquilement entre les bois qu'ils habitent, & ſçavent s'y procurer par la culture de leurs terres, & le travail dans les verreries, les aiſances de la vie, & de quoi ſe ſoûtenir ſelon leur condition.

Cette vie tranquile ne les a pas empêchés de paroître à la Guerre, quand le Service du Roi l'a exigé, ils s'y ſont même diſtingués; mais auſſi-tôt que la néceſſité qui les avoit obligé de prendre les armes, a ceſſé, ils ont repris avec plaiſir leurs occupations ordinaires. Les Rois d'Angleterre, & de France, poſſeſſeurs en différens tems de la Normandie, les ont toûjours maintenus dans la conceſſion du droit des verreries, qu'ils tiennent des premiers Ducs de Normandie, si on en veut croire la tradition qui régne dans ces familles;

& il faut que nos Rois n'ayent pas reſtraint ce droit dans la ſeule Province de Normandie, puiſqu'il paroît que quand on a voulu établir des groſſes verreries dans d'autres Provinces, en Champagne, en Haynault, au Païs du Maine, en Anjou, & à Alençon, les Entrepreneurs de ces verreries ont été obligés de faire venir de Normandie des Meſſieurs, c'eſt ainſi qu'on nomme les Gentils-hommes de Race verriére, pour travailler dedans: ce qui achéve de prouver qu'il n'appartient qu'aux familles d'où ſont ces Meſſieurs, de travailler le gros verre, par un Privilége ſpécial de nos Rois.

ARTICLE LXXVII.

REFLEXIONS SUR LA NATURE & la ſource du ſublime dans le Diſcours, ſur le vrai Philoſophique du Diſcours poëtique, & ſur l'Analogie qui eſt la Clef des découvertes. Par le P. C. J.

1°. CE Titre paroît annoncer des sujets fort différens. Mais la Philosophie rapproche souvent les extremités, en ramenant la multitude des apparences à la réalité d'un principe très-simple. Et c'est par l'Analogie, que la Philosophie atteint à cette simplicité feconde de la Nature.

2°. En général cette Analogie nous apprend que, s'il y a bien des Sciences & des Atts, il n'y a pourtant qu'une vérité dont ces Arts & ces Sciences ne sont que les différens points de vûë, les divers aspects. La *Poësie* en particulier & la *Philosophie*, quelque irreconciliables qu'elles paroissent, ne different que par-là, par le point de vûë, par l'expression.

3°. Le Poëte pense & parle. Le Philosophe réflechit, raisonne & discourt. C'est-à-dire, le Poëte enveloppe dans une pensée, & souvent dans un mot, le raisonnement du Philosophe, & le Philosophe dans un raisonnement étendu développe la pensée, le mot du Poëte. C'est cet enveloppement & ce développement seuls qui caractérisent

les deux genres, rélativement l'un à l'autre.

4°. Mais c'est toûjours le même objet, la même nature, la même vérité que le Poëte & le Phiosophe peignent également, l'un en grand, l'autre en racourci & comme en mignature.

5°. Lorsque cet objet est nouveau, merveilleux, élevé, intéressant, qu'il donne à penser, ou qu'il étend les vûës de l'esprit, le raisonnement philosophique qui le développe, prend le nom de *découverte*; la pensée poëtique qui le revéle, prend celui de *pensée sublime*. Venons à des Exemples.

6°. Mais auparavant je dois poser comme un principe cette maxime, sublime elle-même, de *Despreaux*, que *rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable, il doit régner par-tout, & même dans la Fable.* En effet la découverte du faux ne peut jamais passer pour une vraye découverte : car découvrir ce qui n'est pas, c'est pis que de ne rien découvrir, & une pensée fausse ne sçauroit être une belle pensée.

7°. *Virgile* peint la nuit, en disant

qu'elle ôte aux choses leurs couleurs, *rebus nox abstulit atra colores*; cette idée est sublime, belle du moins. Or qu'est-ce qui en fait la beauté ? je le demande aux Commentateurs de *Virgile*. Mais que nous en ont-ils dit ? des tropes, des figures, des métaphores, des allégories. Je ne connois point tout cela : mais je demande encore si c'est du vrai, si c'est du faux que *Virgile* nous donne là.

8°. *Aristote* nous a donné les vrayes régles de la Poëtique & même de la Rhétorique. Ce sera donc un Philosophe, ce sera *Descartes* qui nous apprendra que, les couleurs n'étant qu'une lumiére modifiée, la nuit en chassant la lumiére, a chassé les couleurs ; & qu'ainsi la pensée de *Virgile* à tous les caractéres du sublime, du grand, du beau, étant d'abord vraye, & ensuite nouvelle, merveilleuse, profonde, paradoxe même, & contraire au préjugé.

9°. Car je pense que c'est par rapport à nous & pour nous, qu'une pensée est sublime, c'est-à-dire, comme placée en un lieu sublime, escarpé,

le même & presque théologique, que ce Vers de Lucain renferme ou suppose. Les Dieux ou plûtôt Dieu tout miséricordieux & lent à punir, laisse souvent prosperer le crime dans cette vie & pour un tems ; & bien nous en prend à tous: que deviendrions-nous, si la peine suivoit le péché de si près ? il n'en est pas de même des hommes ; il leur est expressément enjoint de s'attacher immuablement au parti de la justice & de la vérité connuës, sans en juger par les apparences ou par aucune sorte d'événement. Le Commentaire est donc facile désormais. Les Dieux servent César, parcequ'il leur plaît, *placuit*. Caton suit Pompée, parcequ'il le doit.

19°. Lucain est outré, dit-on. Cela se peut quelquefois. Mais quelquefois aussi il peut n'être que trop élevé, trop sublime. Une vérité n'est pas toûjours mure, même pour la Poësie. *Corneille* n'a pas laissé de meurir quelques traits de Lucain. Mais *Corneille* lui-méme passe pour être souvent enflé.

20°. Ces quatre Vers ont été fort

critiqués. *Pleurés, pleurés mes yeux fondés-vous en eau : la moitié de ma a mis l'autre au tombeau ; & me l à vanger après ce coup funeſte, celle je n'ai plus ſur celle qui me reſte.* Je diſconviendrai pas que la Poëſie, tout la dramatique, étant faite p tout le monde, & ſes beautés dev conſiſter dans des traits comme perceptibles, plûtôt que dans des ſonnemens philoſophiques un étendus, il n'y ait du trop dans Vers de Corneille.

21°. Si le Poëte avoit pu renferr les mêmes beautés dans un ſeul V ou deux tout au plus, en jettant me un petit nuage ſur des vérités q a rendu tròp ſenſibles, trop préci trop geométriques, rien n'auroit plus ſublime : car au reſte je ne c viendrai pas qu'il y ait du faux d ſa penſée. Une fille, comme Clin ne, peut regarder la vie de ſon pé comme la moitié de ſa vie, auſſi-b que celle de ſon mari futur, puiſ ſelon l'Ecriture, *erant duo in carne u* Et il n'y a rien d'outré à dire qu' fille ſe partage entre ſon pére & ſu

futur époux, & que toute sa vie dépend des deux : oüi, mais il y en a donc trois parties, celle du pére, celle de l'époux, & la sienne ? mauvaise plaisanterie que celle-là. Chimene ne vit plus en elle-même dés qu'elle se partage ainsi. Ce qui est si vrai, que si son pére & Rodrigue meurent, on ne s'attend qu'à la voir mourir. Mais la vérité elle-même dépend tout-à-fait de l'expression.

22°. En général toute vérité a droit de plaire. Mais toute vérité nouvelle, profonde, sublime éblouït, & révolte même l'esprit, & souvent le cœur. Pour la faire goûter, il faut en temperer l'éclat. Or on tempére cet éclat en l'enveloppant, en ne la laissant qu'entrevoir à demi, comme un trait vif qui perce & disparoît. Et voila le devoir & l'avantage de la Poësie.

23°. Naturellemenr elle enveloppe & elle doit envelopper les vérités. Double avantage du Poëte. Sous cette enveloppe & par cet air mystérieux, qui n'est qu'une affaire d'expression, les vérités communes deviennent souvent nouvelles & sublimes : & les vé-

rités nouvelles & ſublimes par elles-mêmes brillent toûjours aſſés ſans ébloüir. L'enveloppe pique toûjours la curioſité, d'autant plus qu'elle la ſatisfait moins.

24°. Toute la gloire du Philoſophe conſiſte dans la découverte de la vérité. Mais une vérité toute découverte, lorſqu'elle eſt neuve, bleſſe la vûë, & réveille ſouvent la jalouſie contre ſon Auteur. Un génie à découvertes, comme *Deſcartes*, devroit, s'il étoit bien conſeillé, ne propoſer ſon ſyſtême que ſous l'enveloppe de la Poëſie & de la fiction. Il n'y perdroit rien. Car tout nouveau ſyſtême eſt toûjours traité de fiction & de Roman. Il y gagneroit même beaucoup. On court après une vérité qui ſe dérobe: & un bon Commentaire feroit bien-tôt adopter comme philoſophiques des vérités qu'on auroit goûtées d'abord comme poëtiques. C'eſt par la fiction, c'eſt-à-dire, par l'invention qu'on eſt Poëte; & lorſqu'on eſt né Poëte, les Vers ou la Proſe ne ſont plus que des formalités, des expreſſions arbitraires.

Octobre 1733.

28°. Cependant la gloire du Philoſophe paroît l'emporter beaucoup ſur celle du Poëte, quoi qu'elle vienne un peu tard. Le Poëte a beau ſemer les plus profondes vérités, il n'eſt jamais cenſé, parvenir jusqu'à la découverte qui eſt la principale gloire de l'eſprit humain. Il n'y parvient pas non plus. Il ne voit la vérité que comme il la préſente ſous le voile, dans le nuage. C'eſt par une eſpéce d'inſtinct ou d'enthouſiaſme, & à la pointe de l'eſprit qu'il la ſaiſit comme en paſſant. C'eſt inſpiration, c'eſt révélation ſi l'on veut. Mais les Prophétes ne comprennent pas toûjours tout ce que Dieu revéle par leur organe à l'Univers. Virgile, après avoir dit que la nuit emporte les couleurs, auroit bien pu n'être point Cartéſien ſur l'article.

26°. Mais comme c'eſt toûjours le vrai, toûjours la Nature que le Poëte peint, le Philoſophe ne ſçauroit trop méditer le ſens profond de tous les traits véritablement ſublimes qui ſont répandus chés les Poëtes plus que chés aucune autre ſorte d'Ecrivains. C'eſt.

d'enveloppe qui en rehausse l'éclat en le temperant. Le *fiat lux & facta est lux*, que Longin trouve si sublime, ne l'est que par le vrai nouveau, profond, merveilleux. Qu'on parle d'un Ouvrage des hommes, il faut bien des paroles, des discours, des descriptions pour en faire connoître la façon. Pour les Ouvrages de Dieu, comme il n'a fallu qu'un mot pour les faire, *dixit & facta sunt*, il ne faut qu'un mot pour les peindre : & cette peinture est toûjours sublime, parce qu'elle est extraordinaire, unique, divine.

Article LXXVIII.

TABLE ASTRONOMIQUE des Neoménies moyennes de l'Hypothése primitive. Par le P. I. M. M. I.

LA Racine astronomique des mois & des années lunaires de l'hypothése primitive, tomboit au Mécredi 3 Novembre Julien, 4005 avant Jesus-Chrît, à 7 heures du matin,

& 12 minutes. C'étoit-là le terme astronomique de la néomenie équinoxiale d'Automne, de la quatriéme année du monde, au méridien primitif de la Palestine.

Les caractéres de cette néomenie moyenne, la rendoient singuliérement remarquable au premier homme, & il ne s'en écarta, comme nous le verrons, que d'environ vingt minutes, dans l'établissement de l'époque lunaire du Calendrier primitif.

En premier lieu, cette néomenie radicale tomboit un peu moins de dix jours, après l'équinoxe radical du midi 24 Octobre julien de la même année 4005 avant JESUS-CHRÎT. L'exacte distance de ces deux importantes racines, n'étoit que de 9 jours, 19 heur. & 12 minutes.

En second lieu, cette racine lunaire étoit à la tête de la quatriéme année du monde; c'en étoit la néomenie équinoxiale: & elle ramenoit le premier jour de cette année lunaire au Mécredi, c'est-à-dire, au quatriéme jour de la semaine, auquel le soleil

& la lune avoient été créés trois ans auparavant; & par lequel la premiére année du monde avoit commencé.

En troisiéme lieu, le terme astronomique de cette néomenie équinoxiale, pouvoit s'exprimer en deux maniéres d'une égale simplicité. Car d'une part, au delà des heures entiéres, cette racine aboutissoit à une cinquiéme d'heure, sans autre fraction horaire. Et d'autre part, elle tomboit 4 heur. & 48 minutes, c'est-à-dire, une cinquiéme partie de jour, avant le midi de la Ferie 4. ou du quatriéme jour de la Semaine. C'est un des plus simples rapports, qu'une néomenie équinoxiale puisse avoir au midi de son propre jour: l'usage primitif & astronomique, qui subsiste encore chés les Juifs, attribuant toutes les moyennes néomenies équinoxiales au jour, avant le midi duquel elles arrivent. La néomenie radicale devoit donc tomber avant le midi du Mécredi, pour appartenir au quatriéme jour de la Semaine. Voila pourquoi elle tomboit à 7 heures & 12 minutes précises du matin, une cinquiéme

partie du jour avant le midi du Mécredi 3 Novembre julien, & 30 Septembre grégorien, de l'an bissextile 4005 avant JESUS-CHRÎT, circonstances fort remarquables, & ménagées par la Providence divine, en faveur du premier homme & de ses plus reculés descendans.

Enfin, cette racine lunaire est d'une si grande justesse, qu'en y appliquant le calcul astronomique des mois & des années lunaires de l'hypothése primitive, on aboutit, dans l'intervàlle de 5704 ans, à fort peu près de la racine des conjonctions moyennes de M. de la Hire; c'est-à-dire, à quelques secondes près de la néomenie moyenne de Janvier grégorien 1701 de JESUS-CHRÎT, suivant les Tables des moyens mouvemens de cet illustre Astronome.

Du troisiéme de Novembxe 4005 avant J. C. à 7 heur. & 12 minutes du matin; qui est le terme julien de la susdite néomenie radicale; jusqu'à l'entrée de Janvier suivant; l'intervalle est de 58 jours, 16 heur. & 48 minutes. Retranchant donc de cet

intervalle, la durée d'un ſeul mois lunaire de 29 jours, 12 heur. 44 min. & 3 ſecondes, negligeant ici le leger ſurplus de 6 à 7 tierces; le reſte eſt de 29 jours, 4 heur. 3 min. & 57 ſecondes. Et c'eſt la quantité aſtronomique de l'épacte lunaire, ou de l'âge moyen de la lune, à l'entrée de Janvier julien 4004 avant J. C.

Dans la quatriéme partie de ma Diſſertation des hypothéſes primitives, j'ai reduit la durée aſtronomique du mois lunaire, à 29 jours, 12 heur. 44 min. 3 ſec. 6 tierces, 31 quart. 10 cinq. & 50 ſixiémes. Ainſi douze mois lunaires ſont de 354 jours, 8 heur. 48 min. 37 ſec. 18 tierc. 14 quart. & 10 cinquiémes. Durée, qui retranchée des 365 jours de l'année julienne ordinaire, donne d'épacte lunaire 10 jours, 15 heur, 11 min. 22 ſec. 41 tierc. 45 quart. & 50 cinquiémes. L'épacte lunaire à la fin de l'année biſſextile, eſt d'un jour plus grande, qu'à la fin de l'année julienne ordinaire. Ce ſont là les principes du calcul de toutes les parties de la Table ſuivante.

Octobre 1733.

EPOQUES DES EPACTES Lunaires, à l'entrée de Janvier à minuit, au méridien primitif de la Palestine.

Année Jul. 4008. *avant J. C.*

Jours,	H.	M.	S.
15	4	2	29
Année	*Jul.* 4000.	*avant*	*J. C.*
13	15	21	21
Année	*Jul.* 1. *de*		*J. C.*
17	3	42	3
Année	*Gregor.* 1701.	*de*	*J. C.*
20	22	28	40

Pour réduire ces époques au méridien de Jerusalem, ajoûtés-y 3 min. & 12 secondes.

Pour les réduire au méridien de Rome, ajoûtés-y 1 heur. 55 min. & 44 secondes.

Pour les réduire au méridien de Paris, ajoûtés-y 2 heur. 37 min. & 44 secondes.

Epactes Lunaires d'Années juliennes.

Années Julien.	Quantité des Epactes. *Jours*,	*H.*	*M.*	*S.*
1	10	15	11	23
2	21	6	22	45
3	2	8	50	5
4	14	0	1	28
5	24	15	12	50
6	5	17	40	10
7	16	8	51	33
8	28	0	2	55
9	9	2	30	15
10	19	17	41	38
11	0	20	8	57
12	12	11	20	20
13	23	2	31	43
14	4	4	59	2
15	14	20	10	25
16	26	11	21	48
17	7	13	49	7
18	18	5	0	30
19	28	20	11	53
20	10	22	39	12
40	21	21	18	24
60	3	7	13	33
80	14	5	52	46
100	25	4	31	58

Suite des Epactes d'Années Juliennes.

Années ,	*Jours* ,	*H.*	*M.*	*S.*
200	20	20	19	52
300	16	12	7	47
400	12	3	55	41
500	7	19	43	36
600	3	11	31	31
700	28	16	3	28
800	24	7	51	23
900	19	23	39	17
1000	15	15	27	12
2000	1	18	10	21
3000	17	9	37	33
4000	3	12	20	42

Epactes des Mois de l'année ordinaire.

Mois ,	*Jours* ,	*H.*	*M.*	*S.*
Jan.	1	11	15	57
Fev.		11	15	57
Mars	1	9	47	51
Avril	1	21	3	48
Mai	3	8	19	44
Juin	3	19	35	41
Juil.	5	6	51	38
Août	6	18	7	35
Sept.	7	5	23	32
Octob.	8	16	39	29
Nov.	9	3	55	26
Dec.	10	15	11	23

Epactes des mois de l'année Bissextile.

Mois,	*Jours*,	*H.*	*M.*	*S.*
Janv.	1	11	15	57
Fevr.	0	22	31	54

Ajoûtés un jour aux précédentes Epactes des mois suivans.

Revolutions des nouvelles Lunes.

Revol.	*Jours*,	*H.*	*M.*	*S.*	*T.*
I	29	12	44	3	7
II	59	1	28	6	13
III	88	14	12	9	20
IV	118	2	56	12	26
V	147	15	40	15	33
VI	177	4	24	8	39
VII	206	17	8	21	46
VIII	236	5	52	24	52
IX	265	13	36	27	59
X	295	7	20	31	5
XI	324	20	4	34	12
XII	354	8	48	37	18

Revolutions des pleines Lunes.

I	14	18	22	1	33
II	44	7	6	4	40
III	73	19	50	7	46
IV	103	8	34	10	53
V	132	21	18	13	59
VI	162	10	2	17	6

La Table précédente ſert à déterminer le tems moyen des nouvellés & des pleines lunes. En voici deux Exemples fort intéreſſans.

I. Soit propoſée la nouvelle lune de Janvier grégorien 1701. au méridien de Paris.

Prenés dans nos époques l'épacte de cette année là. Elle y eſt de 20 jours, 22 heur. 28 min. & 40 ſecondes : à quoi ajoûtant 2 heur. 37 min. & 44 ſecondes ; vous aurés d'épacte, 21 jours, 1 heure, 6 min. & 24 ſecondes, à l'entrée de Janvier Greg. à minuit, au méridien de Paris. Retranchés enſuite cette épacte, de la premiére révolution des nouvelles lunes : reſtera le tems écoulé depuis le commencement de Janvier, juſqu'à la nouvelle lune propoſée. Et ce tems étant de 8 jours, 11 heur. 37 min. & 39 ſecondes : la néömenie moyenne en queſtion, tomboit au 9 de Janvier Greg. à onze heures, 37 min. & 39 ſecondes au méridien de Paris.

La racine des épactes de M. de la Hire, fait à la vérité tomber cette nouvelle lune, cinquante ſecondes

plus tard, que nôtre Table ne l'i
que. Mais suivant les Tables des
yens mouvemens du même Astr
me, la conjonction moyenne du
me jour tomboit à Paris, 38 mi
4 secondes seulement, après les
heures du matin : le soleil & la
ayant alors l'un & l'autre, 9 sig
18 degr. 44 min. & 39 seconde
mouvement moyen. Cette conj
tion moyenne ne tomboit donc
25 secondes plus tard, que sui
nôtre ealcul.

Outre cela, dans ma Table as
nomique des équinoxes moyens
l'hypothése primitive, Exemple I,
fait remarquer, que la racine des
yens mouvemens solaires de M. d
Hire, étoit trop grande de 5 sec
des. C'est donc suivant cette cor
tion, qu'il faut calculer ici le
moyen du soleil, à nôtre susdit te
de la nouvelle lune ou de la conjo
tion moyenne en question ; c'est-à
re, au 9 de Janvier grég. à 11 h
37 min.& 39 secondes du matin.
trouvera de cette sorte, que le so
n'étoit alors, qu'aux 18 degr. 44 n

& 33 ſecondes du dixiéme ſigne. Or ſuivant la Table xv. de M. de la Hire, des moyens mouvemens de la lune, il ne s'en falloit que 7 ſecondes, qu'elle ne fût alors auſſi avancée que le ſoleil, & en conjonction moyenne avec lui. La racine de cette Table lunaire de M. de la Hire, n'eſt donc trop courte, que de ſept ſecondes de mouvement, qui répondent à 13 ſecondes de tems; à en juger par la racine & le calcul lunaire de l'hypothéſe primitive & de nôtre précédente Table.

II. Soit propoſée la pleine-lune d'Octobre julien, 4000 avant J. C. au méridien de nôtre Table.

Dans nos époques, l'épacte de l'an 4000 avant J. C. eſt de 13 jours, 15 heur. 21 min. & 21 ſecondes : on y ajoûte l'épacte de Septembre, laquelle eſt de 7 jours, 5 heur. 23 min. & 32 ſecondes : ce qui fait en tout, 20 jours, 20 heur. 44 min. & 53 ſecondes, à retrancher des 44 jours 7 heur. 6 min. & 5 ſecondes de la deuxiéme révolution des pleines lunes. Le reſte, 23 jours, 10 heur. 21 min. & 12 ſe-

condes, eſt le tems écoulé depuis
trée d'Octobre juſqu'à la pleine
en queſtion. Elle tomboit donc a
d'Oct. Jul. 4000 avant J. C,
heur. du matin, 21 min, & 1
condes.

D'autre part, l'équinoxe aſtı
mique d'Automne de la même aı
tomboit au même jour 24 d'Oc
Julien, qui étoit un Samedi; n
5 heures du ſoir, 4 min. & 10 ſ
des: & par conſéquent, 6 heu
min. & 58 ſecondes, après la pl
lune précédente. Cette pleine
aſtronomique n'étoit donc pas
noxiale, ni telle que l'ordre pri
des emboliſmes & la commodi
Calendrier la demandoient.

C'eſt ce qui obligea le pre
homme, de s'écarter des racines a
nomiques, dans l'établiſſement d
les de ſon Calendrier. Et, comr
l'ai expliqué dans ma Diſſertatio

res du matin, 41 min. & 50 secondes : & que la pleine-lune du même jour, tombât à 10. heur. 4. min. & 52 secondes du matin, à quelques tierces près : 20 min. & 2. sec. après l'équinoxe moyen ; & 1 min. & 52 secondes seulement, après l'équinoxe civil du même Calendrier.

Ce n'étoit prévenir le terme astronomique de l'équinoxe moyen, que de 7 heur. 22 min. & 20 secondes : durée qui ne répond qu'à 18 min. & 10 secondes de moyen mouvement du soleil. Et ce n'étoit prévenir le terme astronomique de la pleine & de la nouvelle lune, que de 19 min. & 20 secondes de tems, qui ne répond qu'à 10 min. & 37 secondes de moyen mouvement de la lune. Anticipations par conséquent insensibles ou imperceptibles à la vûë ; & d'ailleurs très-sagement & très-habilement ménagées en faveur des embolismes du Calendrier primitif, & de l'emplacement de ses racines. Voyés ce que j'en ai dit, dans la quatriéme partie de ma Dissertation des hypothéses primitives.

Octobre 1733.

Article LXXIX.

***HISTOIRE CRITIQUE** de la Gaule Narbonnoiſe qui comprenoit la Savoye, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Rouſſillon, & le Comté de Foix, avec des Diſſertations.* A Paris, *chés* Dupuys, *ruë ſaint Jacques, proche la Fontaine ſaint Benoît* 1733.

IL ſeroit à ſouhaitter que nous euſſions pour l'Hiſtoire de la partie Occidentale de l'Europe, autant de ſecours que nous en avons pour l'Hiſtoire ancienne de l'Orient ; mais toutes les ſources que l'on peut conſulter, du moins avant le tems d'Auguſte, ſe réduiſent à quelques Textes diſperſés qui ne fourniſſent que de legéres découvertes, & qui ſont eux-mêmes difficiles à concilier. Ce ſont ces traits de l'antiquité qu'un Sçavant de ce ſiécle s'eſt mis en devoir de recüeillir. Peut-être ces matériaux raſſemblés pourront-ils être mis en œuvre, & ſervir à une Hiſtoire complette des Peuples

d'Occident. Au reste, quoique ce ne soit ici proprement qu'une traduction de tous les passages où les Anciens ont fait mention de la Gaule Narbonnoise & des Païs voisins, on y trouve une espéce de tissu chronologique des évenemens arrivés dans cette premiére partie des Gaules, dont les Romains firent la conquête ; on y démêle comment les Terres de l'Occident de l'Europe furent connuës des Orientaux, en quel tems les Arts, les Sciences & le Commerce commencerent à s'y introduire, & par quelles revolutions tant de Nations fiéres & belliqueuses tombérent successivement sous la puissance des Romains. Rien de tout cela n'est indifférent pour des curieux de l'antiquité.

L'Auteur après avoir donné une idée des Gaules selon leur ancienne division, détermine plus expressément quelles étoient les bornes de la Gaule Narbonnoise. Selon lui elle étoit bornée à l'Orient par les Alpes & le Var ; au Septentrion par le Lac de Genéve & le Rhône, jusqu'à son confluent avec la Saône ; à l'Occident par les

Montagnes & par la Garonne ; & au Midi par la mer Mediterranée & les Pyrenées : elle comprenoit ſur la droite du Rhône ce que nous appellons aujourd'hui le Vivarez, le haut & le bas Languedoc, une partie du Diocéſe de Mende, du Roüergue, & de l'Albigeois, le Comté de Foix & le Rouſſillon ; & ſur la gauche du Rhône la Savoye, le Dauphiné, & la Provence.

Il eſt difficile de déterminer quels furent les premiers Orientaux qui abordérent entre les Pyrenées & les Alpes. Car c'eſt une chimére de dire avec *Apollonius* dans ſon Poëme du Voyage des Argonautes, que ces celébres Avanturiers revenant de Colchos traverſérent les Alpes en portant leurs Vaiſſeaux ; qu'ils s'embarquérent ſur le Rhône à l'endroit où ce fleuve ſort des Montagnes; & qu'ils deſcendirent juſqu'à la mer Liguſtique. *Herodote* qui vivoit dans le troiſiéme ſiecle de Rome, avoüe qu'ayant fait les plus exactes recherches, il n'a pu rien découvrir de la mer Occidentale de l'Europe. Tout ce qu'il y a de poſitif

là-dessus ; c'est que les Rhodiens avoient eû sur le bord du Rhône quelques habitations, ausquelles on donna le nom de Ville, & cela avant que les *Phocéens* eussent fondé la Ville de Marseille.

Le Lecteur lira ici avec plaisir tout ce qu'on y remarque sur le Gouvernement & les Mœurs des Gaulois, qui formoient plusieurs Societés distinctes & composées de divers Peuples indépendans les uns des autres. Outre le Senat que chaque Peuple avoit, on distinguoit trois ordres dans les conditions des Particuliers. Le premier étoit celui des Druides consacrés à l'étude & aux fonctions de la Religion. Ils habitoient dans les Forêts qui leur tenoient aussi lieu de Temples, & s'assembloient une fois l'année dans le Païs des *Carnutes* reputé le milieu de la Gaule. Là ils régloient les affaires : & l'exclusion des Mystéres, par laquelle ils punissoient ceux qui resistoient à leurs Décrets, étoit le comble de l'ignominie ; ainsi les Druides, en même tems, Prêtres, Juges, Philosophes & Médecins, étoient pro-

prement les Souverains de la Gaule. Les Nobles ou Chevaliers qui suivoient tous la profession des armes, composoient le second ordre. Les Membres du tiers-Etat, libres à la vérité, mais chargés d'impôts, n'avoient aucun droit de suffrage dans les Assemblées. A l'égard de leur Religion, leur dogme principal étoit la Métempsycose; & Teutates ou Mercure, leur Dieu. Ils se croyoient descendus de *Dis* ou *Pluton*, & par cette raison ils comptoient par les nuits, & non par les jours.

On voit ensuite comment les Romains penetrérent dans les Gaules, & se rendirent maîtres du Païs. Ce ne fut qu'après les trois guerres Puniques, & la ruine de Carthage qu'arriva cette révolution. Les Saliens furent les premiers qui éprouvérent les armes des Romains à l'Occident des Alpes, ensuite les *Auvergnats* qui par leur superiorité sur tous les autres *Celtes* excitoient la jalousie de cette Nation conquerante; enfin les Allobroges s'attirérent ses armes & furent vaincus & parfaitement soumis. Après

ces expeditions militaires la Gaule Narbonnoiſe fut réduite en Province Romaine, ſous le nom de Gaule Tranſalpine ou ulterieure. Le nom de *Narbonnoiſe* lui vint de celui de la Ville de *Narbonne*, où ils établirent une Colonie ſous le Conſulat de M. Portius Caton & de Q. Marcus ; bientôt on en regla les limires ; & on lui donna des Gouverneurs ; dont on verra ici les noms ſelon l'ordre des tems, & les principaux événemens qui ſe paſſerent ſous chacun d'eux.

Telle fut, ſelon nôtre critique, l'origine & la deſtinée de la Gaule Narbonnoiſe. On ne ſeroit pas reduit aux ſimples conjectures ſur les tems qui précéderent ſa décadence, ſi la diſette & l'obſcurité des Mémoires ne nous arrêtoient dans ce Païs inconnu. Mais il faut remarquer que les Gaulois ne conſervoient point d'Annales écrites ; les Grecs étoient trop éloignés des Gaules pour entrer dans un grand détail ſur l'intérieur de ce Païs ; & les Romains n'ont guéres approfondi ce qui s'y étoit paſſé avant qu'ils en fiſſent la conquête.

Jusqu'ici l'Auteur a remarqué ce qui se passa dans la Gaule Narbonnoise tant qu'elle ne fut que Province frontiére ; mais depuis qu'elle devint presque le centre des Provinces Romaines dans l'Occident, il survint bien des révolutions qui font la matiére du second Livre. On y trouve d'abord un détail exact de toutes les expeditions militaires de *Jules Cesar* dans les Gaules, comme sa guerre contre les Suisses, la défaite des Germains par son Armée victorieuse, son entrée dans la Belgique, dans la grande Bretagne, & ses autres conquêtes. Après quoi il montre les grands avantages que César fit à cette Province favorite, quand il en eut été fait Gouverneur. En effet il fit accorder à plusieurs d'entre-eux le titre de Citoyen Romain ; & à quelques-uns même la dignité de Sénateurs. Le Commerce qu'il facilita entre-eux & les Romains, polit & civilisa bien-tôt cette Nation sauvage ; de sorte que la Narbonnoise fut regardée comme une partie de l'Italie, plûtôt que comme une Province.

Le Lecteur curieux de s'instruire de tout ce qui regarde ce Païs, trouvera de quoi se satisfaire dans l'idée exacte que nous en donne l'Auteur. On voit quel fut l'état de cette Province pendant le Triumvirat & sous l'Empire d'Auguste ; quel étoit le pouvoir de ses Gouverneurs, la forme de la Justice qu'ils y exercoient, la suite de ceux qui en eurent l'Intendance ou en Chef, ou par leurs Lieutenans ; ce qui concerne les Ministres de la Religion dans le Païs, les Villes que l'enceinte de la Narbonnoise comprenoit ; & mille autres particularités intéressantes.

L'Ouvrage finit par quelques *Dissertations* curieuses, dont voici les sujets. La premiére qui regarde la *Celtique* d'Ambigat, a pour objet de rechercher si les Peuples qui étoient placés sur les bords de la Mediterranée, entre les Pyrenées & les Alpes, étoient soumis à Ambigat, Chef ou Roi de la Celtique, lorsque Bellovese & Sigovese sortirent de leurs Païs. Les autres *Dissertations* sont sur la fondation de Marseille, sur la route

d'Annibal, entre le Rhône & les Alpes ; ſur la guerre des Cimbres, ſur le paſſage de Pompée dans la Narbonnoiſe, & ſur le Gouvernement de Fonteïus, ſur le payement des ſubſides, ſur le Droit latin, ſur le mot *Gallia*, ſur les limites de la Narbonnoiſe, & ſur Vindomagus,

ARTICLE LXXX.

TRAITÉ DE L'OPINION, ou Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'eſprit humain. Tome quatriéme. In 8° pp....

Voyés au mois de Septembre Article LXX.

L'Auteur vient d'ajoûter ſon nom dans un nouveau frontiſpice de ſon Ouvrage. C'eſt M Gilbert Charles le Gendre, Marquis de ſaint Aubin ſur Loire, ci-devant Maître des Requêtes. Ce quatriéme Tome contient le quatriéme & le cinquiéme Livres. Le premier Chapitre eſt ſur les Naturaliſtes. Les premiers de ce Nom ont dû être & ont été, à ce qu'on

dit, pleins de Fables & de faits équivoques. Les Suivans comme Ariſtote, Theophraſte, Pline, Dioſcoride, ſont plus exacts, quoi qu'encore aſſés ſuſpects, mais ſouvent ſans raiſon. Oppien, Aldroband, Albert le Grand, Jonſton, Lycoſthene ont ſüivi. L'Auteur auroit pu en citer bien d'auttes plus modernes, mieux circonſtanciés, plus étendus & plus exacts, comme Rondelet pour les poiſſons, Tournefort pour les plantes, Agricola pour les mines, Kircher pour toutes les parties de l'Hiſtoire de la Nature & de l'Art, ſans parler des Anatomiſtes en grand nombre. Car c'eſt une partie de l'Hiſtoire naturelle.

Ce Chapitre ſe partage en ſept Sections, dont la premiére roule ſur la ſympathie. Chés les Anciens la ſympathie & l'antipathie entre les hommes étoient des qualités occultes : le ſont-elles moins chés les Modernes qui les expliquent par des émiſſions de corpuſcules agréables ou déſagréables ? Les Modernes veulent tout expliquer par leur méchaniſme aveugle & inanimé. La ſympathie & l'antipa-

thie parmi les hommes va au cœur & à l'eſprit, ſelon Gracien, & ſelon tous ceux qui ne ſont pas Partiſans feudataires de cette Philoſophie épicurienne. Elle n'eſt bonne tout au plus que pour les ſympathies des plantes, & peut-être pour celles des animaux, leſquels encore ne ſont pas ſi machines que cette Philoſophie le prétend, ſans preuves ni apparences; mais uniquement parceque qu'un Médecin Eſpagnol l'a dit, & que Deſcartes l'a redit.

Il y a beaucoup de ſympathies & d'antipathies réelles : mais le peuple en croit encore plus, & les débite par ſuppoſition. Il s'eſt beaucoup gliſſé de remédes frivoles dans la Médecine ſur ce principe de ſympathie & d'antipathie, de choſes ſemblables ou de même nom; comme le pied d'une grenoüille, pour guérir le mal des pieds; les animaux qui ſe renouvellent pour renouveller le ſang, &c.

La ſeconde Section eſt ſur les hommes. Il y en a, dit-on, à qui les aſpics ne faiſoient point de mal, d'autres qui par le ſeul tact guériſſoient de *leur* morſure. Quelques-uns ont eû

un double rang de dents. D'autres au lieu de dents séparées, n'ont eû qu'un cartilage ou un os continu qui en faisoit les fonctions. Une vieille femme avaloit du jus de ciguë sans danger. Demophon Maître-d'Hôtel d'Alexandre trembloit au Soleil & suoit à l'ombre.

Il y a des temperamens fort extraordinaires. Des personnes qui ont deux cœurs. D'autres qui ont toutes les parties internes fort déplacées, le foye à gauche, la rate à droite, & qui vivent cependant en bonne santé. Un enfant de Lyon avoit le cœur à droite. A propos de temperamens, la Zone torride est temperée & habitée contre l'opinion des Anciens. Un Auteur moderne a fait voir que l'excès même de la chaleur du Soleil y produisoit ce temperament, & que l'Eté étant même chés nous plus pluvieux que l'Hyver, les pluyes de cette Zone devenoient si abondantes & si continuës, que l'air s'en trouvoit non-seulement rafraichi comme ici, mais refroidi souvent à l'excès. L'Auteur *parle aussi* de la grandeur des ancien-

nes Villes, & du nombre des hommes anciens, & il ne croit pas que Rome ait été jamais plus grande que Paris, ni plus peuplée, & qu'il y ait jamais eû plus d'Habitans sur la terre qu'il y en a. C'est son opinion : car ce n'est pas celle des autres Sçavans.

Sur les Géans & sur les Pigmées, il rapporte les diverses opinions des Sçavans. Il prend litteralement ce que l'Ecriture nous dit de la longue vie des Patriarches. Il y ajoûte ce que l'Histoire nous apprend de diverses personnes, qui ont vécu cent & six vintgs années, ou même plus. Il n'oublie pas les talens précoces de quelques enfans, non plus que les mémoires prodigieuses, ni les monstres & les accouchemens extraordinaires.

La troisiéme Section roule sur les animaux ; ils ont leurs monstres comme les hommes, & même plus frequens. Ils ont aussi leurs Géans & leurs Pygmées encore mieux constatés. M. le Gendre en raconte quelques singularités. Il y parle du pelican, de la salamandre & du phenix.

La Section quatriéme traite des

plantes. Cet Article est du goût des précedens, mais moins rempli. La cinquiéme Section est sur les pierres. On leur atrribuë bien des vertus, surtout aux pierres précieuses, sans doute parce qu'elles sont précieuses.

La sixiéme Section est sur les eaux, Elles ont aussi leurs vertus & leurs proprietés fabuleuses, ou du moins tout-à-fait exagerées. C'est de celles-là sur-tout que parle ici l'Auteur. La septiéme & derniére Section est sur les mineraux.

Le neuviéme Chapitre traite des Arts. La fortune des Arts a suivi celle des Lettres, & des Sciences, soit parceque de nouvelles vûës donnent de nouveaux Arts, soit parceque de nouveaux Arts donnent de nouvelles vûës. Le Labyrinthe & les Piramides d'Egypte, les Colonnes de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, le Mausolée élevé par la Reine Artemise, la Statuë du Jupiter Olympien de Phidias, le Colosse de Rhodes, les murailles & les Jardins de Babylone, & diverses autres merveilles de l'Art, parmi lesquelles il y en a de fabuleuses, com-

me le Tombeau de Mahomet, toûjours dans le goût d'opinions veilleuses, dont l'Auteur donne tout le recüeil & la liste.

Il parle des lampes prétenduës in tinguibles, du papier d'Amianthe est plus réel, du verre malléable est fort équivoque, de la peinture vitrages, de la pourpre des Ancien du feu gregeois, des prétendus m roirs d'Archimede qui brûloient le Vaisseaux des Romains devant Syra- cuse. La poudre & l'ancre de simpa- thie viennent ensuite, & après cela les honneurs qu'on a fait à divers Arts & à ceux qui y ont excellé.

Jean Leon rapporte qu'il a vû me- ner en triomphe au Caire un Ouvrier qui avoit enchaîné une puce avec une chaîne d'or. Le gobelet d'Osuald Ner- linger, fait d'un grain de poivre, con- tenoit douze cens autres gobelets d'y- voire, dont les bords étoient dorés. Cette finesse d'ouvrages de l'Art n'at- teint pas à celle de la Nature : car non-seulement elle travaille beaucoup plus en petit que ne peuvent faire les hommes; mais les Ouvrages des hom-

mes vûs dans le microſcope y paroiſſent fort groſſiers & tout pleins d'inégalités : au lieu que ceux de la Nature y paroiſſent encore plus beaux.

Les tours d'adreſſe ſuivent ces induſtries de l'Art : & puis l'invention de la bouſſole , de l'Imprimerie , dû parchemin , du papier. La peinture, la ſculpture ont leur tour , & le Chapitre finit par l'art de voler. Pluſieurs l'ont tenté inutilement : eſt ce une raiſon pour croire que toutes les tentatives à venir ſeront inutiles ?

Le Chapitre dixiéme eſt intitulé des ſens & de l'imagination. Pythagore & Platon ont ſoutenu des idées innées. D'autres ont prétendu que nos ames produiſent par elles-mêmes les idées. D'autres que l'eſprit conſidére en lui-même ce qu'il eſt capable d'imaginer. Le ſyſtême du P. Malebranche eſt connu , & revient fort à celui de Platon. Le ſentiment d'Ariſtote paroît le plus naturel & le plus ſenſé, que toutes nos idées nous viennent des ſens : & il faut avoüer que ce ſont les principales avenuës par où *la vérité* s'introduit dans nôtre eſprit

La Nature ne se fait guéres connoître que par là. Les vérités mêmes les plus relevées nous viennent par l'ouïe.

M. le Gendre doute fort & de la glande pineale & des esprits animaux, & sur-tout des fonctions que Descartes leur attribuë par rapport à l'ame & à ses opérations. Que l'ame soit logée dans la glande pineale ou dans une partie du corps préferablement à l'autre, cette opinion n'est nullement fondée. L'ame agit par tout le corps, elle est également par tout le corps, tout le corps est animé, à la reserve peut-être de quelques extremités qui tiennent peu à la machine. Pour les esprits animaux, c'est un terme qui tient la place d'une idée, & qui dans le fond ne porte sur rien, ne dit rien.

L'Auteur semble penser qu'un sens n'aide point à l'autre. Il dit pourtant bien des choses qui semblent prouver le contraire. Les sens qui manquent, sont suppleés par une plus grande sagacité des autres. On prétend qu'un sourd peut apprendre la Musique. On parleroit peut-être plus juste en disant

qu'il peut apprehdre l'harmonie. Car l'harmonie, la proportion harmonique régne dans tous les objets des sens, dans les couleurs sur-tout. Mais qui dit musique, dit essentiellement une suite de sons, dont il est difficile qu'un sourd vraiment sourd parvienne à se faire une véritable idée.

On a beau prétendre qu'un aveugle peut distinguer les couleurs par le tact, voila du rouge, voici du bleu. Il le peut sans difficulté ; mais en parlant ainsi il n'a pas pour cela l'idée du rouge & du bleu, telle que le sens de la vûë nous la donne. Le bleu & le rouge affectent le tact diversement, & la diversité est même toute analogique à celle dont ces couleurs affectent la vûë. Mais cela ne donne point l'idée en quelque sorte visuelle du rouge & du bleu, ni de rien d'approchant. Et si au moment qu'un aveugle touche du rouge & du bleu, & qu'il les distingue par le tact, la vûë lui étoit renduë, il seroit fort étonné de voir ces couleurs, & on auroit pour bien du tems à trouver la conformité des *deux impressions* que les mêmes cou-

leurs ſont ſur les deux organes de la vûë & du toucher.

L'harmonie eſt propre de tous les ſens ou de tous leurs objets : ce n'eſt qu'une proportion fort ſimple qui peut tout auſſi-bien régner dans les odeurs, dans les ſaveurs, & à plus forte raiſon dans les couleurs que dans les ſons. Mais chaque ſens a ſa maniére de ſentir cette harmonie diverſifiée dans les divers objets. Ainſi l'Auteur du clavecin oculaire n'a jamais pu prétendre ni prétendu qu'un ſourd entendît proprement par les yeux, ni qu'un aveugle vît proprement par les oreilles. Tout ce qu'il a pu vouloir dire, c'eſt que les couleurs étant ſuſceptibles d'harmonie & de la même harmonie que les ſons, un ſourd pourroit fort bien par les yeux & les couleurs joüir, non de la muſique, mais du plaiſir de la muſique : ce plaiſir ne conſiſtant pas préciſément dans le ſon, mais dans une ſuite & un accord de divers ſons. Or les couleurs ſont ſuſceptibles de la même ſuite & des mêmes accords harmoniques. La nouveauté rendit cela d'a-

bord paradoxe. Aujourd'hui c'eſt une vérité démontrée, dont tout le monde convient.

Les ſens paroiſſent nous tromper, lors par exemple qu'ils nous repréſentent ronde une tour quarrée, un bâton plié dans l'eau ſans être plié, ou lorſque dans une maladie ils nous font trouver amer ce qui eſt doux, ou que dans le délire & dans l'ivreſſe ils doublent les objets ſimples, & réaliſent les objets abſens.

Nous ne ſçavons, dit nôtre Auteur, ſi le nombre de nos ſens eſt complet. Il eſt complet pour nos beſoins abſolus. Pour le reſte nous avons un eſprit qui peut tâtonner, & à l'aide des mêmes ſens parvenir à des choſes à quoi d'abord ils n'auroient pu atteindre. Nos ſens ſont des maniéres de connoître les objets ſenſibles. Nous les connoiſſons de cinq maniéres différentes. Or il eſt viſible qu'il y a une infinité de maniéres de les connoître, & qu'ainſi nous pourrions avoir des ſens & en plus grand nombre, & plus étendus. *Mais Dieu* nous a borné

comme il l'a voulu, & au
l'a voulu.

Le cinquiéme Livre traite
litique. Le Chapitre premie
férentes ſortes de Gouverne
en a de cinq ſortes. Le Demo
comme eſt celui de Holland
me étoit anciennement celu
nes, ſe fait par des Députe
les Ordres de l'Etat, raſſem
me en Corps de Nation. L'A
tique ſe fait par des Députés
conſidérables Ordres de la
comme à Veniſe. En Franc
vernement eſt purement m
que. En Turquie il eſt de
En Allemagne il eſt mixte.
gne il eſt auſſi mêlé du mon
& du républiquain.

L'Auteur a fort bien man
Livre qni regarde la Politiqu
rempli de diſcuſſions & de r
fort ſages, fort ſenſées, fort ſ
fait bien ſentir les inconvéni
Democratie, dont le vice le p
qué eſt l'ingratitude envers le
hommes qui ſervent le mieu

publique, & qui degénére bien plus fréquemment en tyrannie, que la Monarchie, ou aucune autre ſorte de Gouvernemens.

L'Ariſtocratie vaut communément mieux que la Democratie. Elle n'eſt point ſi ſujette aux factions, ni anx conſeils violens; mais elle a ſes inconvéniens. Les déliberations y ſont bonnes, mais lentes, & les deſſeins peu ſecrets: un petit nombre y uſurpe l'autorité, & ſouvent un ſeul s'en empare. Dans les cas preſſans les Romains n'avoient rien de mieux, que de nommer un Dictateur. C'eſt dans les grands maux qu'on connoît les vrais beſoins. La Monarchie peut s'aider de la pluralité des bons conſeils, comme l'Ariſtocratie: mais s'il faut pluſieurs têtes pour déliberer; il eſt bon qu'il n'y en ait qu'une pour réſoudre & pour préſider à l'exécution.

M. le Gendre traite à fond du Gouvernement de Rome ſous les Rois, ſous les Conſuls, ſous les Dictateurs, ſous les Empereurs. Le Gouvernement de Carthage étoit mixte. Le Peuple, le Senat & les deux Suffetes, ou

eſpéces de Conſuls, faiſoient tout. Le Gouvernement de Rome panchoit à la Democratie, celui de Carthage à l'Ariſtocratie. En Angleterre la Chambre des Communes fait pancher le Gouvernement à la Democratie. En Pologne il panche à l'Ariſtocratie. Suit le Gouvernement des Grecs qui a été divers à Athenes, à Lacedemone & ailleurs.

Il y a deux eſpéces de Monarchie, l'une heréditaire, l'autre éléctive. L'Auteur parle fort au long & fort ſenſément ſur la Monarchie en général, & ſur celle de France en particulier.

„ La puiſſance du Roi de France „ eſt abſoluë, mais paternelle, tem„ perée par des Loix qui ne peuvent „ émaner que de ſa ſeule autorité, & „ de l'obſervation deſquelles il n'eſt „ reſponſable qu'à Dieu ſeul, dont la „ Providence a établi le Monarque „ au deſſus de la Nation pour l'avan„ tage de la Nation elle-même. Ce „ Gouvernement eſt confirmé par une „ longue ſuite de ſiécles : la ſaine Po„ litique, & bien plus encore la pie-

„ té, en ont gravé les principes dans
„ les cœurs de nos Rois. Il eſt également
„ éloigné du Gouvernement
„ mixte où l'autorité eſt diviſée, & du
„ Gouvernement deſpotique où les
„ Peuples ſont eſclaves. Les Etats Généraux
„ dont les repréſentations &
„ les cayers ont aſſûrément beaucoup
„ de poids, n'ont aucune autorité de
„ décider ni par eux-mêmes, ni par
„ l'autorité Royale, dont aucune portion
„ ne leur a été communiquée ".

Bodin remarque que les Etats ne parlent au Roi qu'à genoux & en termes de ſupplians, ce qui fait voir que ce ne ſont jamais que des ſujets très-humbles, fort éloignés d'avoir aucune ombre d'autorité. Le Roi eſt inſtitué par *le* Seigneur, l'autorité Royale vient du Roi & non du Peuple.

Après les Etats Généraux M. le Gendre explique quelle ſorte d'autorité le Roi a donné à ſes Parlemens : autorité de rendre des Arrêts en forme de Reglémens, de maintenir les Loix, de veiller à la conſervation des Droits ſacrés de la Couronne, de diriger la Police générale, d'adminiſtrer

la Juſtice ſouveraine du Roi , ſuiv
les Loix établies , &c. au lieu
les Etats Généraux n'ont aucune
te d'autorité.

Le Parlement de Paris a été
vent conſulté par nos Rois ſur les
grandes affaires de l'Etat. De
tems ils ont voulu que leurs Edits
ſent enregiſtrés au Parlement ,
que l'enregiſtrement donne , ſe
nôtre Auteur , aucune nouvelle
ce à la Loi ; mais pour en indiq
la juſtice aux Peuples , & la rev
d'une forme gracieuſe qui la r
plus autentique & plus ſolemne
L'Autorité Royale rend le Parleme
premier Corps de la Nation , ſans
il n'eſt rien.

C'eſt une erreur de penſer que
Parlemens ayent ſuccedé aux E
Généraux du Royaume , puiſqu
convocation de ces Etats eſt beauc
plus moderne que l'inſtitution
Parlemens. M. le Gendre donne
liſte de toutes les grandes Mai
qui ont eû des charges dans le Pa
ment de Paris. En un mot tout ce
l'Auteur dit là-deſſus,eſt fort cur

& plein de recherche.

Le Chapitre ſecond du cinquiéme Livre roule ſur les Maximes politiques. Et ſur cela l'Auteur commence par remarquer qu'il n'y a nulle comparaiſon de la théorie à la pratique, qu'il y a une contrarieté perpétuelle entre les maximes & les exemples. Selon lui la foibleſſe eſt plus dangereuſe que la ſévérité. Les grands eſprits, il les croit peu propres au manîment des affaires. Il veut dire apparemment les grands eſprits qui ont de grands défauts, ou qui ne ſont grands eſprits que dans la ſpéculation.

Il y a des principes certains dans la Politique, auſſi a-t'on entrepris avec ſuccès de la traiter geométriquement : le grand principe de la Politique eſt la bonne foi. Rien n'eſt plus contre la bonne Politique que la tolerance des nouveautés en matiére de Religion. Le Gouvernement des Philoſophes & leurs maximes ſont le plus ſouvent de belles ſpéculations. Tout ce Chapitre eſt fort curieux, & en général tout ce qui regarde la Politique, eſt bien ma-

nié dans cet Ouvrage. L'Auteur y paroît un peu plus impartial que dans les matiéres de Physique ou de pure Philosophie.

ARTICLE LXXXI.

TRAITE' DU SUBLIME à M. Despreaux, *par M.* Silvain *Avocat en Parlement. A* Paris, *chés* Pierre Prault, *Quai de Gesvres* 1732. *in douze*, pp. 530.

L'Auteur de cet Ouvrage a parfaitement suivi le précepte d'Horace, qui veut qu'avant que de donner un Livre au Public, on le garde plusieurs années dans ses Tablettes. Celui-ci étoit composé vingt-quatre ans avant son impression. Ainsi il ne faut pas s'étonner qu'il y soit parlé de quelques personnes qui ne sont plus aujourd'hui comme si elles étoient encore vivantes. L'Ouvrage même est adressé à M. *Despreaux*, & lui dut être communiqué dans le tems qu'il préparoit une nouvelle Edition de ses Œuvres.

M. Silvain ſongeoit d'abord à faire quelques remarques ſur divers endroits de Longin. Ces remarques ne devoient point être purement grammaticales, & toutes ſur la ſeule intelligence du Texte grec, comme celles de MM. Dacier & Boivin. Nôtre Auteur embraſſa bien davantage : il oſa juger les jugemens de cet admirable Rheteur, & décider de la juſteſſe de ſes déciſions. Un tel projet l'obligea de remonter aux ſources du ſublime & de faire un nouveau Traité ; en ſorte que ce qui étoit d'abord ſon premier objet, ne fait que la plus petite & la moins eſtimable partie, des trois qui le compoſent. Dans la premiére, *on fait voir ce que c'eſt que le ſublime & ſes différentes eſpéces.* Dans la ſeconde, *on examine les choſes dans leſquelles le ſublime ne conſiſte pas, & dans leſquelles pluſieurs le font conſiſter.* Dans la troiſiéme, *on s'attache principalement à relever les mépriſes & les contradictions prétenduës de Longin.*

Nous allons donner un Extrait fidelle des penſées du Critique moderne. Il nous ſera permis d'y ajoûter

quelques remarques, ou plûtôt de rechercher ce que lui auroit répondu M. Deſpreaux, la choſe ne ſera pas fort difficile, il a ſuffiſamment dévelopé ſes idées ſur cette matiére, dans les eſpeces d'expoſitions qu'il a faites du Texte de Longin.

Pour proceder avec méthode, on poſe d'abord une notion exacte du ſublime. C'eſt, ſelon l'Auteur, *un diſcours d'un tour extraordinaire, qui par les plus nobles images & les plus nobles ſentimens, dont il fait ſentir toute la nobleſſe par ce tour même d'expreſſion, éléve l'ame au deſſus de ſes idées ordinaires de grandeur, & la porte tout-à-coup avec admiration, à ce qu'il y a de plus élevé dans la nature, la ravit & lui donne une haute idée d'elle-même.*

De cette définition il s'enſuit, que le ſublime doit toûjours préſenter à l'eſprit quelque choſe de grand, & le préſenter dans toute la magnificence poſſible.

Quoi qu'il ſoit unique & indiviſible en lui-même; néanmoins, ſi on conſidére la diverſité des objets qui lui ſervent de matiére, on peut le di-

viser en deux espéces sans qu'il puisse y en avoir davantage. Car la vraye grandeur ne peut se trouver que dans les choses extérieures à l'homme ou dans les sentimens de son ame. L'expression des premiers objets d'une maniére proportionnée à leur nature fait ce que l'Auteur appelle *le sublime des Images* : les seconds dévoilés dans toute leur noblesse font *le sublime des sentimens.*

Tous les objets d'une grandeur extraordinaire, peuvent fournir matiére au sublime des Images ; entre plusieurs exemples, que fournit le Livre de M. Silvain, nous en choisirons quelques-uns.

Homére décrit ainsi la puissance de Jupiter : il dit : du mouvement de sa tête immortelle les Cieux sont ébranlés, & la marche du Dieu des eaux.

> Neptune ainsi marchant dans les vastes Campagnes,
> Fait trembler sous ses pieds & Forêts & Montagnes.

Aman chés Racine déclare la *vengeance éclatante* qu'il veut tirer des

Juifs, & dit qu'un jour on publiera :

> Il fut des Juifs, il fut une insolente race,
> Répandus sur la terre ils en couvroient la face.
> Un seul osa d'Aman attirer le courroux ;
> Aussi-tôt de la terre ils disparurent tous.

Ces traits sont grands, nobles, magnifiques. Ce qui en produit le sublime, n'est pas seulement la grandeur de l'action qui est rapportée ; mais la facilité avec laquelle elle se fait. Jupiter pour ébranler l'Olimpe n'a besoin que d'un signe de tête. Aman est irrité ; c'en est assés pour que toute une Nation soit exterminée.

Un Philosophe raportoit à saint Justin un trait d'indifférence Stoïcienne, & lui demandoit si J. C. avoit rien fait de si beau à la mort : *oüi*, répondit le Saint, *il s'est tû.* „ Ces „ mots ne présentent-ils pas l'image „ de la constance même ? un cœur „ maître de la mort & élevé au dessus „ d'elle jusqu'à ne s'en pas plaindre„ ?

Un Ambaſſadeur d'Eſpagne diſoit de Loüis XIV. la Couronne eſt de trop en lui : *A ſobra la Corona.*

De pareils Exemples ſont plus frequens dans l'Ecriture, que par tout ailleurs, parceque les objets qu'elle nous offre, ſont bien plus magnifiques, & l'eſprit des Ecrivains ſacrés étoit bien plus élevé par l'eſprit dont ils étoient inſpirés, que les Auteurs prophanes par leur enthouſiaſme, ou leur fureur poëtique.

Au paſſage de la Geneſe, dont Longin a ſenti tout le merveilleux, l'Auteur en ajoûte pluſieurs autres tels que ceux-ci : *Il* (Dieu) *parle ; les vents accourent, & les flots de la mer s'élevent.... Il change l'Aquilon en zephir & les flots ſe taiſent...... Il parla avec menaces à la mer & elle fut ſechée.... Dieu appelle le Ciel, & il dit à la terre : ſeparés-moi mon Peuple..... J'ai parlé : où ſont-ils ?*

Mais c'eſt aſſés d'Exemples ; paſſons à une réflexion développée dans le Chap. IV. Ces traits, dit-on, ſont ſublimes, & parcequ'ils repréſentent quelque choſe de grand, & prin-

cipalement parcequ'ils ſont exprimés avec une vivacité extraordinaire & dans un tour tout-à-fait ſingulier : vivacité d'expreſſion qui vient de l'émotion de celui qui parle & du ſentiment d'admiration dont il eſt penetré.

Voila pourquoi on ne trouve pas de ſublime dans des morceaux qui ſemblent d'abord aſſés ſemblables à ceux qui viennent d'être rapportés ! *J'ai vû l'Impie dans la gloire*, dit David, *& plus élevé que les Cédres, j'ai repaſſé & il n'étoit plus : je n'ai pas même retrouvé le lieu où il étoit.* Cette peinture eſt touchante ; mais comme elle décrit le malheur de l'Impie & ſa ruine totale, plûtôt que la puiſſance de celui qui l'a renverſé ; ſon effet eſt auſſi d'affliger & d'abattre plûtôt que de ravir en admiration.

Henri IV. vouloit gliſſer ſur la glace avec quelques-uns de ſes Courtiſans ; M. de Baſſompierre l'arrêta aſſés bruſquement : comme le Prince s'étonna de ſa hardieſſe : *Sire*, lui dit-il, *Vôtre Majeſté peſe plus que les autres.* Pourquoi ne pas comparer ce

mot à celui de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, puiſque l'un & l'autre exprime avec vivacité la dignité de nos deux plus grands Rois ? c'eſt que le dernier a dans le toûr quelque choſe d'agréable & de plaiſant. Il marque bien un homme zélé pour la conſervation du Roi, mais non point frappé de ſa grandeur.

Quand l'Auteur vient à parler du ſublime des ſentimens, il ne donne plus ſimplement des preceptes d'éloquence; mais il traite des points de morale fort beaux; nous ne pouvons pas le ſuivre dans tout ce qu'il dit d'intéreſſant ſur ce ſujet; nous avertirons cependant le Lecteur, que c'eſt ce qu'il y a de plus neuf dans l'Ouvrage, & ce qui eſt plus digne de ſon attention. Pour en donner une idée générale, on établit d'abord que des ſentimens nobles, & réellement ſublimes, doivent être fondés ſur la vertu; & qu'ils procédent d'une ame élevée par la nobleſſe de ſes vûës. Premiérement, au deſſus des foibleſſes ordinaires au reſte des hommes. Secondement, au deſſus des paſſions. Troiſiémement, au deſſus

même des vertus communes.

Quoique toute foiblesse & toute passion soit honteuse en elle-même, pour que les sentimens qui nous mettent au dessus, soient sublimes, il ne faut pas qu'elles soient tellement basses, qu'il y eût peu de gloire à les vaincre. Il ne faut pas non plus vaincre une foiblesse par une autre foiblesse, une passion par une autre passion; ainsi il n'y a point de gloire à mépriser la mort par impatience, par dépit ou par désespoir; mais il y en a beaucoup à la braver pour la défense de sa Patrie, de son Prince; & encore plus, si c'est par zéle pour la Religion. Il y a peu de noblesse à étouffer l'amour par l'ambition, ou l'ambition par l'amour: elle ne se trouve qu'à vaincre ses passions par attachement au devoir, ou par quelque motif semblable. „ Il ne suffit pas même „ de se mettre au dessus de ses pas- „ sions par vertu: il faut le faire avec „ fermeté, avec genérosité, & d'un „ air digne de la vertu. Si la passion „ que l'on dompte, s'y méle trop, si „ elle jette le trouble dans le cœur de

„ celui qui la combat, en ſorte qu'il
„ gemiſſe de l'effort qu'il fait, il n'y
„ a point là de véritable magnanimité
„ ni par conſéquent de ſublime. Les
„ actions héroïques ne ſe doivent pas
„ faire lâchement, & ce n'eſt pas être
„ vertueux que de l'être à regret ".
L'action de Titus qui renvoye Bereni-
ce eſt noble en ſoi, & capable d'exci-
ter l'admiration, telle que Tacite nous
la décrit en deux mots. „ Cependant
„ elle n'éléve point l'ame dans la Pié-
„ ce de Racine, laquelle ne fait qu'at-
„ tendrir. D'où vient cela? c'eſt que
„ Titus eſt d'une foibleſſe extraordi-
„ naire. Il eſt noyé dans les tendreſſes
„ de l'amour. Il pleure, il gemit, il
„ ſoûpire, il veut mourir. La magna-
„ nimité ſe trouve-t'elle parmi les lar-
„ mes, les cris, le déſeſpoir & les
„ tendres ſoûpirs?

Quelle différence entre le caractére
de cet Empereur Romain, & celui
d'une femme Barbare dans Corneille!
„ Sophoniſbe aime Maſſiniſſe, dont
„ elle étoit aimée, & elle l'aime for-
„ tement, comme font toutes les gran-
„ des ames. Elle ſacrifie pourtant plus

» d'une fois ſon amour à ſa glo
» à ſa patrie ; mais elle le fait
» une genéreuſe fermeté & avec
» la hauteur d'un grand courage
Ce Livre eſt rempli de pareilles
ximes, ſoûtenuës de citations des
excellens Auteurs & de portraits
plus grands hommes, qui ſont
bien touchés.

M. Silvain procéde de la mên
maniére à montrer *la ſublimité des ſen*
timens d'une ame élevée au deſſus de
vertus communes. „ Qu'un Prince,
» dit-il, faſſe un noble uſage de ſes
» richeſſes, que dans toute ſa maiſon
» on voye un air de magnificence
» ſans faſte & ſans oſtentation, cela
» paroîtra fort beau. Qu'il faſſe part
» de ſes biens aux honnêtes gens,
» qu'il ſoit charmé d'étendre ſur eux
» ſes liberalités : une telle conduite
» ſera encore plus noble. Ce ne ſont
» pourtant là que des vertus commu-
» nes, principalement dans un Roi.
» Mais qu'il aille plus loin, qu'il
» faſſe du bien non ſeulement aux
» perſonnes de merite, mais aux
» malheureux qui ne lui ſont recom-

„ mandables que par leur misére.
„ Que ses bienfaits n'ayent point de
„ bornes, que même quand la pru-
„ dence le permet, il se dépoüille quel-
„ quefois, jusqu'à ne se reserver que
„ l'esperance comme Alexandre. Cela
„ sera très-héroïque & commencera
„ de le faire admirer. Mais si son uni-
„ que occupation est de faire du bien;
„ s'il croit avoir perdu tous les mo-
„ mens qui n'y ont pas été employés,
„ & qu'il dise le soir en soûpirant,
„ comme Titus: *Mes amis j'ai perdu un*
„ *jour*. Alors la generosité est parfaite,
„ l'admiration est au dernier degré, &
„ l'homme au plus haut point de digni-
„ té où il puisse s'élever par cette vertu.

Au second Livre où l'Auteur *examine les choses dans lesquelles le sublime ne consiste pas, & dans lesquelles plusieurs le font consister*; il reléve ceux qui le confondent avec le grand, avec la perfection du discours, avec les raisonnemens de conviction, avec le patétique, avec tout discours vehément & éloquent, sur la vertu & le vrai bien, enfin avec le stile sublime. Tous ceux qui donnent dans ces dif-

férentes opinions, sont-ils également condamnables ?

D'abord M. Silvain s'étonne beaucoup que quelques-uns confondent *le grand* & *le sublime*. Quand la différence entre les deux seroit très-réelle ; si elle est difficile à remarquer, il n'y a pas sujet de se tant étonner. Or, selon l'Auteur même, elle n'est pas fort sensible. Après avoir tâché de la découvrir, par des régles dont tout le monde ne conviendra peut-être pas, il est obligé d'avoüer que ce n'est pas une chose aisée de faire le discernement du grand & du sublime, que cela appartient plûtôt au goût & au sentiment qu'au raisonnement & aux régles de l'Art. Les Exemples peuvent y aider : mais que sait-on si ceux que l'on donne pour sublimes, ne paroîtront pas simplement grands à quelques personnes, & si ceux qu'on ne donne que pour grands, ne seront point sublimes au jugement des autres. M. Silvain qui a été jusqu'à remarquer *de l'opposition entre le grand & le sublime*, craint qu'il n'en soit ainsi des passages qu'il a produits ; &

il avertit, que quand la chose arriveroit, cela ne feroit rien contre son sentiment. Cela prouveroit du moins qu'il est bien pardonnable de ne pas voir cette *opposition* délicate.

L'Auteur est plus heureux à montrer la différence qui est entre la perfection du discours & le *sublime*. Tout Ouvrage d'esprit, de quelque genre qu'il soit, est capable de cette perfection, & quelques-uns ne comportent pas le sublime, ou s'il s'y en trouvoit des traits, ce seroit en quelque sorte par hazard. La premiére de ces qualités sera dans des Epigrames, dans des Fables, dans des Eglogues, dans des Lettres familiéres & badines, si elles sont bien écrites; souvent si la seconde s'y trouvoit, elle gâteroit l'Ouvrage. Le fameux La Bruyere semble cependant avoir cru que ces deux choses n'en faisoient qu'une, & que tout Ouvrage étoit sublime dés qu'il étoit parfait dans son espéce. Le Livre *des Mœurs de ce siécle* peut être une preuve du contraire, plûtôt que bien des Ouvrages que l'on cite ici.

La différence qu'on voudroit éta-

blir entre le *sublime*, le raisonnement de conviction, le patétique & les discours vehémens, souffre encore quelque difficulté. Quant au premier point l'exemple du plus célébre de nos Orateurs chrétiens, semble montrer que des preuves convainquantes tournées d'une maniére sensible, & entassées les unes sur les autres, font tout l'effet du sublime, & le sont réellement très-fort. C'est en cela qu'il excelloit principalement & presque uniquement ; en cela consistoit tout son art ; & quelles impressions ne faisoit-il pas par ce moyen sur ses Auditeurs, ne ravissoit-il pas les esprits ? ne causoit-il pas l'admiration de toute une Assemblée? encore aujourd'hui ses Ouvrages n'élévent-ils pas l'ame d'un Lecteur ? ne lui donnent-t'ils pas cette noble idee d'elle-même, qui est la marque la plus sûre du sublime & du merveilleux ?

De toutes les qualités du discours, il n'en est aucune qui soit plus généralement regardée comme sublime de sa nature que le patétique, lorsqu'il est bien touché : il n'en est cependant aucune dans laquelle nôtre Auteur

trouve moins de noblesse & de sublimité. Sa raison est que le patétique consiste uniquement dans le mouvement des passions; & qu'en cela il n'y a rien que de bas & de rampant, par conséquent rien qui soit plus éloigné de ce qui doit faire l'objet du sublime. En ce point M. Silvain est bien opposé à ceux qui ont traité ce sujet avant lui. Longin & son illustre Traducteur n'étoient pas certainement de cette opinion. Ils auroient sans doute également & contesté le principe que l'on avance, & modifié la conséquence que l'on en tire.

En effet un amour honnête & même noble, tel que l'amour de la Patrie, d'un pére, d'une épouse, l'esperance d'un bien que l'on propose à acquerir par des voyes legitimes & même glorieuses, la crainte du deshonneur & de l'infamie, l'horreur du vice, l'attrait pour la sagesse & pour la vertu, & d'autres sentimens semblables ne peuvent-ils pas être traités très-patétiquement. Non, dira nôtre nouveau Critique, tous ces *mouvemens* n'étant point des paſ-

ſions, les diſcours qui en ſont l'e
preſſion, peuvent être *vehémens*, pe
vent être *éloquens*; mais ne doive
point être appellés *patétiques*. On l
répondra que c'eſt diſputer des mo
& ſous prétexte de les rappeller à le
étimologie, changer leur ſignificati
préſente & l'idée que l'uſage y a att
ché. Qu'enfin ces mouvemens de l'
me ſont, s'il le veut abſolument, d
paſſions; mais de nobles & de gén
reuſes paſſions, ſources de ſentime
nobles & généreux, dont par con
quent l'expreſſion ſera *un diſcours*
blime.

Secondement, après avoir appro
vé tout ce que l'Auteur, en Philo
phe d'une morale très-épurée, dit
la baſſeſſe des paſſions en général,
lui dira que le malheur eſt, que to
les hommes ne penſent pas de la ſ
te: que la plûpart regardent cert
nes paſſions, comme la marque d
ne grande ame: que pluſieurs n
ſont pas capables, & qu'ils ſe cr
roient élevés au deſſus d'eux-mêm
s'ils en éprouvoient les mouveme
Ainſi un Orateur ou un Poëte,

s'accommodant à cette fausse idée, peut cependant atteindre l'effet du sublime. C'est ce que prouve une infinité d'exemples rapportés par Longin.

Aussi M. Silvain dispute-t'il à cet ancien Rheteur la sublimité de presque tous les passages qu'il cite. Et cette critique sévére fait le troisiéme Livre de l'Ouvrage. On y traite d'abord *de ses méprises*, & on l'arrête à chaque pas. Il est, dit-on, tombé dans toutes les erreurs de ceux qui ont mis *le sublime* en des choses où il ne consiste pas. *Par-là on voit qu'il n'en a pas eû une idée nette & juste*; „ puisqu'il le „ confond avec la grandeur ordinaire „ du discours, avec la perfection, „ avec les figures, avec une espéce „ d'énumération, avec la périphrase, „ avec le patétique, avec l'éloquence „ & avec le stile sublime, qui en sont „ fort différens „. Un second Chapitre reproche à Longin plusieurs contradictions; mais des contradictions telles *qu'il s'ensuit que tout son traité tombe par terre.* Ne pourroit-on pas sauver de pareilles bévûes, je ne dis

pas avec un peu d'indulgence ? L'
teur qu'on reprend, n'en a pas befc
fon Traducteur bon Juge en c
matiére n'en demandoit point p
lui : mais avec un peu d'attenti
& fi l'on avoit eù une eftime fin
pour ces grands Maîtres, aufquel
donne quelques éloges généraux cc
me par bienféance, tandis que d
le détail on leur reproche des fau
groffiéres, & que l'on ne reconn
prefque rien de loüable en eux.

Premiére contradiction, que rel
le Cenfeur. „ Après avoir mis le
„ blime dans la perfection du c
„ cours, Longin agite la queftion
Si l'on doit préférer le médiocre parf
au fublime qui a quelques défauts. E
prononce en faveur de celui-ci.
fecond article eft très-véritable : m
quelle eft la preuve du premier ? c'
que Longin dit, Ch. V. *Que le fub*
me remplit l'ame de joye, & de je
fçai quel noble orgueil, comme fi c'ét
elle qui eût produit les chofes qu'e
vient fimplement d'entendre. Puis
ajoûte : *La marque infaillible du fub*
me, c'eft lorfque nous fentons qu'un d

cours nous laisse beaucoup à penser, & qu'il fait d'abord un effet sur nous, auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister : & que le souvenir nous en dure, & ne s'efface qu'avec peine. De ces paroles on conclut qu'il pensoit, *que tout discours parfait en son genre est sublime.*

Autre contradiction prétenduë dans le Chap. XIV. *il distingue les figures d'avec le sublime.* Accordons ce premier point dans le Chap. VI. *Il le fait consister dans les figures mêmes de diction.* Comment cela ? c'est qu'il dit, *que la troisiéme source du sublime n'est autre chose que les figures tournées d'une certaine maniére.* Il explique ensuite cette maniére de les tourner, qui consiste à augmenter & à agrandir l'objet que l'on présente au Lecteur. Dire que les figures sont une des choses qui contribuent au sublime, est-ce les confondre avec le sublime même ? Longin n'en dit pas même tant : il ne veut pas que les *figures soient une source de sublime*, si elles ne sont tournées d'une façon particuliére.

Troisiéme contradiction sur la

quelle on insiste davantage, & que le Lecteur excusera peut-être plus facilement. *Longin fait du patétique une des principales sources du sublime, & presque en même tems il avoüe qu'il y a des passions qui n'ont rien de grand, & qui ont même quelque chose de bas, comme la peur, la tristesse.* Ces passages raprochés prouvent que Longin connoissoit la nature des passions, aussi-bien que l'effet produit en nous par leurs mouvemens imités. Elles sont basses & honteuses en elles-mêmes; leur imitation peut être belle & noble.

M. Despreaux fait cette remarque & l'a parfaitement exprimée par ces Vers.

> Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
> Qui par l'Art imité ne puisse plaire aux yeux :
> D'un peinceau délicat l'artifice agréable
> Du plus affreux objet fait un objet aimable.
> Ainsi pour nous charmer, la Tragédie en pleurs
> D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs.

D'Oreſte parricide exprima les allarmes,
Et pour nous divertir nous arracha des larmes.

Ce grand Critique a encore dévelóppé cette penſée dans ſes réflexions ſur Longin, & s'il avoit répondu à nôtre Auteur, ſans doute qu'il l'auroit appliquée à ce ſujet ; il eût repreſenté à M. Silvain qu'une expreſſion vive & naturelle des foibleſſes de l'homme peut être grande & noble, de même que la peinture des plus grands malheurs peut nous flatter agréablement.

Ce n'eſt pas déviner que de dire qu'il auroit blâmé la critique outrée qui régne dans l'Ouvrage dont nous parlons. *De cinquante Exemples cités par Longin, à la reſerve de trois ou quatre on n'en trouve aucun de ſublime.* Ce n'étoit point ſûrement l'avis de M. Deſpreaux. Il y a même lieu de douter s'il eût conſenti à en abandonner trois ou quatre à la cenſure. Il avoit deja défendu contre les Détracteurs de l'antiquité, quelques-uns de

ceux qui sont attaqués ici le plus violemment.

Il auroit blâmé la définition du sublime que l'on nous donne, & l'eût trouvée vicieuse, puis qu'elle n'embrasse point tant de beaux traits cités par le Retheur Grec, non plus que d'autres qu'il a produits. Ces traits ont paru tout-à-fait sublimes à tout ce qu'il y a eû dans l'antiquité d'esprits plus penétrans & plus judicieux ; ils ont semblé tels dans sa traduction inimitable, à ce que le dernier siécle a produit de plus éclairé. Il faut donc qu'ils le soient véritablement, ceux qui ont de la peine à convenir d'une chose avoüée si généralement par tous les connoisseurs, doivent se défier de leur opinion particuliére : & ils sont intéressés par honneur à ne la produire qu'avec une extrême reserve. Ce sont autant de leçons que M. Despreaux avoit déja données à son ancien Adversaire M. Perrault, il auroit pû les repéter au nouveau Critique.]

Dans les derniers Chapitres l'Auteur examine *en quel stile doit être écrit*

e sublime. Il exige une maniére simple & concise, & établit la différence *du sublime* & de ce qu'on appelle *stile sublime.*

Il demande *s'il y a un Art du sublime*, & décide qu'à proprement parler, il n'y en a point.

Enfin il finit par rechercher *les causes qui le rendent aussi rare* qu'il l'est. Il adopte les deux que Longin en avoit données, sçavoir la servitude & la corruption des mœurs ; & y en ajoûte une troisiéme, qui est la misére.

On ne peut que souscrire à l'éloge que fait M. Silvain de la probité, de la vertu, & de la fermeté d'ame de M. Despreaux. Ces qualités ont sans doute contribué à lui faire enfanter les beaux Ouvrages qu'il nous a donnés : un peu de mélancolie & de penchant naturel à contredire, n'y a pas nui.

Ce qu'on dit de sa constance pour des amis malheureux & persécutés, comme M. Patru & M. Arnauld, me donne occasion de découvrir ici une petite Anecdote qui auroit apparemment trouvé place parmi les Notes

qui ont été faites sur ses Œuvres, si elle avoit été sçuë de ses Commentateurs; je la tiens d'une personne très-digne de foi qui l'avoit apprise de M. Despreaux lui-même. Il avoit fait pour le P. Ferrier Confesseur du Roi, l'Epître III. sur la fausse honte. Ce Jésuite étant mort avant qu'il l'eût imprimée, elle fut adressée au fameux M. Arnaud. Par-là il est aisé de juger que s'il entretint avec constance l'amitié de ce Docteur, elle n'avoit pas commencé par un trait de cette vertu. On ne reconnoît en ce choix que l'attention ordinaire à ceux qui courent la carriére de bel esprit, qui est de se faire des amis qui puissent les aider à acquerir de la reputation.

Article LXXXII.

HISTOIRE DE ROCHEFORT, contenant l'établissement de cette Ville, de son Port & Arsenal de Marine, & les antiquités de son Château. A Paris, *chés* Briasson, 1733. *In 4° de 306. pages.*

Octobre 1733.

IL ne manque à cette Hiſtoire que le nom de ſon Auteur, qui n'a rien negligé de ce qui pourroit la rendre utile & agréable à toutes ſortes de Lecteurs. Malgré la ſécchereſſe du ſujet, il eſt venu à bout de varier l'Ouvrage, de l'égayer, de le nourrir, & d'en rendre la lecture curieuſe & intéreſſante.

La Préface explique la néceſſité & l'occaſion de cette Hiſtoire, & les moyens dont l'Ecrivain s'eſt ſervi pour ſe mettre en état de la compoſer. Il a tout mis en œuvre pour découvrir la vérité. Il s'eſt tranſporté dans tous les lieux qui pouvoient lui fournir quelques monumens ou quelques témoignages ; il les a examinés avec la plus ſévére critique : aimanr mieux perdre quelque choſe d'agréable dans un ſi grand beſoin, que de ſe mettre en danger de dire quelque choſe de faux.

Pour donner enſuite de l'ornement à ſon Ouvrage, il a recüeilli & y a inſeré tout ce qu'il a pû trouver de *Médailles*, d'*Inſcriptions*, & de ſem-

blables monumens, qui pouvoient s'y rapporter. Et comme la plûpart de ces Piéces sont latines, il s'est sagement déterminé à les traduire en françois, pour n'en pas laisser ignorer le sens à la plûpart des Lecteurs. Il a même traduit en Vers ce qui lui a paru susceptible de Poësie.

L'adresse & l'habileté de l'Auteur paroît sur-tout dans le soin qu'il a pris, de lier tout ce qu'il dit de Rochefort avec les événemens publics qui y ont quelque rapport. L'Ouvrage à la vérité en devient plus long; mais aussi beaucoup plus intéressant, & pour un plus grand nombre de personnes. Une Histoire de Rochefort isolée, & ne tenant à l'Histoire générale par aucun endroit, eût été séche & décharnée, & seroit tombée dans l'inconvénient de quelques autres, qui renfermées uniquement dans les bornes d'une Topographie, ne donnent que du dégoût à ceux qui les lisent, sont languissantes, n'intéressent presque qui que ce soit, ce sont plûtôt des squelettes, pour ainsi dire, que des corps d'Histoire.

A des raiſons ſi ſolides l'Auteur ajoûte encore des exemples pour juſtifier pleinement ſa conduite en ce point; auſſi bien que ſur les Vers abondamment répandus dans ſon Ouvrage, pour ſuppléer à la ſtérilité de ſon ſujet. C'eſt pour tenir en quelque ſorte lieu de vignettes, & faciliter le débit de ſon Livre, que des Tailles-douces euſſent rendu plus cher, qu'il ſe contente de mettre à la tête de chaque Chapitre quelques Vers latins des meilleurs Poëtes, qui donnent quelque idée de ce qui y eſt traité.

Il donne la critique de quelques Auteurs, qui n'ont pas correctement parlé de Rochefort: ſon Hiſtoire eſt diſtribuée en trois parties, dans leſquelles il expoſe premiérement ce qui a précedé l'établiſſement de la Ville de Rochefort, avec la ſuite de ſes Intendans. Secondement, ce qui a contribué à cet établiſſement; & troiſiémement ce qui l'a ſuivi.

A la tête de chaque partie eſt une Epître. La premiére, à M. Scipion Jerôme *Begon*, Evêque de Toul, dont l'illuſtre *Pére a* été vingt-deux ans

Intendant de Rochefort. La seconde, à Messieurs de la Marine du Département de Rochefort : & la troisiéme, à Messieurs de l'Hôtel de Ville de Rochefort actuellement en charge. Chaque partie est divisée en huit Chapitres.

Premiére Partie. Chap. 1. *Ce qui a précedé l'établissement de Rochefort.* Le terrain de Rochefort, avant que Loüis XIV. y établît un Port, n'étoit qu'un assemblage de marais remplis par les inondations de la Charante, qui rendoient le lieu mal sain, désagréable & stérile. L'occasion d'en faire une des plus belles Villes du Royaume, fut une suite de la fameuse jonction des deux Mers par le Canal de Languedoc; de l'établissement de la Compagnie des Indes, & du rétablissement de la Navigation en France, comme il paroît par la Médaille frappée à ce sujet en 1665. *Navigatio instaurata.*

Brest étoit alors le seul Port que nous eussions sur l'Ocean pour des Vaisseaux du premier rang. *Loüis le Grand* forma le dessein d'en faire un

autre dans le Ponant. On essaya d'abord d'établir la Marine à l'embouchure de la Sendre. Mais cette Riviére n'étoit pas assés profonde pour porter des Vaisseaux de plus de quarante Canons. Divers autres inconvéniens firent successivement abandonner le Havre de Broüage, Soubise, & Tournay Charante : & M. *Colbert* jetta enfin les yeux sur Rochefort, où tout réussit à son gré pour la construction du Port & l'établissement de la Marine.

Chap. II. *Du Château de Rochefort.* Ce n'étoit qu'un Château sur un rocher, environné de bois, de marais, & de quelques pauvres cabanes de Pêcheurs & de Villageois. Peu considerable en lui-même, il n'a pas laissé d'être fameux par les Seigneurs qui l'ont possedé, & la part qu'il a eû aux plus grands évenémens. On prend ici la Châtellenie de Rochefort dés l'onziéme siécle, pour la conduire par diverses revolutions, & en former une chaîne historique jusqu'à nos jours. Rochefort étoit une des conquêtes que *Loüis* VIII. Roi de

ron , premier Intendant de Rochefort. Cet illustre Magistrat Intendant Général de la Province d'Aunis & des Isles adjacentes , jetta les premiers fondemens de la Ville de Rochefort en 1666. année encore remarquable par la disgrace de l'Amiral *Tromp*, Général des Armées navales de Hollande ; & par l'établissement de l'Académie Royale des Sciences. Ces événemens sont ingénieusement racontés, & liés ensemble par les reflexions de l'Auteur.

Dans l'espace de cinq ans, M. *Colbert de Terron* , mit Rochefort en état d'être appellé Ville. En 1673. elle contenoit près de vingt mille Habitans. Les faux bruits qu'on fit courir contre ce nouvel établissement, furent dissipés par les soins de M. *de Terron.* Les édifices en furent trouvés solides : & l'eau bourbeuse de la Charante, bien loin d'engendrer des vers dans les Vaisseaux qui y séjournent, les fait mourir dans ceux qui y en apportent.

La Ville de *Rochefort* est encore redevable à son premier Intendant de

l'établiſſement & du Couvent des Péres Capucins. Leur zéle pour la Religion, & leur charité pour les malades arrêterent le cours du libertinage, & firent fleurir la pieté & les bonnes mœurs dans cette nouvelle Colonie. M. de Terron fut lui-même chargé de mettre au nom du Roi la premiére pierre à leur Egliſe. On en rapporte & on en explique l'Inſcription.

Chap. V. *De M. de Demuin, ſecond Intendant de Rochefort.* Ce digne Succeſſeur de M. Colbert de Terron, entra parfaitement dans toutes ſes vûës. Si le premier donna tous ſes ſoins pour fonder la Ville de Rochefort, le ſecond employa toute ſon attention pour la régler. Il en fit chaſſer par le Prévôt de la Marine grand nombre de femmes dereglées. Il faiſoit tour à tour les fonctions de Miſſionnaire & d'Intendant, & ſervoit avec une égale fidelité ſon Dieu & ſon Roi. Il fit rentrer dans le ſein de l'Egliſe, par la douceur de l'inſtruction, la plûpart des prétendus Reformés qui s'étoient réfugiés à Roche-

Intendant de Breſt & du Havre, & des Iſles Françoiſes de la Martinique, & Intendant des Galéres à Marſeille. Il ſucceda enfin à M. Arnou dans l'Intendance de Rochefort en 1688.

Le premier ſoin de M. Begon fut de remedier à la corruption de l'air, aux maladies générales & à la mortalité commune, en faiſant élever les maiſons, qui étoient fort baſſes & peu ouvertes; & en faiſant paver les ruës, dont la bouë exhaloit une odeur funeſte à la plûpart des Habitans. Il leur procura auſſi les moyens de ſe décharger du logement des Officiers & des ſoldats de la Marine. Il mit ainſi à peu de frais la Ville de Rochefort à ſon dernier degré de perfection. L'air y devint pur & la mortalité ceſſa. Il eut auſſi la conſolation de voir le port à ſon plus haut point d'éclat & de ſplendeur: la Marine n'y ayant jamais été ſi floriſſante ni ſi animée que pendant ſon Intendance.

M. *Begon* ſe diſtingua encore par l'amour des belles Lettres & des beaux Arts, par celui de ſa Patrie, & celui *de ſa Famille*. Il avoit un grand fond

de Religion : il étoit Chrétien ſans ſuperſtition & Devot de bonne foi. Pleinement inſtruit des grands avantages que la Ville de Rochefort recevoit du zéle & de la pieté des Péres Capucins, il leur obtint des Lettres patentes du Roi, pour confirmer & affermir leur établiſſement en cette Ville. Il augmenta même leur Egliſe d'une aîle, dont il poſa la premiére pierre. L'inſcription en eſt d'un fort bon goût.

Sur la fin de ſa vie, les douleurs de la pierre ne firent rien relâcher à M. Begon des travaux de ſon miniſtére, dont il remplit glorieuſement tous les devoirs juſqu'à ſa mort ; qui arriva le 14. de Mars 1710. Il laiſſa aux Habitans de Rochefort une eſtime infinie de ſes vertus & de ſon mérite, une extrême douleur de ſa perte, & à ſes enfans l'unique bien qu'il avoit reçu de ſes Péres. Car il n'avoit point accru ſon patrimoine, & il avoit employé au ſervice du Roi tous les bienfaits qu'il en avoit reçû. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Capucins, avec une *pompe funébre* des plus magnifiques.

La reconnoiſſance du corps de Ville & des Péres Capucins ayant en ce ſeul point dérogé à ſes derniéres volontés.

M. *Begon* avoit défendu de mettre aucune Inſcription ſur ſon tombeau. Ce qui a empêché d'y graver une Epitaphe latine, qui contient l'abregé de ſa vie & des éloges qu'il a mérités. On en donne la traduction en Vers françois. On rapporte auſſi l'Inſcriprion qui eſt au deſſus du cœur de M. *Begon*, au Monaſtére des Carmelites de Blois.

Chap. VIII. *De M. de Beauharnois, cinquiéme Intendant de Rochefort.* Il falloit un Intendant pareil à celui-ci, pour conſoler les Habitans de *Rochefort* de la perte de M. *Begon*, pour eſſuyer leurs larmes, & leur faire retrouver ce qu'ils avoient perdu. La modeſtie de M. de *Beauharnois* oblige l'Auteur de cette Hiſtoire à y laiſſer un vuide qu'il s'attendoit de remplir d'une maniére intéreſſante. On ne fait connoître ici cet illuſtré Intendant, que par la nobleſſe de ſon extraction, par ſes divers emplois,

& par ceux de ses magnanimes Fréres.

La seconde partie traite de la Marine, tant en général, que par rapport à la France, & par rapport à Rochefort : des Officiers de Marine, des Officiers de Port, & des Gardes de la Marine : enfin de l'Arsenal & du Port de Rochefort.

La troisiéme partie présente au Lecteur des descriptions exactes des nouvelles Formes, de la Corderie, de la Fonderie, du Magasin des vivres, de l'Hôpital de la Marine, & de l'Hôpital des Orphelines de Rochefort. Les différens Officiers & les Priviléges de cette nouvelle Ville en terminent l'Histoire.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Article LXXXIII.

Histoire Ecclésiastique.

De Paris. *Relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quietisme* répandu en France, avec plusieurs anecdotes curieuses. In 12. pagg. 323. premiére Partie. A l'emportement qui régne dans l'avertissement, & à la confiance avec laquelle on y avance des faussetés reconnuës, il est difficile d'esperer que la Relation qui est ici donnée sous le nom du Sr. *Phelipeaux* sera aussi exacte qu'on a promis. C'est là apparemment la Relation qui présentée aux Censeurs Royaux à Paris, a été rejettée. Pour juger de la prévention & de la partialité aveugle de l'Auteur, il ne faut que consulter l'idée qu'il veut donner de feu M. de *Fenelon*; on verra, dit-il, de l'autre côté un Archevêque Duc de Cambrai, esprit *vif*, artificieux, souple, „ flatteur &

„ diſſimulé, s'il en fut jamais, qui ſé-
„ duit par une femme ne ſongeoit
„ qu'à établir par-tout la ſéduction „.
Un portrait ſi peu reſſemblant n'annonce pas une Hiſtoire bien fidéle.

DE PARIS. *Reflexions inſtructives & morales ſur l'Apocalypſe*, par M. l'Abbé GENREAU, Curé de Nôtre Dame de Dijon. In 12. pagg. 636. chés d'*Houry* ruë S. Severin. Au deſſous de chaque Verſet rapporté en Latin & traduit en François ; le ſçavant & pieux Paſteur donne une *Reflexion* chrêtienne d'après le ſens du Texte toûjours judicieuſe, inſtructive, énergique, morale & propre à faire du fruit.

DE HALLE. M. SALIG a donné deux Tomes ſur la confeſſion d'Auſbourg. *Hiſtoire de la Confeſſion d'Auſbourg & des Egliſes* qui y adhérent. Le progrès du Luthéraniſme traverſant les différens Etats de l'Europe y ſera marqué.

DE LAUSANNE. Un Miniſtre établi en Suiſſe prépare une *Hiſtoire* complette des Egliſes reformées de *France depuis* la revocation de l'Edit

de Nantes jusques à présent ; & pour y réüssir il demande des Mémoires & des Piéces à tout le monde.

De Hambourg. L'Histoire des Eglises Luthériennes de l'Archiduché d'Autriche en Allemand. In 4. par M. *Bernard* Raupach Ministre, est imprimée chés la Veuve *Felginer*.

De Salfeld. M. Hillinger a fait un petit Ouvrage Allemand sur les mouvemens de l'Archevêché de Saltzbourg, au sujet de la Religion depuis deux siécles. In 8°.

De Stutgart. M. *Georges Conrad* Rieger donne de suite par parcelles l'Histoire des *Evangeliques* de Saltzbourg. Il les fait venir des Eglises Orientales, mais par les Hassites & par les premiers Prédicateurs du Luthéranisme.

De Kiel. M. Hane a composé en Allemand l'Histoire de la Religion Évangelique dans le Païs de Saltzbourg, jusqu'à ces derniers tems exclusivement. C'est un in 4°. Il y joint les Actes & les Diplomes.

De Nurenberg. On a publié l'Opuscule de feu M. Zeltner, sur

l'Histoire de la reformation en cette Ville & du Collége.

D'OLDENBOURG. M. *Jean-Frideric* BERTRAM prouve dans un Ouvrage Allemand, que du tems de la reforme, la Frise Orientale embrassa les sentimens de *Luther* & non ceux de *Zuingle*, contre la prétension de MM. HARCKENROTH & ARTHOF.

DE HAMBOURG. Voici le jugement que M. OEDER porte de la réfutation qu'il a faite d'un Ouvrage de M. VEIT. *Modesta & solida Responsio ad Viri clarissimi Stephani* VITI *iniquissimum Librum quem inscripsit Apologiam in quâ nostram Evangelicam Doctrinam in Synodo Dordracenâ proscriptam esse, B. Lutherum formulæ concordiæ Auctores, cæterosque antiquiores Theologos Ecclesiæ Lutheranæ à Doctrina supra lapsariorum alienissimos fuisse, nihil denique eorum quæ* Vitus *nostræ Doctrinæ objecit, merito objici luculenter evincitur, &c.* VITUS *autem innumerorum conviciorum paralogismorum, doli mali, etiam & levitatis modestè coarguitur. Accedunt stricturæ ad ejusdem* Viti *vindicias.*

DROIT.

D'UTRECHT. On debite depuis le 21. Janvier le *Thesaurus Juris Romani* de M. OTTO en quatre volumes in folio. On a donné à cette nouvelle Edition toute la correction, au-dessus de la précédente; que demandoit le mérite reconnu de ce grand Ouvrage. De plus les *Préfaces* sont augmentées de la moitié : pour donner l'éclaircissement & l'achévement aux Traités des Auteurs, on a revû, & mieux indiqué, & rapporté, aux meilleures Editions les citations sans nombre. On a ajoûté un cinquiéme Tome rempli d'Ouvrages aussi rares & aussi excellens que ceux des autres Tomes; de l'avis de M. de BYNCKERSHOEK & de M. OTTO, ces Préfaces & le Tome se vendent aussi séparément chés *Broedelet*.

DE TUBINGEN. M. MOSER a publié *Præcognita Jurispublici Germanici generalissima*. In 8°.

DE LEIPZIG. *Codex Germaniæ diplomaticus* est un nouvel in folio de

M. Lunig, qui contient un grand nombre de Piéces originales, lesquelles concernent l'Empereur, les Electeurs, les Princes, les Etats de l'Empire.

De Francfort *sur le Main.* On a réimprimé par souscription *Corpus Juris Cameralis.* Presque toute l'Edition précédente ayant été consumée par l'incendie en 1726.

De Halle. On a imprimé un *Droit féodal de l'Empire*, tant pour les Etats de l'Allemagne que pour ceux de la Lombardie & du reste de l'Italie, par M. de *Ludevvig*. In 8°.

De Giessen. M. Estor Conseiller & Professeur en Droit a donné une premiére Partie de ses Opuscules en Allemand, *Recüeil* in 8°. *de diverses Piéces sur des matiéres de Droit public, féodal & civil.*

De Hannover. M. de Meiern Conseiller de Cour vient de donner au Public un Ouvrage sur la question, s'il est défendu par quelque Constitution générale de l'Empire, de stipuler & de prendre au-delà de cinq pour

cent d'intérêt : & contre l'opinion qui régnoit, il appuye la décision du Conseil Aulique qui s'est déclaré pour la négative dans un Procès entre M. le Baron de *Knigge* & M. le Duc de *Saxe Leisenach.* Il fait voir que la Constitution de 1554. dont on se prévaloit, ne regarde que les débiteurs ruïnés par la guerre de 30. ans. Il traite bien des points curieux sur la matiére des prêts, des intérêts & des oppignorations par rapport aux usages d'Allemagne.

De Leipzig. *Miroir de Saxe* in fol. M. Gaertner vient d'en donner une Edition beaucoup plus correcte que les précédentes. C'est l'ancien Droit de Saxe.

De Danzig. M. Villemberg Professeur en Droit & en Histoire, est Auteur d'un *Traité* de Droit Ecclésiastique sur le devoir de ceux qui sont appellés au S. Ministére avec une Dissertation sur la vocation aux charges civiles.

De Leipzig. M. le Docteur *Jean-George* Cramer donne un Traité de *Juribus & prærogativis no-*

bilitatis avitæ, hujusque probatione. On croit que cette matiére si intéressante pour l'Allemagne n'a point encore été traitée aussi exactement qu'il auroit fallu & qu'elle l'est ici.

De Marbourg. M. Cramer Professeur en Droit, & qui tire de la Philosophie & des Mathématiques, du secours pour le fonds de son étude, a donné pour échantillon de sa façon, *Specimen intellectûs legum profundius eruendi de divisione hæreditatis & computatione falcidiæ.*

De Wolfenbuttel. On voit ici un Ecrit Allemand sur la succession de deux points, en faveur du Prince de Birckenfeld, & des réflexions sur l'intérêt de l'Empire en général dans cette affaire.

Histoire.

De Paris. On avance avec beaucoup de celerité, suivant les promesses, „ l'impression de l'*Histoire* „ *des Revolutions d'Espagne*, depuis „ la destruction de l'Empire des Goths, „ jusqu'à l'entiére & parfaite réünion

„ des Royaumes de Castille & d'Ar-
„ ragon en une seule Monarchie ;
„ par le Pére Joseph d'Orleans, de
„ la Compagnie de Jesus „. Ce célébre Auteur dont *l'Histoire des Revolutions d'Angleterre* n'a point encore cessé d'être applaudie, donnoit la derniére forme à l'Ouvrage que nous annonçons, & se disposoit à le mettre au jour, lorsque la mort l'enléva vers la cinquante-quatriéme année de son âge. Le Manuscrit confié alors par l'Historien même, à un Jésuite ami & confident; mais successivement surchargé de l'exercice honorable de ses propres talens, est demeuré trente-quatre ans sans parvenir à cet état de perfection. par lequel seul un Ouvrage peut répondre à la haute idée que le Public a conçû du Pére d'Orleans. D'autres mains exercées avec un succès distingué en ce genre d'écrire ont suppléé. L'Editeur assûre que cette *Histoire des Revolutions* paroîtra une Histoire suivie du Gouvernement de la Nation, parcequ'en effet depuis l'invasion des Maures, jusqu'à l'entiére & parfaite réünion

des Royaumes de Castille & d'Arragon, en une seule Monarchie, les Annales Espagnoles ne présentent qu'une suite de changemens dans ce grand nombre de Souverainetés, qui partagérent si long-tems l'Espagne. Il loüe en particulier son Auteur par les soins heureux qu'il s'est donné de rapprocher sous un même point de vûë, l'Histoire des différens petits Etats qui se formérent des débris de l'Empire Mahometan, & de rappeller sans cesse son Lecteur par l'importance, & par la varieté des événemens ; par la nouveauté & par la rapidité des objets qu'il fait succeder les uns aux autres ; enfin par l'ingénieuse fécondité des dénoüemens qu'il prépare. Cet Ouvrage qui composera trois Volumes *in* 4°, sera mis en vente au plus tard dans le courant du mois de Janvier prochain ; chés Rollin fils, Quai des Augustins à saint Athanase.

HISTOIRE.

DE TUBINGEN. Le *Manuel des Villes Impériales & libres* de l'Empire, *Octobre* 1733.

eſt un abregé que M. Moser donne de ce que M. Lunis a écrit ſur ce ſujet dans ſes *Archives de l'Empire.* Comme il y a fait des additions, c'eſt un gros in 4°; & il ſera bien-tôt ſuivi d'un autre pareil.

De Cambridge. M. Bell, Membre du Collége de la Trinité, prépare pour l'impreſſion cet Ouvrage: *Tabulæ Auguſtæ; ſive Imperatorum Romanorum à Caïo Julio Cæſare ad Flavium Theodoſium Magnum ſeries Chronologica. Ex Hiſtoricis nummis, & Marmoribus collegit Baupreus* Bell. A. M. in 4°. La diſpoſition eſt telle: les noms des Empereurs ſeront imprimés en Lettres capitales; ceux des Imperatrices, des Céſars, des Tyrans, &c. dont on a des Médailles, en gros Romain; ceux dont on n'a point de Médailles en Italique. L'Hiſtoire de chaque Empereur ſera tracée en peu de mots; & les citations qui ſeront au bas des pages, marqueront exactement d'où ſont tirés les faits. Deux colonnes à la gauche, l'une pour les années de la fondation de Rome; l'autre pour celles de l'Ere chrétienne, marque-

ront les dattes des événemens. Cinq colonnes à la droite indiqueront si les Médailles qu'on rapportera, sont d'or, d'argent, ou de quelqu'une des trois sortes de bronze. Le prix de cet in 4° est d'une demi-guinée pour le petit papier, d'une guinée pour le grand: on payera la moitié du prix en souscrivant; l'autre en recevant l'in 4° en feüilles. On ne tirera que vingt Exemplaires au delà du nombre des souscriptions.

DE STUTGART. On attend des soins de M. *Jean Michel* HALLWACHS, & sur sa parole, une nouvelle Edition des *Annales de Suabe* de *Martin* CAUSIUS, avec la confirmation qui a été trouvée dans les papiers de l'Auteur, écrite de sa main.

DE HEIDELBERG. L'Histoire de cette Ville par M. *Jean Pierre* KAYSER est avancée.

DE CASSEL. M. le Conseiller SCHMINCK demande qu'on lui fasse part des anciens monumens qui concernent soit la *Hesse*, soit la *Thuringe*, avant sa separation d'avec la *Hesse*. Il donnera dans peu au Public un Co-

de épiſtolaire ſur les affaires de *Frideric* II. de *Conrad* & de *Conradin*. Ce Recüeil contiendra les Lettres de *Pierre Desvignes*, de *Nicolas de Rocca* & de *Pierre de Pretio*, avec ce qui fut écrit en ce tems-là de part & d'autre ſur le Sacerdoce & ſur l'Empire.

D'AURICH. L'Hiſtoire de *Friſe*, écrite en Hollandois par *Ubbon Emmius*, vient d'être donnée en Allemand, par M. le Chancelier BRENNEYSEN, qui y a refuté l'Auteur trop partial, ſelon lui, contre la Maiſon des Princes de Friſe. Vol. in-8°.

DE HALLE. L'Ouvrage hiſtorique ſur la *Miſnie*, que compoſe M. le Docteur *Frideric* WIDEBURG, Profeſſeur en éloquence, paroîtra par morceaux ; le premier paroît : c'eſt un (*Specimen*) il eſt traité dans cet eſſai in 8°. de l'ancien état de la Miſnie. L'Ecrit qui va ſuivre, contiendra des obſervations ſur l'origine des anciens Margraves de Miſnie.

DE HAMBOURG. L'Hiſtoire du Duché de *Schleſvvig-Holſtein*, en eſt déja à la ſeconde Partie de l'Introduction que M. *Adam Henri* LACHMANN a

mise au jour. M. BERETON DE PERRIN qui parle de ce Duché dans sa description de *Jutlande*, dans les *Memoires de Trevoux*, au mois de Novembre 1731. a été surpris en quelques points. Il dit page 1039. que le Duché de Schleswig est un Fief impérial compris dans le Cercle de la Basse-Saxe, & ce Duché n'a aucune liaison avec l'Empire. Il dit page 1952. que plusieurs Refugiés françois ont fondé des Colonies dans le Jutland & y ont des habitations considerables, où ils s'appliquent au negoce; & il n'y a dans toute la Jutlande que la seule Ville *Fridericia* où il y ait une Colonie françoise.

D'ANSPACK. L'Histoire d'Anspach est fort avancée par le moyen d'un Volume in 8° *sur la Ville & le Margraviat d'Anspach* ou *Onoltsbach*, composé par M. *Jacques Frideric* GEORGI en Allemand.

DE DRESDE. La *Bibliotéque historique de la Haute-Saxe* & de quelques Païs voisins, c'est-à-dire, l'énumeration des Historiens qui en ont écrit, *a été donnée par* M. KREYSIG.

De Wismar. L'Hiſtoire du Meklenbourg devient facile par un Récüeil de Mémoires & de Piéces originales que donne M. Dyeteric Schroeder, Archidiacre de Nôtre-Dame, ſous le Nom de *premices de Wiſmar*, dont il a déja publié trois parties en Allemand.

De Londres. *L'Hiſtoire d'Angleterre* par M. Rapin de Thoyras eſt honorée d'une ſeconde traduction Angloiſe par M. Kelly, priſonnier d'Etat à la Cour, qui y a joint des éclairciſſemens, des notes critiques, des figures, des cartes, des tables chronologiques, & qui en donne toutes les Semaines quatre feüilles *in folio*, pour le prix de ſix ſols. Mais les *Knaplous* donnent par Semaines pour le même prix de ſix ſols, ſix feüilles de la ſeconde Edition, qu'ils font de la traduction de cette même Hiſtoire, par M. Tindal, Vicaire de Greal Waltam, dans la Province d'Eſſex; & ils ont auſſi embelli de cartes & de tables généalogiques, cette nouvelle Edition, revûë, corrigée, *augmentée* de remarques. On dit

qu'il se débite par Semaine, douze ou quinze mille Exemplaires de ces feüilles, de la traduction de M. TINDAL; & que celle de M. KELLY ne laisse pas de se soûtenir. Cette méthode de distribuër presque feüille à feüille les Livres considérables, s'introduit dans ce Païs, & y a un grand cours.

MÉDECINE.

DU WEISSENBOURG *en Nordgau*; on promet un *Traité sur les Bains* de cette Ville, de la façon de M. MORASCH, premier Professeur en Médecine, de l'Université d'Ingolstad, & Membre de l'Académie Impériale. Plusieues malades de distinction ayant été güéris par ces bains depuis 1731.

DE LONDRES. *L'Histoire des Bains froids tant anciens que modernes.* Par le Chevalier *Jean* FLOYER, est réimprimé avec un *Appendix* d'*Edoüard* BAYNARD, Membre du Collége des Médecins. In 8° 2. Voll:

DE BREME. M. *Jean* TIMMIUS, Médecin de cette Ville, examine

dans un *Traité* qui a lieu par tout les divers préjugés qui concernent la Médecine & les Médecins : tel est le reproche d'irreligion, lorsqu'on le forme sans distinction. Il justifie sur cet article ses Confréres.

DE HALLE. Le troisiéme Tome de la *Médecine systemastique* de M. HOFFMAN est en vente : ainsi que la troisiéme Partie de *Jurisprudentia Medica* de M. le Docteur ALBERTI ; lequel a aussi fait réimprimer cinq *Dissertations* Académiques, sur les *moyens de prolonger la Vie*, enfin trois autres *Dissertations* sur la *Nature humaine*.

ECRITURE SAINTE.

DE LEIPZIG. M. ŒDER est Auteur d'une brochure nouvellement imprimée sur *le but de l'Evangile de saint Jean*, qu'il prétend avoir été précisément d'écrire contre les Hérésies de *Cerinthe* & d'*Ebion*. Il refute M. LAMPÈ, & justifie au contraire S. IRENÉE, & *Calovius*.

DE BREME. M. *Henri* HEIRENIUS donne un ample Commentaire

sur l'*Epître catholique de saint Jacques*, le caractére du Commentaire est exprimé par ces mots du titre, *Philosophique*, *Théologique*, & *Critique*.

De Wittemberg. M. *Chrêtien Sigismond* Georgi, qui avoit publié un Ouvrage pour prouver qu'il n'y a point de *Latinismes* dans le nouveau Testament, publie la *défense* de cet Ouvrage contre les attaques de M. Dresig. De plus il donne un nouveau Traité par lequel il prouve contre *Vorstius*, *Gataker*, *Olearius*, qu'il est faux que l'on trouve des *Hebraïsmes* dans le nouveau Testament,

De Lubec. M. *Charles Henri* Lang, Regent du Collége, & Bibliotécaire, donne au Public un Recüeil Latin, d'*Observations sur le nouveau Testament*, qu'il a tirées principalement de *Lucien*, & de *Denis d'Halicarnasse*.

De Londres. La Lutte de Jacob rapportée au Chap. 32. de la Genése, fait le sujet d'une brochure où il y a beaucoup de neuf, & des explications aussi importantes que hardies. *The honour of Christ vindicated or A Hue and Chry after the Bully*, *who as-*

faulted Jacob in his solitude. In 8°.

De Londres. On estime ici beaucoup un Ouvrage de M. le Chevalier Newton, nouvellement publié, sous le Titre d'*Observations sur les Prophéties de Daniel, & sur l'Apocalypse de saint Jean.*

Poësie.

De Zurich. M. le Professeur Bodmer a traduit nouvellement en Allemand le *Paradis perdu* de Milton. M. de Berg en avoit déja donné une traduction Allemande en 1682.

De Londres. Quoique les Comédies de Moliere, eussent déja été traduites en Anglois par M. Ozel, plusieurs personnes se sont mises à les traduire de nouveau en la même langue : heureusement le François est à côté de l'Anglois : ce sont 8. Voll. in 12.

De Londres. Il y a une nouvelle Edition des Poësies d'Anacreon & de Sappho, dont il suffit d'énoncer le Titre : *Anacreontis Teji carmina, accura-*

tè edita, cum Notis perpetuis & Versione latina numeris elegiacis paraphrasticè expressa. Accedunt ejusdem, ut perhibentur, fragmenta, & Poëtria Sapphûs quæ supersunt. In 8°.

Histoire Littéraire.

De Copenhague. Le 8. Juillet 1733. M. de l'Isle mande de Petersbourg que son frére va, par ordre de la Czarine, faire un Voyage dans toute la Siberie & l'Asie septentrionale. Il est muni de toutes sortes d'instrumens, pour faire le long de sa route les Observations astronomiques, géographiques & physiques nécessaires. Deux autres Sçavans le doivent accompagner; l'un, pour les recherches de l'Histoire naturelle; l'autre nommé M. *Muller* pour les recherches de l'Histoire civile & des Antiquités. Ils ont tous les secours possibles d'aides & de Dessinateurs, d'Interprétes, d'Ouvriers, Soldats, Livres, &c. & ils sont munis d'ordres généraux du haut Senat à tous les *Gouverneurs* pour avoir des Voitures

par-tout où ils voudront aller, par terre ou par eau. Cette Troupe doit rejoindre le Capitaine Becringo, chargé de découvrir par Mer jusqu'aux extremités de la Tartarie Orientale.

DE PARIS. M. DESBORDÈS, DE BERCHERES, Gentilhomme de Lyon, lequel en qualité de Lieutenant des Gardes de la porte du Roi, commanda en l'année 1725. ceux de cette Compagnie qui servoient la Reine en son Voyage de Strasbourg à Fontainebleau, ajoûte une Planche nouvelle à douze desseins de Médailles pour la Reine, qu'il eut l'honneur de lui présenter en ce tems-là.

MEDAILLE

Presentée à Chambord à sa Majesté
STANISLAS Roi de Pologne.

Le Ciel, qui sur son front a posé la Couronne,
Te rappelle à ton Peuple, & deux fois te le donne:
Grand Roi, vient seconder par tes seuls droits sacrés.
De tes zélés Sujets les vœux réïterés,
Pars, pour les affermir tu n'as plus qu'à paroître,
Rends un Pére aux enfans, rends aux Sujets un Maître.
En est-il, qui fuyant l'aspect de tes vertus,
Veüille choisir Othon, quand il verra Titus?
Non, je vois sur tes pas la Pologne assemblée,
Sur ton propre bonheur cessant d'être aveuglée,
Mettre à tes pieds son cœur, & son Sceptre en tes mains;
Revérer un Héros, délices des Humains
Dont le Sang à jamais par sa source féconde
Assûre le repos, & la gloire du monde.

LES VŒUX DE L'EUROPB

Pour le rétablissement du Roi de Pologne sur son Trône.

Tempora cùm vici præstans virtutis imago,
Me reducem in sedem, publica vota petunt.

De force & de vertu modéle précieux,
J'ai des tems ennemis surmonté la disgrace,
Et rappellant de tous & les soins & les yeux,
Les vœux de l'Univers vont me remettre en place.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE-BRETON D. L. C. D. J.

Inga. Pois doux. Inga est un arbre qui croît jusqu'à la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds de moyenne grosseur. Son tronc à cinq ou six pieds de terre, se partage en plusieurs branches, lesquelles se divisent ensuite en quantité de rameaux, l'écorce en est roussâtre ou fauve ; crevassée.

Ses feüilles sont fort vertes, luisantes, séches, lanugineuses, posées deux à deux, jusqu'au nombre de six, à des pedicules éloignées les unes des autres environ d'un pouce : cet espace ou entre-deux de feüilles cossalement attachées par de courtes queuës, est occupé & orné par des aîlerons faits en façon de cœur ; les feüilles croissent & augmentent alternativement à proportion qu'elles s'éloignent de leur talon, de sorte que les deux derniéres sont beaucoup plus grandes que celles du milieu, & celles-ci pareil-

lement plus étenduës que les premiéres.

A l'extremité des branchages, cet arbre pousse plusieurs bouquets en façon de grappe, chaque bouton de fleurs est oblong ovale, en s'ouvrant il forme un double calice découpé par en haut en cinq parties égales; l'intérieur sort & s'étend plus que l'extérieur, l'un & l'autre sont fermes, de couleur roussâtre & veloutés; du centre s'éleve un floccon d'étamines ou filets longs de deux bons pouces. Ils sont très blancs & chargés de semences jaunes dorés, la plûpart sont quadrangulaires, & retroussés, ou couronnés en volute.

Le Pistil devient une silique enflée, ondée parallelogramme, d'un pouce de large, sur sept ou huit de long, dont l'écorce est unie, jaune, molasse: dans chaque fossette il y a un pois ou graine couverte d'une substance blanche comme de la neige, lustrée, qui fond dans la bouche, douce, agréable, qui rafraîchit beaucoup: les Créoles l'aiment passionnément, *ils le nomment* par excellence Pois

doux. On ne mange pas les deux lobes de ce Pois à cauſe de leur amertume, leur couleur eſt d'un verd tirant ſur le noir, ou violet foncé.

Iry. Arbriſſeau. L'Iſle de ſaint Vincent eſt fertile en cette ſorte de plante qui croît en arbriſſeau, lequel pouſſe quantité de longues vergétes, dont les Chaſſeurs ſe ſervent pour faire des baguétes à leurs fuſils Bouxaniers, parcequ'elles ſont fort droites, dures, peſantes & aiſées à polir.

Cet arbriſſeau ne paſſe guére la hauteur de douze à quinze pieds. Il porte de petites feüilles, ce qui lui en donne le ſurnom. Elles ſont d'un pouce & un peu plus de longueur ſur la moitié moins de largeur; de figure ovale, fermes & liſſées.

Sa fleur eſt blanchâtre, faite en façon d'entonnoir, découpée à l'orifice en pluſieurs parties appuyées ſur l'embrion, qui devient un fruit ovale, à écorce unie, violeté, peu ſucculent, qui contient un noïau de même forme, dans lequel il y a une amande. Ce fruit eſt acre, & ſtyptique, on en fait une ptiſane pour la diarrée.

Kaκoüiaκouboüa, *Alcea Arborea, Folio argenteo ſplendente.* Ketmia. Le peu d'exactitude qu'avoient les anciens Botaniſtes pour ranger chaque plante dans ſa place naturelle, je veux dire dans ſon genre & dans ſon eſpéce, a jetté une ſi grande confuſion dans les deſcriptions qu'ils nous en ont données, qu'on a ſouvent des peines infinies, pour les démêler ou diſtinguer les unes des autres.

Monſieur de Surian en décrivant ce ſimple eſt tombé dans ce défaut, il lui donne le nom d'Alcée, & c'eſt cependant une vraie *Ketmie* ou *Kermie*, parceque ſes feüilles ne ſont point découpées, mais arrondies & en façon de cœur; elles ſont grandes à longue queüe, mouſsües ou couvertes d'un duvet argenté, ſes nervures ſont groſſiéres, & accompagnées de filamens ondés.

Nos François appellent cet arbre *Mahot franc*; car il y en a d'autres ſauvages. Il eſt d'une utilité merveilleuſe, parceque ſon écorce taillée fournit très-abondamment de quoi ſuppléer

au chanvre qui ne croît point dans les Isles.

Cette plante qui est, non un arbrisseau, comme le dit l'Auteur des Arts & des Sciences ; mais un arbre, puisqu'on en voit d'aussi gros, & d'aussi grands que les Ormeaux de France ; il pousse tous les mois une quantité prodigieuse de longues branches, à cause que les marécages où il croît toûjours, lui communiquent une séve abondante & trés-féconde.

Après les avoir coupées, voici la maniére de tirer toute la filasse ; pour cela il suffit de presser avec le pouce ou avec un bâton, chaque aiguilléte recourbée en dehors contre le bois, la tirant ainsi tout de son long, par ce moyen toute la grosse écorce se détache, & laisse un gros paquet de filets ou d'étoupes, qu'on a soin de bien battre pour en ôter le marc, & qu'on expose ensuite au Soleil pour le sécher & blanchir ; il est besoin de le faire suer & faner pour l'emploïer à profit ; car sans cela les cordes se relâcheront toûjours, quelque effort qu'on fasse pour les serrer.

Octobre 1733.

Sa fleur eſt grande, large comme la main, étant bien évaſée, monopétale, d'un jaune ſafrané; le piſtil tout parſemé de pouſſiére dorée, devient un fruit ſec, membraneux, velu, formé en façon de bouton gros comme une noix de France, diviſé en pluſieurs capſules remplies de beaucoup de graines arrondies, griſâtres, chacune s'ouvre de haut en bas, & les laiſſe tomber ainſi à terre de tous côtés, où elles germent & prennent racines.

Kelety. Caſſia fœtida. Foliis obtuſis. *Kéléty* eſt un arbriſſeau de cinq à ſix pieds de haut; ſes tiges ne paſſent guére la groſſeur d'un pouce, l'écorce en eſt verdâtre, il a peu de bois, blanc, leger, filamenteux. Son cœur eſt rempli de moëlle, laquelle eſt ſeparée d'eſpace en eſpace par des cloiſons.

Sa feüille tire ſur l'ovale, de telle maniére cependant qu'il s'en trouve pluſieurs arrondies à la queuë & pointuës au ſommet; il y en a de différentes grandeurs, les petites ou moyennes dominent.

Ses fleurs ſont jaunes & ont la con-

formation de toutes les autres casses, c'est à-dire, à cinq fleurons & à étamines contournées ; le pistil devient une silique de cinq à six pouces de longueur, sur trois à quatre lignes de largeur, grise, veluë, à rainure par le milieu, ou canelée. Les graines y sont arrangées en grande quantité, elles sont un peu applanies, dures comme de la corne.

Kouyakoyati. Herbe à Charpentier. Comme les Bucherons, & Charpentiers, sont sujets à se blesser, lorsqu'ils travaillent dans les forêts, soit à abattre des arbres, soit à les gober pour les mettre en œuvre ; ils ont coûtume pour panser, & guérir leurs plaïes, sans beaucoup de frais, & au défaut de Chirurgiens, de se servir d'une plante, à laquelle ils ont pour cela seul donné le nom d'herbe à l'usage des Charpentiers. Il y en a de deux espéces, qu'il est bon de faire bien connoître à tout le monde, afin que chacun puisse l'employer dans toute occasion, Voici la description de la plus grande.

Les *Karaïbes* l'appellent *Kouïakoya-*

ty, c'eſt un arbriſſeau de ſept ou huit pieds de hauteur, dont l'écorce eſt unie, & cendrée, le bois en eſt blanc, leger, & moëlleux.

Les feüilles ſont grandes, fermes, épaiſſes, & liſſées d'un verd luiſant, à groſſes veines cintrées, allongées en pointe par les deux bouts, poſées deux à deux ſur leurs tiges.

Les fleurs viennent en bouquets, où pluſieurs ſont attachées ſur de longues vergettes, leur couleur eſt violette purpurine, chacune eſt monopétale, formée par en bas en tube, découpée par en haut en cinq parties, deux ſont élevées toutes droites, les trois autres faites en languettes, ſont affaiſées; trois filets à chapiteau ovale ornent & ſoûtiennent le tympan.

Le piſtile devient un fruit ſec, oblong, composé d'une ſilique membraneuſe qui s'ouvre de haut en bas; ſur la cloiſon mitoyenne ſont arrangées quelques ſemences plates & arrondies.

On pile les feüilles de ce ſimple, & le ſuc qui en ſort, appliqué ſur les bleſſures, les guérit.

Seconde ſorte d'herbe à *Charpentier.* Cette plante rampe à terre, & pouſſe pluſieurs tiges, rondes, vertes, unies, luiſantes, groſſes comme une aiguille à voile; elle eſt noüeuſe, & porte à chaque nœud deux feüilles, à queuë courte, étroites, très-liſſes, fort vertes, aſſés ſemblables à celles de la précédente, à la petiteſſe près; lorſque ces nœuds touchent la terre, ils y produiſent des filets en racines; c'eſt par ce moyen qu'elle s'étend de tous côtés, & couvre entiérement la ſuperficie du terrain.

Je n'ajoûte rien ni de ſa fleur, ni de ſon fruit, parcequ'ils reſſemblent tout-à-fait à l'autre. Je remarque ſeulement que le ſuc de cette herbe, étant aromatique, fort pimenté, de couleur de roüille, ou ſafranée, appliqué en cataplame ſur les playes, après les avoir baſſinées avec cette eau, les guérit efficacement. *Annaouagnïan-Erébé.*

Lienne, arbriſſeau, *Mixoulouni.* *Mikoulouni* eſt un arbriſſeau qui croît à la hauteur de huit à dix pieds, dont les feüilles ſont moïennes, une fois plus longues que larges, aſſés épaiſ-

ſes , d'un verd gai & luiſant.

Chaque branchage porte quantité de fruits en façon d'olive, oblongs, arrondis, liſſes, d'abord verds, enſuite jaunes ; enfin quand ils ſont meurs, leur couleur eſt violette, chacun contient une amande, de même figure, ils ſont attachés par une queüe canelée, & longue d'un demi doigt.

La fleur eſt en tube long de plus d'un pouce, dont l'orifice eſt découpé en étoile, à ſix raïons bien blancs ; elle eſt appuyée ſur l'embryon, qui devient un fruit tel que je l'ai décrit ci-deſſus. Il ſert de pâture aux oiſeaux.

Loukoulien. Vulgò bois à petite feüille. *Loukoulien* eſt un arbriſſeau, dont l'écorce eſt d'un brun violet ; ſes tiges ſont rondes, le bois en eſt dur. Ses feüilles croiſſent acoſtées deux à deux, le long des petites côteletes, teintes de couleur violéte ; elles ſont petites, de la grandeur, & de la figure, de celle qu'on voit deſſinée ci-deſſus La fleur eſt d'un beau violet, emboitée dans un calice ou tube oblong, rayée & frangée, elle eſt compoſée de plu-

sieurs fleurons rangés en rosette. Son bois est dur, marbré, & sudorifique, il est propre à être tourné & mis en de fort jolis ouvrages de ménage.

TABLE

DES ARTICLES.

Art. LXXVI. *Dissertation sur la Verrerie, &c.* p. 1689
Art. LXXVII. *Réflexions sur la nature & la source du Sublime, &c.* p. 1747
Art. LXXVIII. *Table Astronomique des Neomenies moyennes, &c.* p. 1762
Art. LXXIX. *Histoire critique de la Gaule Narbonnoise, &c.* p. 1776
Art. LXXX. *Traité de l'opinion, &c.* p. 1784
Art. LXXXI. *Traité du Sublime à M. Despreaux, &c.* p. 1802
Art. LXXII. *Histoire de Rochefort, contenant l'établissement de cette Ville, &c.* p. 1826
Description des principales Plantes de l'Amerique, &c. p. 1865
Art. LXXXXIII. *Nouvelles Littéraires.* p. 1842
D'ALLEMAGNE. *De Halle.* pp 1873. 1847. 1854. 1858
De Lausanne. p. 1843

De Hambourg. pp. 1844. 1845. 1854
De Salfeld. p. 1844
De Stutgart. pp. 1844. 1853
De Kiel. p. 1844
De Nurenperg. ibid.
D'Oldenbourg. p. 1845
D'Vtrecht. p. 1846
De Tubingen. pp. 1846. 1851
De Leipzig. pp. 1846. 1848. 1858
De Francfort. p. 1847
De Giessen. ibid.
De Hannover. ibid.
De Danzig. p. 1848
De Marbourg. p. 1849
De VVolfenbuttel. ibid.
De Cambridge. p. 1852
De Heidelberg. p. 1853
De Cassel. ibid.
D'Aurich. p. 1854
D'Anseack. p. 1855
De Dresde. ibid.
De VVismar. p. 1856
De VVeissenbourg. p. 1857
De Breme. pp 1857. 1858
De Zurich. p. 1860
De VVittenberg. p. 1859
De Lubec. ibid.
De Copenhague. p. 1861
D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 1856 1867. 1859. 1860. & suiv.
DE FRANCE. *De Paris.* pp. 1842. 1843. 1849. 1862. 1865

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Novembre 1735.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le
Duc du Maine.

Novembre 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Novembre 1733.

uai

uf,

RIVILEGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU MAINE.

Novembre 1733.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

MDCCXXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉ[S] au mois de Janvier 1701. & se vende[nt] 15. s. le mois, en blanc; & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1 25.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1733.

ARTICLE LXXXIV.

CONJURATION DE NICOLAS GABRINI DE RIENZI, *Tyran de Rome en* 1347. *Ouvrage posthume du R. P. du* Cerceau, *de la Compagnie de* JESUS. *A* Paris, *chés la Veuve* Estienne, *ruë saint Jacques, à la Vertu.*

LES dépoüilles d'un Sçavant sont un bien sacré qu'on doit respecter, & que leur memoire revendique. Mais combien de ces

restes précieux se perdent par l'indifférence d'un ami peu connoisseur, ou deviennent la proye d'un plagiaire avide qui s'en enrichit sourdement & qui les défigure. Heureux l'Auteur dont une plume habile recüeille & retouche les Ecrits informes. Cette espece d'adoption litteraire rend souvent la destinée d'un Ouvrage beaucoup plus heureuse que s'il eut vû le jour sous les yeux de son Auteur. Il en est de ces productions comme de ces fruits qui étant tombez avant d'avoir eû le loisir de mûrir, sont recüeillis avec soin, & aquierent par l'attention qu'on y apporte, leur degré de maturité necessaire. Alors le zéle qu'on a pour la gloire d'un ami ne lui passe aucune de ces negligences, en faveur desquelles il eût demandé & sans doute obtenu grace. Ainsi plusieurs Sçavans ont-ils gagné à laisser à d'autres le soin de leur reputation. C'est ce qu'on peut dire du P. *du Cerceau*, du moins par rapport à l'Ouvrage posthume que le P. *Brumoy* vient de nous donner, après y avoir mis la derniére main. Quand on considérera les

graces, la vivacité & la perfection que l'Editeur a donné à des productions qui n'étoient qu'ébauchées, sans doute on pardonnera à l'Auteur la paresse naturelle qu'il avoit à finir un Ouvrage, & le caprice de son imagination qui s'en dégoûtoit dés qu'elle étoit refroidie. On reconnoît aisément dans celui-ci l'Auteur du *Théatre des Grecs*, soit à son génie poëtique qui le trahit, soit à la modestie avec laquelle il rend compte au Public du Livre qu'il lui présente. Car après l'avoir presque créé, il déclare qu'il ne prend sur lui que les fautes qu'il pourroit avoir mises ou laissées, malgré beaucoup d'application à les éviter. C'est le propre des Grands-hommes d'aimer à partager leur gloire avec d'autres, & de se les substituër à eux-mémes par générosité.

L'Auteur nous represente les Scénes qui se passérent à Rome en 1347. à l'occasion de la Conjuration de *Rienzi*, comme un tissu de Scénes qui forment par leur liaison une espéce de Tragicomedie très singuliére. En effet on vit un homme de néant former

une Conjuration insensée presque à la vûë de tout le monde, avec tant de succés qu'il se fit Souverain de Rome; faire fleurir l'abondance, la justice & la liberté; proteger les Potentats; se rendre l'arbitre des Têtes couronnées; concevoir le projet de rétablir la Majesté & la Puissance de l'ancienne Republique, & remplir toute l'Europe du bruit de sa renommée, durant sept mois que dura son premier régne; forcer en quelque sorte ses Maîtres à le rétablir dans un pouvoir qu'il avoit d'abord usurpé, contre leurs interêts; enfin succomber au bout d'une seconde administration qui dura moins de quatre mois; victime de la Noblesse, qu'il vouloit anéantir, & des vastes projets que la mort l'empêcha d'exécuter.

Ce fantôme de Souverain qui après avoir épouvanté plusieurs Cours de l'Europe, s'évanoüit aussi promptement que les Cométes, lesquelles ne se montrent que pour disparoître en peu de jours, fut Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, natif de Rome, homme très-difficile à définir, & qui avoit un

mêlange ſingulier de vertus & de vices, de talens & d'incapacité qui ſembloient ſe contredire ; une montre de ſageſſe & de gravité le faiſoit d'abord regarder comme un profond Politique : mais il lui échappoit des traits de biſarrerie qui le faiſoient paſſer pour fou dans l'eſprit des gens ſenſés. On peut préſumer que s'il avoit eû autant de jugement que d'eſprit & d'éloquence, quoique tiré de la pouſſiére, il eût égalé les plus grands Rois, & ſe ſeroit maintenu dans une puiſſance légitime, on s'en ſeroit fait une domination indépendante, en ſuivant ſes deſſeins ambitieux ; mais ces inégalités de talens, d'humeur & de conduite, furent le principe de ſa ruine, tel fut ſon caractére ; voici le détail de ſes avantures ; l'Hiſtoire nous apprend que cet homme audacieux ayant obtenu de Clement VI. Reſident à Avignon, la charge de Notaire Apoſtolique, il s'en acquitta avec une affectation d'honneur, de juſtice & de probité, qui joint à ſes frequentes invectives contre les vices contraires des Officiers & des Grands, lui atti-

rérent l'affection du Peuple : maître des cœurs, il lui fut aisé veiller dans les esprits l'amour d cienne liberté, qui lui servoit d texte pour établir sa Souveraine son indépendance. Harangues fa ques ; tableaux mysterieux, com ce prétendu avec le Ciel ; prédic hazardées, fanfaronades heure il n'oublia aucun des ressorts l'ambition peut faire agir pour p nir à ses fins ; la Noblesse & le P ne le regardérent d'abord que co un Avanturier spirituel, qui so caractére bisarre ne laissoit pas d' des vûës sages ; mais dans la suit crut avoir trouvé en lui un Le teur éclairé qui pourroit procure bien public, & le rétablissement liberté. On se livra donc à lui a glément ; & il n'y eut personne q voulût signer le serment qu'il fit de procurer *le bon Etat*. Il est à re quer que le complot se fit public ment & sans air de mystére, lui- me ayant fait crier à son de tron dans les ruës de Rome, que cha eût à se trouver sans armes, au C

teau ſaint Ange, un certain jour, au ſon de la cloche, afin de pourvoir au *bon Etat.* Il eſt ſi rare qu'un Chef de Conjuration faſſe ainſi trompetter ſa Conjuration, ſans avoir encore ni appui, ni reſſource; qu'on doit remarquer ce fait bien averé, comme une Epoque unique dans l'Hiſtoire.

Après ce premier eſſai d'autorité, Rienzi ſe fit donner le tître de Tribun du Peuple, & s'arrogea toute la puiſſance preſque deſpotique, qui étoit autrefois attachée à cette dignité. Il l'exerça avec tant de ſuccès qu'on vit bientôt le commerce renouvellé, les Campagnes cultivées & la ſécurité rétablie dans Rome : c'eſt ſur quoi nôtre Auteur cite un paſſage de Petrarque bien formel; on vit alors deux Têtes couronnées ſe ſoûmettre à ſon arbitrage & rechercher ſa protection, & pluſieurs Villes lui déPuter des Ambaſſades. Enfin les Romains crurent, ſelon ſes prédictions, être revenus au tems où les Rois ſoûmettoient leurs Sceptres aux faiſceaux, & reconnoiſſoient la Souveraineté de la Capitale *de l'Univers.*

Il eſt difficile à un Particulier
naiſſance qui ſe voit tout-à-coup é
au plus haut rang, par un capric
la fortùne, d'avoir aſſés de force
prit pour ne pas s'oublier & ſe pe
dans une Sphére où il reſpire ur
auquel il n'eſt pas accoûtumé. Le
veau Souverain ſe laiſſa aller p
peu au penchant de ſa fortune :
richeſſes l'amollirent, ſa puiſſ
l'aveugla, & deſlors ſon crédit c
mença à déchoir. Quelques Seign
& les Colonnes entre-autres perſ
tés par cet Uſurpateur, animérer
Peuple contre lui ; & Clement
qui réſidoit toûjours à Avignon, e
ſans peine dans les deſſeins de la
bleſſe revoltée, & du peuple rev
de ſa ſoumiſſion ridicule. Car de
quelque tems on étoit bien détroi
à la Cour du Pape des ſpécieuſes
teſtations de fidelité dont Rienzi
voit leurrée ; & un Legat avoit
député à Rome pour prendre conn
ſance de la conduite violente du
bun, & pour remédier efficacem
aux déſordres qu'il avoit produits.
ſut-là ce qui cauſa ſa ruine.

Le Tyran ne voyant point de ſûreté à reſter dans Rome, alla ſe montrer dans pluſieurs Cours de l'Europe, & y ſolliciter en ſa faveur le zéle des Princes à qui il s'étoit rendu preſque néceſſaire peu auparavant. Enſuite il ſe rendit à Avignon pour ſe juſtifier en préſence du Pape des accuſations qu'on lui avoit intentées. Mais il n'y réüſſit pas, & on le mit dans un cachot, où il eut le tems pendant trois ans de faire bien des réflexions. Son occupation étoit de lire Tite-Live ſon Auteur favori ; & s'attachant particuliérement aux révolutions, aux guerres civiles, aux diſcordes arrivées entre le Senat & le Peuple ; il étudioit avec ſoin les différentes demandes des Tribuns, leurs entrepriſes, leurs ſuccès, leurs diſgraces ; il croyoit quelquefois ſe retrouver dans ce qu'il liſoit, ſe l'appliquoit à lui-même, & reconnoiſſoit qu'il auroit dû faire ce qu'il feroit dans la ſituation préſente des affaires, dont il étoit bien inſtruit, ſi ſon étoile le rétabliſſoit dans ſon ancienne autorité.

L'occaſion de l'y remettre ne tarda

pas à se présenter. Plusieurs petits Tyrans s'étoient élevés dans Rome, & il falloit réprimer les désordres crians que cette espéce d'Anarchie avoient causés. Innocent IV. ne trouva point de meilleure ressource que d'opposer à ces nouveaux Maîtres un Souverain accredité. Rienzi sort donc de prison, étonné lui-même de son bonheur, & vole à Rome, où il fut reçu parmi les acclamations des Romains. Ceux-ci le regardérent comme un homme protegé du Ciel, & heureusement échapé de mille dangers, pour faire une seconde fois leur gloire & leur felicité.

Revêtu de la puissance de Senateur que lui avoit donné le Pape, & qui fut agréée du Peuple, il auroit pû maintenir aisément son autorité par un gouvernement ferme & moderé ; mais au lieu de profiter de ses fautes, il se rendit encore plus odieux qu'auparavant, par son arrogance insupportable & ses exactions criantes. Enfin il succomba sous la conspiration que la Populace animée par la Noblesse forma contre lui. Les séditieux l'a-

yant attaqué dans le Capitole, en criant, *vive le Peuple & périsse le Traître.* Il eut beau essayer de les calmer par une harangue pathetique qu'il leur fit de dessus un balcon ; on redoubla les imprecations, & une grêle de pierres dont il fut attaqué, l'obligea de se retirer. Ici l'Auteur nous le représente dans mille circonstances qui paroîtroient inventées à plaisir, si l'Histoire n'en faisoit foi. Le Senateur fugitif descend d'une fenêtre au moyen de quelques linges, se saisit des clefs des prisons pour se garantir des ennemis qu'il y retenoit captifs ; ensuite s'étant barboüillé le visage, & ayant endossé une mandille, il se couvre la tête & les épaules d'un matelas pour faire accroire qu'il venoit de piller, & s'évade à travers les flammes & les ruines, en criant lui-même, *pillés mes amis & tués le Traître* : mais il fut reconnu à ses brasselets d'or qu'il avoit aux bras, & aussi-tôt percé de mille coups.

ARTICLE LXXXV.

L'ART D'APPRENDRE LA MUSIQUE, *exposé d'une maniére nouvelle & intelligible, par une suite de Leçons qui se servent successivement de Préparation. Par M.* V.... *gravé* in folio, *d'environ* 100. pp. *se vend à* Paris *chés* Ribou, *ruë de la Comédie*, Boivin, *ruë saint Honoré*, *&* Le Clair, *ruë du Roule*. 1733.

L'Auteur a jugé avec raison que la Méthode ordinaire d'apprendre la Musique, n'étoit pas assés exacte ni assés détaillée. Pour lui qui paroît homme de Lettres, & fort entendu dans ce qui regarde la Méthode générale des Sciences; il se fait dés la Préface un plan de Méthode particuliére, qui ne peut manquer d'être utile aux éléves dont les Maîtres voudront bien se conformer à cette Méthode ou à cette *maniére* de l'exposer.

L'unique écueil qu'on prévoye ici, c'est que les Maîtres de Musique n'é-

tant guéres gens de Lettres & d'Etude, trouveront dans l'étenduë que l'Auteur donne à ses explications pour les rendre plus intelligibles, une raison même pour ne les pas entendre, & par une fâcheuse suite pour n'en pas profiter.

Ce seroit dommage & on les exhorte à s'y rendre attentifs par leur propre interêt, pour celui de leurs Ecoliers, pour celui même de l'Art qui en est l'objet; Art trop beau pour être ignoré autant qu'il l'est, trop frivole cependant pour qu'on y consacre un trop long tems, comme on est obligé de le faire par la Méthode ordinaire.

L'Auteur a cependant assés estimé le fonds de cette Méthode pour ne pas y toucher. Son tître est exact, il n'annonce pas un nouvel Art ni une nouvelle Méthode d'apprendre la Musique. Ce n'est qu'une *maniére nouvelle de l'exposer*. M. V.... critique en général les Méthodes ou les maniéres qui ont paru jusqu'ici. Il y en a une pourtant intitulée *la Musique theorique & pratique*, qui mérite quelque dis-

tinction. C'est M. B.... qui en est l'Auteur. Elle est imprimée chés Ballard depuis huit ou neuf ans ; à tout prendre, elle est bien, & assés complette, malgré son stile concis & débarrassé de tout discours inutile.

M. V.. a fort bien distingué les trois parties des élemens de la Musique, la nomination, l'intonation & la mesure. La nomination, dit-il, est plus facile que l'intonation, & celle-ci plus facile que la mesure. Il a donc commencé par le plus facile & fini par le plus difficile, ne voulant pas qu'on apprenne la mesure, tandis qu'on apprend l'intonation, ni l'intonation, tandis qu'on apprend la nomination. Cela simplifie les difficultés.

Chacune de ces difficultés en comprend plusieurs que l'Auteur ne confond pas non plus, pour ne pas embarrasser un commençant, pour qui les plus petites difficultés sont toûjours des difficultés.

Pour décomposer en quelque sorte ces difficultés, & ne les présenter que l'une après l'autre, l'Auteur partage

la nomination en trois Chapitres. Dans le premier, il ne parle que de la nomination indiquée par la seule clef. Dans le second, à la clef il joint sa transposition. Et dans le troisiéme, il propose le rapport des noms qui resulte des différentes clefs au naturel, comparées avec celles qui sont chargées de bemols ou de diezes.

Les difficultés de l'intonation sont sousdivisées en quatre. Premiérement, l'intonation indiquée par la seule nomination. Secondement, l'intonation indiquée par la nomination, à laquelle on joint un bemol ou un dieze. Troisiémement, l'intonation indiquée par les agrémens. Quatriémement, celle qui a rapport aux modes de la Musique.

Les difficultés de la mesure se partagent en trois, la mesure a quatre tems, les autres mesures, & les divers caractéres de chant. M. V.. regarde la mesure à quatre tems, comme la *mesure mére* de toutes les autres, & comme la plus facile.

Tous ces chefs de difficultés sont encore sousdivisés en d'autres, c'est-

à-dire, que les Chapitres sont regulié-rement divisés en Articles.

L'exécution de ce plan commence par les définitions des termes, non-seulement de ceux qui regardent la nomination qui est le premier objet, mais de ceux aussi qui concernent les diverses clefs : & la mesure. Comme ce ne sont que des termes, l'Auteur a cru que cela ne compliquoit point les difficultés.

Bien sûrement il régne un grand air de Méthode dans toute la maniére de l'Auteur. Chaque Chapitre a son Article qui prepare par une explication préliminaire les difficultés qui se développent dans l'Article suivant : & ces préparations ont lieu même dans les Articles & dans les plus petites sous-divisions. Cela est bien en soi, mais le discours en est un peu multiplié & allongé. Et comme ce ne sont pas ici des affaires de raisonnement & d'intelligence, mais uniquement de mémoire & de notions de termes, il est à craindre que trop de discours ne surcharge la mémoire & n'embroüille les Ecoliers, & peut-être aussi les

Maîtres, toutes perſonnes à qui on a plûtôt fait de dire tout nûment, *faites ceci*, ou *cela s'appelle comme cela.*

Rien n'eſt tant à éviter que le trop d'explication dans les Sciences & ſur-tout dans les Arts de pratique : la plûpart des eſprits aiment mieux ſçavoir les choſes en gros & à peu près, que de s'arrêter trop long tems, aux dépens de leur legereté naturelle, à un détail de raiſons, d'idées & d'explications dont la multitude leur embarraſſe l'eſprit. C'eſt déja beaucoup que de vouloir que la plûpart des gens & ſur-tout des Muſiciens, liſent de longs diſcours ſur des choſes qui n'ont de divertiſſant que la pratique. Tout long diſcours a l'air de Philoſophie & de Metaphyſique abſtraite. Or ce n'eſt guéres cela qu'on cherche dans la Muſique.

On voit cependant que l'Auteur n'a conſulté que ſon zéle pour faciliter tout aux commençans & aux Maîtres, & qu'il a ſuivi même tout-à-fait, à la lettre, la grande idée qu'il a de la Méthode des Sciences dont il

paroît très-inſtruit. Dans un ſujet plus digne de lui, & plus profond, cet eſprit de Méthode pourroit produire un effet peut-être plus heureux, en ſe ſouvenant pourtant du *ne quid nimis*, qui a lieu par tout.

Après avoir traité de la nomination, M. V. paſſe à l'intonation. Il ſuit la maniére ordinaire de dire de ſuite *ut re mi fa ſol la ſi ut*. Il fait plus: il prétend que le paſſage d'un de ces ſons à l'autre, eſt le plus facile, & facile à raiſon de leur proximité: de ſorte que ſuivant cela, le paſſage d'*ut* à ſon dieze, ſeroit plus facile que d'*ut* à *re*, & même le paſſage d'*ut* à ſon demi-dieze, c'eſt-à-dire, à un quart de ſon d'élevation, ſeroit plus facile, & qu'il ſeroit plus facile d'entonner l'octave chromatique, en montant de demi-ton en demi-ton, que l'octave ſimple qui va par tout.

L'Auteur cite l'expérience. Elle nous apprend que plus les ſons ſont raprochés, moins ils ſont d'accord enſemble, moins ils ſont faits l'un pour l'autre, juſques-là que lorſqu'ils ſont tout-à-fait raprochés, comme *ut re*,

ils sont tout-à-fait dissonans : de sorte que l'intonation de *ut re mi fa sol la si ut*, n'est qu'une suite de distances qui sont tout-à-fait scabreuses pour un commençant.

L'expérience nous apprend encore, premiérement, qu'en commençant par là la Musique, on est bien des années à s'y raffermir dans cette intonation,& même à s'y accoûtumer. Secondement, que la plûpart des commençans, sur-tout les petits enfans & ceux qui sont tout neufs, entonnent plus volontiers la tierce que la seconde, la quinte que la tierce, l'octave que la quinte. L'ordre de la nature paroît donc de commencer par les degrés disjoins & d'abord par les plus disjoins,pour venir ensuite aux degrés conjoins.

M. V. donne les deux en commençant par les conjoins, & passant avec tout l'ordre possible aux disjoins, on n'a jamais mieux exécuté cette Méthode, ni proportionné avec tant de précision & de patience,les leçons à la portée des commençans.

Il vient à la mesure, & ce qu'il dit

qu'il n'y en a que de deux ſortes, à deux & à trois tems, eſt très-vrai ; toutes les autres meſures n'étant jamais que des modifications, des compoſitions de ces deux. Toutes ces leçons ſont encore ici bien maniées, & chaque difficulté débarraſſée de ſa voiſine, & reduite à ſa ſimplicité indiviſible : c'eſt ſur-tout ici qu'il uſe de ſa maniére de préparer les difficultés. Car d'abord il donne des notes rondes d'un mouvement très-lent. Il rend enſuite les mêmes notes blanches d'un mouvement moins lent, puis noires, puis croches, & enfin doubles croches qui vont très-vîte.

Cette maniére eſt bonne de commencer par des mouvemens lens, mais par une raiſon qui n'eſt pas tout-à-fait celle de l'Auteur. Car il prétend paſſer du plus facile au plus difficile; Or le mouvement le plus lent eſt toûjours le plus difficile, un commençant ne demandant qu'à aller, à moins que la nomination ou l'intonation ne l'embarraſſent. C'eſt dans les mouvemens lens qu'on connoît les habiles Muſiciens, dans les *Adagio*. Les Fran-

çois sur-tout paroissent nés pour les mouvemens vifs.

Il paroît donc qu'il seroit bon d'accoûtumer d'abord un commençant à tout ce qu'il y a de plus lent, en se proportionnant cependant, & en le laissant se livrer d'abord un peu à son impetuosité naturelle, & en le ramenant doucement au plus parfait. En toutes choses la perfection consiste à se posseder. On ne se posséde bien que dans des mouvemens lents. Les mouvemens rapides nous possédent & nous entrainent.

La troisiéme Section traite de la transposition. M. V.. l'explique bien. Quand il y a un dieze à la clef sur le *fa*, ce *fa* se change en *si* & le reste va de suite. S'il y a un second dieze, il est sur l'*ut* qui s'appelle *si* à son tour. S'il y a un troisiéme dieze sur le *sol*, c'est *sol* qui est *si*, & toûjours le dernier dieze s'appelle *si*. Or dés qu'on a fixé le *si*, toute la gamme est déterminée.

Pour les bemols, le premier se place sur *si*, le change en *fa*, le second sur *mi*, qui se change en *fa*, le troisiéme

ſur *la*, qui ſe change auſſi en *fa*, & toûjours le dernier bemol s'appelle *fa*, comme le dernier s'appelle *ſi*. La régle eſt générale.

L'Auteur croit que la tranſpoſition eſt néceſſaire pour les voix. Il n'eſt pas douteux qu'elle ne facilite beaucoup l'intonation. Mais il ſeroit mieux, ſans doute, d'en ſurmonter d'abord la difficulté. On ſe feroit un ton de voix fixe : on ſeroit plûtôt ſenſible à l'harmonie ; & on ne ſe mettroit pas hors d'état d'apprendre à joüer des inſtrumens.

L'Ouvrage eſt terminé par la définition des divers airs de caractére & de leurs meſures.

ARTICLE LXXXVI.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite au ſujet de l'évenement de Pardines, par M. Bagel *Prêtre, Auteur de la Rélation ſur le même ſujet, imprimée à* Clermont, *en Auvergne.*

MOn Reverend Pére, c'eſt pour vous obéïr que je me ſuis appliqué à examiner de plus près le Phenoméne de Pardines. J'ai l'honneur de vous envoyer ce que j'en ai écrit.

La Montagne de Pardines conſiſte en deux Collines qui ſe réüniſſent à l'Occident, & qui forment deux Vallons qui s'étendent & s'élargiſſent de l'Occident à l'Orient. C'eſt ſur le penchant de la colline du côté opposé au midi, qu'eſt bâti Pardines, qui commande à une vaſte & riante campagne du côté du ſud-oüeſt. Car au midi ſa vûë eſt bornée par une montagne qui le couvre. La colline produiſoit des grains & du vin en abondance. L'on y voyoit de gros noyers, des ceriſiers, des péchers, des ſaules, des peupliers. Mais l'eau manquoit à Pardines au milieu de cette abondance. Il falloit pendant l'Eté en aller querir aſſés loin dans une petite riviére.

Cette fatigue leur auroit paru legére, ſi leur terrain avoit été ſolide. *Mais les* ouvertures qui ſe faiſoient

insensiblement de tous côtés, étoient comme les symptomes du malheur qui les menaçoit depuis plus de soixante ans. La terre s'entrouvroit sous les pieds des bœufs attachés à la charruë. Il se passoit peu d'années où le Vigneron n'eût le même sort en travaillant sa vigne. D'autrefois les murs d'une maison se crevassoient ou s'enfonçoient de quatre à cinq pieds.

Enfin une partie de la montagne se sépara de l'autre le vingt-troisiéme de Juin 1733. Plusieurs maisons, & jusqu'à 45. avec les rochers qui leur servoient de fondement, s'engloutirent comme dans un abîme affreux, sans qu'il en reste la moindre trace. Le terrain & les rochers des environs s'éboulérent sur celui qui étoit englouti. Le bouleversement se fit sentir dans un espace de plus de 300. toises de long sur 200. de large. Le lendemain il se détacha un autre quartier de la montagne, qui tombant avec un fracas épouvantable sur les autres rochers, causa un tremblement qui renversa quelques autres maisons, & ébranla jusques dans leurs fondemens

celles qui étoient encore sur pied. Ce quartier fut suivi de quelques autres pendant quatre ou cinq jours.

Au pied de la colline qui s'est écroulée & qui a bien quatre-vingt pieds de profondeur, l'on apperçoit dans un coin un lit de glaise sur lequel coulent deux petites sources, qui se perdent dans le terrain qui est mêlé de beaucoup d'argile & d'une pierre blanche, poreuse & qui se coupe aisément. On y voit beaucoup de tuf, & de cailloux noirs & très-durs. Les rochers énormes qui ont été déracinés, sont la plûpart moins durs, mais d'autres ont la couleur & la solidité du marbre. Les nouvelles ouvertures qui se font tous les jours, nous annoncent la ruine prochaine du reste du Village.

Ce Phenoméne a fourni matiére à des raisonnemens infinis, aussi extraordinaires que l'évenement. Tous conviennent qu'il n'y a que le feu, le vent ou l'eau qui puissent avoir causé un si grand désordre. Avant que de prendre mon parti, je remarque qu'il *s'agit ici* d'une cause prochaine &

immédiate de cet effet. Car si je ne cherchois que les causes éloignées & indirectes, il est hors de doute qu'il faudroit s'en prendre au feu, à l'air & à l'eau.

Le Globe terrestre est un corps organisé où la circulation se fait comme dans nos corps. Il n'arrive rien dans ce globe sans rapport à cette circulation, ni par conséquent à ses principes qui sont le feu, l'air & l'eau qui se prêtent un secours mutuel. Mais le feu sur-tout est la premiére cause de tous les mouvemens généraux & particuliers qui se font dans le globe, comme la chaleur du cœur l'est de tout ce qui arrive dans nos corps. Le feu central est comme le cœur de la terre. C'est un principe de vie qui se répand dans toutes les parties de la machine qu'il anime. Or comme le cœur devient par accident un principe de destruction & de mort ; le feu central est aussi par occasion un principe de destruction. Un ongle qui tombe du doigt à l'occasion d'une piqueure ou d'une meurtrissure, tombe par le mouvement du cœur commu-

niqué d'artére en artére, & de veine en veine jusques là. Ainsi la destruction de quelques parties de la terre arrive par le feu central qui anime tout, & dont l'action est déterminée à divers accidens par diverses causes étrangeres; parmi lesquelles on doit compter les hommes, qui par des actions mal concertées avec la nature dérangent bien des choses, occasionnent bien des obstructions, rompent enfin l'équilibre.

Selon ce principe il y a grande apparence que les Habitans de Pardines ont travaillé depuis long-tems eux-mêmes à la destruction de leur Village, ou en obstruant quelques issuës des vapeurs soûterraines, ou en dérangeant le cours des sources, ou en surchargeant quelques petites voutes, ou en sappant quelque rocher, ou en remuant trop les terres & les rendant trop penétrables aux pluyes qui se sont insinuées sous les fondemens de leurs maisons, & les ont sappés. Car un événement de cette nature n'est pas l'ouvrage d'un moment ni de peu de mois de préparation.

Mais encore une fois ce ne ſont là que des cauſes générales , éloignées & indirectes , auſquelles je ne pourrois m'arrêter que pour indiquer le ſyſtême général. La pierre frappe le chien, la main lance la pierre, le bras remuë la main , les nerfs remuent le bras , la tête commande aux nerfs, &c. Mais le ſyſtême général étant ſuppoſé, il ne s'agit ici en particulier que de la pierre qui frappe le chien , & tout au plus de la main qui a levé la pierre.

Suppoſant donc cette liaiſon & cette harmonie admirable de toutes les cauſes qui contribuent à la conſervation & à l'embelliſſement de la terre, & par occaſion à la deſtruction de quelques-unes de ſes parties , comme vous l'avés ſolidement prouvé dans vôtre excellent Traité *de la Peſanteur générale des corps*, je me borne uniquement à chercher la cauſe immédiate de l'écroulement de Pardines, & je crois que le feu ni l'air n'y ſont pour rien , au moins de près , & que l'eau en eſt la ſeule cauſe prochaine & immédiate.

Novembre 1733.

Quelques-uns ont voulu que ce fût un ſoufre qui ſe fût enflamé. Mais une montagne embraſée produit des effets infiniment ſupérieurs à tout ce que nous avons vu à Pardines. Chacun ſçait avec quelle fureur le Mont-Ethna en Sicile vomit quelquefois des flammes, des cendres, du ſoufre fondu, & des pierres ardentes. Dans l'Iſle de Java il y a une montagne qui creva pour la premiére fois l'an 1586. & répandit dans les Campagnes voiſines avec tant de rapidité des torrens de ſoufre fondu & brûlant, qu'il y périt en trois jours près de dix mille perſonnes.

Dans les Moluques il y a des volcans qui vomiſſent des flammes avec des bruits effroyables. Je ne finirois pas ſi je voulois faire le dénombrement des montagnes qui vomiſſent du feu. Et à qui perſuadera-t'on qu'une mine de ſoufre s'allume ſans éclat, ſans flammes, ſans fumée, ſans odeur. Un feu ſoûterrain capable de renverſer Pardines & la montagne, auroit dû embraſer l'air, brûler les plantes, les arbres, calciner la terre & les cail-

loux, faire boüillir l'eau des fontaines. Or nos plantes & nos arbres n'ont rien perdu de leur verdure & de leur feüillage, la terre de son humidité: point de puanteur, même temperature d'air.

Si ce n'est le soufre, on a dit, ce sera donc le salpêtre, le bitume, &c. Je pourrois nier tout cela tout court & sans preuve, comme on l'avance sans preuve. Mais on ne peut connoître la nature du terrain que par la voye de l'analyse. Ceux qui parlent de soufre ou de salpêtre, n'y ont pas eû recours. Mais répondons directement à des difficultés qui m'ont été proposées par des personnes également distinguées par la sagacité de leur esprit, & par l'étenduë de leurs connoissances.

Je veux donc qu'il y ait à Pardines du salpêtre & du bitume. Je fais plus, & je veux que cette colline ne soit qu'un tas de mineraux combustibles. Je n'attends encore rien d'extraordinaire, si l'on ne suppose que le feu ait pris à cette matiére, qui sans cela n'auroit pas eû plus d'action dans

cette montagne que la poudre dans nos Arſenaux. Mais ſi le feu y a pris, pourquoi n'y a-t'on encore vû aucun des effets néceſſaires du feu ? on connoît le feu & ſes effets. Il agit par-tout de même. La nature ſimple & uniforme ſuit par-tout les mêmes loix. Qu'eſt-ce donc qui nous a empêché de voir ici les effets du feu, des fumées, des cendres, des flammes, des calcinations? de ſentir même de la chaleur ? C'eſt l'eau, dit-on, qui a empêché la flamme de paroître & la fumée de s'élever juſqu'à nous.

Mais bien des Voyageurs nous parlent de volcans cachés ſous les eaux, & que les eaux n'empêchent pas de ſe manifeſter de la maniére la plus ſenſible & la plus terrible. Les Mémoires de Trevoux (Juin 1716.) nous décrivent en détail toutes les circonſtances de celui qu'apperçut Thevenot dans la Mer de Perſe. Cet Auteur, diſent-ils, rapporte qu'étant entre les Iſles de Queſemo, de Lareca & d'Ormas, il apperçut entre le Navire & l'Iſle de Queſemo, l'eau qui *boüillonnoit* en s'élevant environ d'un

pied de hauteur ſur le reſte de la Mer, avec une eſpéce d'écume jaunâtre, au-deſſus de laquelle paroiſſoit une fumée noire aſſés épaiſſe, accompagnée d'un bruit ſourd, ſemblable au roulement des eaux qui ſe précipitent dans de profonds vallons, & des ſifflemens aigres, pareils à ceux des ſerpens. Au deſſus de cette premiére élevation d'eau, s'éleva peu après une colonne d'eau d'une couleur brune, laquelle montoit vers le Ciel en tournant ſur elle-même de gauche à droite avec rapidité, ſous la forme d'une fumée qui ſort de quelque fourneau. Cette trombe étant finie, il en vint trois autres de ſuite, & les roulis de leur bruit & de leurs ſifflemens reſſembloient à ceux de la premiére. Il arrive quelque choſe de ſemblable, à ce que dit Thevenot, dans les volcans des Antilles, des côtes du Paraguai, de Madagaſçar & de la Chine, dans leſquelles l'eau s'enfle, écume & boüillonne.

Mais ce qu'on nous raconte de la nouvelle Iſle de Santorin, eſt encore plus ſingulier. Lorſque cette Iſle ſor-

tit du fonds de la Mer, l'eau du Golfe changea plusieurs fois de couleur : elle parut d'abord d'un verd éclatant, ensuite de couleur rougeâtre, & enfin d'un jaune pâle, exhalant toûjours une mauvaise odeur. Peu après l'on vit de la fumée sortir d'une chaîne de rochers noirs, qui s'élevérent tout-à-coup d'un endroit de la Mer où l'on n'avoit pas encore trouvé de fonds, & des langues de feu qui s'échapoient parmi la fumée qui paroissoit elle-même toute de feu pendant la nuit. On vit ensuite pendant un mois entier la Mer boüillonner aux environs de la nouvelle Isle. Ce ne fut-là que le prélude de ce qui arriva bientôt après. Des montagnes de feu sortirent de l'Isle avec un fracas épouvantable, qui imitoit le bruit du canon. La Mer pendant tout ce tems boüillonnoit plus qu'auparavant, outre un grand fourneau qui brûloit sans cesse sur la cime de l'Isle, on comptoit jusqu'à soixante feux différens, tous d'un éclat très-vif. Souvent après les coups ordinaires du tonnerre soûterrain, on vit partir des gen-

bes étincellantes d'un million de lumiéres, qui après s'être élevées fort haut, retomboient en pluye d'étoiles sur l'Isle qui paroissoit toute illuminée. Voila ce que produit un feu soûterrain, malgré les abîmes immenses d'eau qui le couvrent. Revenons à Pardines.

L'eau qu'on y voit, forme en certains endroits des ruisseaux clairs & unis, elle coule dans d'autres avec un doux murmure, & au moment du dégat près il n'y a eû d'autre bruit que le chant des oiseaux, les cris des animaux, ou ceux des hommes. Souvent ceux qui travaillent dans les carriéres ou dans les mines, sont étouffés par les vapeurs acides & sulfureuses qui s'en élevent de tems en tems. A Pardines on n'a senti nulle part aucune exhalaison ni maligne, ni autre. Les eaux n'y ont aucun goût mineral, aucune vertu sulfureuse, ni autre. Les vases où elles séjournent, ne démontrent aucun sediment particulier. Nulle Analyse chymique ne dit rien de caracterisé. Ce sont des eaux très-communes & très-usuelles,

Venons à ceux qui prétendent que le vent est la cause que nous cherchons. Pour le prouver, ils supposent dans la montagne des concavités prodigieuses dans lesquelles des vents s'étant renfermés, ont bouleversé la montagne & le village. Mais cette supposition se trouve démentie par l'expérience. On n'a jamais entendu parler de ces prétenduës concavités. Le côté de la montagne qui menace ruine, présente encore un plan vertical, uni & solide de haut en bas ; il a paru toûjours de même à mesure que se faisoit l'écroulement.

Si le vent étoit entré dans ces concavités, ç'auroit donc été par les pores de la terre, ou par quelques ouvertures qu'on a remarquées depuis long-tems sur la hauteur, ou par des canaux soûterrains. S'il a pu entrer par les deux premiéres voyes, il a pu en sortir avec la même facilité, sans causer aucun dérangement. S'il s'y est introduit par des canaux soûterrains, voici à peu près les effets qu'il a dû produire. On auroit entendu des *sifflemens* pareils à ceux des Moluques.

& l'air feroit forti par les ouvertures naturelles en les agrandiſſant, ou il s'en feroit fait de nouvelles. On ne remarque ici aucun vent qui parût venir de là.

Le ſyſtême de l'eau paroît donc le plus convenable. D'abord je ſuppoſe qu'il paſſe dans cette montagne une aſſés grande quantité d'eau capable de fournir à pluſieurs ſources qui s'échappent par des iſſuës la plûpart inconnuës. Cette eau peut venir de la Mer immédiatement, comme bien d'autres, ou des montagnes qui ſont à cinq ou ſix lieües aux environs, par la fonte des neiges. La plûpart des fontaines intercalaires n'ont d'autre origine que la neige des montagnes. Elles tariſſent lorſque la neige eſt glacée ou entiérement fonduë. Ce qu'on appelle le *Lac de Pardines*, qui eſt à quelque diſtance du Village, donne à ma ſuppoſition un nouveau degré de probabilité. Quelques-uns prétendent que ce n'eſt qu'un amas d'eau formé par les pluyes ; mais quand on examine la choſe de près, l'on eſt forcé de conclurre que c'eſt un véri-

table lac, qui ſuppoſe & forme bien des canaux ſoûterrains & des reſervoirs.

D'ailleurs la terre s'étant ouverte en différens endroits de la hauteur, & les ouvertures s'étant fort augmentées par les chaleurs exceſſives des derniéres années, des pluyes abondantes qui ſont ſurvenuës en dernier lieu, ont groſſi ces ſources, & cette eau ſe trouvant forcée dans les canaux, les a élargis en chariant avec ſoi du terrain, a imbibé celui qui étoit contigu & qui ſervoit comme de colonne, & l'a ramolli à un point que ne pouvant plus ſupporter le poids qui le ſurchargeoit, s'eſt enfin démenti & a coulé ſur une terre argilleuſe. On a remarqué en effet que le terrain qui en coulant s'écartoit de part & d'autre, étoit très-humide & reſſembloit à du mortier.

Mais il n'eſt plus permis de douter depuis que la nature s'eſt expliquée elle-même, & qu'elle a bien voulu nous découvrir les reſſorts ſecrets qu'elle a fait joüer pour operer les merveilles qui nous étonnent. L'on

voit aujourd'hui la plus grande partie du terrain, inondée jusqu'à la superficie. On y apperçoit plusieurs espéces de petits lacs, & des sources qui sortent de tous côtés sur le chemin de Clermont, & dans les terres contiguës. Cela étant, on rend raison de tout ce qui est arrivé à Pardines.

D'abord on comprend comment une partie de la montagne a pu couler sur un plan incliné & glissant. Cet écoulement a pu se faire sans beaucoup de bruit. Tout le terrain de dessous étant fort moüillé, & d'ailleurs étant fort profond, il a dû aussi entraîner avec soi les maisons & les arbres à une certaine distance, sans beaucoup de dérangement pour plusieurs, en bouleversant, en enfoüissant d'autres. Il paroît aussi que la montagne n'a pas dû s'écouler toute à la fois, mais successivement & à diverses reprises pendant plusieurs jours, les rochers se déracinant peu à peu, les tas s'afaissant peu à peu.

Si c'est l'eau qui a causé cet événement, pourquoi ne voit-on pas d'autres mon agnes s'écrouler ? il en est

peu où il ne passe de l'eau. Il ne seroit peut-être pas difficile de trouver dans l'Histoire des exemples de ces écroulemens. Nôtre voisinage nous en fournit assés. Plusieurs personnes ont vû plus d'une fois leurs prairies, leurs champs, leurs vignes, couler dans les terres de leurs voisins. Mais cela n'arrive que pour des montagnes de pure terre, ou dans des surfaces de peu d'épaisseur. Les rochers qui sont la base & le corps des grandes montagnes, & souvent des petites, tiennent ferme, sur-tout lorsqu'ils sont placés à plomb ou par couches paralléles à leur base, comme à Solignac, à Nonette, à Usson, à Necher, & sur-tout à Periers qui est voisin de Pardines, & où les lits de rochers sont obliques & s'inclinent contre la panté; au lieu qu'à Pardines les couches sont paralléles à la superficie de la colline, & ne demandent qu'à couler. J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE LXXXVII.

TRAITE' DE L'OPINION, où Mémoires pour servir à l'Histoire de l'esprit humain. Tomes cinquiéme & sixiéme. In 8° pp....

Voyés au mois d'Octobre l'Article LXXIX.

LE sixiéme Livre contenu dans le cinquiéme Tome, traite de la Morale. Le Chapitre premier est sur les biens véritables. Tous les hommes veulent être heureux. Mais ils sont fort éloignés de s'accorder à choisir les mêmes routes pour y parvenir. Chacun s'en fait une à son gré, & court par une route chimerique après un bonheur imaginaire. Aussi est-on parvenu à la fin où l'on s'étoit proposé de trouver ce bonheur, on s'en dégoûte. Platon avoit des idées fort sublimes sur le souverain bien, qu'il mettoit dans la possession de l'Etre souverain. On ne sçait trop ce que pensoit Aristote qui mettoit, ce semble, la souveraine félicité à suivre les

raiſon & à remplir ſes devoirs.

La Morale de ſaint Auguſtin eſt plus exacte : il prouve par le deſir même que nous avons du bonheur, la néceſſité de ne le chercher qu'en Dieu ſeul. Un Philoſophe chrétien ſçait bientôt à quoi s'en tenir au milieu de ce nombre comme infini d'opinions : Varron en avoit compté 288. ſur cet Article.

Les Stoïciens mettoient ſéchement la vertu comme l'unique ſouverain bien. Epicure ſubſtituoit la volupté à la vertu, & ſon opinion bien priſe n'eſt pas auſſi mauvaiſe qu'elle le paroît. Ariſtipe & les Cyrenaiques gâtoient tout en l'entendant de la volupté des ſens. Les Péripateticiens lui préferoient la volupté de l'ame. Euclide de Megara mettoit le ſouverain bien dans la conſtance, Herillus dans la ſcience, Thalés dans un corps ſain, une fortune aiſée, & un eſprit bien cultivé ; quelques-uns dans la délivrance des maux.

Une grande erreur eſt de n'eſtimer que ce qui eſt rare, quoiqu'il ſoit ſouvent le moins utile. Une autre erreur,

c'eſt de chercher ſon bien dans l'opinion d'autrui. C'eſt communément la fantaiſie, l'imagination qui met le prix aux choſes. Le repos d'une bonne conſcience eſt un grand bien dans la vie.

Solon, ou plûtôt l'adverſité fit bien ſentir à Cræſus combien le ſouverain bonheur eſt éloigné de la poſſeſſion des richeſſes.

La réputation eſt une eſpéce de bien pour cette vie; mais il la faut un peu effective. La gloire des Conquerans eſt le plus ſouvent fauſſe & peu ſatisfaiſante. Le deſir d'immortaliſer ſon nom eſt une grande vanité, & une ſource de tourmens réels.

Denis le tyran n'étoit point heureux, & nul tyran ne peut l'être. La nobleſſe eſt un entêtement ridicule. La volupté tyranniſe la plûpart des hommes. La beauté n'eſt qu'une fleur paſſagére. Les richeſſes n'ont que des épines. L'opinion que toutes les fortunes ſont égales, n'eſt pas ſi peu vraye qu'on le diroit bien. Le retranchement des deſirs eſt la vraye richeſſe. Mais ce ne ſera pas la Philoſophie qui

ſera ce retranchement.

Ce qu'on appelle le jeu de la fortune, eſt quelque choſe de cruel pour peu qu'on s'y abandonne.

Le ſecond Chapitre eſt ſur les vertus & les vices. Les Stoïciens recherchoient la vertu pour la vertu. Les Epicuriens pour la volupté. Les opinions ſont fort diverſes ſur ſa nature. Horace d'après Ariſtote, la met dans le milieu entre les vices oppoſés qu'il place aux extremités.

Les Stoïciens tenoient toutes les vertus égales, & tous les vices égaux. C'étoit une opinion Stoïcienne que le ſage ne peut recevoir d'injure. La Philoſophie payenne avoit de beaux traits de morale. Il n'y a qu'à lire Platon, Ciceron, Antonin, Epictete, pour en être convaincu. En revanche on y trouve des dogmes honteux. Cela ne dit rien, & les hommes de tous les tems ſe reſſemblent. Les uns parlent bien. Les autres parlent mal, & le même parle tantôt bien, tantôt mal, ou du moins parle bien & agit mal.

Le Chapitre troiſiéme eſt un Traité des Paſſions. On eſt ſuſceptible en

même tems des passions les plus contraires. On cherche même naturellement à contrarier les passions qu'on a, par des passions opposées. On cherche le plaisir dans la douleur. Les objets de nos affections sont les plus ordinaires sources de nos peines. Les mêmes causes excitent en nous des sentimens tout opposés.

Absolument l'homme ne peut être sans passions : il n'y a que l'objet qui est arbitraire, & l'excès qui fait tout le mal. L'amour propre est la passion générale & la source de toutes les autres. On s'aime soi-même dans tout ce qu'on aime.

L'ambition ne dit jamais, c'est assés. Alexandre n'avoit pas conquis peut-être la milliéme partie de la terre, & il la trouvoit encore trop petite pour assouvir son ambition. Marius, César, Pompée, Charles-Quint, étoient la proye de cette passion. On dit que Charles-Quint avoit aussi la manie de vouloir être Pape. Le Cardinal de Richelieu vouloit tantôt être Patriarche des Gaules, tantôt Electeur de Tréves, tantôt Regent du Royaume.

Nôtre Auteur dit qu'il avoit aussi l'ambition d'être canonisé. Il n'y a que celle d'être Saints, qui ne tente guéres les ambitieux.

Les avares ne sont pas moins insatiables. Platon met ces deux passions du même niveau, & les traite d'également honteuses. La pensée de Varron est singuliére. Il dit que si on donnoit l'Univers entier à l'avare, il se voleroit lui-même, & diminueroit son propre bien pour l'augmenter. Lucilius se moque d'un avare qui s'étoit institué lui-même son heritier.

La passion du gros jeu, qui est si ordinaire, n'est qu'une avarice sordide & une insatiable cupidité. Les Chinois joüent leurs femmes & leurs enfans. Madame Deshoulieres dit fort bien qu'on y commence par être dupe & qu'on finit par être fripon. L'yvresse a quelque chose encore de plus bas. Elle dégrade tout-à-fait de l'humanité.

L'esperance vient ici de suite. C'est une dangereuse illusion qui méne dans bien des précipices. Elle ne laisse pas d'avoir ses charmes, pourvû qu'on

ne ſoit point trop crédule. La crainte n'a rien de bon, priſe comme paſſion. La triſteſſe eſt fort ſemblable à la crainte, & le ris à l'eſperance. Les plus grandes joyes ne font pas rire. La joye contribuë à la ſanté, elle en eſt au moins l'effet aſſés naturel.

La haine, la colere, l'envie, ſont au contraire fort nuiſibles à la ſanté du corps, & même en quelque ſorte de l'eſprit, on ne vit pas lorſqu'on en eſt poſſedé.

La morale philoſophique eſt outrée, la ſeule morale chrétienne eſt vraye, & en un ſens naturelle, ſenſée, raiſonnable.

La foibleſſe produit la cruauté. La clemence marque une grandeur d'ame. La honte eſt une paſſion qu'on peut mettre à profit & qui peut produire de bons effets. Les Cyniques ſeront à jamais décriés par leurs idées libertines ſur la honte & la pudeur.

La paſſion de railler eſt une vraye & forte paſſion. Les railleurs ſont ordinairement les plus dignes d'être raillés. Rien n'eſt ſi dangereux que

de railler & d'être raillé. Railler un ami, c'est une trahison.

La flaterie est une passion qui nourrit les passions d'autrui. Elle a perdu bien des Princes. Carneade disoit que les fils des Rois ne pouvoient apprendre qu'à monter à cheval, parceque leurs Coursiers ne connoissoient pas la flaterie. Les plus grands tyrans ont été les plus flatés.

Chapitre quatriéme des Loix. Sophocle prétend que les Loix ne sont pas de l'invention des hommes, qu'elles sont descenduës du Ciel ; & ont été dictées par les Dieux. Il y a eû des Philosophes, ou plûtôt des amateurs de la folie, qui ont poussé l'extravagance jusqu'à prétendre qu'il n'y avoit point de justice naturelle, & que la distinction du juste & de l'injuste étoient des conventions humaines, des effets de caprice, & des choses toutes arbitraires. Selon Theodore, le Sage n'agit que par son utilité particuliére.

Mais la diversité des Loix dans les divers Païs n'impose à personne. Il y a des loix locales & arbitraires, & il y

en a de communes à tous les hommes. Selon Spinoſa, la nature, c'eſt-à-dire, la force & la force mécanique décide de tout. Montagne ſophiſtique beaucoup ſur ce point. Montagne veut briller, & voila tout.

M. le Gendre déduit toutes les vérités morales de cet axiome, qu'aucune choſe ne peut ſe faire elle-même. Il y a donc un Etre Créateur, il y a une juſtice primitive, & les vérités morales ſont inconteſtables. Les Philoſophes ont reconnu l'évidence d'une juſtice naturelle. Les loix arbitraires & d'inſtitution dérivent de la loi naturelle. Elles ne font qu'établir un for extérieur ſur des loix qui ont déja un for intérieur.

Toutes les loix vont au maintien des Societés legitimement établies. Il eſt pourtant vrai que l'opinion régne ſur les loix, & qu'il y a une eſpéce de bizarrerie dans la diverſité. Les loix d'un païs étant bonnes, elles pourroient être les loix de tous les païs. [Mais celles de tous les païs ſont le plus ſouvent également.] Le bien même eſt ſuſceptible de cette di-

versité. Une Societé peut se maintenir de mille maniéres différentes, dont aucune n'est contraire à la justice naturelle.

L'Auteur a beau rechercher l'origine des loix ; dés que les hommes se sont réünis en Societé, il y a eû des conventions & des loix. La loi naturelle a d'abord été la seule, peu à peu on l'a expliquée, déterminée, appliquée à divers cas, d'où les diverses loix ont resulté. L'Auteur parcourt les loix des Juifs, des Egyptiens, de Créte, de Lacedemone, d'Athénes, de Rome. Il en remarque les singularités, sur les vols, sur les dots des filles, sur les mariages, sur les jeux, sur les dépenses. Il traite à fond ce qui regarde les épreuves par l'eau, par le feu, &c.

Le Chapitre cinquiéme traite des Coûtumes. C'est sur les Coûtumes & sur les Usages que l'opinion exerce son empire le plus souverain. Rien n'est plus bizarre que la plûpart de ces Coûtumes. Les modes viennent ici fort bien, & l'Auteur ne les manque pas. Le cérémonial n'est pas oublié. Les Usages ont autorisé jusqu'à

la mort des femmes, pour leurs époux, des valets pour leurs maîtres, celle des vieillards qu'on assommoit, &c.

Le sixiéme Chapitre est sur la douleur & la mort. Les Philosophes ont fait de fort beaux raisonnemens sur la mort. Les maux sont plus affreux à prévoir qu'à éprouver. Le sentiment de mourir a sa douceur, mais non pour tout le monde. La mort bien envisagée est une véritable délivrance. On a vû bien des gens détachés de la vie, les uns en apparence, les vrais Chrétiens en réalité.

L'Empereur Antonin ne veut pas qu'on craigne la mort, parceque c'est un ouvrage de la Nature, d'autres parceque la vie est courte, d'autres parceque c'est un cercle des mêmes événemens. César souhaitoit la mort la plus prompte. Il l'avoit assés cherchée, il la trouva, sans la chercher, telle qu'il l'avoit souhaitée. Bien des gens ont plus craint la douleur que la mort.

Cardon recherchoit la douleur : il le dit, mais le croit-on ? Il y a des

morts d'excès de joye & de tristesse. Epictete est admirable sur la resignation à la mort.

Le sixiéme Tome ne contient que des Tables ; Tables des Noms propres, Tables des Matiéres, Tables des Auteurs cités.

ARTICLE LXXXVIII.

MEMOIRE SUR L'ORIGINE des Négres & des Americains. Par le R. P. Auguste *** *de l'Ordre de* L. C. D. J.

LEs différentes couleurs des hommes qui sont sur la terre, ont fait croire à quelques Auteurs, que des Peuples entiers n'étoient point de la race d'Adam, que Dieu dans le commencement, les créa en toutes les Contrées de la terre, comme il avoit créé les animaux pour la peupler, que ces hommes n'avoient vécu, que d'une vie animale, sans connoissance d'un vrai Dieu, & que leurs races s'étant multipliées comme à l'infini, Dieu créa enfin Adam, auquel il donna une

Loi, voulant se former de sa race un Peuple d'adorateurs ; & renfermer dans lui tous les hommes de la terre, sous le nom de Gentils. L'Auteur des *Préadamites* se fonde sur les paroles de l'Apôtre, qui dit, que le péché étoit dans le monde jusques à la Loi ; mais qu'alors il n'étoit pas imputé, parcequ'il n'y avoit point de Loi : donc (dit-il) il y avoit des hommes avant Adam ? ces hommes n'avoient point reçu de loi ; par conséquent le péché ne leur étoit point imputé ; or c'est d'Adam que le péché a passé à tous les hommes, ainsi que l'Apôtre le dit, comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, & la mort par le péché ; ainsi la mort a passée dans tous les hommes, par ce seul homme en qui tous ont péché.

Il est aisé de faire voir combien cet Auteur se trompe dans le sens qu'il donne à ces passages de saint Paul ; c'est de la Loi de Moïse que l'Apôtre parle ici, & non pas de celle que cet Auteur prétend, qu'Adam a reçû de *Dieu*. L'Apôtre s'explique assés claire-

ment, quand il dit aux Galates (*Chap. 3.*) que Dieu ayant fait & antorisé comme un contrat & une alliance, la Loi qui n'a été donnée que quatre cens trente ans après (Abraham.) n'a pû la rendre nulle, ni abroger la promesse. Ce n'est donc pas de la Loi donnée à Adam qu'il a voulu parler? Il est bien vrai que d'un seul homme en qui tous ont péché, la mort a passé à tous les hommes; mais il ne s'ensuit pas de là, que l'Apôtre en parlant de la Loi, ait entendu celle qui a été donnée à Adam & qui lui étoit particuliére; on voit au contraire qu'il avoit en vûë la Loi qui a été donnée à Moïse pour le peuple Juif, comme on vient de le remarquer; & comme pour effacer l'idée qu'on avoit prise de *Preadamites*, saint Paul prouve par le Chapitre quinziéme de sa premiére Epître aux Corinthiens, qu'Adam le premier homme, a été créé avec une ame vivante, & le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant. En effet ce passage prouvr évidemment qu'Adam est le premiee de tous les hommes créés, parcequ'il

eſt impoſſible d'être homme ſans la raiſon. Adam a donc été créé avec une ame vivante, c'eſt-à-dire raiſonnable; & comme avant lui il n'y avoit point d'hommes créés de même nature, il faut conclurre, qu'il n'y a jamais eû de *Preadamites* : pour ôter même toute équivoque, l'Apôtre en parlant aux Athéniens, dans l'Aréopage (*a*) dit, que Dieu a fait naître d'un ſeul, toute la race des hommes, & qu'il leur a donné pour demeure toute l'étenduë de la terre. Il dit aux Romains, Chapitre deuxiéme : ainſi tous ceux qui ont péché ſans avoir reçû la Loi, périront auſſi ſans être jugés par la Loi; & il ajoûte au Chapitre troiſiéme de ſon Epître aux Galates, pourquoi donc la Loi a-t'elle été donnée : ç'a été dit-il, pour les prévarications, en attendant l'événement de ce Fils que la promeſſe regardoit; & quoique la tranſgreſſion de la Loi de *Moïſe*, ne fût imputée à perſonne, avant qu'elle eût été donnée & publiée, toutefois le monde

(*a*) *Actes* des Apôtres. Chap. 17. ℣. 26.

n'étoit pas ſans péché, ni ſans transgreſſion; la mort & le péché régnoit dans le monde par le violement de la Loi naturelle, qui eſt auſſi ancienne que l'homme même. Ce raiſonnement de l'Apôtre eſt clair, & il prouve qu'avant la Loi de Moïſe il n'y avoit point d'autre Loi pour les hommes, que celle qui eſt imprimée en eux-mêmes par la nature; qui eſt de ne faire à autrui, que ce que nous voudrions qu'on nous fît; & quand on dit que [a] le péché a été dans le monde juſques à la Loi, on ne prétend pas qu'il en ait été chaſſé par la Loi, mais ſeulement que juſques à-lors, il a régné ſans être bien connu. La Loi n'étant point encore, le péché n'étoit pas imputé à prévarication: c'étoit à la vérité toûjours un péché; mais Dieu ne l'imputoit pas encore aux hommes, comme une transgreſſion des Loix écrites, qui ne ſubſiſtoient point. Leur crime étoit moins grand, parcequ'il n'étoit point tant

[a] Voyés le Verſet 13. du Chap. 5. aux *Romains.*

imputé, ni punissable par tant de titres. L'Auteur se trompe donc aussi bien que ceux qui ont voulu donner un autre sens à ces passages, & s'en servir pour introduire les Préadamites.

Nous convenons bien que tous les Peuples qui habitent la terre, différent en couleur les uns des autres. Les Négres différent encore des Blancs par le poil, leurs cheveux sont si fins & si crépus, qu'ils ressemblent plûtôt à la laine de brebis qu'à des cheveux d'hommes. Les Americains sont aussi en tout différens des Blancs & des Négres; ils sont tous de couleur bazanée, & d'un rouge foncé: leur cheveux sont aussi gros, & aussi droits que le crin de cheval, & très-noirs: ils n'ont de poil, ni au visage, ni sous les aisselles, &c. On peut dire autant des Chinois & des Gaffres, qui différent aussi en couleur. Mais nous ne convenons point, que tous ces Peuples ayent été créés avant *Adam*, comme le veut l'Auteur, dont nous avons parlé, lorsqu'il dit, que Caïn n'auroit *pas dit* à Dieu, » quiconque me trou-

„ vera, me tuera, „ s'il n'y eût pas eû d'autres Peuples ſur la terre. Avec un peu d'attention aux paroles de l'Ecriture, il auroit remarqué que Caïn ne tuâ Abel que long-tems après la naiſſance de l'un & de l'autre, & qu'ainſi il devoit y avoir alors un grand nombre d'hommes, qui deſcendoient d'Adam, de Caïn, Abel & pluſieurs autres, que l'Ecriture comprend tous, ſous le nom de fils & filles qu'Adam engendra; ajoûtés les enfans des enfans, combien de milliers ſe préſenteront? en effet l'homicide ne fut commis qu'un peu avant la naiſſance de Seth, environ cent trente ans depuis la création. D'ailleurs on ne peut douter qu'Eve & ſes enfans n'ayent été très-féconds, puiſqu'ils devoient peupler toute la terre. L'Ecriture ne nous l'inſinuë-t'elle pas aſſés, lorſqu'elle nous dit, qu'ils ont eû pluſieurs fils & filles, ſans nous faire le dénombrement. Le détail ne nous auroit pas donné une ſi grande idée du grand nombre, que l'Ecrirure nous la donne en ne détaillant pas. Nous n'avons donc pas beſoin d'apprendre

par la voye des Arabes qu'Eve accouchoit toûjours de deux jumeaux de différent sexe, ou que la jalousie de Caïn envers Abel, soit venuë de ce qu'*Adam* donna en mariage à *Abel* la sœur jumelle de Caïn, avec laquelle il aimoit extrêmement Abel. Ce que l'Ecriture nous dit, est plus persuasif. Il ne faut donc pas s'imaginer, dit fort bien saint Augustin, que parceque l'Ecriture ne parle que de Caïn & d'Abel, & qu'ensuite elle revient à Seth, Adam n'ait point eû d'autres enfans. Moïse s'est contenté de nommer les aînés de *Caïn*, depuis sa sortie d'Eden jusques à *Lamech* seulement, pour parvenir à ceux de *Seth*, & descendre à *Noé*, & poursuivre avec plus de facilité son Histoire jusques à Abraham. C'étoit le point qui regardoit la Généalogie du Peuple juif; & si Moïse a terminé la race de *Caïn* à *Lamech*, ce n'est pas sans mystére, comme le dit le même saint Augustin en sa Cité de Dieu. Il ne dévelope point ce mystére, mais nous ne laisserons pas de l'examiner; on y trouvera des choses très-intéressantes & qui pa-

toîtront nouvelles. On lit dans l'Ecriture que le Seigneur dit à Caïn, [a] „ quiconque vous tuera, sera puni très-„ sévérement, & je vous donnerai „ un signe, afin que ceux qui vous „ trouveront, ne vous tuent point „. On demandera peut-être pourquoi Dieu prend un si grand soin de conserver Caïn qui avoit fait un si grand crime ; & pourquoi il lui donne un signe qui le distingue de son Peuple, & empêcher qu'on ne le tuë ? on répond que le Seigneur a puni le fratricide, par ce signe même qu'il a fait paroître sur le corps de Caïn ; afin de le distinguer de son Peuple, de l'obliger de fuïr, d'aller vagabond habiter les autres Regions, & d'établir un Peuple nouveau & d'une autre couleur que celle d'Adam. Tel est le moyen dont Dieu s'est servi pour peupler une partie considerable de la terre. L'Ecriture dit [b] que Caïn se retira de devant la face du Seigneur, fut vagabond sur la terre, & qu'il ha-

[a] Genese, Chap. 4. ℣. 15.
(b) Genese, Chap. 4. ℣. 16.

bita vers la Region orientale d'*Eden*. Or on ſçait que le païs d'*Eden* êſt celui qui ſe trouve renfermé entre les Fleuves du Tigre & de l'Euphrate, & c'eſt à l'Orient de ce Païs-là, juſques dans les Indes, que *Caïn* habita ; il bâtit pluſieurs Villes conſiderables ; il y devint le pére d'une nombreuſe poſtérité, & tous ſes enfans ont été marqués du même ſigne, que le pére, & d'une couleur que n'eurent point ceux qui étoient nés avant ſon crime. La noirceur des Peuples des Indes & des Iſles adjacentes, joint au miracle que Dieu a fait en faveur de Caïn, que l'Anatomie nous a découvert, nous détermine à croire que c'étoit là le ſigne, que Dieu fit paroître en ſa perſonne, pour le rendre méconnoiſſable aux ſiens, & mettre ſa vie en aſſurance; il ſeroit ridicule de dire comme les Rabins, que ce ſigne étoit un chien qui marchoit devant lui ; ou que c'étoit une corne qu'il avoit ſur le front : d'autres veulent qu'il eût gravé ſur le viſage une lettre de ſon nom, ou de celui de Dieu, ou de celui d'*Abel*. *La plus* grande partie enfin, croyent

que ce ſigne étoit un tremblement de tous ſes membres, avec un air affreux. Mais toutes ces interprétations ſont inſuffiſantes, parceque nul de tous ces ſignes n'auroit ſuffi pour rendre Caïn méconnoiſſable, & faire perdre à tout le monde l'idée qu'on en avoit auparavant ; au contraire ces ſignes auroient plûtôt ſervi à le faire connoître qu'à le cacher : ce que ſaint Auguſtin nous raconte de ces dix enfans de Ceſarée en Cappadoce, maudits de leur mére ; c'eſt un témoignage viſible, contre l'opinion la plus commune de ceux qui veulent que le ſigne de Caïn étoit un tremblement de tous ſes membres : ce tremblement étoit en eux une maladie qui les rendoit ſemblables à des poſſédés, & incapables de toute action ; il nous dit, que *Paul* & *Palladie* (ce ſont ſes propres paroles) frere & ſœur du nombre de ces dix enfans déja fameux par leur diſgrace, viſitérent étant à Hippone, les Reliques du Martyr ſaint Etienne, conjurant la bonté de Dieu de finir leur miſére, & que par-tout où ils alloient, ils attiroient les yeux de tout

le monde ; que ceux qui les avoient vûs ailleurs, racontoient aux autres la cause de leur tremblement : on voit ici par le récit de ce Saint, que ce tremblement les rendoit incapables de toute action civile ; cela étant, ne faut-il pas convenir que ce ne devoit pas être là, le signe de Caïn ? car si véritablement ç'eût été son signe, il n'auroit jamais pû avec sa maladie, former un aussi grand Peuple; il falloit donc que ce signe qui étoit en son corps, ne le rendît ni si foible, ni si affreux; tels que ce tremblement rendoit ceux qui en étoient attaqués, lui qui devoit être le pére d'un si grand Peuple ? La seule noirceur qui devoit être son véritable signe, étoit le seul suffisant moyen, de le rendre méconnoissable aux siens, d'autant plus qu'ils n'avoient jamais vû, ni oüi parler d'hommes d'une telle couleur.

Si on nous objecte que quand même Caïn auroit été noir, ses enfans ne lui devoient pas ressembler, parceque l'Écriture ne dit pas que ce signe ait passé à sa femme, & qu'ainsi il n'auroit pû tout au plus, engendrer

que des mulattes ; c'est-à-dire, ni noirs, ni blancs, & c'est ce qu'on appelle olivâtres.

On répond qu'il est vrai, que l'Ecriture ne dit pas que ce signe a passé à la femme de Caïn ; & *Moïse*, comme nous l'avons déja dit, garde le silence sur plusieurs faits de Caïn, qui ne regardent pas l'Histoire qu'il écrit. Mais si la malédiction que Noé donna à *Cham* son fils, put passer à son petit-fils *Chanaan*, celle d'*Elizée* à *Giezi*, se communiqua à toute sa race, quoique l'Ecriture ne dise point que sa femme y participa ; on a droit de supposer que la malédiction qui tomba sur Caïn, s'étendit à sa femme & à tous ses enfans, & imprima en eux le signe de leur pére ; puisque Dieu les avoit destinés à former un si grand Peuple, différent du premier, & en qui se fit sentir toute l'horreur de l'homicide. Ceci n'est pas difficile à comprendre, si l'on veut se défaire des préventions ; puisque l'Histoire, l'Ecriture même, nous fournissent assés de semblables exemples. Il est donc visible que c'est de Caïn que sont sortis

tous les Négres, & que ce sont eux qui ont habité tous les Païs qui sont au delà d'Eden vers l'Orient, c'est-à-dire, jusques dans les Indes, & dans presque toutes les Isles de ce Continent; ceux même qui habitent encore aujourd'hui les Indes, sont un reste de sa race. Ils se sont étendus dans toute la plus grande partie de l'Afrique, & ont peuplé ces vastes Régions, dont les Peuples sont sans nombre, & surpassent celui des Blancs de l'Europe. Se diront-ils issus des descendans de Noé; & que comme on lit dans quelques Rélations d'Afrique, le climat qu'ils habitent, les a ainsi noirci; c'est ce qu'il faut maintenant refuter.

On sçait premiérement que les enfans de *Noé* étoient blancs. Secondement, que les descendans de *Japhet*, ont habité les Isles de la Mer Mediterranée, & la partie Septentrionale de l'Asie, avec toute l'Europe. Troisiémement, que la postérité de Sem, a peuplé aussi la plus grande partie de l'Asie, jusques au fleuve *Cophene*, qui

eſt dans les Indes. [a] Quatriémement, que la race de Cham a habité la Paleſtine, l'Egypte & la Côte d'Afrique, que nous appellons *Barbarie*, & qui fut nommée *Lybie*, *Numidie*, *Mauritanie*. Tel fut inconteſtablement le partage de la Terre, entre les enfans de Noé, même ſelon les meilleurs Interprétes. Or véritablement tous ces Peuples ſont de la race des Blancs. Cinquiémement, on ſçait encore que la couleur blonde ou brune parmi les Blancs, n'eſt que l'effet naturel du temperament perſonnel, & une qualité indépendante du climat : puiſqu'en tout climat les bruns engendrent ſouvent des blonds; & ceux-ci. des bruns. Il eſt bien vrai que dans les Païs chauds, il y a plus de bruns que de blonds, mais cela ne change au fonds, ni la qualité, ni la race des blancs : elle ſubſiſte toûjours la même dans tous les climats du monde, toûjours bien différente de celle des Négres, & des Americains.

[a] Joſeph, Antiquités des Juifs. Livre 1 Chap. 6.

Au reste ce que nous disons ici de la race des Blancs, par rapport au brun & au blond, se remarque dans toutes les Nations qui sont sous le Ciel, de quelque couleur qu'elles puissent être; en effet, quoique parmi ce grand Peuple de Négres, la couleur noire soit la dominante; le noir est en quelques-uns plus chargé, & plus éclairci dans les autres; les uns ont les cheveux tirant sur le blond, d'autres les ont semblables à ceux de nos roussseaux; mais dans la vieillesse les cheveux de tous blanchissent comme parmi nous; la varieté dont nous parlons, suit aussi chés les noirs la qualité du temperament, les sanguins sont plus noirs, les moins noirs sont les bilieux, &c. On se trompe donc, si l'on croit que les Négres doivent leur noirceur au climat qu'ils habitent dans les Régions méridionales. Cela deviendra encore plus manifeste par la suite.

Il est bon de remarquer dés ici que les descendans de *Noé* par *Heber*, ne se sont point transportés au delà du *fleuve* Cophene, qui est dans les In-

des, ceux de Cham, n'ont point passé dans le milieu de l'Afrique, ni à d'autres côtes qu'à la Barbarie.

Revenons aux Négres & demandons, d'où seroient-ils venus, s'ils ne descendent pas de *Caïn* ? est-ce de quelque monstre des enfans de Noé, cela ne se peut pas, parceque d'un animal, il ne sort point une race de monstres. Les Négres ne viennent donc en aucune sorte des enfans de Noé. Ce n'est donc plus le climat qui leur a donné la noirceur ; s'il étoit ainsi, tous les Peuples de l'Amerique, depuis le Mexique jusques dans le Perou, seroient aussi noirs que ceux de l'Afrique ; puisque toute cette étenduë de Païs se trouve sous la Zone Torride, & est exposée à la même ardeur du Soleil, que le Païs habité par les Négres ; or tous ces Peuples de l'Amerique, & d'autres encore qui sous cette Zone sont répandus en plusieurs Isles, ne sont point noirs.

Si on nous objecte que la chaleur du climat de l'Amerique, n'est pas si grande qu'en Afrique, nous demanderons pourquoi tous les Peuples

qui habitent dans l'Afrique depuis l'Egypte jusques à Maroc, en suivant la côte de Barbarie, & ceux qui habitent les deux grandes côtes du Païs des Caffres, &c. ne sont pas noirs? & pourquoi l'on voit des Négres dans les Indes, & dans les Isles du Continent de l'Asie, semblables à ceux de l'Afrique? On voit bien par là que ce n'est pas le Païs qui rend les hommes noirs; & que les Négres sont une race particuliére & différente de celle des Blancs. Il n'est donc pas besoin de rapporter ici, les expériences qui ont été faites sur la peau des Négres par plusieurs célébres Anatomistes, tant dans les Académies qu'ailleurs; on a constamment trouvé que l'épiderme des Négres est blanc comme le nôtre; que s'il paroît noir, c'est que les vaisseaux limphatiques, qui forment le rezeau cutané qui est dessous, sont plus gros que ceux des Blancs. On ne dira rien non plus du miracle que Dieu fit en un instant, de changer *Caïn* de blanc qu'il étoit, en noir; par le moyen du changement de ses vaisseaux limpha-

tiques. Ce qui vient d'être dit, & de ce que nous dirons ci-après, est suffisant pour nôtre but.

Il est certain & comme constaté que d'un Négre & Négresse, en quelque partie de la terre qu'ils soient, il ne naîtra que des Négres & des Négresses,& cela à l'infini. *Jeremie* a dit une parole remarquable, & qui paroît prouver que la couleur est naturelle aux Négres, & non pas accidentelle. Voyés, dit-il, (1) si un Ethiopien (c'est-à-dire un Négre) peut changer sa peau, ni un Leopard la variété de ses couleurs ? Reciproquement tous les Blancs qui se sont établis dans le Païs des Négres, n'ont produit que des Blancs, tels que ceux d'Europe. Le climat n'est donc point ce qui en décide, ce sont des germes différens, & les Négres tirent leur origine d'une autre race, que de celle des enfans de *Noé.* Le Prophéte *Amos* nous confirme cette vérité, quand il dit, (2) enfans d'*Israël* vous êtes à

[1] Jeremie chap. 13. v. 23. [2] Amos chap. 9. v. 7.

moi, dit le Seigneur ; mais les enfans des Ethiopiens, ne m'appartiennent-ils pas aussi ? Voila qui est précis, & qui prouve parfaitement que ce sont deux Peuples différens, & de différente couleur ; mais il faut en même tems conclure que leur païs n'a pas été inondé du déluge, & qu'ils en ont été préservés ; & étendre cette conclusion aux Americains qui sont d'une autre couleur que les Blancs & les Négres.

Si on nous objecte qu'il est vrai que les Americains paroissent être d'une race différente de celle des Blancs & des Négres, par leur couleur, mais qu'on ne sçauroit pas bien prouver leur origine : ni qu'ils ayent été préservés du déluge ? Avant que de répondre directement, nous prierons d'observer, premiérement, ce que nous avons dit de *Caïn*, & du signe que Dieu mit en lui pour le punir de son crime, & perpetuer sensiblement l'impression d'horreur que l'on doit avoir de l'homicide. Secondement, que c'étoit pour le mettre à couvert par ce signe de la vengeance qu'en

auroient pû tirer les enfans d'*Abel*. Troiſiémement, que ce ſont les différentes couleurs des hommes, qui les ont obligés de ſe ſéparer les uns des autres avant le déluge, & d'aller peupler la terre ; à peu près comme ont fait les enfans de Noé après le déluge. Car ſi Dieu a confondu leur langue, ce n'a été que pour les obliger de ſe ſéparer plus promptement, & d'aller habiter les regions que le déluge avoit inondées.

Pour répondre plus précíſément à l'objection, nous dirons, qu'on lit dans la Genéſe chapitre quatriéme, que *Lamech* deſcendant de *Caïn*, dit à ſes deux femmes *Ada* & *Sella*, „ femmes de *Lamech* entendés ma „ voix, écoutés ce que je vais dire : „ j'ai tué un homme l'ayant bleſſé : „ j'ai aſſaſſiné un jeune homme d'un „ coup que je lui ai donné, on vengera ſept fois la mort de *Caïn*, & „ celle de *Lamech* ſeptante fois ſept „ fois „ ? Après ces paroles l'Ecriture ne parle plus abſolument de lui. Mais on voit bien que par la punition plus grande que méritoit celui qui l'au-

roit tué, que son péché étoit plus grand que celui de *Caïn*. En effet il étoit doublement coupable du crime d'homicide, & il a dû avoir une plus grande crainte que n'avoit eû Caïn, d'être tué par les siens : le double remord de sa conscience qui le troubloit sans cesse, devoit l'obliger de fuir plus promptement que n'avoit fait Caïn, & d'aller comme lui, habiter une autre region, c'est-ce qu'il a fait. Mais comme son péché étoit plus grief que celui de *Caïn*; Dieu qui exigeoit une plus grande satisfaction, l'a non seulement puni par une troisiéme couleur différente, qui d'ailleurs l'obligeant de fuir comme *Caïn*, par la crainte d'être tué, mettoit sa vie à couvert. Mais il a encore privé toute sa race jusques à la fin du quinziéme siécle, de la manifestation qui s'est faite de Dieu nôtre Sauveur dans la plenitude des tems, à tous les hommes de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique, par la prédication des Apôtres. En effet les Blancs & les Négres se sont convertis à la vérité, & plusieurs ont perseveré, & persevérent encore

jusques aujourd'hui en la Foi ; mais il n'en a pas été de même des Americains. Car, quoique les Espagnols possédent la plus grande partie de ce nouveau monde ; & qu'ils ayent fait élever dans les principes de la Religion chrêtienne tous ces Peuples qui leur sont soûmis, néanmoins nous sçavons par leurs propres Missionaires que ces Peuples dans leur particulier continüent presque tous d'idolatrer, & de se joüer de nos mystéres, pour lesquels on ne trouve en eux qu'un esprit bouché, & un cœur inaccessible. Que dire de cette stupidité qui n'a point été apperçûë chés d'autres Nations, dans le tems qu'on leur a prêché l'Evangile ? si non que le don du Seigneur, qui est la Foi, ne les a pas encore touché, comme il a touché les Blancs & les Négres ; & cela par un juste jugement de Dieu, à cause du péché de leur pére Lamech. Il est donc arrivé à Lamech comme à Caïn, d'être marqué radicalement d'une couleur singuliére, qui imprimant en lui comme un signe d'horreur, l'obligea *à fuir en des* climats inhabités, où il

devint le pére d'un Peuple plus grand que celui de Caïn. Par ſon moyen la terre, qui n'a été créée que pour être l'habitation des hommes, eſt par-tout habitée. Pour faciliter cette diſperſion, Dieu donna aux enfans de Lamech l'intelligence des arts : car ils en furent les premiers inventeurs, comme Moïſe le dit, (1) ces arts nous ont été tranſmis par eux, & non par les enfans de Noé.

Les enfans qui naiſſent du mariage d'un Blanc avec une Americaine, participent à la couleur de l'un & de l'autre, les Eſpagnols les appellent *Mêtis* c'eſt-à-dire, ſang mêlé ; & ils nomment *Jambe* l'enfant de ce *Mêtis* & d'une Americaine. Que ſi le pére eſt Négre & la mére Americaine, l'enfant eſt nommé *Griffe* par les Eſpagnols, à cauſe de la laideur qui rend difforme & hideux tous ceux qui naiſſent de ces derniers. Ils ſont horreur à voir, & ſont preſque ſemblables aux *Caffres*, qui habitent ces deux grandes côtes de l'Afrique, qui

(1) Genéſe. chap. 4. v. 21. 22. &c.

se terminent au Cap de bonne Esperance ; de sorte qu'il y a apparence que ces Peuples sont sortis du commerce que les Négres ont eû avec les Peuples de l'Amerique, avant qu'ils y eussent passé ; & que là ils se sont perpetués jusques aujourd'hui.

Les différentes productions de ces trois Peuples blancs, noirs & bazanés, sont une preuve de leurs différens germes, & qu'ils ont trois origines. Il est donc vrai de dire que *Lamech* est le pére des Americains ; si on nous le conteste, nous demanderons qu'on nous fasse voir d'où ces Peuples sont sortis ? Or donc que ce soit de Lamech, ou d'un autre, il sera toûjours vrai, qu'ils doivent avoir une origine ? que si on veut que ce n'est pas de lui, & que ce soit d'un autre, cette chicane ira à l'infini, & on ne trouvera personne, qui avant le déluge ait eû de si véritables caractéres de Chef de Peuple, que Lamech. Or puis que ces Peuples ont subsisté, il faut avoüer qu'ils ont dû être préservés du déluge, comme l'ont été *les Négres* ? *Moïse* s'explique assés

clairement pour le prouver, lors qu'il dit (1) que *Ada*, premiére femme de Lamech, lui donna Jabel qui fut „ pére de ceux qui demeurent sous „ des tentes, & qui sont Pasteurs, „ & que Jubal frére de Jabel, fut le „ pére de ceux qui joüent de la har„ pe & des orgues „. On voit par ce passage, que les enfans de ces deux fréres, vivoient encore de son tems; & long-tems après le déluge; puis qu'il dit d'eux, qu'ils demeurent sous des tentes, & qu'ils joüent de la harpe, &c. Il est donc évident qu'il y avoit encore de son tems en Asie, des Peuples entiers de la race de Lamech, puis qu'en parlant d'eux, il les cite comme présens, & il y a beaucoup d'apparence que les *Curdes* qui vivent encore aujourd'hui dans l'Armenie en Peuples vagabonds, & qui logent toûjours sous des tentes, sont de la race de Lamech par *Jabel* son fils aîné, parceque véritablement, ils sont de la couleur des Americains. En voila assés, sauf meilleur avis, pour nous

(1) Genése. chap. 4. v. 20. &c.

faire connoître, que sa race n'a pas été submergée par les eaux du déluge, & que nul autre que Lamech, est le pére des Americains.

Dieu n'a donc puni les Négres & les Americains, que par les signes qui paroissoient sur leurs corps, c'est-à-dire, par les couleurs différentes, afin qu'ils ne fussent point mêlés les uns avec les autres. Mais les enfans de Seth transgressérent cette Loi; ils abusérent des filles de *Caïn*, & peut-être aussi de celles de *Lamech*, que l'ardeur de leur passion leur fit trouver belles; & ils soüillérent la pureté de leur sang, en s'alliant avec elles.

C'est donc cette ardeur aveugle, trop croïable à ceux qui sont témoins de la conduite des Blancs parmi les Négres, & ces mésalliances qui irritérent Dieu contre les enfans de *Seth*, & qui le portérent enfin à les exterminer, en reservant *Noé* seulement, & sa famille, qu'il trouva justes, parcequ'elle ne s'étoit pas deshonorée comme les autres; & c'est ainsi que l'on peut entendre ce passage du chapitre sixiéme de la Genése, qu'après

que les hommes eurent commencé à ſe multiplier ſur la terre, & qu'ils eurent engendré des filles, les enfans de Dieu, voïant que les filles des hommes étoient belles, prirent pour leurs femmes, celles d'entr'elles qui leur avoient plû. „On voit clairement „ dans ce paſſage, que ces *hommes* qui „ ont engendré des filles, ne pouvoient „ être autres que les enfans de *Caïn* & „ de *Lamech*, leſquels faiſoient un „ Peuple différent de celui de *Seth* „; auſſi on ne remarque que ces deux Peuples avant le déluge, & on y obſerve que les enfans de Seth, qui ſont appellés les enfans de Dieu "par- „ ce qu'ils ſont les premiers qui l'ont „ invoqué „, mépriſérent les filles de leur race, & preferérent celles de ces *hommes* maudits. Il eſt aiſé de comprendre que par ces *filles des hommes*, Moïſe n'entendoit que celles d'une race différente de la race de *Seth*: car ſi ce n'eût pas été ſa penſée, quel crime ce Peuple auroit-il commis en épouſant des filles de la même race que lui, à cauſe de leur beauté? N'eſt-ce pas Dieu lui-même qui le leur avoit permis. „

en leur commandant de croitre & de multiplier pour peupler la terre ? Mais Dieu étoit irrité de ces mariages monſtrueux, par le mêlange du différent ſang, & qui n'avoient pour principe & pour objet que la lubricité; & pour arrêter ce deſordre, il reſolut la perte des coupables. On lit dans l'Ecriture (1) que depuis que les *enfans de Dieu* eurent épouſé les *filles des hommes*, il ſortit de ces mariages des enfans „ qui „ furent des hommes puiſſans & fa„ meux dans le ſiécle ; mais Dieu vo„ yant que la malice des hommes „ étoit extrême, & que toutes les pen„ ſées de leur cœur étoient en tout „ tems appliquées au mal, il ſe répen„ tit d'avoir fait l'homme ſur la terre; „ & étant touché de douleur juſques „ au fond du cœur, il dit, j'exter„ minerai de deſſus la terre l'homme „ que j'ai créé „. Tel fut l'Arrêt que Dieu prononça contre cette race impie. C'eſt donc de ce commerce infâme qu'eurent les enfans de Dieu, de ce Peuple qu'il s'étoit choiſi, que

[1] Geneſe. chap. 6. v. 4. & ſuivans.

ſont ſortis les Geans, ces hommes puiſſans par leur méchanceté & leur libertinage, ces monſtres de la nature, qui ont obligé Dieu de les exterminer par le déluge de deſſus la terre qu'ils habitoient. C'eſt donc à l'égard des enfans de Seth que le déluge a été decerné & qu'il a été univerſel. Les enfans de Caïn & de Lamech n'étoient pas les auteurs du deſordre: ces paroles de la Genéſe *(1)* que les eaux inondérent tout, & couvrirent toute la ſurface de la terre, peuvent s'entendre de la terre qu'habitoient les enfans de Dieu. En effet, on a remarqué que dans l'Ecriture, ces termes de toute la ſurface de la terre, ne ſignifient que le païs habité par les hommes dont elle parle; & que quand elle ſe ſert auſſi des termes de toute la terre univerſelle, ils ne déſignent que toute la contrée, la terre, tout le païs, où habite le Peuple dont il eſt parlé dans l'endroit; par exemple on lit au chapitre deuxiéme du Deuteronome, que Moïſe dit au Peu-

[1] Genéſe. chap. 7. v. 18.

ple de la part de Dieu, ces paroles :
„ je commencerai aujourd'hui à jet-
„ ter la terreur & l'effroi de vos ar-
„ mes dans tous les Peuples qui habi-
„ tent sous le Ciel, afin qu'au seul
„ bruit de vôtre nom ils tremblent &
„ qu'ils soient pénétrés de frayeur &
„ de douleur, comme les femmes qui
„ sont dans le travail de l'enfante-
„ ment „. N'est-il pas vrai, suivant le sens de ces paroles, qu'on pourroit penser que toutes les Nations de la terre habitable, devoient être allarmées de l'entrée des Hébreux dans la Palestine ? Néanmoins on ne peut pas le dire, parcequ'on sçait qu'il y avoit plusieurs Nations qui n'ont connu les Hébreux que long-tems après. Ainsi pour marquer les seuls Peuples de la Palestine, l'Ecriture se sert de cette maniére de parler hyperbolique, commune dans les Livres sacrés & aux Orientaux.

Si on fait attention que Moïse n'a point écrit & parlé en Philosophe, & pour des Sçavans, mais que, comme tous les Auteurs sacrés il a suivi le sti-*le & les opinions* de son tems, (com-

me le remarque St. Jerôme écrivant sur le chapitre vingt-huitiéme de Jeremie) ayant uniquement en vûë de porter les hommes à connoître leur Créateur, & non pas de les dresser à disputer de ses ouvrages, qu'ils ne connoîtront jamais parfaitement, ainsi qu'il est écrit : « je détruirai la sa„ gesse des Sages & je rejetterai la „ science des Sçavans „ ; (1). on ne sera pas surpris de trouver le langage de Moïse, bien différent de celui de nôtre tems. En effet, comment Moïse auroit-il pu dire que le déluge a été universel dans toutes les parties de la terre, à un Peuple qui ignoroit sa rondeur ? qui la croïoit de figure plate, fondée sur les eaux, & que ces eaux étoient contenües par un grand cercle qui les environoit, que le Ciel s'appuyoit sur les extremités de cette terre, & servoit comme de tente pour la couvrir ? Qu'on ne dise pas que ce systême est de nôtre invention ? Car il n'y a qu'à parcourir l'Ecriture, ou lire le systême du monde des Hé-

[1] Première Epître aux Corint. ch. 1. v. 19.

breux, par le Pére Calmet, &c. on trouvera que tous les Péres l'ont ſuivi juſques à la fin du quinziéme ſiécle. Boniface, Archevêque de Mayance dans le huitiéme ſiécle, ſe déclara ouvertement contre Vigilius, Evêque de Saltzbourg, de ce qu'il croyoit les Antipodes, & le denonça comme héretique au Pape Zacharie, dont il ne fut pas poſitivement condamné; Joſtat, Evêque d'Avila en Eſpagne, peu d'années avant la découverte de l'Amerique, a rejetté dans ſa ſomme l'opinion de la rondeur de la terre, comme témeraire, & comme d'une dangereuſe conſéquence à la foi; cependant nous ſçavons que cette découverte n'a pas alteré la foi. St. Auguſtin qui demandoit de voir un homme du païs des Antipodes pour croire qu'il y en eût; & Lactance auſſi avant lui, qui diſoit qu'il avoit vingt Argumens pour prouver leur impoſſibilité, ne ſeroient-ils pas obligés d'avoüer aujourd'hui, que ce que nous avançons ſur les Antipodes, eſt vrai? & ils démentiroient ces faiſeurs de rélations, qui diſent, ſans aucune preuve, que les Anciens

les ont admis ? Le déluge a été effectivement univerſel, ſuivant l'hypotéſe & les connoiſſances des Anciens, parceque toute la terre à eux connuë, comme la plus grande partie de l'Aſie, toute l'Europe, & partie de l'Afrique ont été inondés : ces parties faiſoient enſemble leur hemiſphére, qu'ils nommoient toute la terre, & véritablement tous ces Païs-là ont été habités par les enfans de Noé. Mais tous les Païs au-delà du fleuve Cophéne, qui eſt dans les Indes, juſques à la preſque Iſle au-delà du Gange, toutes les Iſles méridionales & orientales de ce vaſte continent, les terres auſtrales, la plus grande partie de l'Afrique, & toute l'Amerique, tous ces Païs, dis-je, n'ont point été inondés par le déluge ; les Peuples de différentes couleurs qui habitent encore ces vaſtes régions, en ſont une preuve : car ſi elles euſſent été inondées, les Peuples qui les auroient habitées après le déluge, nous auroient laiſſé, ſans contredit, une race d'hommes blancs, comme nous le voyons encore aujourd'hui dans tous

les Païs, où les descendans de Noé ont habité, & cela, suivant le sentiment des plus fameux Interprétes. Telle est l'Europe, la plus grande partie de l'Asie, la plus petite partie de l'Afrique, les Isles de la mer Méditerranée, & Egée, où tous les Peuples sont de le race des Blancs. Ce sont là les principales parties de la terre qui ont été inondées du déluge, & non pas la seule Palestine, comme l'a prétendu l'Auteur des Préadamites; parce, dit-il, que le déluge ne regardoit que les seuls Juifs. Voila bien des contradictions dans ce peu de paroles, lesquelles suffisent pour faire tomber le systême; mais nous ne laisserons pas d'y répondre. Premiérement, le Peuple Juif n'a commencé de faire une Nation que depuis sa sortie de l'Egypte, & il n'étoit point connu avant ce tems-là, & encore moins avant le déluge, sous le nom de Juifs, ni d'Hébreux. Secondement, si le déluge n'avoit inondé que la seule Palestine, certainement tous les autres Païs d'alentour se seroient trouvés habités après le déluge, & ils ne

n'auroient pas été seulement par les descendans de Noé, comme l'Ecriture nous le marque expressément.

Cet Auteur avoüe qu'il n'y a aucun Ecrivain plus ancien que Moïse ; & cependant il ne laisse pas de citer une foule d'Auteurs prophanes, qui n'ont écrit que long-tems après Moïse, pour prouver que le déluge n'a inondé que la seule Palestine ; contre le Texte de l'Ecriture, qui marque positivement dans le dénombrement qu'elle fait des enfans de Noé, au chapitre dixiéme de la Genése ; tous les Païs qu'ils ont habités, & les Monarchies qui se sont formées de ces Peuples ; & elle conclud qu'après la confusion de leur langue, le Seigneur les dispersa de ce lieu (qui étoit la terre de Sennaar, bien éloigné de la Palestine) dans tous les Païs du monde, & qu'ils cessérent de bâtir la ville de Babel. Ce passage est si clair pour detruire l'hypotése de nôtre Auteur, que nous ne croyons pas devoir en alleguer d'autres pour le refuter. Le Pére *Morin* a assés fait voir combien les anciens Caldéens, Egyptiens

& Grecs, étoient ignorans dans le calcul de leur années. Pour ne nous point arrêter à leurs rêveries, & ne faire aucun fond du grand nombre des siécles, que toutes ces Nations nous racontent, s'être écoulés depuis la création du Monde ; & si ce sont des fables, comme il n'en faut pas douter, il faut penser la même chose du récit de tous les Auteurs, qui n'ont tiré leurs preuves, que de l'ignorance de ces Peuples.

Nous croyons donc que le déluge a été universel, suivant la pensée de Moïse, & que véritablement les eaux ont couvert toute la surface de la terre à lui connuë ; & que ces eaux s'étoient élevées de quinze coudées sur les plus hautes montagnes, que tout ce qu'il y avoit d'animaux sur la terre furent noyés, &c. & que Noé & ceux qui étoient avec lui dans l'Arche, furent les seuls sauvés. Nous croyons toutes ces vérités avec respect, & si les autres Partisans du déluge universel ne conviennent pas avec nous, c'est faute de s'entendre, ou par des préventions. *Qu'on* examine le Texte hé-

breu, & l'on verra que la terre n'est jamais appellée du nom de boule, ni d'aucun autre qui ait rapport à ceux que les Latins employent, *orbis & globus* : l'Hébreu *Thebel*, qui est ordinairement traduit par *orbis*, signifie proprement le mêlange, ou l'assemblage des créatures terrestres, & telle étoit l'opinion des Hébreux, & de tous les Orientaux, même jusques aujourd'hui. Cela étant, comment auroient-ils pu croire que les eaux du déluge, eussent inondés toute la terre universelle, puis qu'ils ignoroient sa rondeur, & qu'il y eût des Antipodes? L'opinion qui les rejettoit, a paru prévaloir, & la plus grande partie des Anciens, comprenant tant les Chrêtiens & les Juifs, que les Payens, l'ont suivie & nous l'ont transmise; & c'est au sens de cette supposition, qu'ils ont dit que le déluge a été universel.

Pour ce qui est du déluge arrivé sur la moitié du globe terrestre, il est aisé à concevoir; il ne faloit point créer de nouvelles eaux pour cette inondation, ni en faire tomber de

Planétes, comme quelques-uns l'ont imaginé. Le Prophéte *Amos*, dans les chapitres cinq & neuf, nous découvre ce grand secret, & nous explique comment cela s'est fait : celui, dit-il, „ qui appelle les eaux de la „ mer & qui les répand sur la terre, „ son nom est le Seigneur „. Et voila comme Dieu a inondé la moitié du globe tereſtre ; il a apellé les eaux de la mer en pressant leur surface, ou autrement, & il les a fait élever pendant six mois, de quinze coudées sur les plus hautes montagnes, & puis il les a retirées en l'espace de six autres mois ; avec la même facilité que nous voyons croître & décroître tous les jours, la mer de six en six heures, par le flux & le réflux ; & ceci paroît si naturel & si physique, qu'il est inutile de recourir à d'autres miracles, quoi qu'on puisse ignorer la véritable cause de ce Phenoméne. Le Prophéte Roi dans le Pseaume 103. verset 7. & suivans, nous décrit la manière dont les eaux de la mer s'élevérent de leur abîme [*c'est ainsi* qu'il appelle les espaces

tache du mêlange avec les enfans de Caïn & de Lamech ; & duquel devoit sortir Abraham pour être le pére des croyans, & donner de sa race des péres au Messie. Troisiémement, il étoit expediant qu'il y eût dans l'Arche des animaux de différentes espéces, pour repeupler les Païs que Dieu vouloit inonder, & les repeupler à proportion que les hommes se seroient multipliés, parce qu'ils n'auroient pas pu en avoir des autres Païs de cette même espéce. Nous remarquons que tous les animaux de l'Amerique, & une partie de ceux de l'Afrique, sont différens de ceux d'Asie & d'Europe ; ce ne fut point en de pareilles conjonctures que Lot se sauva de Sodome avec sa famille. Ainsi nous ne croyons pas devoir aucune replique sur son exemple.

Nous dirons ici en passant, que par les Catharactes du Ciel que Moïse dit s'être ouvertes, il n'a entendu que les eaux de la pluye qui tombérent en plus grande abondance qu'à l'ordinaire. Nous sommes persuadés que les fleuves ne peuvent se débor-

der, que par les pluyes ou par la fonte des neiges, & que les uns & les autres ne peuvent se former, que les eaux de la Mer ne diminuent à proportion : car nous ne prétendons pas que Dieu ait créé de nouvelles eaux, & que ceux qui se font une trop grande idée de la hauteur des montagnes, ne font point d'attention, que c'est pour ainsi dire, nôtre petitesse qui nous les fait considerer comme quelque chose d'extrêmement grand, & nous jugeons par-là, qu'elles ont quelque proportion avec la grandeur de la terre, & avec la quantité des eaux qui couvrent plus de la moitié du globe terrestre. Cependant on démontre que les inégalités d'une boule de marbre, bien polie, d'une médiocre grandeur, & la poussiére qui peut tomber sur sa superficie, ont trop de grosseur, pour représenter avec quelque proportion les inégalités des élévations & des abaissemens de la terre.

Les Partisans du Déluge plus universel que nous ne le disons ici, sont obligés de recourir aux miracles, dont plusieurs circonstances, disent-ils, sont

incomprehensibles ; mais que les anciens Péres, les Juifs & les Chrétiens ont reconnuës. Nous respectons cette venérable antiquité. Mais il faut qu'on nous avoüe que les Anciens se sont énoncés suivant l'hypothése de la Terre, connuë par le Peuple auquel Moïse parloit : s'ils vivoient de nôtre tems, ils parleroient comme nous, & se reconnoîtroient dans nos pensées. Après ce que nous venons de dire du Déluge, & ce que nous avons dit de l'origine des Négres & Américains, qui paroissent faire avec les Blancs trois races différentes, il nous paroît qu'on pourroit nous dire encore que les Chinois & autres Peuples circonvoisins, & les Caffres par leur couleur, sont aussi d'autres races ; mais nous croyons, & il nous paroît très vrai-semblable, que les Chinois & les Peuples d'alentour, tiennent leur origine des mariages que firent les filles de Seth qui étoient blanches, avec une partie des enfans de Caïn ; car il est probable qu'elles ont dû prendre ce parti, se voyant méprisées & rejettées par ceux de leur Race. Ce qui

nous confirme dans cette penſée, eſt l'enfant qui naît d'un Négre & d'une Blanche, eſt moins noir que celui qui vient d'un Blanc & d'une Négreſſe, & qu'il eſt de la couleur des Chinois & de leurs Voiſins. A l'égard des Caffres, il nous paroît auſſi qu'ils tirent leur origine du commerce que les Négres ont pû avoir avec les enfans de Lamech, qui ont paſſé en Amerique, ainſi que nous l'avons déja obſervé, leſquels ſe ſont établis, & multipliés dans cette extremité de l'Afrique, la plus proche de l'Amerique, qui commence au Royaume d'Angol, habitée par des Négres, & s'étend le long de la Côte au Cap de Bonne-Eſpérance, & ſe termine au Mozambique: cette étenduë de Côte eſt ſi grande, qu'elle renferme le grand Royaume de Monomotapa, habité auſſi par des Négres, ſans que les Caffres ſoient de leur couleur. Les Anciens qui ont cru que la plus grande partie de l'Afrique étoit inhabitable, à cauſe qu'elle eſt ſous la Zone-Torride, & que là, le Soleil étant toûjours perpendiculaire *ſur l'Equateur*, cette Zone étoit

comme une espéce de muraille de feu, qui empêchoit les hommes de passer vers ces Regions. Les Anciens, dis-je, n'ont point parlé de ces Peuples, & les Modernes les ont imités, parceque sçachant que l'Afrique est jointe à l'Asie par l'Egypte, ils ont cru que ces Peuples étoient des descendans de Noé. Mais ils n'ont point raisonné de même à l'égard des Americains. La croyance qu'ils ont toûjours eûë, que l'Amerique est séparée de l'Asie, leur a donné lieu de se faire plusieurs objections, pour découvrir comment ces Peuples ont pu y passer; pour nous nous n'en ferons aucune, & nous suivrons les voyes naturelles qui ont pu les y conduire, sans y mêler du merveilleux, & particuliérement celles qui nous paroissent les plus probables.

L'Auteur de l'Analyse sur les Actes des Apôtres, dit, que les Apôtres furent transportés en plusieurs lieux de la terre, & particuliérement en Amerique, de la même maniére qu'un Ange transporta Philippe le Diacre : *si cela* avoit lieu, ou quelque appa-

rence de vérité, nous dirions que les Americains ont pu aussi avoir été transportés par des Anges. Mais comme ces miracles sont imaginaires, nous ne nous y arrêtons point, ni aussi à ce qu'un sçavant Auteur [1] en dit, qu'ils ont pu passer de la Groenlande en Amerique ; & parcequ'on auroit pu lui demander, d'où ces Peuples étoient venus dans la Groenlande, & qu'il auroit répondu que c'est de la Norvege qu'ils y sont allés, & qu'il faudroit conclurre que c'est de l'Allemagne qu'ils sont originaires, puisqu'ils ont passé en Norvege, ce qui seroit faux ; parceque si cela étoit, les Americains seroient aussi blancs & aussi barbus qu'on est en Europe. Il faut donc conclurre qu'il n'est pas vrai que ces Peuples ont passé de la Groenlande en Amerique.

Si on nous objecte enfin que c'est le climat qui est la cause de leur couleur, & de leurs qualités naturelles ; nous leurs opposerons avec plus de

[1] Grotius en sa Dissertation de l'Amerique.

raiſon. Premiérement, nos Colonies françoiſes qui ſont en Amerique, depuis cent cinquante ans, où leurs enfans n'ont point dégénéré du ſang de leurs péres, au contraire, ils ſont plus beaux & plus robuſtes qu'en France : il en eſt de même des Eſpagnols qui y ſont depuis plus de deux cens ans, ſans oublier les Anglois qui y ſont auſſi, & qui ont toûjours conſervé leur même blancheur & beauté comme en Angleterre. Secondement, nous dirons que quoique les Americains habitent les deux Zones temperées, & toute la Zone-Torride, ils ſont tous, ſous toutes ces Zones différentes, d'une même couleur, & ils ne changent jamais, ſi ce n'eſt par accident; comme lors qu'un Americain épouſe une femme blanche, ou une Americaine épouſe un blanc, comme cela arrive ſouvent dans ces Regions; & c'eſt de telles conjonctions qu'il naît, comme nous avons dit, un Mêtis; & ce qu'il y a de bien remarquable en ceci, eſt que ſi ces Mêtis & leurs enfans continuent de s'allier parmi les Blancs, juſques à la

quatriéme génération inclusivement, la cinquiéme qui suit, perd entiérement les marques de son origine, quoi qu'elle ait toûjours vécu dans son propre Païs & climat, & elle joüit des Privileges que les Rois d'Espagne ont accordé aux Blancs naturels Espagnols. Mais si au contraire ces Mêtis s'allient pendant le cours de ces quatre générations, avec des Americains, ou Americaines, ils retournent dés aussi-tôt, en leur premier état, & sont déchus de la Noblesse du sang des Blancs; les Espagnols ont fait sur cela, une Loi dans l'Amerique, qu'ils font observer très-exactement. Cette remarque est aussi une très-forte preuve, qui confirme tout ce que nous avons déja dit, que les différentes couleurs des hommes ne viennent point des climats, mais uniquement de leurs différentes origines; & du mêlange qu'ils ont fait de leur sang. Voila enfin la véritable cause de toutes ces différentes couleurs qui sont répanduës sur la moitié du globe terrestre.

Il ne nous reste plus, qu'à faire voir

comment ces Peuples ont pu paſſer en Amerique, & quel chemin ils ont tenu pour y aller; le premier moyen qui ſe préſente, eſt celui de la navigation; car il ne faut pas croire que les premiers hommes ayent ignoré cette Science ſi neceſſaire pour le commerce de la vie, étant inſtruits par Adam qui n'ignoroit rien. Secondement, l'Amerique a pu être autrefois jointe à l'Aſie, & que peut-être elle l'eſt encore, quoique cela nous ſoit inconnu, ou ſéparée ſeulement par quelque petit bras de Mer, très-aiſé à paſſer; & c'eſt cette conjecture qui a porté le feu Czar Pierre I. à envoyer en Amerique des hommes de génie & propres à faire cette découverte. Troiſiémement, la Mer étant ſortie de ſon lit pour couvrir la moitié du Globe terreſtre dans le tems du Déluge, & ayant laiſſé l'autre moitié à ſec, ces Peuples ont pu y paſſer aiſément. Quatriémement, l'Amerique a pu être jointe aux autres parties de la terre, ce qui ſeroit conforme à l'opinion de Platon; & ce qui eſt certain, c'eſt que ces Peuples y ont paſ-

sé par quelqu'une de ces quatre voyes. Il nous suffit d'avoir démontré qu'ils y ont pu passer par plusieurs voyes, & que ces Peuples, les Blancs & les Négres, & toutes les autres Nations de différente couleur, qui ont pu sortir du mêlange de ces trois races différentes, tiennent leur origine d'Adam, de Caïn, de Lamech, & des enfans de Noé; & que Dieu ne les a pas créés en toutes ces différentes Regions longtems avant Adam, comme l'a prétendu l'Auteur des Préadamites.

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE,

OU L'ON TRAITE DE L'ORIGINE & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François, du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle; de leurs anciennes *Ecôles*; & de l'établissement des

Universités en France ; des principaux Colléges, des Académies, des Sciences & des belles Lettres ; des meilleures Bibliotéques anciennes & modernes ; des plus célébres Imprimeries ; & de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature. *Avec les Eloges historiques des Gaulois & des François, qui s'y sont fait quelque réputation. Le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits ; des Remarques historiques & critiques sur les principaux Ouvrages ; le dénombrement des différentes Editions ; le tout justifié par les citations des Auteurs originaux.* Par des Religieux Benedictins de la Congrégation de saint Maur. *Tome I. Partie I.* qui comprend les tems qui ont précédé la Naissance de Jesus-Christ, & les trois premiers siécles de l'Eglise. A *Paris*, chés *Osmond*, *Huait* l'aîné, *Clousier*, *Hourdel*, *David*, *Chaubert & Gissey*, 1733. *in* 4° *pp.* 424. *Partie II. pp.* 450.

LEs Auteurs de cet Ouvrage ne disent rien de trop, quand ils

avançent qu'une Hiſtoire Litteraire de la France eſt la partie la plus noble, la plus utile, la plus curieuſe, & en même tems la plus ample & la plus difficile à traitter de toute l'Hiſtoire de nôtre Nation, du moins ſelon le plan qu'ils s'en ſont tracé. Ils pouvoient ſe diſpenſer d'entrer en preuves de l'importanee de l'entrepriſe, & des difficultés de l'exécution. L'une avoit déja fait faire quelques tentatives ſur ce ſujet à des Ecrivains de réputation; les autres les ont effraïés ſans doute. Dom Guillaume *Rouſſet*, Benédictin de la Congrégation de ſaint Maur, de qui nous avons une fort belle *traduction des Lettres de ſaint Jerôme*, eſt proprement celui qui le premier a mis la main à l'œuvre, & il avoit commencé par les derniers ſiécles, qui lui péſentoient une moiſſon plus abondante; mais il avoit formé le deſſein de remonter du moins juſqu'à ſaint *Irenée*, dont il a laiſſé l'Hiſtoire ébauchée. Son projet interrompu par d'autres occupations, a été repris par D. *Remy*, qui s'aſſocia d'abord D. *Maurice Poncet*, & en-

suite D. Jean *Colomb*, qui travaille aujourd'hui seul avec lui.

Mais ces deux Ecrivains se sont encore ouvert un champ plus vaste, que n'avoit fait D. *Roussel*, puisqu'ils vont foüiller dans l'antiquité la plus reculée, pour y rechercher tous les Auteurs, que les Gaules ont produits, & qu'ils promettent au Public de ne lui laisser rien ignorer de ce qui concerne leurs personnes & leurs écrits; l'état de la Litterature dans chaque siécle, & tout ce qui peut y avoir rapport. Ils ne prétendent pas même se borner aux Auteurs, qui sont nés dans les Gaules, ils nous feront connoître tous ceux qui y ont passé un tems considerable, sur-tout s'ils y ont fini leurs jours. Ils nous avertissent néanmoins qu'ils n'useront de cette liberté qu'avec un sage ménagement, & qu'ils auront soin de rendre justice aux divers Païs, qui ont donné la naissance à ces Grands-hommes. La qualité d'Auteur ne leur a pas même paru nécessaire pour avoir place dans leur Ouvrage; ils ont résolu d'y comprendre tous les Gens de Lettres, qui

sans faire usage de leurs plumes, ont excellé dans les Sciences, & ont brillé dans le monde sçavant jusqu'au sixiéme siécle. Ce seroit trop entreprendre, que de passer cette époque.

Le plus grand embarras de nos Historiens, a été de fixer l'étenduë du Païs, qu'ils devoient embrasser, & voici le parti qu'ils ont cru devoir prendre. Jusqu'au neuviéme siécle ils conserveront à la France tout ce qui étoit anciennement compris sous le nom de Gaules, par les raisons que les Provinces, qui en furent démembrées sous les Rois françois de la premiére Race, y furent réünies sous Charlemagne, qui étendit encore bien plus loin sa domination; & que l'Empire françois se maintint à peu près sur le même pied, jusqu'à la mort de Charles le Chauve. Ils comptent même de mettre parmi les Auteurs François, tous ceux qui pendant cet intervalle sont nés sujets de nos Rois. Mais après le neuviéme siécle, ils abandonneront aux Allemands les Métropoles de *Tréves*, de Cologne & de Mayence.

ce, auſſi-bien que les Evêchés de Bâle, d'Yverdin & de Lauſane; mais comme Straſbourg eſt revenu pluſieurs fois à la France, & qu'actuellement nos Rois en ſont les Maîtres, ils n'ont pas cru devoir l'en démembrer. Quant aux Provinces. qui forment préſentement les Archevêchés d'Utrecht & de Malines, & l'Evêché de Liege, ils n'y renonceront pour les mêmes raiſons, qu'au commencement du quatorziéme ſiécle, auquel tems les François n'y ont plus rien prétendu, & dans la ſuite ils borneront la France de ces côtés-là aux Archevêchés de Cambray & de Rheims, & aux trois Evêchés, dans leſquels la Lorraine ſe trouve compriſe.

L'Hiſtoire ſera diviſée, ſuivant l'ordre chronologique, par ſiécles, les Ecrivains y tiendront leur rang, ſuivant la date de leur mort, & quand cette date ſera inconnuë, ſuivant l'époque de leurs derniéres actions. On commencera par l'Hiſtoire de leur vie; puis on traittera tout de ſuite de leurs écrits véritables, qui exiſtent, dont on marquera l'ordre, la Chro-

nologie, l'occasion & le sujet : de leurs Ecrits qui se sont perdus, de ceux qui seront douteux, de ceux qu'on leur a supposés, de leur doctrine, de leur maniére d'écrire, du jugement que le Public en a porté, & des différentes Editions de leurs Ouvrages. On conçoit bien que la discussion des Ecrits sera la principale partie de cet Ouvrage ; puisqu'elle exige nêcessairement des recherches curieuses, des découvertes intéressantes, des remarques critiques & historiques : tout cela n'étonne point nos Historiens, ils nous annoncent même des Extraits, & même quelquefois des Analyses entiéres des plus considerables Ecrits, sur-tout par rapport aux Péres de l'Eglise : mais ils nous avertissent qu'ils sont bien éloignés de faire le même honneur aux Ouvrages de presque une infinité d'Auteurs, qui méritent à peine qu'on en fasse mention.

On s'y attendoit bien, & on seroit surpris qu'ils en usassent autrement ; mais on ne sçait pas trop, s'ils ont bien compté avec le Public, quand ils *ajoûtent* : „ le Lecteur nous prê-

„ vient sans doute, & comprend que „ nous voulons parler de cette foule „ de Casuistes, de Sermonaires & de „ Mystiques, qui sont venus avec „ quelque appareil au seiziéme siécle, „ & au commencement du suivant, „ & qui sont aujourd'hui le rebut de „ nos Bibliotéques, & à charge aux „ Gens de Lettres „. Nous convenons que ces Facultés ont leur rebut, comme toutes les autres ; mais il nous paroît qu'elles ne sont ni inutiles, ni méprisables, qu'elles ont exercé dans le tems même, dont il s'agit, de très-habiles Gens & de grands Saints, en un mot que parmi les Lecteurs, qui préviendront nos Historiens, sur les Ouvrages qui ne sont pas dignes de leur attention, les plus judicieux & ceux qui cherchent véritablement à s'instruire, penseront moins à la Théologie morale & mystique, & aux discours chrétiens dont le fond est tiré des plus respectables Péres de l'Eglise, qu'à ce fatras énorme de Livres qui n'apprennent rien, de Romans insipides, d'Ecrits satyriques, de Poësies obscénes, d'Ouvrages bur-

lesques, de Libelles diffamatoires, & de tant d'autres productions d'un esprit gâté, & qui ne sont propres qu'à perdre la Religion, à corrompre les mœurs, & à dépraver le goût.

Voila ce qui nous a paru de plus remarquable dans la Préface. Elle est suivie d'un long discours sur l'état des Lettres dans les Gaules avant Jesus-Chrît, où nos Historiens, après avoir écarté les Fables, dont quelques-uns ont pris plaisir à embellir les antiquités Gauloises, observent que si Diodore de Sicile donne le nom de *Sarronides* aux Philosophes & aux Théologiens de l'ancienne Gaule, il ne dit point que ce nom soit venu de *Sarron*, troisiéme Roi des Gaulois; & qu'encore que Clement d'Alexandrie ait assûré que les Sarronides ont précédé les Grecs dans la connoissance & la profession publique de la Philosophie, il n'a point prétendu avancer que les Grecs ont pris des Gaulois le premier goût des Sciences. Ils avoüent même que les Gaulois doivent à la Grece une grande partie de la politesse & de l'érudition qu'on a ad-

mirées dés les premiers tems dans quelques-unes de leurs Provinces. De-là ils parcourent tout ce que les Anciens ont dit des heureuſes diſpoſitions des Gaulois pour les Sciences & les beaux Arts. Ils examinent enſuite ſi Mercure fils de Jupiter, & Contemporain du Patriarche Joſeph, a régné dans les Gaules, & ce que l'on doit penſer de l'Hercule gaulois; ils rapportent l'explication que donne Lucien de la maniére dont on le repréſentoit, vêtu & armé, comme le dépeint la Fable, & tenant d'une main des chaînes d'or & d'argent pour attirer toutes les Nations: explication qu'un Sçavant a exprimée par ces deux mots: *Pleraque Gallia duas res induſtrioſiſſimè conſequitur, rem militarem & arguè loqui.*

Ce qui regarde les caractéres, dont ſe ſervoient les Gaulois, avant qu'ils euſſent ſubi le joug des Romains, mérite encore plus d'attention. Nos Hiſtoriens ne croient pas douteux qu'ils ne ſe ſerviſſent des Grecs, ſi on en excepte les Belges, à qui il paroît par un endroit de Céſar, qu'ils étoient

inconnus. Mais d'où les caractéres Grecs étoient-ils venus dans les Gaules ? étoit-ce des Phocéens fondateurs de Marſeille, comme l'ont cru quelques uns, ou les premiers Gaulois les avoient-ils apportés d'Aſie, comme d'autres le prétendent ? Nos Hiſtoriens, après avoir bien peſé les raiſons de part & d'autre, concluent que la premiére opinion eſt la plus aiſée à ſoûtenir. Ils établiſſent que long-tems avant l'entrée des Romains dans les Gaules, on y poſſédoit l'art d'écrire, que les caractéres, dont on y uſoit, étoient Grecs d'origine, quoique dans la ſuite ils ayent été ſujets à quelque changement, comme il eſt arrivé par-tout ailleurs, & que tout ce qu'on peut dire ſur cela de plus, n'eſt fondé que ſur des conjectures. Mais s'il eſt vrai, comme nos Auteurs en conviennent, que les Belges du tems de Céſar ne connoiſſoient point les caractéres Grecs, & qu'au contraire ils connoiſſoient les caractéres Romains, puiſque Céſar ſe ſervit des premiers & non des ſeconds, pour écrire à un de ſes Lieutenans retran-

ché dans le Belgique : s'il en faut croire Pline & Tacite cités par Dom Remy, qui disent que la forme des plus anciennes lettres Grecques étoit entiérement semblable à celle des lettres Latines ou Romaines de leur tems, ne peut-on pas dire que les premiers Habitans des Gaules y avoient apporté d'Asie ces anciens caractéres, qui étoient aussi ceux des Phéniciens dans les commencemens ; qu'ils y ont été seuls connus jusqu'au tems que les Phocéens fondateurs de Marseille y ont introduit les nouveaux caractéres Grecs, lesquels n'ont été reçûs d'abord que des Provinces voisines de la nouvelle Colonie, & n'avoient point encore pénétré au tems de César chés les Belges, qui n'avoient point de commerce avec les autres Gaulois, & avoient retenu leurs anciens caractéres, semblables à ceux dont se servoient les Romains ? Ceci prouveroit en faveur de l'opinion, qui paroît la moins vrai-semblable à D. Remy.

Il est hors de doute que les premiers Sçavans ont été les Poëtes, ou, pour parler plus juste, que les premiers Ou-

en tout genre étoient écrits en
& presque toûjours mis en
Les Gaulois ont eû, comme
les autres Nations, leurs Poë-
eurs Musiciens, qu'on nom-
ardes, & dont Lucain dit que
i étoit de consacrer la mémoi-
eux, qui mouroient pour la
D'autres Sçavans, qu'on ap-
Vates, nom que les Latins sem-
avoir emprunté des Gaulois,
occupés des Auspices, des Au-
& de toutes les autres espéces
inations, en quoi, selon le
nage de Diodore de Sicile, ils
ient par dessus tous les Peuples
nivers. Strabon ajoûte avec
e la vrai-semblance, que c'est
dont parle Ammien Marcel-
ui les nomme *Vαγεῖς* par erreur,
ατεῖς. C'est de ces deux Corps
vans qu'étoit composé celui des
s, dont l'Histoire, les fonc-
t la doctrine, sont ici traités
eaucoup de précision & d'éru-
On y verra les femmes se dis-
r dans les mêmes Sciences que
nmes, & pratiquer les mêmes

exercices ; ainſi c'eſt de tout tems que le Sexe a témoigné dans les Gaules de l'ardeur, & fait paroître du talent pour les plus hautes connoiſſances.

Le fondement de la Doctrine des Druides, étoient l'immortalité de l'ame & l'exiſtence d'une vie future, & nos Auteurs, après avoir obſervé combien ce principe inſpiroit le mépris de la mort aux Gaulois, & leur donnoit de courage, refutent fort bien ceux, qui ont cru que ces Peuples avoient reçû de Pythagore l'opinion de la Métempſycoſe ; ils prouvent même par le témoignage de Clement d'Aléxandrie, que ce Philoſophe tenoit des Gaulois le ſentiment de l'immortalité de nos ames, ſur lequel il bâtit ſon ſyſtême de la Métempſycoſe, qui n'a jamais été connu dans les Gaules.

De l'Hiſtoire des Druides, nos Auteurs paſſent à celle des Académiciens, & du Gouvernement de Marſeille, où les Arts, les Sciences & la Politeſſe montérent en peu de tems à un tel point de perfection, que Juſtin n'a point fait difficulté de dire qu'il ſembloit que les Gaules euſſent

été transferées dans la Gréce, plútot que la Gréce ne fût passée dans les Gaules. Les Villes & les Provinces voisines s'en ressentirent bientôt, Lyon méme & Autun eurent leurs Académies, & l'état florissant où parvinrent alors toutes ces Contrées, donne occasion à nos Auteurs de faire voir leur grande connoissance de ces antiquités. Ils n'oublient pas sur-tout de montrer que Rome même fut redévable aux Gaulois, plus qu'à tout autre Peuple, du goût qu'elle prit pour les beaux Arts, qu'un Gaulois nommé *Lucius Plotius*, fut le premier, qui professa la Rhetorique dans cette Capitale du monde, que *Marc-Antoine Gnyphon*, autre Gaulois, y a enseigné le premier la Grammaire, & que parmi ses Disciples il compta Jules César & Ciceron. Que plusieurs autres portérent les Sciences dans la Gaule Cisalpine, où avant eux elles étoient absolument ignorées, & que ces vastes Provinces, qui ont donné à la Republique des Lettres, les Virgiles, les Catulles, les Tites-Lives, les *Valerius Flaccus*, les *Cornelius Nepos*, les deux

Plines, les Valeres Maximes, les *Cecilius Stalices*, & tant d'autres, étoient habitées par les Gaulois, & doivent aux Gaules presque toute leur gloire, aussi-bien que la Celtiberie, & la Galatie, pour les mêmes raisons.

Ils vont encore plus loin; & appuyés de l'autorité de saint Jerôme, ils prétendent que si les Romains parloient leur langue naturelle avec plus de gravité que les Gaulois, ceux-ci la parloient avec plus de fermeté & d'éloquence, & que c'étoit pour faire un heureux mêlange de ces qualités, que les Gaulois passérent souvent de leur Païs à Rome: *ut ubertatem Gallici nitoremque sermonis gravitas Romana condiret.* Ce discours finit par une sçavante Dissertation sur l'origine & sur l'étenduë de la langue Celtique, sur les progrès de la langue Latine dans les Gaules, & sur l'ordre des Etudes qu'on y suivoit sous la domination des Empereurs Romains. On s'attend peut-être que les Gaules ayant cultivé les Sciences avec tant de succès dés les premiers siécles, où elles ont commencé à être en vigueur dans

l'Europe, elles doivent avoir consacré à la postérité les noms d'un grand nombre de Sçavans; mais les anciens Gaulois n'écrivoient point, toutes leurs leçons se faisoient de vive voix, & étoient comprises en une certaine quantité de Vers, qu'on faisoit apprendre par cœur aux Etudians; sur quoi Ramus s'écrie „ que cette manière a été fatale à nôtre Nation! „Sans cet étrange caprice nos Gaules „nous auroient donné des Euclides, „des Ptolemées, des Platons, des Aristotes, & peut-être même des Auteurs encore plus excellens „.

Ce ne fut donc qu'assés long-tems après la fondation de Marseille, que les Gaules commencérent à produire des Ecrivains, & le premier, à qui on puisse donner cette qualité, non seulement parmi les Gaulois, mais peut-être aussi dans l'Occident, est *Pytheas* natif de Marseille. Il étoit Philosophe, Astronome, & Géographe, & ce qui l'occupa le plus, fut la Géographie. Pour s'y perfectionner, il entreprit de grands voyages, & pénétra jusqu'aux extremités de la terre.

mettre le Public en état de les bien connoître.

Le Diſcours qui précéde le dénombrement des Auteurs du premier ſiécle de l'Egliſe, eſt employé à tracer un plan des Ecôles, qui étoient alors établies dans les Gaules, & dont les plus célébres étoient celles de Marſeille, de Vienne; d'Autun & de Lyon. Nos Hiſtoriens conviennent que quelques floriſſans que fuſſent les Arts & les Sciences en ce tems-là, l'éloquence y ſouffrit quelque altération, „à cette noble maniére de s'énoncer, „pure & ſans fard, diſent-ils, & qui „bien loin d'avoir rien d'impoli, ſça„voit ſe ſoûtenir par ſa beauté natu„relle: on commença en ce ſiécle à „ſubſtitüer des expreſſions enflées, „& une vaine cadence de mots, qui „ne ſont que des Phantômes d'Elo„quence, & qui ne ſervent qu'à „énerver la force du Diſcours „. Ils ajoûtent que le peu de ſoin, que les Parens prenoient de la premiére éducation de leurs enfans, fut la principale cauſe de cette décadence de l'Art

de bien parler, & ils entrent ſur cela dans un détail, où ils établiſſent des principes, dont quelques-uns pourront bien leur être conteſtés.

Parmi les ſçavans Gaulois de ce ſiécle, dont ils nous donnent la liſte, les plus conſiderables ſont *Germanicus* Céſar, qu'on croit être né à Lyon, & dont on voit encore aujourd'hui quelques Epigrammes, & une traduction Latine du Phénoméne d'Aratus de Cilicie. L'Empereur *Claude* ſon frére, Prince imbecille ſur le Trône, mais qui n'étoit pas ignorant, & qui a beaucoup travaillé ſur l'Hiſtoire. On ſçait qu'il inventa trois caractéres, dont on ne connoît plus que le Digamme Eolique F. & l'Ante ſigma x. Il compoſa pluſieurs autres Ouvrages en Grec & en Latin, & Pline l'ancien avoüe avoir profité de quelques-uns de ſes Ecrits. *Julius Florus* Orateur, à qui Quintilien donne le titre glorieux de Prince de l'Eloquence des Gaules, expreſſion, ſur laquelle ſe fondent particuliérement nos deux Hiſtoriens, pour prouver *qu'il étoit* Gaulois. *Domitius Afer*

exercices ; ainsi c'est de tout tems que le Sexe a témoigné dans les Gaules de l'ardeur, & fait paroître du talent pour les plus hautes connoissances.

Le fondement de la Doctrine des Druides, étoient l'immortalité de l'ame & l'existence d'une vie future, & nos Auteurs, après avoir observé combien ce principe inspiroit le mépris de la mort aux Gaulois, & leur donnoit de courage, refutent fort bien ceux, qui ont cru que ces Peuples avoient reçû de Pythagore l'opinion de la Métempsycose ; ils prouvent même par le témoignage de Clement d'Aléxandrie, que ce Philosophe tenoit des Gaulois le sentiment de l'immortalité de nos ames, sur lequel il bâtit son systême de la Métempsycose, qui n'a jamais été connu dans les Gaules.

De l'Histoire des Druides, nos Auteurs passent à celle des Académiciens, & du Gouvernement de Marseille, où les Arts, les Sciences & la Politesse montérent en peu de tems à un tel point de perfection, que Justin n'a point fait difficulté de dire qu'il sembloit que les Gaules eussent

été transferées dans la Gréce, plûtot que la Gréce ne fût passée dans les Gaules. Les Villes & les Provinces voisines s'en ressentirent bientôt, Lyon méme & Autun eurent leurs Académies, & l'état florissant où parvinrent alors toutes ces Contrées, donne occasion à nos Auteurs de faire voir leur grande connoissance de ces antiquités. Ils n'oublient pas sur-tout de montrer que Rome même fut redévable aux Gaulois, plus qu'à tout autre Peuple, du goût qu'elle prit pour les beaux Arts, qu'un Gaulois nommé *Lucius-Plotius*, fut le premier, qui professa la Rhetorique dans cette Capitale du monde, que *Marc-Antoine Gnyphon*, autre Gaulois, y a enseigné le premier la Grammaire, & que parmi ses Disciples il compta Jules César & Ciceron. Que plusieurs autres portérent les Sciences dans la Gaule Cisalpine, où avant eux elles étoient absolument ignorées, & que ces vastes Provinces, qui ont donné à la Republique des Lettres, les Virgiles, les Catulles, les Tites-Lives, les *Valerius Flaccus*, les *Cornelius Nepos*, les deux

fanes y contribuérent de quelque chose par la réputation qu'elles donnérent à ceux des premiers Evêques, qui y excelloient, elles en reçûrent à leur tour un grand accroissement.

Nos Auteurs remarquent que saint Pothin, S. Irenée, & les autres Grecs, qui vinrent prêcher l'Evangile dans les Gaules, ne s'y trouvérent point tout-à-fait étrangers, au moins pour le langage, ce qui les engage à prouver que la langue Grecque se parloit alors communément à Lyon, & que la version Latine, que saint Irenée fit, ou fit faire de ses Ouvrages pour l'instruction de son Diocése, est une fiction. Ils traitent ensuite des Ecôles que les premiers Evêques avoient établies dans plusieurs Villes, & nous les représentent comme des Académies, où l'étude de la Religion ne faisoit point négliger celle des Lettres. Ils ajoûtent que ces Prélats étoient fort retenus, lorsqu'il s'agissoit des questions de Religion, sçachant qu'elles attirent trop souvent des disputes, qui ne servent qu'à aliéner, ou même à aigrir les Esprits, & à affoi-

blir la piété ; que toute leur Théologie consistoit dans la connoissance des Saintes Ecritures, & que c'est là, qu'ils puisoient la science des Saints. Puis oubliant ce qu'ils venoient de dire, & sur quoi ils insistent immédiatement après, que dans ces tems heureux de la naissance du Christianisme dans les Gaules, les Evêques ne se bornoient pas à faire avancer leurs Disciples dans la vertu, mais qu'ils les portoient encore à se perfectionner dans les Lettres, témoins St. Epipode & St. Alexandre, Cajus & St. Hyppolyte, Disciples de St. Irenée, témoin S. Irenée lui-même, qui avoit été élevé de la même maniére ; qne les Péres des premiers siécles avoient reconnu la nécessité de faire toûjours passer, quand il dépendoit d'eux, l'étude des Sciences avant celle des Livres sacrés, que quand ils trouvoient des esprits curieux & élevés, ils ne faisoient point difficulté d'emploïer les Sciences humaines, comme la Grammaire, la Rhétorique, la Géometrie, l'Astronomie & la Musique même, pour les préparer à la vraie

Philoſophie ; que c'eſt ainſi qu'Origéne inſtruiſit St. Gregoire le Thaumaturge. Oubliant, dis-je, tout cela, ils nous aſſûrent que juſqu'au quatriéme ſiécle les Chrêtiens n'étudioient pas, au moins dans les Ecôles publiques, les Sciences profanes, à ſçavoir la Rhétorique, la Poëtique, la Dialectique, la Philoſophie, la Géometrie, & les Mathématiques, parcequ'ils les regardoient comme des études étrangéres à la Religion, & qu'elles avoient été cultivées par des Payens.

Au reſte il y avoit dans ces ſiécles des Ecôles très-floriſſantes dans les Gaules, à Autun, à Marſeille, à Lyon, à Arles, à Narbonne, à Toulouſe & ailleurs. Mais nos Hiſtoriens regardent comme une fable l'Académie ou Univerſité fondée à Orleans par l'Empereur Marc-Auréle. Les Ecôles, dont je viens de parler, donnérent au Monde ſçavant pluſieurs Auteurs de réputation, dont les principaux ſont *Salvius liberalis* qui brilla dans le Barreau à Rome pendant plus de quarante ans ; *Sentius Augurinus*, dont Pline eſtimoit fort les Poëſies, & dont

il nous a conſervé une Epigramme, qu'on trouvera ici, l'Hiſtorien *Lucius Annæus Julius Florus*, que les Eſpagnols nous diſputent, & que les deux ſçavans Bénédictins tâchent d'aſſûrer à nos Gaules. Ils font voir auſſi que l'Ouvrage de *Florus* n'eſt point un ſimple abregé de Tite-Live, comme quelques-uns l'ont cru, mais un précis de différens Hiſtoriens, qu'il a négligé de nommer. Ils ajoûtent qu'il nous reſte encore quelques Poëſies de cet Auteur, que divers Critiques lui attribüent le Poëme *de qualitate vitæ*, & l'Epigramme ſur les roſes; que Scrivérius n'eſt pas éloigné de lui faire honneur du *pervigilium veneris*, enfin que Voſſius lui donne encore la Tragédie intitulée *Octavie*, la derniére de celles, qui portent le nom de Séneque, mais que le Pére Briet prétend qu'elle eſt indigne de lui. *Marcus Cornelius Fronto*, eſtimé d'Aulu-Gelle, qui avoit été ſon Diſciple, le ſecond Maître de l'Eloquence Romaine après Ciceron, ou plûtôt comme égal à lui, mais dans un autre genre. *Romana eloquentiæ*, non

undum, sed alterum decus; il nous
ste de cet Orateur quelques extraits
'un Traitté sur la propriété des mots,
que Gesner juge être le même que les
elegances Latines trouvées à Bobio en Italie en 1494. A ces Sçavans, nos Historiens joignent l'Empereur *Tite Antonius*, né à Lanuvium dans la campagne de Rome, mais originaire de Nîmes, où son pére & son ayeul avoient pris naissance. Ce Prince étoit fort sçavant, & avoit beaucoup écrit, mais il ne nous reste de ses Ouvrages, qu'une Lettre en faveur des Chrêtiens, laquelle se trouve dans Eusébe, dans St. Justin, & dans la Chronique d'Alexandrie. *Les Actes des Martyrs de Lyon & de Vienne* rapportés par Eusébe, & *les Actes du premier Concile de Lyon*, dont M. Baléze nous a donné un Fragment, avec la Version Latine de Ruffin & celle de M. Valois; & quelques autres Piéces semblables terminent cet article, & entrent dans le plan de l'Ouvrage, dont nous rendons compte au Public.

Dans le Discours, qui sert de Pré-

face à l'Histoire Littéraire du troisiéme siécle, on voit les Ecôles chrêtiennes florissantes dans les Gaules, le Christianisme se répandant par-tout avec un grand éclat, la décadence de la Littérature profane, qui se soûtenoit pourtant mieux encore dans les Gaules que par-tout ailleurs; les causes de cette décadence, & de quelle maniére la ville de Tréves devint alors le centre de la Politesse, des Sciences & des Beaux Arts, dont les Romains faisoient encore profession. Dans la Liste des Grands-Hommes qui illustrérent ce siécle, on trouvera St. *Irenée*, *Coïus*, Evêque des Nations & Docteur de l'Eglise, St. *Hippolyte*, Evêque, Docteur de l'Eglise & Martyr; avec une Histoire très-étenduë de tout ce qui regarde leurs écrits & leurs personnes: l'Orateur *Claude Mamertin*, qu'on juge avec quelque vrai-semblance être né à Tréves, où il prononça les deux Panégyriques, que nous avons de lui. Les Empereurs *Antonin*, *Caracalla*, *Carus* & *Numericus* son fils, & le Tyran *Saturnin*. St. Martial de Limo-

ges y paroît aussi, mais pour être dégradé de la qualité d'Auteur. Nos deux Historiens s'attachent à prouver que les deux Lettres, qu'on nous a données sous son nom, ont été fabriquées par ceux, qui ont voulu le faire passer pour un des septante-deux Disciples.

La seconde partie de ce premier Tome, & qui seule compose un Volume considerable, ne comprend que l'Histoire Littéraire du quatriéme siécle : aussi, disent nos Auteurs, ce siécle " est sans contredit plus brillant pour les Sciences, qu'aucun " autre, que nos Gaules nous ayent " encore présenté, & qu'elles nous " présenteront de long-tems dans la " suite. Ne vous attendés pas néanmoins, ajoûtent-ils, à y voir régner cette beauté dans l'Eloquence, " cette élevation & cette délicatesse " dans la Poësie ; cette majesté dans " l'Histoire ; en un mot ce goût fin " & délicat pour les Belles-Lettres, " qui a fait le caractére des siécles " passés : non, le siécle d'Auguste " ne reviendra plus, & nul autre ne

„ nous raménera qu'imparfaitement
„ le lustre, qu'il donna aux Sciences
„ & aux Beaux Arts. A cela près,
„ jamais les études ne furent plus flo-
„ rissantes dans nos Gaules, qu'en
„ ce siécle ; c'est le jugement qu'en
„ ont porté à la gloire des Gaulois
„ ceux, qui étoient le plus capables
„ d'en juger. *Studia Galliarum*, disoit
„ de ce tems ci St. Jerôme, *quæ vel*
„ *florentissima sunt.* En effet on y vit
„ les Colléges se multiplier, & grand
„ nombre d'illustres Professeurs tra-
„ vailler, comme à l'envi des uns
„ des autres, à y soûtenir les Scien-
„ ces, & à étendre leur régne dans
„ les principales Villes. De sorte qu'-
„ alors les Gaules sembloient être de-
„ venuës, comme autrefois Rome
„ & Athénes, une pepiniére de Sça-
„ vans, d'où les autres Provinces de
„ l'Empire, où les Sciences tomboient
„ sensiblement, tiroient souvent des
„ Professeurs de Grammaire & d'E-
„ loquence.

Mais les deux sçavans Bénédictins ne craignent-ils point que l'ombre de M. Perrault ne revienne leur deman-

der, si le siécle de Loüis le Grand n'a ramené qu'imparfaitement le lustre, que celui d'Auguste avoit donné aux Sciences & aux Beaux Arts ! Ils pourroient aussi peut-être trouver des Lecteurs qui ne conviendroient pas, que ce fût une si grande gloire qu'ils le pensent pour les Gaulois du quatriéme siécle, d'avoir tenu l'Empire des Lettres dans un tems, où on n'y voyoit ni le goût fin & délicat, ni la beauté dans l'Eloquence, ni élevavation, ni délicatesse dans la Poësie, ni majesté dans l'Histoire. Les Gaules n'étoient-elles pas plus glorieuses, lorsqu'elles donnoient des Maîtres à Ciceron, à César, & à Quintilien, des rivaux à Tibulle, à Properce & à Ovide, des concourrens à Plutarque; que ses Orateurs faisoient à Rome dans le Barreau assaut d'éloquence avec les plus illustres Romains; que selon Justin il sembloit que les Gaules eussent été transferées dans la Gréce, plûtôt que la Gréce ne fût passée dans les Gaules, que lorsqu'elles étoient une pepiniére de Sçavans, & un Seminaire de Professeurs, dont

aucun n'a pu s'élever au-dessus du mauvais goût, qui régnoit alors ; enfin est-il bien vrai que cette foule d'Ecrivains médiocres, qu'on nous présente dans le quatriéme siécle, fasse plus d'honneur à leur Patrie, que ne lui en a fait ce petit nombre d'esprits rares & sublimes, qui avoient tenu leur rang sous la belle & florissante Littérature ?

Cependant le séjour des Empereurs dans les Gaules, l'expulsion des Barbares, qui en fut le premier fruit, la protection que ces Princes donnérent à l'Eglise & aux Sçavans, l'attention qu'ils eurent à mettre en place ceux, qui se distinguoient par leur érudition, le grand nombre d'Ecôles, qui s'établirent dans les principales Villes, sur-tout celle de Tréves presque toûjours animée par la présence du Souverain, & dont la réputation attiroient tous les beaux Esprits des autres Nations, furent ce qui donna moyen aux Gaulois de primer comme ils firent dans ce siécle. A l'exposition magnifique de l'état brillant, *où parurent* alors les Gaules,

nos deux Historiens joignent un Abrégé historique & fort intéressant de celui où se trouvoit l'Eglise Gallicane, qui véritablement n'a donné, en aucun autre siécle au Monde chrétien, un plus grand nombre de Saints & de sçavans Prélats. On y verra surtout les combats qu'ils livrérent avec tant de succès à l'Hérésie d'Arius, & la premiére institution de l'Ordre monastique en Occident. Nous bornerons là cet Extrait, sans entrer dans aucun détail sur ce nombre prodigieux d'Ecrivains, dont l'Histoire remplit ce second Volume, & dont les plus illustres, comme St. Hilaire de Poitiers, St. Ambroise de Milan, St. Paulin & St. Maximin de Tréves, St. Phébade d'Agen, Lactance, Ausone, &c. sont trop connus pour que nous nous y arrêtions.

ARTICLE XC.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Perses, des Macédo-

niens, des Grecs. Par M. Rollin, *ancien Recteur de l'Université, Professeur d'Eloquence au Collége* Roïal, *& Associé à l'Académie Roïale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Tome sixiéme. *A* Paris *chés la Veuve* Etienne *Libraire, ruë St. Jacques vis-à-vis la ruë du Plâtre, à la Vertu.* 1733. *in* 12. *pages.* 733.

PHilippe de Macedoine a régné vingt-quatre ans, Alexandre le Grand son fils & son successeur ne lui en a survêcu que douze; mais ces deux régnes sont remplis d'évenemens si extrardinaires, si variés & si intéressans, que M. Rollin, quoi qu'il n'en ait touché que ce qu'il ne pouvoit pas omettre, n'a pu les renfermer dans ce Volume, qu'en le grossissant considerablement. Il régréte fort avec raison que quelque Auteur ne nous ait pas donné de suite l'Histoire de Philippe : au défaut de ce secours il s'est particuliérement aidé de Demosthéne, & des Interprétes, qui ont travaillé sur cet

Orateur, sur tout des Notes de M. de Tourreil, & de celles de Lucchési, noble Patricien de Lucques, qui sont fort sçavantes. „ Pour ce qui est „ d'Alexandre, ajoûte t'il, sans par- „ ler de Diodore de Cicile & de Jus- „ tin; Quinte-Curce, Plutarque & „ Arrien le font assés connoître „. Le jugement qu'il porte de Quinte-Curce & d'Arrien nous persuade qu'il s'est plus attaché à l'Historien Grec, qu'au Latin, auquel il rend néanmoins toute la justice, qui lui est dûë.

La Macedoine étoit un Royaume héréditaire situé dans l'ancienne Thrace, & dont Philippe étendit les bornes depuis la mer Adriatique jusqu'au fleuve Strymon. Ce Prince étoit fils d'Amyntas II. seiziéme Roi de Macedoine depuis Caranus, qui avoit fondé ce Royaume l'an du monde 3191. & par qui les Ancêtres de Philippe prétendoient descendre d'Hercule, & être par conséquent Grecs d'origine. Toutes fois Demosthéne traitte toûjours Philippe, de Barbare, & Alexandre, qui régnoit en Mace-

doine du tems de Xercés, ne fut admis aux jeux Olympiques, qu'après avoir prouvé qu'il étoit originaire d'Argos. Ce Prince, dit M. Rollin, lorsqu'il passa du camp des Perses à celui des Grecs, pour avertir ceux-ci que Mardonius avoit résolu de les surprendre à la pointe du jour, justifia sa perfidie par son ancienne origine, qu'il raportoit aux Grecs.

On connoît bien peu la Macedoine jusqu'aux tems de Philippe, qui ayant été envoyé fort jeune en ôtage à Thébes, fut élevé pendant dix ans dans la maison d'Epaminondas, & ne profita que trop, pour le repos de la Gréce, des leçons qu'il avoit prises auprès d'un si grand Homme. L'état déplorable, où son frére Perdiccas avoit laissé la Macedoine en mourant, l'ayant obligé de sortir furtivement de Thébes pour sécourir sa patrie, il la gouverna quelque tems sous le nom de Tuteur du jeune Amyntas son neveu & fils de Perdiccas; « mais bien-„tôt les Sujets justement allarmés, „pour se donner l'Oncle, déposérent „le neveu, & à la place de l'héritier,

„que la nature appelloit, ils mirent „celui, que demandoit la conjonctu- „re, se persuadant que la nécessité a „ses Loix, qui dérogent à toutes les „autres„. Philippe monta donc sur le Trône à l'âge de vingt-quatre ans, la premiére année de la cent cinquiéme Olympiade. Il remplit bientôt & surpassa même l'attente publique, & M. Rollin s'applique sur-tout à nous décrire l'ordre & la discipline qu'il établit dans ses Troupes, & ne nous laisse rien ignorer sur cette Phalange Macédonienne, qui devint si fameuse, & que Paul Emile eut tant de peine à rompre.

Dés que Philippe se vit bien affermi sur son Trône, & qu'il eut pacifié son Royaume, il songea à étendre ses frontiéres; & dans l'exécution de ce grand dessein, dit nôtre Auteur, il n'épargna, ni la force des armes, ni les présens, ni les promesses: négociations, traittés, alliances, tout fut mis en œuvre; il employa chacun de ces moyens, selon qu'il les jugea le plus propres au succès de son projet, l'utilité seule en régla le choix:

aussi prit-il bien-tôt sur tous ses ennemis un ascendant, qu'il ne perdit jamais. Au milieu de ses conquêtes il lui nacquit un fils, qui devoit lui-même être un conquérant; dés qu'il en eut reçû la nouvelle, il écrivit en ces termes à Aristote, *Je vous apprends que j'ai un fils, je rends graces aux Dieux, non pas tant de me l'avoir donné, que de me l'avoir donné du tems d'Aristote: j'ai lieu de me prometttre que vous en ferés un successeur digne de nous, & un Roi digne de la Macedoine.* „ Que „de pensées, dit sur cela M. Rollin, „ne fait point naître la lecture de cette „Lettre, bien éloignée de nos mœurs, „mais bien digne d'un Grand Prin„ce „! Il nous paroît un peu de mauvaise humeur dans cette réflexion; si ceux qui ont été jusqu'ici chargés de donner des Gouverneurs & des Precepteurs à nos Rois, n'ont pas accompagné leur choix d'un compliment aussi flatteur, ils ont assés suivi dans leur choix la façon d'agir & de penser du Roi de Macedoine. Nous ne contredirons pas M. Rollin sur ce qu'il ajoûte de la maniére dont

ſe conduiſent la plûpart des Particuliers en ce point, & nous convenons qu'ils pourront profiter des leçons qu'il leur donne à ce ſujet.

L'entrepriſe de Philippe ſur les Thermopyles, fut le commencement de ſes démêlés avec les Athéniens, & la premiére occaſion qu'eut le célébre Demoſthéne de faire connoître toute la force de ſon Eloquence. On ſçait que cet Orateur ne put engager ſa Patrie à ſécourir aſſés puiſſamment Olynthe, pour empêcher cette Ville de ſuccomber ſous les efforts du Roi de Macedoine. Après ce ſuccès, Philippe ſe déclara pour les Thébains contre les Phocéens, endormit les Athéniens par une fauſſe paix & de feintes promeſſes, quoique pût faire Demoſthéne pour les reveiller, s'empara des Thermopyles, & mit fin à la guerre ſacrée. Ce qu'on trouvera ici de plus intéreſſant, ce ſont les idées différentes qu'Iſocrate, Eſchine & Demoſthéne avoient conçûës des deſſeins de ce ce Prince; M. Rollin développe en habile homme ces caractéres oppoſés, & les principes, qui faiſoient parler

si diversement les trois Orateurs. Le dernier plus clair - voyant que les deux autres, decella enfin les yeux des Athéniens, & les engagea à se joindre aux Lacedémoniens pour faire lever les siéges de Perinthe & de Byzance; tout cet endroit est rendu fort picquant par le conflit de la politique du Roi de Macedoine & de l'Eloquence de l'Orateur Athénien. Nôtre Auteur met en peu de mots ce beau Contraste dans tout son jour, & traitte un si beau sujet en homme, qui le posséde parfaitement.

Enfin Philippe étant venu à bout, par ses intrigues, de se faire déclarer dans le Conseil des Amphictryons, Généralissime des Grecs, s'empare d'Elatée, & par cette entreprise attire sur lui les Athéniens & les Thébains. Cette ligue fut encore l'ouvrage de Demosthéne, & déconcerta d'abord Philippe, qui fit à Athénes des propositions de paix; elles furent rejettées par l'avis du même Demosthéne, mais cet Orateur ne sçut ni engager sa Patrie à choisir des Généraux capables de tenir tête au Roi

de Macedoine, ni combattre lui-même avec autant de valeur, qu'il avoit harangué avec éloquence ; & la bataille de Cheronée, où Alexandre âgé de seize ou dix-sept ans, se montra tel qu'il fut dans le cours de ses conquêtes, mit toute la Gréce sous le joug de Philippe. La maniére dont ce Prince se conduisit après cette grande action, montre, dit M. Rollin, qu'il est plus aisé de vaincre des ennemis armés, que de se vaincre soi-même. Il insulta bassement aux vaincus ; mais revenu bientôt de cet enyvrement, il s'appliqua à gagner les Athéniens, en quoi, selon Polybe, il remporta un second triomphe plus glorieux pour lui, & plus avantageux que le premier. Les Athéniens de leur côté firent paroître beaucoup de grandeur d'ame après la défaite de Cheronée. Ils n'imputérent point à Demosthéne le mauvais succès de ses Conseils, & ils en usérent avec lui, comme s'il eût été le libérateur de la Patrie, parce qu'en effet il avoit parlé en bon Citoyen & en habile Politique. On trouvera ici les plus beaux traits de la ha-

rangue pour Ctesiphon, où cet Orateur fait son apologie conrte ceux, qui le vouloient rendre responsable des malheurs publics, & qui est regardée de tous les Connoisseurs comme un des plus grands efforts de l'Eloquence humaine.

Philippe au comble de sa gloire, après avoir fait avec trente mille soldats ce que la Perse avec des millions d'hommes avoit tenté vainement à Platée, à Salamine & à Marathon, entreprend de consoler la Gréce de l'esclavage, où il l'a mise, en la vengeant des injures, qu'elle avoit reçûës des Barbares, & ne médite rien moins que le renversement du puissant Empire des Perses; mais cette gloire étoit reservée à son fils; la sienne fut de l'avoir mis en état d'exécuter un si grand projet. Nôtre Auteur nous représente ici le vainqueur des Grecs en proye à ses passions, & aux troubles domestiques, dont elles furent en partie la cause, & ensanglantant bientôt les nôces de sa fille par sa mort tragique. Il nous décrit ensuite la joye *indécente* des Athéniens à

cette nouvelle, & nous montre Demosthéne deshonorant son éloquence par la maniére, dont il insulte à la mémoire d'un Prince, dont il n'a plus rien à craindre. Il finit l'Histoire de ce régne par un exposé très-instructif des bonnes & des mauvaises qualités de Philippe, & il faut lire sur tout les belles réflexions qu'il fait sur la mauvaise foi de ce Prince. Rien n'est plus dans le vrai, & ne fait mieux sentir combien cette fausse politique, qui n'est fondée que sur la fourberie, fait peu d'honneur à ceux-mêmes, qu'elle fait triompher. Sur quoi il rapporte ces admirables paroles de Loüis XII. Roi de France, à Philippe d'Autriche, au sujet de la conquête de Naples par Ferdinand le Catholique. *Si vôtre beau-pére a fait une perfidie, je ne veux pas lui ressembler; & j'aime beaucoup mieux avoir perdu un Royaume, que je sçaurai bien reconquerir, que non pas l'honneur, qui ne se peut jamais recouvrer.* Mais nous craignons que ce que M. Rollin dit ici du caractére du Roi de Macedoine, ne s'accorde pas tout à fait avec le paralelle

qu'il fait à la fin de cet Ouvrage, de ce Prince & de son successeur.

Alexandre n'avoit pas seulement donné à la journée de Cheronée des marques de la plus héroïque valeur, & d'une conduite qui auroit fait honneur aux plus vieux Capitaines, mais avant ce tems-là même il avoit gouverné la Macedoine, dans l'absence de son pére, avec la sagesse d'un grand Roi. Tous les traits qu'on rapporte de sa plus tendre jeunesse, promettoient un homme extraordinaire, une ambition sans bornes; un génie capable d'exceller dans toutes les Sciences, un caractére vif, ferme, que la force ne pouvoit dompter, qui ne cedoit qu'à la raison, annonçoient un Prince, qui surpasseroit les vertus de son pére; & n'en auroit point les défauts. Toutefois les Barbares, que Philippe avoit subjugués, ne laissérent pas de se flatter, dés qu'ils le virent mort, de secoüer le joug, & les Grecs dont les esprits n'étoient pas encore pliés à la servitude, comptoient bien de recouvrer leur liberté. Ainsi l'on peut dire qu'Alexandre en pre-

nant possession d'une couronne, que son pére avoit jugé peu digne de lui, se trouvoit à vingt ans dans une situation & des conjonctures bien capables de développer les grandes qualités, qu'il avoit reçûës de la nature, & que la plus belle éducation, qui fût jamais, avoit perfectionnées jusqu'au prodige.

Il débuta par faire comprendre aux Barbares qu'ils avoient un Maître, qui ne cedoit en rien à Philippe ; il étonna ensuite la Gréce par la punition exemplaire de Thébes, qui s'étoit révoltée, & l'ayant réduite au point, où n'avoit pu parvenir son prédécesseur, de disposer de toutes ses forces selon qu'il le jugeroit à propos, il convoqua une assemblée générale à Corynthe, où il fit résoudre la guerre contre les Perses, & s'en fit donner la conduite avec une autorité absoluë. On verra ici avec plaisir ce qui se passa alors entre ce Prince & le fameux Diogéne. „ Quelque grand & quel„que puissant que fût Alexandre, dit „M. Rollin, il dut se reconnoître in„férieur à un homme, à qu'il ne

„pouvoit rien donner, ni rien ôter „. Après qu'il eut fait ses préparatifs pour l'expédition qu'il méditoit, il entra dans un grand détail des affaires domestiques de ses amis, & leur distribua tous les revenus de son Domaine; alors Perdiccas lui ayant demandé ce qu'il se réservoit pour lui; l'*espérance*, répondit-il, *hé bien*, repart Perdiccas, *la même espérance doit nous suffire;* & il refusa généreusement le don, que le Roi lui avoit assigné, sur quoi nôtre Auteur fait cette judicieuse remarque. „C'est une connois-„sance bien importante à un Prince, „que celle du cœur de l'homme, & „le secret de s'en rendre le Maître. „Or Alexandre sçavoit que ce secret „consiste à intéresser tout le monde à „sa grandeur, & à ne faire sentir aux „autres sa puissance, que par des bien-„faits : alors tous les intérêts sont „réünis dans celui du Prince „.

La suite des expéditions d'Alexandre a exercé d'excellentes plumes; M. Rollin en abregeant leurs Ouvrages a fait comme l'abeille, qui recüeille le suc le plus exquis des fleurs, & en a

formé un recit court & nerveux, qui ne peut être extrait par la difficulté du choix. Ainsi nous ne nous y arrêterons point, mais nous ne pouvons nous dispenser de rendre compte du jugement qu'il prétend qu'on doit porter de ce conquerant: „ les uns, „dit-il, l'ont loüé & admiré avec une „espéce d'extase, comme le modéle „d'un Héros parfait, & c'est l'opi„nion, qui paroît avoir prévalu: d'au„tres, au contraire, l'ont représenté „avec des couleurs, qui ternissent „beaucoup, si elles n'effacent pas l'é„clat de ses victoires „. Mais est-il bien vrai que l'opinion, qui a prévalu, au moins dans nôtre siécle, où rien ne fait illusion à nôtre jugement, fasse d'Alexandre le modéle d'un Héros parfait, & qu'il soit aujourd'hui loüé & admiré avec extase de ceux, qui réflechissent sur ce qu'ils lisent? Car il ne s'agit pas ici de ce que pense le vulgaire, qui ne sçait rien de ce conquerant, que pour l'avoir oüi nommer le Grand Alexandre.

Il semble même qu'on lui rende assés unanimement la justice, que lui

rend M. Rollin, qui met avec raison une grande différence dans Alexandre, selon les différens tems, où on le considére. Nôtre Auteur avoüe que c'est Tite-Live qui lui a donné cette ouverture dans l'examen qu'il fait du sort, qu'auroient eû les armes du vainqueur de l'Asie, s'il les eût tournées du côté de l'Italie. Il distingue en lui, pour ainsi dire, un double Alexandre; l'un sage, temperant, judicieux, brave, intrepide, plein de prudence & de circonspection; l'autre plongé dans tous les excès d'une prosperité fastueuse, vain, fier, arrogant, emporté, amoli par les délices, livré à l'intempérance & aux débauches; en un mot, dit-il, semblable à Darius, & ayant fait dégenerer les Macedoniens dans tous les vices des Persans. Nôtre Auteur nous donne ici, en passant, une idée de Darius, qui n'est pas tout-à-fait conforme à ce que M. Bossuet, dont il rapporte les propres paroles à la fin de son Ouvrage, en avoit conçuë, lorsqu'il disoit que ce Prince étoit juste, vaillant, genereux, aimé de ses Peuples, &

qu'il ne manquoit ni d'esprit, ni de vigueur pour exécuter ses desseins. Mais revenons.

C'est au plan, qui vient d'être exposé, que M. Rollin s'arrête dans l'examen de son Héros. Jusqu'au siége de Tyr, il le représente avec de grandes qualités, & peu de défauts : depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, il lui trouve des défauts énormes, & malgré l'éclat de tant de victoires, peu de vrai & de solide mérite, même par rapport aux actions guerriéres, si on en excepte quelques batailles, où il soûtint sa réputation. Ces deux époques sont marquées par un assemblage de traits choisis, qui mettent dans une grande évidence ce que prétend nôtre Auteur. Alexandre né avec toutes les parties, qui peuvent faire un homme accompli, formé & cultivé par un grand Maître, sous les yeux d'un Roi tel que Philippe, ne pense, ne parle, n'agit dés sa plus tendre enfance, qu'en Prince destiné à faire le bonheur de ses Sujets, & l'admiration de l'Univers. Son coup d'essai, en montant sur le Trône à

l'âge de vingt ans, eſt de pacifier les troubles intérieurs de ſon Royaume, de ſoûmettre les Barbares, de déſarmer la Gréce, liguée preſque toute entiére contre lui, & en moins de trois ans il s'eſt mis en état d'exécuter un projet, qui étoit le fruit de vingt-quatre ans du plus beau régne, qu'eût encore vû l'Europe. Jamais perſonne ne forma une entrepriſe guerriére avec de ſi grands préparatifs & de ſi puiſſans ſecours : & quels étoient ces préparatifs & ces ſecours ! La magnaminité, la prudence, la tempérance, le courage, une armée peu nombreuſe, mais compoſée de ce qu'il y avoit de plus excellentes troupes, aguerrie de longue main, endurcie à la fatigue & aux dangers, formée par une heureuſe expérience à tous les exercices des ſiéges & des combats, animée par le ſouvenir de ſes anciennes victoires, par l'eſpérance d'un butin immenſe, & plus encore par ſa haine héreditaire & irréconciliable contre la Perſe.

La promptitude de l'exécution répondit à la ſageſſe de l'entrepriſe.

Alexandre, après s'être concilié ses Généraux & ses Officiers par une liberalité sans exemple, & ses soldats par un air d'affabilité, de bonté, & même de familiarité, qui bien loin d'avillir la majesté du Prince, ajoûtent au respect qu'on lui porte, un attachement & une tendresse à l'épreuve de tout, se met en campagne. Il étoit nécessaire d'étonner les ennemis par des coups hardis, de les effrayer par des exemples de sévérité, & de les gagner enfin par des actes d'humanité & de clemence. C'est à quoi il réussit parfaitement. Son impatience à se baigner, tout trempé de sueur, dans le Cydnus, pourroit passer pour une action de legereté & de jeunesse peu convenable à sa dignité ; mais il n'en faut pas juger par nos mœurs, remarque fort bien M. Rollin ; les Grecs & les Romains, à leur exemple, croïoient nécessaire d'accoûtumer les jeunes gens de la premiére qualité à ces exercices violens, qui les endurcissent à la fatigue, & qui ne sont dangereux, que quand on n'en a pas l'habitude.

Les Auteurs ont observé une grande

différence entre Philippe & Alexandre,pour la maniére de faire la guerre. La ruſe & ſouvent la fourberie étoient le goût dominant du pére, qui cheminoit ſourdement & par des ſoûterrains; le fils agiſſoit de meilleure foi & marchoit la tête levée. Le premier cherchoit à tromper les ennemis par la fineſſe,le ſecond à les abattre par la force:l'un montroit plus d'adreſſe, l'autre plus de grandeur d'ame; nul moyen de vaincre ne paroiſſoit honteux à Philippe, jamais Alexandre ne ſongea à emploïer la trahiſon. Le plus bel endroit de celui-ci, & le point de vûë, par lequel il a intérêt qu'on le conſidére, eſt l'uſage qu'il fit de la victoire après la bataille d'Iſſus. Il avoit entre les mains, outre Siſigambis mére de Darius, la femme & les filles de ce Roi, les plus belles Princeſſes de l'Aſie : il étoit jeune, il étoit vainqueur, il n'étoit point encore engagé dans les liens du mariage, toutefois ſon camp devint pour ces illuſtres Captives,un aſile ſacré, ou plûtôt un Temple, où leur

pudeur fut en sûreté sous la garde de la vertu même.

Supposons, ajoûte M. Rollin, qu'après les batailles d'Issus & d'Arbelles, & le Siége de Tyr, où Alexandre avoit fait voir qu'il réünissoit en lui toutes les qualités d'un grand Capitaine, ce Prince, pour mettre en sûreté sa gloire & ses victoires, eût mis un frein à son ambition, & que de la même main, dont il avoit terrassé Darius, il l'eût rétabli sur le Trône; qu'il eût rendu l'Asie mineure habitée par les Grecs, libre & indépendante de la Perse, qu'il se fût déclaré le Protecteur de toutes les Villes & de tous les Etats de la Gréce, pour le maintien de leur liberté, & pour les laisser vivre sous leurs loix; qu'il fût rentré ensuite dans la Macedoine, & que content des bornes légitimes de son Empire, il eût mis toute sa gloire & toute sa joye à le rendre heureux, à y procurer l'abondance, à y faire fleurir les Loix & la justice, à y mettre la vertu en honneur, à se faire aimer de ses Sujets, &c. En suppo-

ſant tout cela, y auroit-il eû jamais un Prince plus grand, plus glorieux, plus reſpectable qu'Alexandre ?

Tout cela nous paroît bien penſé, mais M. Rollin, en remarquant ailleurs que ce Prince ne ſçavoit pas à qui il étoit redevable de ſes victoires, ajoûte qu'il faut remonter à une cauſe ſupérieure, inconnuë aux Hiſtoriens profanes & à ce conquerant lui-même. „Il étoit, dit-il, le Miniſ-„tre & l'inſtrument de l'arbitre abſo-„lu des Empires. Il avoit reçû la mê-„me miſſion pour renverſer l'Empire „des Perſes, que Cyrus pour abatre „celui de Babylone. Ils avoient tous „deux le même conducteur dans „leurs entrepriſes, le même garant „du ſuccès, le même protecteur, & „le même Sauve-garde contre tous les „dangers, juſqu'à ce qu'ils euſſent „rempli leurs fonctions & achevé „leur miniſtére. On peut appliquer à „Alexandre ce que Dieu dit de Cyrus „dans Iſaïe. *Il l'a pris par la main,* „*&c*„. Ceci ne nous ſemble pas aſſés exact : eſt-il bien permis d'appliquer une prophétie, qui regarde nommé-

ment Cyrus, à un Prince, qui ne consulta que son ambition pour faire la guerre aux Perses ? Celle que fit le premier au Roi de Babylone, étoit juste, il y fut en quelque façon contraint : peut-on dire absolument la même chose de l'entreprise d'Alexandre ? Il est bien vrai que ce fut le Dieu des batailles, qui donna la victoire à Alexandre pour punir les Perses, comme il fit dans la suite à Attila, à Alaric, & à tant d'autres pour châtier les Romains, aux Romains même pour se venger des Nations qui l'offensoient, à Tite pour faire des Juifs un exemple de terreur, aux Espagnols pour faire sentir sa colére aux Americains, dont les crimes lui demandoient vengeance, & aux Flibustiers François & Anglois pour punir la cruauté des Espagnols : c'est ainsi que dans tous les siécles il s'est servi des injustices & des passions des hommes, comme des instrumens de sa juste colére ; mais Cyrus est appellé son Christ, & la Justice divine en le conduisant par la main, prétendoit en faire le libérateur du Peuple choisi.

Rien de tout cela ne convient, ce semble, à Alexandre.

Quoiqu'il en soit, nôtre Auteur pense très-juste, lors qu'après avoir montré ce que le conquerant de l'Asie devoit faire pour fournir glorieusement la carriére, où il étoit entré ; il ajoûte que pour en venir là, il falloit une grandeur d'ame & un goût épuré de la vraïe gloire, dont l'Histoire fournit peu d'exemples, qu'il devoit faire réflexion que la gloire, qui suit les conquêtes les plus brillantes, n'approche point de la réputation d'un Prince qui a sçû mettre un frein à une puissance sans bornes ; mais que son bonheur, qui ne fut interrompu par aucune adversité, l'enyvra & le changea à un point, qu'il ne fut plus reconnoissable, & que peut-être jamais le poison de la prospérité n'eut un effet plus prompt & plus efficace.

Ceci le conduit à la seconde époque de la vie d'Alexandre après le siége de Tyr: les vertus & les grandes qualités de ce conquerant, dégenérent tout-à-coup. Quelle entreprise plus

folle, que de traverser les plaines sablonneuses de la Lybie, d'exposer son armée à périr de soif & de fatigue, d'interrompre le cours de ses victoires, & de laisser à ses ennemis le tems de reparer leurs pertes, pour aller au loin se faire nommer le fils de Jupiter Ammon ? Ce n'est pas tout, il tombe dans l'yvrognerie, il se livre aux passions les plus basses & les plus brutales, il devient jaloux de la gloire de son pére, jusqu'à prendre à tâche de le décrier : il tuë de sa propre main un de ses meilleurs amis pour une indiscrétion, il fait mourir le plus honnête homme de la Cour, parce qu'il n'a pas voulu lui rendre des hommages divins, il livre au suplice deux de ses principaux Officiers condamnés sans preuves, & sur les plus légers soupçons.

Mais, continuë nôtre Historien, ce Héros se montre-t'il jusqu'à la fin aussi habile guerrier, qu'il l'avoit été dans les premiers tems ! Non dit-il, & avant que de le prouver, il examine, si même dans ses plus beaux exploits il l'emporte sur Phi-

lippe son pére ; il nous fait un très-bel exposé de tout ce qu'il en coûta à celui-ci peur parvenir à ce haut point de puissance, où il s'étoit élevé, & conclut qu'il étoit bien moins difficile de soûmettre l'Asie avec le secours des Grecs, que de soûmettre les Grecs si souvent vainqueurs de l'Asie, & que la comparaison de ces deux Princes, est toute à l'avantage du pére dans l'esprit de quiconque ne mésure point les Héros au nombre des Provinces qu'ils ont conquises, mais à la juste valeur de leurs actions.

Il vient ensuite à la comparaison d'Alexandre avec lui-même, & trouve qu'elle est bien moins encore à sa gloire. La guerre contre le Roi de Perse pouvoit avoir un prétexte plausible & honnête, si on considére qu'il avoit été nommé Généralissime des Grecs, dont il pouvoit se croire obligé en cette qualité de venger les injures : mais quel tître avoit-il contre une infinité de Peuples, à qui le nom même de la Gréce étoit inconnu. Et l'Ambassadeur des Scythes n'avoit-il pas raison de lui dire. *Tu te vantes*

de venir pour exterminer les voleurs, tu es toi-même le plus grand voleur de la terre. A l'injustice de ses nouvelles expéditions, joignons la témerité qu'il y fait paroître, si éloignée de cette sagesse, qu'il avoit montrée d'abord. A combien de dangers ne s'expose t'il pas, & ne livre-t'il pas ses troupes sans aucune raison? enfin quels Ennemis eut-il à combattre, si on en excepte le seul Porus, qui le mit à deux doigts de sa perte?

De-là M. Rollin conclut que Tite-Live étoit assés autorisé à prétendre que si le conquerant de l'Asie eût porté ses armes contre les Romains, elles auroient pu n'être pas fort heureuses, par la raison qu'il n'auroit pas trouvé en Italie des Perses effeminés, ni des Indiens „ nuds & mal armés. „Il ne craint point lui-même d'avan„cer que si une personne sensée & „équitable lit de suite avec attention „les vies des hommes illustres de Plu„tarque, il lui restera une impression „secréte & profonde, qui lui fera „regarder Alexandre comme un des „moins estimables de ce nombre;

„ que seroit-ce, ajoûte-t'il, si nous „ avions les vies d'Epaminondas, „ d'Annibal, de Scipion, dont on „ ne peut trop regretter la perte? Com- „ bien Alexandre avec tous ses tîtres „ de grandeur & toutes ses conquêtes, „ paroîtroit-il médiocre, même pour „ le mérite guerrier, auprès de ces „ hommes véritablement grands & „ dignes de toute leur réputation?

ARTICLE XCI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

De Londres. *Extrait d'une Lettre de M. Chayne, Membre de la Societé Royale, à un autre Membre de la même Societé.* M. Derham de la Societé Royale, Auteur célébre de la Théologie physique, qui a été traduite en François, & qui a eû tant de cours en France & ailleurs, depuis les beaux Extraits qu'en donnent vos Mémoires de Trevoux, vient de faire une découverte singuliére dans le Ciel. Par bien des observations, il s'est convaincu que les Etoiles, dont on

croit depuis Democrite que la voye lactée est composée, & qu'on appelle nébuleuses, sont faussement imaginées, que ce ne sont pas des étoiles qui font cette blancheur, & que c'est un corps de lumiére continuë qui vient de plus haut.

A cette occasion M. Derham renouvelle la Doctrine des Anciens sur le Ciel empyrée, & prétend que la voye lactée fort supérieure à la région des étoiles fixes, est la lumiére même du Ciel empirée, qui se fait voir par une ouverture qui se trouve en cet endroit au Ciel visible. On verra cette idée & cette découverte tout au long dans la transaction philosophique de Decembre 1733.

M. Machin, très-habile Geométre de vôtre connoissance, & Secretaire de la Societé Royale pour la Geométrie, a fait des découvertes très-curieuses sur le disque de la Lune, & le mouvement de la terre, dont l'on a une mutation uniforme & réguliére, & se coupe dans sa course par un angle, dans un endroit différent de celui de l'autre, & par-là l'écliptique

& l'équateur sont sujets à des variations. Cette découverte sera aussi dans les transactions du mois prochain de Decembre.

De Paris. Il y a environ quinze ans que le P. C. J. a composé un Ouvrage qu'il appelle Examen analytique du Systême physico-mathematique de M. *Nevvton.* Il auroit encore plus long-tems supprimé cet Ouvrage, suivant, à toute rigueur, le precepte d'Horace, *nonumque prematur in annum* ; si l'ayant par occasion montré à deux illustres amis de la Societé Royale, ceux-ci ne l'avoient pressé de le donner incessamment, & même si l'un d'eux n'en avoit écrit à Londres, d'où M. Stirling a écrit au P. C. en ces termes. *Oro te meo & omnium nostratum nomine, ut illud prælo statim mandes.* Et comme ce Pére avoit témoigné qu'une sorte de respect pour la réputation d'un aussi Grand-homme, que M. Newton, influoit beaucoup dans son délai à donner cet Ouvrage, M. Stirling lui replique : *neve patiare reverentiam Nevvtoni plus apud te valere quàm amor veritatis.*

Ces paroles sont dignes d'une Nation qui cultive les Sciences avec le zéle & la bonne foi que toute l'Europe admire à cet égard dans les Anglois, Les paroles suivantes sont sincéres, surtout de la part de M. Stirling. *Nam certè apud nos plus valet amor veritatis quàm reverentia quâ colimus mortalium quemvis,*

Malgré une invitation si pressante, le P. C. ne se départira pas cependant du respect qu'il veut témoigner jusqu'au bout pour les manes du grand Nevvton, ou même pour la Societé Royale qui l'a trop honoré. Il ne publiera donc pas lui-même son Ouvrage, mais il l'envoyera à la Societé même, pour qu'elle en use à son gré. Or il l'envoyera incessamment avec sa Méthode d'invention pour les Courbes Physico-mathematiques, & même géometriques pures, Ouvrage qu'il a composé exprès pour cette célébre Academie, & où il répond à quelques difficultés qu'on lui a opposées contre cette Méthode indiquée à la pag. 622, de sa Mathématique universelle, au sujet d'un huit de chiffre qu'on a con-

fondu ſans raiſon avec deux cercles qui ſe touchent.

Pour ce qui eſt de l'Ouvrage où il examine le Syſtême Anglois, l'examen eſt général, & pris par le fondement du ſyſtême. On n'en a pas jugé juſqu'ici que par quelques reſultats généraux, par le vuide, par les attractions & par d'autres branches détachées du corps auquel le preſent Auteur les avoit enchaînées. Le P. C. s'attache au tronc de l'arbre, à la tige, aux racines, au Phyſique, au Géometrique, à l'Aſtronomique, aux grands points de vûë de l'édifice. Il n'eſt point juge du ſuccès de ſon travail : mais il proteſte n'y avoir rien épargné de tout ce dont il s'eſt trouvé capable, juſqu'à prendre la peine de copier tout ou à peu près, tout le Livre in 4° des Principes mathematiques du célébre Auteur ; & cela pour ſe mettre tout-à-fait à ſa place, pour entrer dans l'eſprit de l'Ouvrage, pour en bien ſuivre le fil ; & pour en reduire le Volume à un cayer portatif, qu'il pût avoir toûjours ſous ſa main, & relire cent & deux cens fois

jusqu'à le sçavoir par cœur ; chose nécessaire pour la confrontation des principes & des passages. Il falloit bien un travail aussi épineux pour percer dans un corps d'ouvrage de cette profondeur, & qui est tout herissé de la plus abstruse Géometrie.

Or tout ce travail, à quoi a-t'il abouti ? à deux conclusions accompagnées de preuves de fait, tirées de la nature même du systême. Premiérement, que ce systême dont on a tort de ne juger que par des ressorts généraux, est un chef d'œuvre de science, d'esprit, de génie, de tête, jamais l'esprit humain n'ayant enfanté un systême qui soit plus systême que celui-là, c'est-à-dire, plus lié, mieux étayé, ni rendu plus vrai-semblable : sans quoi on auroit droit d'être étonné qu'une Nation aussi sçavante & aussi judicieuse que la Nation britannique, & que les trois quarts des Nations de l'Europe, eussent donné dans des opinions aussi décriées que celles du vuide & des attractions. Mais cet étonnement va cesser, lorsqu'on verra la force de structure & de liaison géo-

metrique que l'Auteur a donnée aux fondemens & au corps de l'édifice.

La ſeconde concluſion eſt, que ce ſyſtême eſt pourtant ruineux par le vice inaltérable de ces opinions, ſur leſquelles le P. C. croit pouvoir dire, *ſi Pergama dextrâ deffendi poſſent, etiam hâc deffenſa fuiſſent.* Sur quoi ce Pére remarque, que ſi M. Newton avoit employé la force de génie & de Science géometrique qu'il a miſe à relever un ſyſtême auſſi ſuranné que celui des attractions & du vuide, s'il l'avoit employée au vrai ſyſtême d'action & de reaction méchanique, ébauché par Deſcartes, il auroit porté la ſaine Phyſique à un point de perfection, qui auroit bien mieux effacé le ſyſtême Cartéſien, qu'il n'a pu le faire en prenant trop le contrepied de ce ſyſtême.

Le malheur de M. Newton eſt d'avoir été prévenu par Deſcartes, & de s'être trop piqué de le contredire, quoique le plus ſouvent ſous main & ſans le nommer. Dans le deſſein même de ſe faire une route différente de ce Philoſophe, il auroit pu le ſapper ſur une infinité de points, ajoûter mê-

me des principes tout nouveaux aux siens, & s'élever au dessus de lui, autant que celui-ci s'étoit élevé au dessus d'Aristote. Car Descartes non plus, quoiqu'en disent ses Partisans, n'a pas tout dit, ni bien dit tout ce qu'il a dit, sans parler qu'il a infiniment profité de ce que ses Prédicateurs avoient dit de meilleur.

L'Ouvrage, au reste, dont il s'agit, n'est pas fort étendu, quoiqu'il contienne une analogie assés détaillée de tout le systême Physico-Geometrique de l'illustre Auteur Anglois. Les Principes mathematiques de M. Newton sont un vrai systême, *un & simple*, qu'on peut ramener par conséquent à des points de vûë fort abregés. Il consiste dans un petit nombre de principes, d'où le genie fertile de cet Auteur a sçû tirer une infinité de consséquences, toutes bien liées aux Principes. Un Principe qu'on sappe, entraine souvent la ruine de l'édifice entier, & il faut bien plus de tems & d'espace pour élever avec quelque consistance un édifice véritablement ruineux, qu'il n'en faut pour le ruiner,

Il ne faut pas croire non plus que l'Ouvrage qu'on annonce, soit d'un stile peu intelligible pour le commun des Lecteurs. Peut-être faudra-t'il toûjours un peu de Géometrie & de Géometrie composée, pour l'entendre en entier & avec une certaine facilité. Mais outre que ce n'est pas la maniére de l'Auteur, de chercher à s'envelopper, son but étant ici de devéloper des choses qui ne doivent leur air de vérité qu'à la Géometrie qui les couvre, le gros de l'Ouvrage sera à la portée du commun des Philosophes.

DE BOURDEAUX. L'Académie de cette Ville avoit ajugé le Prix de la Dissertation sur *la circulation de la séve dans les Plantes*, à M. *de la Baïsse*. Elle a depuis ce tems-là reconnu que ce nom étoit supposé, & que le véritable Auteur de la Dissertation couronnée, étoit le P. *Sarabat*, Jesuite, qui ayant déja ci-devant remporté trois Prix, étoit par là exclus du quatriéme, selon les réglemens de l'Académie. Elle a donc reservé ce Prix qu'elle donnera le 15. d'Août 1734. à ce-

lui qui aura le mieux réüssi à expliquer *la dureté, la mollesse & la fluidité des corps.*

Les Dissertations pourront à l'ordinaire être en françois ou en latin. Elles ne seront reçûës pour le concours que jusqu'au premier de Mai prochain inclusivement.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet separé & cacheté, la même Sentence avec son nom, ses qualités & sa demeure, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque. Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. Sarrau, Secretaire de l'Académie, ruë de Gourgues; ou au sieur Brun, Imprimeur de l'Académie, ruë saint James.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Malpighia, Cerisier. Ce Cerisier des Isles, croît jusqu'à la hauteur de dix ou douze pieds, son tronc se partage en quantité de branchages tous

bien feüillus, l'écorce tire ſur le rouſſâtre.

Ses feüilles ſont petites & de figure preſque ovale, fermes, liſſes, très-vertes en deſſus, moins colorées en deſſous, elles ſont oppoſées deux à deux.

Sa fleur eſt rouge, formée de cinq fleurons, ou feüilles, leſquelles ſont arrangées autour d'un bouton gaudronné, c'eſt-à-dire relevé de doubles coſſes, d'où elles ſortent, & à la faveur de leurs queuës ſe ſoûtiennent épanoüies horizontalement; le piſtil devient un fruit gros comme la ceriſe de France, il en a la couleur, mais il eſt bien moins ſucculent. Pour noïau il a pluſieurs graines formées en zeſtes.

Ce fruit eſt très-agréable, à cauſe qu'il eſt rafraichiſſant par ſon ſuc aigrelet: on en fait des gelées qui ne cedent en rien au Codignac, ſoit pour le goût, ſoit pour les effets.

Cet arbriſſeau porte du fruit en quantité pluſieurs fois l'année; d'un jour à l'autre, ſes fruits verds meuriſſent, & reçoivent un coloris admi-

rable de vermillon.

C'est à l'honneur du sçavant Monsieur Marcel Malpighi, premier Médecin d'Innocent XII. souverain Pontife, que le R.P. Charles Plumier, admirable Botaniste, a consacré ce nouveau genre de plante, dont il y a du moins cinq espéces.

Une simple & légére conformité de leurs fruits avec la cerise commune de l'Europe, a été cause que les Insulaires François leur ont donné le surnom de Cerisiers. Pison a parfaitement bien décrit la premiére sorte qu'on cultive dans tous les Jardins, sous le nom Indien *Ibipitanga*.

Malpighia Angustifolia, folio subtus spinoso, Cerisier. Il n'y a que les gens curieux qui connoissent & qui cultivent ce Cerisier, qui est un petit arbrisseau ; à peine a-t'il deux à trois pieds de hauteur, qu'il porte déja du fruit.

Ses feüilles sont étroites, longues de deux, de trois & de quatre pouces, assés fermes, il ne faut pas les toucher par le dessous, parce qu'elles sont semées de fines épines couchées en tra-

vers, qui entrent aussi-tôt dans les doigts & qui causent de la démangeaison.

Ses fleurs sont petites, à cinq feüilles, teintes de plusieurs couleurs, elles sont arrangées de la même maniére que les autres espéces, en façon de rose: le pistil produit un fruit gros comme une cerise ordinaire, à plusieurs côtes, à écorce rouge, marbrée, plein d'une substance aqueuse d'un goût douceatre : ses semences sont longuettes & faites en figure de zeste. On le mange pour se rafraichir.

Many. Arbre de Bray, ou *Chaouároüy* ou *Saouárou.* Comme il sort de cet arbre, qui croît par-tout dans les Forêts, & fort vîte, & fort grand, une résine noire, qui a quelque ressemblance, à du Brai sec, c'est pour cela qu'on le surnomme arbre de Bray.

Cette résine est le vrai Many des Karaïbes, qui s'en servent pour empiller leurs hameçons, c'est-à-dire, les poisser, afin d'empecher leurs lignes de pitte, de se défiler à l'endroit qui saisit l'hameçon.

Sa feüille eſt grande, longue d'un pied & demi, & large de ſept à huit pouces. Sa figure tire ſur celle du fer d'une Pertuiſane, le deſſus eſt d'un beau verd ſombre, âpre au toucher, à cauſe qu'il eſt tout parſemé de petites pointes, le deſſous eſt d'une couleur blanchâtre cotonné, ou velouté, les fibres y ſont groſſes, ſenſibles, ondées, toute la feüille eſt ferme, elle ſe rouſſit en ſéchant.

Sa fleur eſt petite, blanche, d'une odeur douce, aromatique, elle vient en grappe, laquelle eſt chargée d'une grande quantité de fleurons, qui ſont composés d'un calice ovale, verdâtre, de cinq feüilles recoquillées, & de pluſieurs filets, ou étamines ſurmontées de chapiteaux. Cet arbre eſt en fleur à la mi-Avril. Son fruit eſt meur en Juillet. Vous diriés alors que ce ſeroit des grappes de raiſin blanc, qui ſeroient attachées aux branchages où ils pendent en l'air, leur figure eſt preſque ronde, il n'y a que le bas qui ſe termine en pointe. La couleur tire ſur le blanc mêlé de rouſſeurs. Il y a en dedans une ſubſtance molle, glai-

reuſe, gluante, claire & tranſparente, laquelle envelope un ſeul pepin ſec, dur, fort chagriné, oſſeux, conique, dans lequel on trouve une amande.

On fait des douves de bariques de ſon bois, qui eſt blanc, leger, & très-aiſé à fendre & à doler.

Herbe à Pyans. Matricaire. La Martinique eſt féconde en cette eſpéce de plante, qui eſt une véritable matricaire. Sa hauteur eſt de deux à trois pieds, bien touffuë par la quantité de ſes branchages tout chargés de feüilles inciſées, ou découpées à la façon de celles de l'abſinte, elles en ont auſſi l'odeur & l'amertume.

Ses fleurs ſont radiées, la couronne eſt à deux fleurons blancs, le reſte du diſque tire ſur le jaune, les graines poſées ſur le placenta, ſont greſles & anguleuſes, ſans aigréte.

Quant à ſon uſage, le voici. On prend ſes feüilles, on les broïe bien, en les pilant pour en exprimer le ſuc, on en frotte enſuite les boutons pyaniſtes, ce qui les fait ſécher & diſparoître. Sa racine infuſée dans les pti-

ſanes, fait ſortir au dehors du corps, par les voyes ordinaires, tout le venin de cette maladie.

Ricinus. Medicinier d'Eſpagne, de la premiére eſpéce. Cet arbre croît de la hauteur de ſept à huit pieds, partagé en pluſieurs branches, ſes feüilles ſont très-belles, profondément découpées en dix ou onze portions, dont la plus grande part eſt lacinié, ſans ſymmétrie, à droit & à gauche.

Sur une fort longue queuë eſt attaché au ſommet des branchages un bouquet, composé de quantité de boutons, qui ſont d'un rouge de feu admirable, auſſi-bien que leur queuë; en s'épanoüiſſant chacun forme une étoile à cinq feüilles arrondies par leur extremité, du milieu s'élévent des étamines à filet rouge, dont la ſommité eſt oblongue, applatie, & toute ſemée de pouſſiere dorée. Le piſtil devient un fruit à trois lobes, qui eſt ſemblable à une petite pomme, groſſe comme une noix de France. L'écorce en eſt liſſe, jaune, la chair molaſſe, un peu ſucculente; on y trouve trois noïaux ou amandes, groſſes comme

des avelines à dos arrondi, avec deux flancs applatis par les endroits où ils ont été accoſtez, la coque eſt de gris cendré, mince, & bruſque; l'amande ou noiſette, blanche, huileuſe, purgative.

Ricinoïdes, Medicinier d'Eſpagne, de la ſeconde eſpéce. Rien de plus aiſé que de diſtinguer cette eſpéce de Medicinier d'avec l'autre, parceque tout y eſt viſiblement différent, grandeur, feüilles, fleurs, & fruits.

Celui-ci eſt un arbriſſeau, qui ne paſſe pas d'ordinaire la hauteur de quatre à cinq pieds; ſes feüilles ſont graſſes & huileuſes, molaſſes & luiſantes, teintes & embellies de pluſieurs couleurs, à ſçavoir de rouge, de verd, de jaune, & de pourpre, elles ne ſont découpées, ni ſi profondément, ni en tant de parties; tous leurs bords ſont ornés de petits points jaunâtres en façon de perles, leurs découpures ſont cauſe qu'elles ſe replient & ſe faiſent avec agrément, ſur leur queuë eſt attachée une grande quantité de filets ſurmontés de perles.

La fleur eſt une jolie roſette, à cinq feüilles parfaitement arrondies, d'un rouge enfoncé, ou purpurin, dont le pedicule eſt mouſſu, & de couleur de pourpre, elle eſt ſoûtenuë par un calice formé de cinq parties pointuës, & portées à leur extremités; on remarque dans le centre un piſtil couronné de petites étamines, chargées d'une poudre dorée, & ſurmonté de trois têtes paſſées, marquées d'une taye rouge, & grainées d'or.

Pour le fruit il eſt moins gros qu'une ceriſe, mais découpé en dehors en ſix parties égales, oblongues, & arrondies, à trois loges en dedans qui renferment autant de petites amandes, dont la figure eſt ſemblable à celle du Tiques; à la voir de loin, on diroit que ce ſeroit cet animal, parce-qu'on y diſtingue une tête, des yeux, un cou, des aîles, un ventre, un dos, & une queuë.

Ricinus minor Americanus Racemoſus folio palmato Coralloides, D. Surian.

Les fruits & les feüilles de cette plante purgent aſſés doucement. D'habiles gens ſoûtiennent, appuyés de l'expé-

rience, que si on mange en salade une feüille, on fera une selle, que si on en mange deux, on en fera aussi deux; & ainsi à proportion qu'on en mangera, on se sentira soulagé par autant de selles, ce reméde n'est bon que pour ceux qui sont pour l'ordinaire constipés.

Mibipy Phaseolus Indicus Niger, umbelico candido labrato, vulgò pois de Bonavie. *Mibipy* est un terme générique, qui signifie un pois ou faisole: mais comme il y en a dans l'Amerique une fort grande quantité d'espéces. Voici le distinctif de celui-ci.

Sa couleur est noirâtre, il est marqué à l'endroit de son nombril, d'une lévre toute blanche. Il faut ajoûter, pour le mieux faire connoître, que le Peuple le surnomme de Bonavie ou pois Anglois.

Ses feüilles fort grandes croissent trois à trois sur un long pedicule. Sa fleur est variée à large pavillon bien étendu.

Mibipy Pisum Americanum. Cette espéce de pois croît sans culture dans

les hayes. Ses tiges sont ligneuses rampantes, & pour se soûtenir, s'attachent aux arbrisseaux qui les avoisinent.

Ses feüilles deux fois plus longues que larges, tirent sur l'ovale, elles sont velües & vertes en dessus, veloutées de blanc en dessous, toûjours trois à trois sur une même queuë allongée.

Sa fleur est d'une odeur aussi agréable que celle de l'œillet; elle est faite d'une maniére singuliére quoique legumineuse, sa queuë est ronde, gresle, ferme, & toute veluë, de 4 à 5 pouces de long; le bouton est ovale, couvert d'un poil plus allongé que celui de la queuë. Son calice en s'épanoüissant, se divise en cinq parties; on voit alors le tympan, large d'une piéce de trente sols, qui se tient droit, élevé, ayant les deux lévres réünies ensemble à la naissance du calice, & de là s'élargissant en maniére de campane, de chaque côté, il y a dans l'enfoncement quatre nervûres, teintes de couleur jaune, ensuite une couche d'un violet clair, le reste est blanc.

Ce qu'il y a de particulier, c'est

que le piſtile s'éléve du fond accompagné de quelques étamines, leſquelles étant réünies par en bas, forment une colonne, qui l'envelope, & qui ſe recourbant par en haut, font comme un voile par deux petites coëffes à oreille & à capuchon.

Le fruit eſt une goûſſe quadrangulaire, de la groſſeur de celle des poids verds de France, il y a en dedans des graines couvertes d'un mucilage, ou ſubſtance verdâtre très-gluante. Les vers s'y engendrent pour l'ordinaire, & rongent ce pois.

Momonchyaly. Caraguata. Les François chaſſeurs nomment ce ſimple, perroquet, à cauſe qu'il eſt de pluſieurs couleurs, ou bigaré comme cet oiſeau là. Il croît pour l'ordinaire ſur les branches, & les troncs des arbres, ou ſur les bords des falaiſes, parceque les vents orageux y tranſportent ſes ſemences petites, fort legéres, & à aigrétes, qui prennent racines aiſément par-tout.

Ses feüilles longues de plus d'un pied, & larges de deux pouces, ſont dentelées en ſcie, ſemblables à celles

I [illegible]
t [illegible]
m [illegible]
d. [illegible]
a [illegible]
en [illegible]
fo [illegible]
te [illegible]
n [illegible]
fo [illegible]
ce [illegible]
ne [illegible]
&c [illegible]
qu [illegible]
ce [illegible]

ue le pistile s'éléve du fond accom-
agné de quelques étamines, lesquel-
es étant réünies par en bas, forment
ne colonne, qui l'envelope, &
ui se recourbant par en haut, font
omme un voile par deux petites coëf-
es à oreille & à capuchon.

Le fruit est une gousse quadrangu-
aire, de la grosseur de celle des poids
erds de France, il y a en dedans des
raines couvertes d'un mucilage, ou
ubstance verdâtre très-gluante. Les
ers s'y engendrent pour l'ordinaire,
& rongent ce pois.

Monsonchyuly. C[illegible]a.
ois chasseurs no[illegible]
oquet, à caus[illegible]
ouleurs, ou [illegible]
eau là. Il c[illegible]
es bro[illegible]
on [illegible]

des Ananas, épaisses d'un écu, fermes, lissées, formant au milieu comme une coulisse, & posées les unes sur les autres en volute, ce qui fait qu'on trouve toûjours de l'eau dans le calice, autour du tronc; ou tige de cette plante; rien de plus commode pour désalterer ceux qui voyagent, ou chassent, dans des Païs perdus, ou sur des montagnes séches & arides. Les jets de Ceradilla, & de Timitira, espéces de joncs creux, servent de chalumeaux, pour humer l'eau pure, claire, & sans ordure. Son fruit a la figure d'un ananas, ou d'une massuë.

On comprend quatre sortes de Caraguata, qui sont très-communes, & que j'ai remarquées par-tout dans la Martinique; à sçavoir caraguata ou langue de bœuf. Caraguata dio Peroquet. Caraguata à feüilles étroites, minces & fort longues. Enfin caraguata à polipode.

Caraguata à longues feüilles & fort étroites. Le caractére propre & distinctif de ce simple c'est d'avoir une touffe de feüilles, longues de plus

de deux pieds, terminées en pointe, bien minces, filamenteuses, propres à être taillées, & qui donnent un écheveau de fil très fin & délié comme de la soye. Son fruit vient sur une tige longue de deux pieds, & qui a la forme d'une massuë. On ne trouve pour l'ordinaire cette plante que sur les rochers des falaises.

Caraguasa à Polypode. Voici la derniére espéce qui est la plus petite de toutes, laquelle aime à croître sur l'écorce des arbres. Les vents orageux portent ses semences jusques sur la cime des plus hauts ; là, elles y forment comme une couronne ; l'humidité seule les collent dessus, & les fait germer sur les arbres. Au reste elle ne différe des autres que par sa petitesse : elle se nomme à polypode, à cause que cette plante s'attache sur elle, & par là devient très-excellente.

Mononckyaly. Zanonia. Le sçavant Botaniste Jaques *Zanoni*, qui a donné au Public un in folio rempli de plantes gravées en perfection, & très-bien décrites, sans doute méritoit que

par quelque reconnoissance, on lui consacrât un génie particulier, afin de l'immortaliser, & c'est là justement ce qu'a fait en habile homme le R. Pére Charles Plumier, Minime.

Voici le caractére de celui qu'il a choisi pour lui en faire porter son nom. C'est une plante qui croît dans les ravinages, & les lieux aquatiques, jusqu'à la hauteur de trois à quatre pieds, elle a beaucoup d'air des petits roseaux. Ses tiges sont tendres, noüeuses, succulentes; lorsqu'on les rompt, il en sort un jus gluant, un peu roussâtre. Ses racines sont minces & fibreuses.

Ses feüilles sont épaisses, sans aucune nervûre sensible, formées par des veines qui régnent depuis la queuë jusqu'à la pointe, elles sont rangées deux à deux, d'espace en espace égale, celles d'en bas sont incomparablement plus grandes que celles d'en haut, elles saisissent avec leur génoüilliére ou large queuë, le corps de la plante.

Du centre des plus petites, sortent des fleurs qui sont ramassées ensem-

ble, en façon d'ombel, ce ſont des roſettes à trois feüilles blanches, poſées en rond, & appuyées ſur un calice, fait en entonnoir, il eſt teint de couleur rouge & violéte, c'eſt lui qui groſſiſſant, produit un fruit contourné en volute, mou, ou ſucculent, lequel eſt découpé en trois lobes ou parties, qui contiennent d'ordinaire des ſemences oblongues & arrondies. Je n'ai trouvé ce ſimple que dans l'Iſle de ſaint Domingue, au quartier du Morne-Rouge, tout près du Cap François, nommé par les Eſpagnols Guarico.

Montochiba. Mangle ou *Mangue*, Pareſtuvier de marécage. Dans les Iſles on donne indifféremment au même arbre, tantôt le nom de mangle, tantôt celui de pareſtuvier. Il y en a de trois ſortes, qui croiſſent toûjours dans les marécages & dans les bords fangeux de la mer.

La premiére eſt nommée par les Indiens céréiba, c'eſt le mangle blanc, à cauſe que ſon écorce & ſon bois ſont de cette couleur là.

La ſeconde s'appelle cereibuna, elle n'eſt pas à beaucoup près, crochuë, & *ſes branches* ne pouſſent preſque au-

cûnes racines de haut en bas, sa feüille est épaisse, ovale, lissée, d'un verd mêlé de jaune, sa fleur est blanche.

Son fruit est moyen, gros comme une noisette, fort amer, que les ramiers, les perroquets & autres oiseaux mangent, ce qui leur cause une chair d'un goût, ou fumet, qui déplaît à bien des gens. Son écorce est excellente pour tanner les cuirs, & pour teindre les filets des pêcheurs, & les empêcher de se pourrir, son bois est rouge, dur, & d'un très-bon usage dans la bâtisse des maisons.

La troisiéme est le guapariba, qui croît plus grand que les autres, & beaucoup meilleur. Sa fleur est monopetale, en figure d'entonnoir, dont l'orifice est bien decoupé : de son calice pareillement aussi taillé en piéces, s'éléve le pistil fiché dans le fond de la fleur, lequel produit un fruit long d'environ un pied, gros comme le doigt, en forme de fuseau, qui contient une semence de même figure, qui ressemble assés à de la moëlle, la tête de ce fruit est enfoncée dans une toque, ou cupule charnuë; on ne mange pas cette poulpe, à cause de son amertume.

Cet arbre a cela de singulier, que de ses grosses branches, revêtuës de feüilles semblables à celles du poirier, sortent de tous côtés des tiges rondes, de plusieurs grosseurs, mais sans nulle feüille, lesquelles en descendant toûjours, vont jusqu'au fond de la mer, s'y enraciner, & ensuite produisent d'autres troncs aussi gros que les premiers, ce qui forme des arcades presque inaccessibles, & met ainsi à couvert des Pirates, les habitations situées derriére ce rempart naturel.

Sa racine molle & humide, fenduë, rôtie, & appliquée toute chaude sur la piqûre venimeuse du poisson Niqui, en appaise les douleurs, quoique d'abord elle semble les aigrir & augmẽter.

Tout cet article est tiré de Pison. On voit assés, sans que je le dise, que ce sçavant Auteur confond trois genres de plantes très-aisées à distinguer par ce que j'ai rapporté ci-dessus. En voici la preuve, c'est que leurs fleurs, & leurs fruits n'ont aucun rapport ensemble, ou plûtôt qu'ils différent entiérement les uns des autres. On ne doit pas cependant être surpris de cela, avant l'in-*comparable* M. Tournefort, toute la

Botánique étoit dans la confusion. Chacun traittoit des simples à sa fantaisie, sans aucun principe établi & infaillible dans la pratique.

TABLE DES ARTICLES.

Art. LXXXIV. C*Onjuration de Nicolas Gabrini de Rienzi, &c.* p. 1877
Art. LXXXV. *L'Art d'apprendre la Musique, &c.* p. 1888
Art. LXXXVI. *Extrait d'une Lettre écrite au sujet de l'événement des Pardins, &c.* p. 1898
Art. LXXXVII. *Traité de l'opinion, &c.* p. 1916
Art. LXXXVIII. *Mémoire sur l'origine des Négres & des Américains, &c.* p. 1927
Art. LXXXIX. *Histoire Littéraire de la France, &c.* p. 1977
Art. XC. *Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c.* p. 1110
Description des principales Plantes de l'Amerique, &c. p. 1146
Art. XCI. *Nouvelles Littéraires.* p. 1137
D'ANGLETERRE. *De Londres.* p. 1137
DE FRANCE. *De Paris.* pp. 1139. 1146
De Bourdeaux. p. 1145

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1733.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. *à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le* DUC DU MAINE.

Decembre 1733.

A LYON,

Chez CLAUDE PLAIGNARD, rue Merciere, au grand Hercule.

M DCC XXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEG

CES MEMOIRES SONT COMMENC
au mois de Janvier 1701. & se vend
15. s. le mois, en blanc, & brochés 16

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	15. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	12. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	13. v.
——	1732.	12. v.
——	1733.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1733.

ARTICLE XCII.

Histoire de l'Empire des Cherifs en Afrique. Sa description geographique & historique : La relation de la prise d'Oran par Philippe V. *Roi d'Espagne, avec l'Abregé de la Vie de M.* de Santa-Cruz, *ci-devant Ambassadeur en France, & Gouverneur d'Oran depuis la prise de cette Ville, ornée d'un plan très-exact de la Ville d'Oran, & d'une Carte de l'Empire des Cherifs, par M.*** A Paris, chez* Prault, *Quay*

de Geſvres, au Paradis 1733. *In-*12. 508. *pages ſans les tables.*

CET Ouvrage qui eſt bien écrit, renferme plus que ſon titre n'annonce ; c'eſt dommage que l'Auteur n'y ait pas mis plus d'ordre, & qu'il interrompe ſi ſouvent le fil de ſon Hiſtoire, pour y inſerer des événemens fort curieux d'ailleurs & bien touchés, mais qu'il ne lui auroit rien couté de mieux placer. Nous ne nous arrêterons que ſur l'établiſſement de l'Empire des Cherifs, qui paroît être ſon principal objet, le reſte de leur Hiſtoire étant fort peu intéreſſant : Nous paſſerons légerement ſur la conquête d'Oran, par le Cardinal *Ximenez*, qui paroît ici hors d'œuvre, & ſur celle de Philippe V. qui eſt trop récente & trop connue. Nous ne dirons preſque rien non plus de l'expédition d'André d'*Auria*, & du Vice-Roi de Sicile contre le fameux Corſaire Dragut, ni de la malheureuſe entrepriſe de Charles V. ſur Alger, ni du bombardement de cette même Ville

par M. du Quesne ; ces faits détachés & sans liaison étant écrits d'une maniere fort succincte, qui ne peut donner lieu à un extrait suivi ; nous passerons aussi la description de l'Empire des Cherifs, qui n'est pas de nature à être abregée ; mais nous donnerons dans un article séparé l'Eloge historique du Marquis de Santa Cruz, dont le mérite litteraire nous a paru exiger que nous lui rendions ce devoir dans nos memoires.

Les Vandales, les Alains & les Gepides, qui ont conquis l'Afrique sur les Romains, en ont été chassés par les Arabes, les *Almohades* l'ont envahie sur ceux-ci ; un Maître d'Ecole nommé *Abdalla* plus connu sous le nom de *Mouha Hedin* détrôna ces derniers ; mais il ne profita point de son crime, il mourut immediatement après sa victoire, on ne nous dit pas comment : *Abdul Mumen* son Lieutenant, Maître d'Ecole comme lui, en recueillit le fruit ; il se fit reconnoître Empereur, & assûra sa domination par la prise de Maroc, & par la mort d'*Isaac* fils d'*A-*

braham le dernier des Almchades, & commença la Dynaſtie des *Almoades*, qui ſe rendit celebre par la faveur qu'elle donna aux Sciences, & aux Arts. La diviſion s'étant miſe entre les Princes de cette famille, & les armes des Maures ayant été malheureuſes en Eſpagne, les Vicerois de Fez, de Tremezen & de Tunis en profiterent pour ſecouer le joug & prirent le titre de Roi. Un Prince de la Maiſon Royale de Tremezen vainquit les Almoades, éteignit cette famille & changea toute la forme du gouvernement. *Abdulach* de la famille des *Merinis* ſe rendit maître des Royaumes de Tremezen & de Fez; ſes ſucceſſeurs ayant choiſi la Ville de Fez pour en faire la Capitale de leur Empire, établirent à Maroc des Gouverneurs, qui depeuplerent cette grande Ville par leur avarice & leur cruauté. Les *Oatazes* regnerent après les Merinis, & leur mauvaiſe adminiſtration ruina la partie d'Afrique, dont ils étoient Souverains; mais les Cherifs les ayant chaſſés du Trône qu'ils occupoient

mal, rétablirent le bon ordre dans cet Empire.

C'eſt cette derniere révolution d'Afrique, dont l'Auteur de cet ouvrage a entrepris d'écrire l'Hiſtoire, il ne fait qu'indiquer les autres évenemens, dont nous venons de parler, & il commence le récit abregé qu'il en fait par une courte deſcription de toute cette partie de l'Afrique, qui eſt en deça de la ligne équinoxiale, & qui avoit été conquiſe par les Romains.

Haſcen né dans la Ville de *Tigumedet* en Numidie fut le premier auteur de ce grand changement; l'Auteur ne nous apprend rien de ſes premieres années, ni de ce qui lui fit naître la penſée de renverſer du Trône Mahamet Oataz Roi de Fez; il ſe contente de dire que cet homme habile & artificieux diſſimula long-tems le grand projet qu'il avoit formé, perſuadé que le ſecret ſeul pouvoit le faire réuſſir; que comme il n'attendoit du ſecours que du peuple, il s'attacha à le gagner; que ſuivant les traces d'Abdul Mumen chef de la Dy-

nastie des Almoades, il affecta une piété, qui lui gagna tous les cœurs; que son ambition croissant à mesure qu'il se présentoit une nouvelle occasion de la satisfaire, l'éclat du Trône le tenta; qu'il cacha ce désir avec soin, & prit toutes les mesures possibles pour régner; qu'il eut attention sur-tout à se parer d'une haute naissance, & se fit descendre des anciens Cherifs successeurs & descendans de Mahomet.

Il avoit trois fils, *Abdelquivir*, *Hamet*, & *Mahamet*, ausquels il fit faire le voyage de la Meque pour les rendre respectables aux yeux de la multitude; à leur retour le peuple, qui s'étoit déja déclaré pour leur pere, courut au devant d'eux, & chacun s'estima heureux de pouvoir baiser le bas de leur veste. Pour soûtenir leur réputation ils feignirent d'avoir des ravissemens, & ce fanatisme leur ayant réussi, Hascen crut qu'il étoit tems de faire éclore ses desseins; il envoya Hamet & Mahamet ausquels il avoit enseigné la magie, à la Cour du Roi de Fez: le premier,

qui étoit en grande réputation de doctrine, y obtint une chaire dans le College de *Moradase*, le second fut choisi pour Précepteur des enfans du Roi, il s'attacha sur-tout à gagner celui de ces Princes, qui devoit régner, & en vint à bout.

En ce tems la Tingitane en proie aux Guerres Civiles causées par la division des Princes, étoit encore désolée par les Portugais. Hascen toûjours attentif à saisir les occasions de parvenir à son but, & bien informé que les peuples étoient fort rebutés de voir leurs terres ravagées & leurs Villes détruites, manda à ses deux fils, qui étoient auprès du Roi de representer à ce Prince qu'étant Cherifs, la Loi du Grand Prophéte, dont ils descendoient, ne devoit point avoir de plus zélés défenseurs qu'eux, qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat d'exciter les Arabes à prendre les armes pour repousser les Infideles, & que s'il vouloit leur accorder quelques Provinces, qu'il leur marquoit, ils lui rendroient bon compte des Portugais. Les deux

jeunes Cherifs firent ce que leur pere leur ordonnoit, & le Roi ne prit aucun ombrage d'une si étrange proposition. *Mulei Nacer* son frere à qui il la communiqua, n'en jugea pas si favorablement; mais il eut beau vouloir ouvrir les yeux au Roi, les deux freres furent mis à la tête d'une armée, & les ordres furent envoyés à tous les Princes & aux Gouverneurs de leur obéir.

Quoique les jeunes Cherifs n'eussent encore aucune experience de la guerre, la régularité de leurs mœurs, l'exacte discipline qu'ils faisoient observer à leurs troupes, & les sages précautions qu'ils prirent pour arrêter les progrès des Portugais, les firent estimer de ceux mêmes, qui d'abord avoient désaprouvé la prévention du Roi en leur faveur: le seul Mulei Nacer déploroit en secret les malheurs qu'il prévoyoit, tout le pays se déclara pour les deux Géneraux; Hascen leur pere fut mis par le peuple à la tête de cinq cens chevaux, & Mahamet le plus vaillant & le plus actif de ses fils

se vit bientôt revêtu du Commandement Géneral des armées & de l'administration civile. Il fit des Conquêtes sur les Portugais, & il en profita pour se rendre maître de plusieurs Provinces. Il fut battu près de Tendest par Nugno Fernandez d'Ataïde, & par un Maure nommé *Yahi ben-tafuf*; mais il se releva bientôt de cet échec, & ayant appellé son frere Hamet à son secours, il rentra dans Tendest, qu'il avoit été obligé d'abandonner après sa défaite.

Hascen mourut peu de tems après, & Abdelquivir son fils aîné fut tué dans un combat, où ses deux freres battirent les Portugais. Cette Victoire fut suivie de la réduction de Maroc, dont ils empoisonnerent le Roi, après l'avoir engagé à les recevoir dans sa Capitale, en lui promettant d'étendre les bornes de son Empire. Hamet fut déclaré Roi de Maroc; & ne se sentant pas encore assez puissant pour se rendre indépendant du Roi de Fez, il lui envoya des Ambassadeurs pour lui offrir des présens, lui payer un tribut, & l'as-

surer d'une soumission parfaite. Une nouvelle trahison, qui augmenta les forces des Cherifs, accrut leur ambition, & ils cesserent bientôt de garder aucunes mesures avec le Roi de Fez, qui reconnoissant trop tard sa faute, en fit une seconde en menaçant les deux freres de leur déclarer la guerre, puisqu'ils s'en falloit bien qu'il n'eût des forces capables de les réduire.

Sa mort, qui arriva peu de tems après, mit Mahamet Oataz son fils sur le Trône, & ce jeune Prince, qui se souvenoit des soins que Mahamet avoit pris de son éducation, se contenta d'exiger un leger tribut du Roi de Maroc. Celui-ci le refusa avec hauteur disant qu'un descendant de Mahomet n'en devoit payer aucun : il fit néanmoins déclarer au Roi de Fez que s'il vouloit bien vivre avec lui, lui & son frere n'oublieroient jamais les obligations qu'ils lui avoient; mais que s'il les troubloit dans la possession des Etas qu'ils avoient conquis, & dans la guerre qu'ils faisoient aux Chrétiens, il devoit craindre Dieu & Mahomet, dont ils défendoient la cause; & qu'au

reſte ils étoient en état d'oppoſer la force à la force. Cette réponſe choqua le jeune Monarque, il leva des troupes, & vint aſſiéger Maroc; mais il fut obligé de ſe retirer avec perte. Il leva une ſeconde armée plus nombreuſe que la premiere, livra la bataille aux Cherifs, qui le défirent; il perdit en cette occaſion ſon fils, & le Roi de Grenade, qui avoit été détrôné par Ferdinand le Catholique, fut auſſi tué dans la bataille.

Tout réuſſiſſoit aux deux freres, qui peu de tems après enleverent aux Portugais la forte Place d'*Aguer*, & étendirent fort loin leur domination; mais la diſcorde penſa détruire bientôt tout ce que la fortune avoit fait juſque-là pour eux. Mahamet s'étoit d'abord ſoumis à payer tribut au Roi de Maroc ſon aîné, mais il ſe laſſa d'être ſubalterne, prit auſſi le nom de Roi, & refuſa de continuer le tribut. Il demanda même à ſon frere ſa part des tréſors de leur pere, & que ſon fils fût deſtiné ſucceſſeur des Etats de Hamet ſuivant le Teſtament de Haſcen, qui portoit que

le premier fils qui naîtroit d'eux, ſuccederoit aux Etats de ſon pere & de ſon oncle. Le Roi de Maroc rejetta ces propoſitions, & les deux freres ſe préparerent à la guerre. On travailla à les reconcilier, on les engagea à ſe voir, mais la perfidie de Hamet, qui feignant d'embraſſer ſon frere le terraſſa & voulut le tuer, rompit la conference. Hamet commença les hoſtilités, & deux de ſes fils défirent les Géneraux de Mahamet, qui eut bientôt ſa revanche, battit le Roi de Maroc, & le fit priſonnier. Un des fils de ce Prince ſe ſauva à Maroc, & par le moyen de ſa femme fille de Mahamet, la paix ſe fit aux conditions que ce Prince avoit demandées d'abord.

Hamet mis en liberté, refuſa de ratifier le traité, la guerre recommença, Hamet fut défait de nouveau, & Mahamet prit Maroc. Hamet réduit au déſeſpoir, fit demander du ſecours au Roi de Fez, qui le lui promit bien, réſolu de profiter de cette diviſion des deux freres pour les perdre. Mais Mahamet ayant

pris cette démarche, & en craignant
. ſuites, fit propoſer une ſeconde
trevûe à ſon frere. Il faut lire
ns l'Auteur le diſcours de ce Prin-
à ſon frere, rien n'eſt plus grand
plus touchant, & ſa modération
offrir au Roi de Maroc, tout vain-
ıeur qu'il étoit, de le reconnoître
›ur ſon Roi & de ſe contenter de
qualité de ſon Vizir, intéreſſe
ŕritablement en ſa faveur. La paix
t conclue, & Mahamet après
oir empêché ſon frere de profiter
's offres du Roi de Fez, chercha
ſe venger de ce Prince, qui les lui
'oit faites. Les prétextes ne man-
ıent point aux conquérans; la guer-
: fut déclarée, & Oataz perdit une
ıtaille déciſive, & demeura pri-
ɔnnier de Mahamet. Le diſcours
ı'il lui tint, la réponſe de ce Prince
›nt des morceaux fort ſinguliers,
dignes des plus belles Hiſtoires.
Tout ce qui ſe paſſa enſuite juſ-
ı'à la délivrance du Roi de Fez,
nouvelle rupture avec Mahamet,
ſecours que lui envoya le Roi de
laroc brouillé de nouveau avec ſon

frere, la prise de Fez par Mahamet, qui en montant sur le Trône épousa la fille du Prince, qu'il en avoit fait descendre; ses nouvelles conquêtes, la perte de deux de ses fils, la mauvaise conduite d'un troisiéme; le changement que ces disgraces produisirent dans son humeur; la mort tragique de l'ancien Roi de Fez, & de son fils, que l'usurpateur fit étrangler sur un simple soupçon, & divers incidens qui suivirent, sont décrits avec beaucoup de précision & d'une maniere fort intéressante.

Ici l'Auteur interrompt le cours de l'Histoire des Cherifs & nous décrit l'expédition d'André d'Auria & du Viceroi de Sicile contre Dragut & des autres Corsaires de Barbarie, & cette épisode finit par la prise de Tripoli sur les Chevaliers de Malte par les Turcs, & par la justification des François, sur qui les Espagnols en avoient jetté tout l'odieux. Après cette digression, qui ne tient à rien de ce qui avoit précedé, ni de ce qui suit, l'Auteur reprend l'Histoire des Cherifs. Un Prince de la fa-

mille des anciens Rois de Fez, nommé Buhaçon, après plusieurs évenemens de peu d'importance, & après s'être donné bien des mouvemens pour solliciter le secours des Espagnols & des Portugais contre Mahamet, obtient enfin de Salh-Rais Gouverneur d'Alger qu'il joigne ses forces aux siennes, & marche avec lui du côté de Fez. Mahamet arme de son côté, leur présente la bataille, & la perd; Fez est pris & Buhaçon en est déclaré Roi.

Son regne fut court, il fut défait à son tour par Mahamet, qui rentra triomphant dans sa Capitale. Il paroît que Buhaçon périt dans le combat. Mahamet après sa défaite avoit tourné ses armes contre le Roi de Maroc son frere, qui vouloit profiter de sa disgrace pour l'accabler; il l'avoit forcé dans Tafilet, fait prisonnier avec ses fils, & enfermé dans un Monastere; marchant ensuite contre Buhaçon, il fit égorger ceux de ses neveux, qu'il avoit en sa puissance, pour se délivrer de toute inquiétude de leur part

part. Il ne jouit pas long-tems du fruit de sa derniere victoire, le Gouverneur d'Alger, qui s'étoit réconcilié avec lui, étant mort peu de tems après, son successeur voulut se défaire d'un voisin, dont la puissance lui étoit suspecte, & n'osant l'attaquer à force ouverte, chargea un scélerat de l'assassiner, ce qui fut éxecuté en un endroit du Mont-Atlas nommé *Alques*. Le successeur de Mahamet fut Abdalla un de ses fils, qui commença de regner en 1557. étant âgé d'environ quarante ans : c'étoit un Prince lâche, grossier, effeminé, débauché, & qui porta l'impudicité jusqu'à abuser de sa propre sœur Avec cela il fut heureux, nulle guerre ne troubla son repos ; il possédoit les deux Mauritanies, la plus grande partie de la Numidie, & quatorze autres Provinces ; il tint dix-sept ans le Sceptre, & le laissa à sa famille, qui le possede encore aujourd'hui.

L'Histoire des Cherifs est encore ici interrompue, l'Auteur nous transporte à Oran, & nous donne une relation détaillée de la prise de cette

Ville par le Cardinal Ximenez. Cette conquête fut ſuivie de celle des Roïaumes de Bugie & de Tripoli par Pierre Navarre, qui fut enſuite défait entierement devant l'Iſle de Gelves. En 1556. il ne reſtoit plus aux Eſpagnols en Afrique que la Ville d'Oran que les Maures aſſiégerent longtems ſans la pouvoir prendre; mais en 1708. le Gouverneur après avoir ſoûtenu un ſiége de pluſieurs années, fut obligé de l'abandonner aux Maures, qui reçurent du ſecours de quelques Princes Chrétiens ennemis de Philippe V. Ce qui acheva de ruiner les affaires des Eſpagnols dans ce pays-là, fut la trahiſon du Comte de Santa-Cruz, qui ſe jetta dans le parti des ennemis avec le détachement qu'il commandoit.

Delà notre Auteur paſſe à Alger, & par la raiſon, dit-il, que cette Ville a été autrefois ſoumiſe à l'Empire des Cherifs, il ſe croit obligé de rapporter les révolutions qu'elle a eſſuïées. On ne convient pas de l'origine d'Alger; elle étoit la Capitale des Etats du fameux Juba, qui fut

vaincu & dépouillé par Jules César Auguste le rétablit, & par reconnoissance il donna à sa Capitale le nom de *Julia Cæsarea*. Caligula se rendit maître des deux Mauritanies, & Claude son successeur envoya une colonie Romaine à *Julia Cæsarea*, qui conserva son nom jusqu'à l'invasion des Vandales. Ceux-ci le changerent en celui d'*Agezir*, qu'elle porte encore aujourd'hui, les Italiens prononcent *Argil*, les François & les Espagnols, *Alger*. Cette Ville a été de tous tems la retraite des Corsaires. Ferdinand le Catholique en fit la conquête; mais après sa mort *Barberousse* appellé par Selim *Eutemi* pour l'aider à secouer le joug des Chrétiens, étouffa ce Prince dans un bain; & se fit reconnoître Roi d'Alger, après en avoir chassé les Espagnols. Il s'y rendit bientôt odieux & fit regretter aux Algeriens la domination des Chrétiens. On conjura dans la Ville, le fils d'Eutemi obtint du secours des Espagnols pour venger la mort de son pere, le Roi de Tunis arma contre l'ennemi commun; mais l'heu-

reux Corſaire découvrit & diſſipa la conſpiration ; une tempête diſperſe la Flotte d'Eutemi, le Roi de Tunis reſté ſeul ſuccomba & fut détrôné. A cette nouvelle conquête, Barberouſſe ajouta peu de tems après celle du Royaume de Tremézen.

Tout trembloit au ſeul nom de ce Pirate devenu conquérant, & les navires des Chrétiens n'oſoient plus paroître dans les Mers d'Afrique ; enfin le Marquis de Comarez Gouverneur d'Oran purgea la terre de ce brigand : il le joignit au paſſage de la petite Riviere d'Huexda, & le tailla en pieces avec quinze cens Turcs ; qui à ſon exemple ſe battirent en déſeſperés juſqu'au dernier ſoupir. *Cheredin* frere de Barberouſſe auſſi brave que lui, ne put néanmoins conſerver de ſa dépouille, que le Royaume d'Alger, où il ſçut ſe maintenir contre les Eſpagnols, auſquels il enleva même un fort, dont Barberouſſe n'avoit pû les chaſſer. Il paſſa enſuite à Conſtantinople, où le Grand Seigneur l'appelloit pour ſe ſervir de lui, & laiſſa à Alger

probité invariable & inflexible. La guerre de Sicile étant finie, il alla commander en Sardaigne, d'où il passa à Turin en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de S. M. C. Le feu Roi de Sardaigne étoit alors puissamment sollicité d'accéder au Traité d'Hanover, le Marquis de Santa Cruz l'en dissuada, & ce Prince si éclairé sur ses intérêts fut étonné de voir qu'un étranger les entendît mieux que lui.

Sur la fin de l'année 1727. il fut nommé Plénipotentiaire au Congrès de Soissons ; il resta ensuite quelque-tems avec le titre d'Ambassadeur à la Cour de France, & peu de tems après son retour en Espagne, l'entreprise d'Oran ayant été résolue, il fut un des Lieutenans Généraux commandés pour cette expédition. Personne n'eut plus de part que lui au succès d'une si belle campagne, aussi fut-il déclaré Gouverneur d'Oran & Capitaine Général en Afrique. Ce fut alors qu'on connut tout ce dont il étoit capable dans une premiere place. Personne n'ignore comment il se sacrifia

ARTICLE XCIII.

ELOGE HISTORIQUE

Du Marquis de Santa Cruz, Gouverneur d'Oran, & Capitaine General pour le Roi d'Espagne en Afrique.

DOM Alvare de Navia-Oforio Vicomte de Puerto, Marquis de Santa Cruz, étoit Chef d'une des plus illuſtres Maiſons de la Province des Aſturies, & dont les Marquis d'Aſtorga, Grands d'Eſpagne ſont gloire d'être iſſus. Il étoit encore au College âgé tout au plus de quinze ans lorſque Philippe V. Roi d'Eſpagne aïant donné ordre à toutes les Provinces de ſon Royaume de lever chacune un Regiment, celle des Aſturies le nomma Colonel du ſien. Il fit honneur à ce choix, il ſervit avec diſtinction dans la guerre de Valence, au ſiége de Tortoſe, & depuis en Sicile. Par tout on admira dans un jeune Officier la ſageſſe & les lumieres d'un vieux Capitaine jointe à une

que malgré ſes raiſons ſimples & ſolides, on ſe roidît contre la verité, il prenoit feu, il lui échappoit mille ſaillies vives, perçantes, & pleines d'un ſel admirable, auſquelles il falloit ſe rendre.

Cette vivacité ne l'empêchoit pas non plus d'être l'homme du monde le plus prudent & le plus moderé, le plus liant & les plus ſociable. Juſques dans ſa colere il ſçavoit s'arrêter préciſément au point fixe, qui ſépare la vertu de la paſſion, & il reprenoit d'abord la ſerenité, qui convient à l'homme public. Dans le commerce de la vie il étoit tout à ſes amis, & plus occupé de leurs intérêts que des ſiens; qui l'auroit vû à table, n'auroit jamais cru qu'un homme ſi enjoué en compagnie, eût tant aimé le cabinet, & qui ne l'auroit vû que dans le cabinet, n'eût pu imaginer qu'il eût été d'un commerce auſſi aiſé & auſſi agréable.

Il inſpiroit le goût du travail à ceux qui l'approchoient; tandis qu'il étoit à Turin, il aſſembloit chez lui les jeunes Cavaliers de cette Cour,

en qui il voïoit de la disposition pour l'étude, & distribuoit à chacun dequoi s'occuper selon son genie. Il avoit formé le plan d'un Dictionaire universel également destiné aux Langues, aux Sciences, aux Arts & à l'Histoire. On voulut donner au feu Roi Victor Amedée quelques ombrages de ces assemblées, mais ce Prince avoit reconnu dans le caractere du Marquis un homme droit, sincere, & amateur de l'ordre, ainsi bien loin de se formaliser de ces conférences, qui lui auroient été suspectes dans un autre, il voulut y concourir lui-même, & pour témoigner à l'Ambassadeur Espagnol la confiance qu'il avoit en lui, il prenoit plaisir à lui communiquer les affaires les plus sécretes de sa famille, & de suivre ses avis.

Mais ce qu'on estimoit le plus dans M. de Santa Cruz, c'étoit le caractere de son cœur. L'amour du bien public fut sa plus grande passion & son unique objet. Persuadé que le bien general sagement ménagé devenoit en même-tems le bien du peu-

ple & la gloire du Souverain, il sacrifioit tout pour le procurer. De-là son inviolable attachement pour le Roi Philippe V. De-là le zele qu'il témoigna pour l'affermissement de la bonne intelligence entre les Couronnes de France & d'Espagne. C'est aussi ce qui lui fit écrire à S. M. C. pendant qu'il étoit à Paris que comme il n'y avoit pas de bon Espagnol, qui ne fût bon François; il pouvoit aussi témoigner par la connoissance qu'il avoit de la Cour de France, & de la Ville, qu'il n'y avoit pas de bon François, qui ne fût très-bon Espagnol.

La bonté de son cœur se remarquoit en tout; jamais homme ne fut plus compatissant pour les malheureux, plus porté à faire plaisir à tout le monde. Sa maison étoit une école de vertu, tout s'y conduisoit par les maximes d'honneur, de probité & de religion, que son exemple inspiroit encore plus que ses discours. Rien n'étoit mieux reglé que son domestique, ceux qui le servoient le regardoient comme leur pere, il

les occupoit utilement pour eux, & ne sembloit les avoir pris à son service, que pour faire leur fortune. Il avoit un discernement des esprits si sûr, qu'on lui a oui dire qu'il n'avoit jamais été trompé par un homme, à qui il avoit donné son amitié.

Il étoit Chrétien zelé sans affecter d'être dévot; son exactitude à remplir les devoirs de sa religion étoit édifiante sans ostentation. Tout étoit marqué chez lui au même coin. Sa maniere de négocier étoit simple, il disoit qu'étant novice en cet art il croyoit que pour ne point faire de fausses démarches il devoit agir sincerement & naturellement sans s'écarter jamais des principes d'honneur & de religion. Aussi avoit-il gagné la confiance de tous ceux, avec qui il traitoit.

Tant de qualitez éminentes le rendront toujours cher à sa patrie, mais ce qui le fera vivre éternellement dans l'Empire des lettres, & ce qui nous engage à lui donner place dans nos memoires, c'est son admirable ouvrage des *Réflexions Politiques*

& Militaires, dont dix volumes *in-quarto* ont été imprimés à Turin, & l'onziéme à Paris. Il finissoit le douziéme, lorsqu'il partit pour Oran. Le treiziéme, qui regarde les Vivres, est une traduction du *Parfait Munitionnaire des Armées*, du Sieur Nodot. Cette version est d'un Page du Marquis de Santa Cruz, qui en la corrigeant l'avoit adoptée. Tout l'ouvrage devoit être de vingt volumes: ceux que nous avons, sont écrits avec cette noble simplicité, qui represente le caractere aisé & solide de l'Auteur, & remplis d'une érudition, qu'on ne se lasse point d'admirer dans un homme, qui a toûjours été occupé des affaires publiques. Il ne pouvoit souffrir le style embarrassé & métaphorique de la plûpart des Ecrivains de sa nation, il ramenoit tout à la nature. Les nouvelles publiques nous apprennent qu'on va publier cet ouvrage en François.

Il en avoit commencé un autre, qui n'étoit pas moins considérable, c'est l'Histoire des Traités de Paix de l'Espagne avec toutes les autres

Puissances. Comme c'est au tems de Ferdinand le Catholique, que le Droit Public de l'Europe a commencé à se former sur le pied, où nous le voyons aujourd'hui, c'est du mariage de ce Roi avec Isabelle de Castille, qu'il partoit. Le Roi Philippe V. lui avoit fait envoyer des copies de toutes les pieces des Archives de Simancas, où se garde le dépôt de tous les Traités; ces actes accompagnés de leur Histoire & des observations d'un homme aussi éclairé & aussi judicieux, que l'étoit le Marquis de Santa Cruz, auroient fait un ouvrage, dont on ne sçauroit trop regretter de ne pas voir l'éxecution.

ARTICLE XCIV.

TRAITÉ DE LA SIMPLICITÉ DE LA FOI.

A Paris Chez Lamêle, *rue de la vieille Bouclerie, à la Minerve.* Antoine De Heuqueville, *rue Git-le cœur, à la Paix.* Henri, *rue Saint Jacques, vis-à-vis saint Yves, à saint Louis.* In 12. 245. pages sans la préface, qui en a 33.

TRois sortes de personnes combattent ouvertement la Religion : Les Sçavans présompteux, les libertins & les héretiques. Les premiers entêtés de leurs connoissances s'imaginent qu'au de-là de ce qu'ils sçavent il n'est rien de vrai ou du-moins de certain. Les seconds n'attaquent point la religion dans ses dogmes, ils les regardent d'un œil indifférent ; mais ils s'élevent contre la séverité de sa morale. Les troisié-

mes ne veulent reconnoître aucune autorité visible dans l'Eglise. Tels sont les adversaires que l'Auteur de ce Traité entreprend de confondre, ou de ramener en leur opposant la simplicité de la Foi. Et par cette simplicité il entend » un hommage que » l'homme rend à la sagesse, à la toute » puissance, & à la verité de Dieu; » un aveu que la créature raisonna- » ble fait de sa dépendance, & un ac- » te de sa parfaite soûmission au » Créateur.

Si cette simplicité, dit-il, pouvoit reparoître de nos jours telle qu'on la vit briller aux premiers siécles du Christianisme, elle nous mettroit à couvert de l'irreligion, qui menace de tout inonder; il faudroit pour la représenter dans tout son éclat la montrer revêtue d'un nombre infini de prodiges operés en sa faveur, mais ceux, à qui je parle, ne veulent écouter que la raison : c'est par elle aussi que je prétends les engager à se soûmettre avec simplicité, non-seulement aux dogmes de la foi, mais encore à la pratique de la morale.

» Religion tellement nécessaire à
» l'homme que sans elle il devient en-
» tierement inutile ou préjudiciable à
» la societé. La probité en est le fond,
» l'utilité publique en est le motif,
» l'honnêteté en est la fin. Or qu'est-
» ce que cette probité qu'on nous
» vante si fort ? Elle n'est autre que
» la simplicité qui dirige l'homme &
» le conduit à sa fin. » On verra avec plaisir la maniere dont cette proposition est prouvée.

L'Auteur s'applique dans le troisiéme & quatriéme chapitre à montrer que la simplicité est la base de la religion divine. « Dans la Loi écrite,
» dit-il, tout respiroit cette simplici-
» té, on la trouve dans les Livres saints,
» où cette Loi étoit contenue, dans la
» conduite de ceux, à qui le Souve-
» rain Législateur s'est communiqué
» dans les Loix qu'il a prescrites, dans
» le Céremonial qu'il a institué, &
» quels hommes cette vertu, que l'im-
» pie traite de servitude, n'a-t'elle pas
» produits ? Le Christianisme l'a en
» quelque façon divinisée. J. C.
» lui-même s'y est assujetti, il en a vou-

» lu être le modele, & ſi la ſublimité
» de ſa morale nous ſaiſit d'admiration,
» de quels ſentimens devons-nous être
» pénetrés en voyant avec quelle ſim-
» plicité il en a lui-même accompli
» juſqu'aux plus petites circonſtances.
» Tout ce qu'il veut que ſes Diſciples
» apprennent de lui, c'eſt qu'il eſt doux
» & humble de cœur, & il leur déclare
» qu'ils n'entreront point dans ſon
» Royaume, s'ils ne ſont doux & ſim-
» ples comme des enfans.

De-là il conclut dans le cinquiéme chapitre que la Religion Chrétienne conſiſte toute entiere dans la ſimplicité. Dans le ſixiéme que la charité, qui eſt la ſublimité de la vertu, eſt toute appuyée ſur la ſimplicité. Ce qu'il prouve par le caractere que l'Apôtre nous en a tracé & par ſes effets. Dans le ſeptiéme que la ſimplicité eſt le fondement du culte Religieux, que les Chrétiens rendent à Dieu. Dans le huitiéme, combien l'incrédule eſt peu fondé à avancer que la ſimplicité eſt la mere de la crainte, & que c'eſt la crainte qui a d'abord établi la Religion. Primus

in orbe deos fecit timor. Il avoue bien que la crainte a en quelque sorte donné la naissance au culte religieux, mais il soûtient & il démontre que c'est une crainte filiale & respectueuse, puisée dans le sein de la nature la plus sainte, une crainte éclairée des plus vives lumieres de la raison, & qui loin d'abaisser l'homme, & de lui inspirer des sentimens indignes de son origine, l'annoblit en l'attachant à Dieu. Le Paganisme même lui fournit une preuve de ceci, car il observe que les plus grands hommes de la Gentilité, ceux que leur caractere heroïque rendoit moins susceptibles d'une crainte servile, ont été ceux, qui se sont plus fait honneur de la crainte des Dieux, & qui se sont plus religieusement attachés à leur culte.

L'Auteur a beau jeu après cela à démontrer contre l'incrédule, comme il fait dans le neuviéme chapitre que la simplicité n'est pas la mere de la superstition, & il rend cette verité très-sensible. Enfin il rapporte dans le dixiéme ce qui s'est passé

entre lui & un incrédule, dont il a eu le bonheur de vaincre l'obſtination en le cónduiſant pas à pas dans les routes de cette ſimplicité, dont il n'a entrepris de prouver la néceſſité & l'efficace, qu'après en avoir fait lui-même une ſi heureuſe épreuve.

ARTICLE XCV.

Nouvelle Hiſtoire de l'Abbaye Royale & Collegiale de Saint Filibert, de la Ville de Tournus. Enrichie de figures, avec une Table Chronologique, & quelques Remarques critiques ſur le IV. *tome de la Nouvelle Gaule Chrétienne, les preuves de l'Hiſtoire, un Recueil d'Epitaphes choiſies, Le Pouillé des Béneſices dépendant de l'Abbaye, & un eſſai ſur l'Origine & la Généalogie des Comtes de Châlons & de Mâcon, & des Sires de Beaugé. Par un Chanoine de la même Abbaye. A Dijon chez* Antoine de Fay, Imprimeur des Etats, de la Ville & de l'Univerſité, *deux vol.* in 4°. *to.* I. page 382. *ſans la Table Chro-*

nologique, & celle des Matieres. Tom. II. 339. pages sans la table.

VOici la quatriéme Histoire de Tournus que l'on donne au public, la premiere est d'un Moine de cette Abbaye nommée Falcon, elle finit à l'an 1087. Jean de Saint Julien de Baleure fit imprimer la seconde en 1578. sous le titre de *Recueil de l'Antiquité & choses plus remarquables de l'Abbaye & Ville de Tournus.* Le Pere Chiflet Jesuite publia en 1664. *l'Histoire de l'Abbaye Royale de Tournus.* Il sembloit qu'après de tels ouvrages la matiere, qui n'est pas des plus abondantes, devoit être épuisée, aussi M. Juenin, à qui nous sommes redevables de celle-ci, après s'être appliqué pendant trente-sept ans à étudier les anciens monumens de cette Abbaye, & à en examiner le chartrier, a eu encore bien de la peine à se résoudre de mettre au jour le fruit de son travail, & il ne s'y est déterminé, qu'après qu'on lui a representé, ce qu'il sçavoit apparemment mieux que personne, que Falcon dit

très-peu de chose; que Jean de Saint Julien n'eſt pas exact, & que le Pere Chiflet ne s'eſt pas donné tout le tems néceſſaire pour mettre ſon livre au point de perfection, où il étoit capable de le porter.

Le nouvel Hiſtorien diviſe ſon ouvrage en quatre parties. Le premier comprend tout ce qui a quelque rapport à Tournus juſqu'à l'an 875. que les Moines de Saint Filibert s'y établirent. La deuxiéme renferme l'Hiſtoire de Tournus ſous les Abbés Réguliers de cette Congrégation. La troiſiéme contient ce qui s'eſt paſſé ſous les Abbés Commendataires. La quatriéme nous apprend de quelle maniere l'Abbaye a été ſéculariſée, & tout ce qui concerne Tournus depuis cette époque juſqu'à l'année 1729. On trouvera enſuite une Deſcription de l'Egliſe de l'Abbaye telle qu'elle étoit en 1562. lorſque les Huguenots la ruinerent; puis une table Chronologique avec une ſuite des Archevêques de Lyon & des Evêques de Châlon & de Mâcon, & des Princes qui ont été Souverains

de Tournus depuis Constantin; il suffit d'avoir indiqué le reste dans le titre du Livre, nous nous contenterons de donner une idée générale de l'Histoire même.

Avant le Martyre de Saint Valerien, qui souffrit à Tournus l'an 117. il n'est fait dans l'Histoire aucune mention de cette Ville ; les actes de ce Saint l'appellent *Horreum castrense*. Les Auteurs, qui en ont parlé depuis, lui donnent différens noms, dont il paroît que *Tornocium* & *Turnucum* sont les plus recents; dès le neuviéme siécle le Château, la Ville & l'Abbaye étoient distingués: aujourd'hui le Château ne subsiste plus. L'Abbaye doit son origine au Tombeau de saint Valerien; on y bâtit premierement une Eglise, qui d'Abbatiale fut en 1627. changée en Collegiale, & mise sous la Jurisdiction de l'Evêque de Chalon; mais l'Abbé a été conservé dans tous ses anciens privileges, il releve immédiatement du saint Siége, est à la nomination du Roi, n'est point obligé à la résidence, & n'eût-il que la

ſimple Tonſure, il peut uſer de la Croſſe, de la Mitre & des autres ornemens Pontificaux, non-ſeulement dans l'enceinte de l'Abbaye, mais encore dans la Ville.

L'Auteur traitant de la Prédication & du Martyre de ſaint Valerien à Tournus prétend contre le Pere Chiflet que les actes, qui nous en reſtent, ne ſont point de Baudry Evêque de Dol, qui vivoit au commancement du douziéme ſiécle. Pour ce qui eſt du tems, auquel l'Egliſe de ce Saint fut donnée à des Moines, M. Juenin croit que l'opinion la plus vraiſemblable eſt celle du même Pere Chiflet, qui attribue la fondation de ce Monaſtere à Gontran vers la fin du ſixiéme ſiécle. Au moins ne doute-t'il pas que quand les Bénedictins de ſaint Filibert l'obtinrent de Charles le Chauve, il ne portât déja le nom d'Abbaye.

Geilon premier Abbé de la Congrégation de ſaint Filibert à Tournus, avant que d'y fixer ſa demeure, avoit déja fait pluſieurs autres ſta-

tions, qui toutes lui furent utiles, car il acquit à cette Congregation tous les lieux, où il avoit résidé depuis sa sortie de Marmoutier, c'est à sçavoir, les Monasteres de saint Pourçain, de saint Romain, de saint Prudence, de Cunaud, de Busseuil, ausquels depuis fut joint celui du Goudet. M. Juenin observe qu'il ne voulut établir son séjour à Tournus qu'après s'être assûré que cette Abbaye n'étoit soumise, ni à la puissance d'aucun Seigneur particulier, ni à la Jurisdiction Episcopale. Blitgaire troisiéme Abbé fit fortifier le Château de Tournus pour résister aux Normands, & obtint du Roi Eudes la permission de battre Monnoye. Ce droit fut confirmé par Charles le Simple, mais à condition que le nom du Prince y seroit marqué. Les successeurs de Charles ont continué aux Abbés de Tournus le même privilege, & l'on trouve encore dans les cabinets des curieux de ces pieces de monnoye. Notre Auteur en a fait graver deux, qui sont d'argent, & dont l'une doit avoir

été frappée avant le regne de Charles le Simple, puisque le nom du Prince n'y est pas.

M. Juenin place sous le quatriéme Abbé, Hervé I. L'invention du corps de saint Florent porté à Tournus par les Religieux de saint Florent le Vieux en Anjou, puis enlevé furtivement par un de ces Moines, & déposé à l'endroit, où est presentement l'Abbaye de saint Florent à Saumur. Il nous apprend en même-tems que le nom de *Saumur* n'est pas de plus ancienne date que la fondation de cette Abbaye, & il remarque fort judicieusement qu'il n'ose pas ajoûter foi à tout ce que le Chroniqueur de la nouvelle Abbaye écrit contre les Moines de Tournus avec très-peu de vraisemblance, ni aux miracles, dont il prétend autoriser l'enlevement des Reliques du Saint, dont elle porte le nom, n'y ayant pas lieu de croire qu'une action précedée de tant de mensonges & de tours de souplesse ait été justifiée par des miracles.

Ardain XIII. Abbé de Tournus eſt le ſeul, qui ſoit reconnu pour Saint. La troiſiéme année de ſon Gouvernement il y eut une famine preſque univerſelle, & dont notre Auteur rapporte des choſes ſurprenantes. Le Saint Abbé à l'exemple de ſaint Odilon de Cluni n'omit rien pour ſoulager les peuples dans une ſi grande extrémité; les légendes de ſa fête & des translations de ſon corps font mention de pluſieurs Miracles operés par ſon interceſſion après ſa mort. M. Juenin nous apprend encore que non content de maintenir l'obſervance Monaſtique parmi ſes Religieux, il prit ſoin de rétablir & d'augmenter les édifices de ſon Monaſtere, & que ſon application à acquérir les vertus, qui l'ont rendu Saint, ne l'empêcha point de faire valoir les biens temporels de l'Abbaye & de les accroître même. Il étoit perſuadé ſans doute que la régularité ſouffre beaucoup de l'indigence.

Les Auteurs du IV. tome de la Gaule Chrétienne ont avancé ſur

la foi de M. Baluze, que Guillaume de Jaligni I. du nom & XIV. Abbé de Tournus étoit de la Maiſon de Mercœur, neveu de ſaint Odilon de Cluni, & frere d'Etienne V. Evêque de Clermont; mais ils n'ont pas fait attention, remarque M. Juenin, que les Auteurs du 2. tome avoient abandonné ſur ce point M. Baluze, fondés ſur deux titres, qui prouvent qu'Etienne V. Evêque de Clermont & enſuite du Pui, étoit fils d'Armand Vicomte de Polignac. A l'occaſion d'un avis qu'eut Pierre I. Abbé de Tournus, que certaines perſonnes ſollicitoient Philippe I. Roi de France de leur donner l'Abbaye de Tournus, notre Auteur cite un acte de ce Prince, où il prend le titre de Majeſté.

Sous le gouvernement de Liebaud XXI. Abbé de Tournus, le Pape Alexandre III. fit expedier une Bulle, par laquelle il diſpenſe l'Abbé & les Moines de payer les dettes de l'Abbaye & des Prieurés qui en dépendoient, à moins que les créanciers ne prouvaſſent qu'elles avoient

été contractées pour le bien & l'utilité de ces Monasteres, ce qui donne occasion à notre Auteur d'examiner d'où pouvoit venir l'état de pauvreté, où se trouvoit réduite une Abbaye, que l'on avoit comblée jusques-là de tant de biens. Il observe en parlant de Nicolas XXXV. Abbé de Tournus, qu'il fut confirmé par le Pape Clement IV. & que tous ses successeurs dans le quatorziéme siécle furent nommés par les Papes résidens à Avignon. Il est certain que Sixte IV. prétendit avoir le même droit, mais il paroît que ce n'étoit qu'en vertu d'un Décret de Paul II. son prédecesseur, qui s'étoit réservé la nomination de cette Abbaye.

Jean de Toulonjon fut le dernier Abbé Régulier de Tournus, on peut voir dans l'Histoire même les démélés qu'il eut avec François de Savoye, qui avoit été nommé par quelques Moines, quoiqu'il ne le fût pas lui-même, & dont Louis XI. son beau frere entreprit de soutenir la nomination. Ici finit la deu-

xiéme partie, & l'Hiſtoire des Abbés Réguliers de Tournus, on s'attendoit ſans doute d'y trouver plus de faits édifians & moins de procès, de donations, de traités & d'entrepriſes pour défendre & augmenter le temporel ; mais l'Hiſtorien n'a pu parler que de ce qu'il a lû dans ſes memoires, & on peut croire que les Moines de Tournus dans le tems de leur plus grande ferveur contents d'édifier leur ſiécle ne ſe ſont pas mis en peine de tranſmettre à la poſterité les grands exemples de vertu, qu'ils renfermoient même ſouvent dans l'enceinte de leur Monaſtere. D'ailleurs cette Hiſtoire nous apprend quantité d'Anecdotes Hiſtoriques, dont pluſieurs feront plaiſir à un aſſés grand nombre d'illuſtres familles.

Après la mort de l'Abbé de Toulonjon quelques Moines de Tournus redemanderent pour leur Abbé François de Savoye, mais la plûpart jetterent les yeux ſur Robert de Lenoncourt Archevêque de Tours & enſuite de Reims, qui malgré la ré-

pugnance & l'opposition du petit nombre obtint l'Abbaye en Commende & la résigna en 1530. à son neveu de même nom que lui. Dans l'article du Cardinal de Tournon III. Abbé Commendataire de Tournus on trouvera un fait assés singulier, c'est qu'alors l'office de Cuisinier de l'Abbaye étoit tenu en titre par un Curé, qui dans son testament du 26. Mars 1539. ordonne de payer quinze livres pour les gages de trois ans à un homme *pour avoir désservi l'office de Cuisinier du Couvent de Tornus que le Testateur tient & possede.* L'Epitaphe de ce Curé n'est pas une des moins curieuses de celles que M. Juenin a rapportées. La voici.

Soubs ce pierreux escartelaige
Gist un notable personnaige
D'Ulchisy & Pristy Curé
Receveur Loyal extimé
De ce Monastere en son âage
Maître André Figier bon corage
Etoit. Tosjor lui soit donné
Ung Requiescat in pace.
Il passa de travail en repos
Décembre 1733.

Le 26. *de Mars* M. V[c]. XXXVIII.(a) *Dieu le veuille.*

Le Cardinal de la Rochefoucaut est le cinquiéme & le dernier Abbé Commendataire de Tournus, & le premier Titulaire Séculier. Notre Auteur après avoir seulement indiqué ce changement, dont il remet à traiter dans la quatriéme partie de son ouvrage, nous donne un precis de la Guerre des Huguenots, puis de celle de la Ligue pour nous apprendre par ordre ce que la Ville & l'Abbaye de Tournus eurent à souffrir de l'une & de l'autre. Dès l'année 1561. les Habitans de la Ville se trouvoient déja infectés des erreurs de Calvin, & appellerent dans leur Ville un Ministre de Geneve nommé *Pierre Bolot.* La nouvelle de la mort du Cardinal de Tournon, qu'ils apprirent l'année suivante, les enhardit encore, & ils commirent de grands désordres dans l'Eglise de S. Valerien.

Peu de tems après le Sieur Dupuy

(a) C'est 1538. avant Pâque.

Montbrun, qui commandoit pour les Huguenots dans ces quartiers là, défendit de dire la Messe dans la Ville de Tournus, & donna ordre qu'on en chassât les Prêtres & les Moines. M. de Tavanes l'ayant obligé de s'éloigner, Tournus fut quelque-tems assés tranquille, mais dans le mois d'Août suivant le Capitaine Pousenac s'en étant rendu maître, l'Abbaye, dont les Moines s'étoient sauvés, fut saccagée, & en partie ruinée, les Chasses de S. Valerien & de S. Vital furent enlevées, & tout ce que les Religieux en se retirant avec le corps de saint Filibert & quelques autres Reliques, avoient laissé de titres & d'autres papiers, fut brûlé ou dissipé.

La Ligue, dont les Religieux suivoient le parti, causa à Tournus une guerre civile, parce que la Ville s'étoit déclarée pour le Roi, & il y eut de part & d'autre quelques hostilités. De Varennes Nagus, Gouverneur de Mâcon pour la ligue, obligea les Habitans à laisser les Moines en repos; mais cela dura peu. On reprit les armes, on se

barricada, & la Ville fut priſe & pillée par les Troupes de l'Abbaye. Enfin la Paix de Vervins rétablit toutes choſes dans leur premier état

La quatriéme partie de cette Hiſtoire explique fort au long de quelle maniere l'Abbaye de Tournus fut ſécolariſée, & l'Egliſe changée en Collegiale. L'Auteur entre dans un grand détail ſur l'Hiſtoire des Abbés Titulaires ſéculiers & ſur-tout des deux derniers, qui ſont les Cardinaux de Bouillon & de Fleury; mais l'Abbaye de Tournus y entre pour peu de choſes.

ARTICLE XCVI.

Suite de l'Hiſtoire de Dannemarc, par Monſieur des Roches. (a)

Comme il n'eſt pas poſſible de renfermer dans les bornes d'un ou deux extraits l'Hiſtoire generale d'une Monarchie ni de ſuivre l'Hiſtorien de regne en regne dans ſa longue carriere, nous avons cru devoir nous borner à certains regnes plus éclatans, & plus féconds en grands traits par où l'on

(a) *Voyez* l'Article LI. du mois de Juin.

puisse mieux juger du genie de l'Auteur & du caractere de son ouvrage. Or après les regnes d'un Suenon I. Conquérant de l'Angleterre, d'un Waldemar III. Restaurateur de la Monarchie Danoise, & de quelques autres également illustres dans la Paix & dans la Guerre; il n'en est point qui brille plus dans cette Histoire, & qui ait eu de plus grandes suites que le regne de la fameuse Marguerite de Waldemar; cette Princesse aprés la mort du Roi son pere vint à bout par sa prudence & par son courage de réunir sur sa tête les trois Couronnes de Dannemarc, de Suede & de Norvege, & merita par là le surnom de la Semiramis du Nord. On verra dans l'extrait que nous allons donner des principaux évenemens de son regne par quelle suite de grands desseins sagement concertez & heureusement conduits à leur fin, elle parvint à un si haut dégré de puissance à la mort d'Olaüs cinquiéme son propre fils, qu'elle avoit eu de Haquin Roi de Norvege. Les trois Maisons

Royales du Nord se trouvoient entierement éteintes, au moins par rapport aux branches masculines; & l'usage n'étoit plus alors que les femmes fussent appellées à la Couronne au défaut des mâles.

La Suede s'étoit déja pourvue d'un Roi qu'elle avoit choisi dans une maison de Germanie, & l'on n'attendoit plus que la détermination des deux autres Royaumes. La Reine Marguerite qui en qualité de Regente avoit gouverné le Dannemarc presqu'en Souveraine pendant le regne de son fils Olaüs, mit tout en œuvre après sa mort pour se faire reconnoître Reine pour les Etats Generaux du Royaume. Ses Partisans au nombre desquels étoient les Evêques & le Clergé qu'elle avoit sçu gagner de longue main autant par ses liberalités que par l'amour sincere qu'elle eut toujours pour la Religion, firent si bien valoir les qualités éminentes de la Princesse qu'ils obtinrent en sa faveur les suffrages du peuple, qui furent bien-ôt suivis de celui de

tous les ordres du Royaume. L'ambition de la nouvelle Reine ne se borna pas à la seule Couronne du Dannemarc : dès qu'elle fut montée sur ce Trône, elle envoya des députés aux Etats Generaux de Norvege pour solliciter les suffrages en sa faveur. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à réussir dans leur commission, les principaux du pays étoient gagnés, & la Reine en qualité de veuve du feu Roi Haquin, se trouvoit encore maîtresse de la plus grande partie des troupes & des places fortes du Royaume, ainsi Marguerite fut élûe dans les Etats pour Souveraine de Norvege comme elle l'étoit du Dannemarc. La politique de la Reine Marguerite n'eut pas des progrès si rapides lorsqu'il fut question de réunir la Couronne de Suede aux deux autres qu'elle possedoit déja, c'étoit là le dernier terme de son ambition, mais elle y trouva des obstacles, il s'agissoit de détrôner un Roi, c'étoit Albert de Mecklenbourg qui actuellement étoit assis sur le Trône de Suede. Il faut voir dans

l'Histoire même, tous les ressorts que Marguerite fit jouer, pour le pousser à bout, il est vrai que la mauvaise conduite de ce Prince contribua beaucoup à ses malheurs; elle lui suscita une foule de mécontens entre les plus puissans de ses sujets qui ne pouvoient voir tranquillement qu'Albert donnât les charges & les gouvernemens à des Etrangers qu'il avoit amenés avec lui d'Allemagne, & que ce Prince mît tous les jours de nouveaux impots sans la participation des Etats & du Sénat, ils alléguoient encore bien d'autres griefs semblables contre lui. Mais le plus grand nombre des mécontens se trouvoit parmi le Clergé & la Noblesse, depuis que ce Prince avoit ordonné de son autorité privée, la réunion à son Domaine de la troisiéme partie des Fiefs, dont le Clergé & la Noblesse étoient en possession depuis long-tems.

Cette réunion fut le signal de la révolte. Tous les Suédois conspirérent contre Albert; ils résolurent de le chasser du Royaume, & ils jet-

gerent les yeux sur la Reine Marguerite pour lui offrir leur Couronne ; ils esperoient que cette Princesse occupée dans le Royaume de Dannemarc, se contenteroit presque du titre de Reine, & les laisseroit gouverner à leur maniere. Dans cette vûe ils lui députerent sécrétement quelques Seigneurs des plus considérables du Royaume pour lui offrir la Couronne. La Reine en reçut la proposition avec joie, & promit de défendre les droits, & de maintenir les privileges du Royaume. Elle y mit néanmoins une condition qui fut qu'on lui déféreroit la Couronne comme à l'héritiere légitime, ce qu'elle demandoit, dans le dessein de réunir pour toujours la Suede avec le Dannemarc & la Norvege. Cette proposition souffrit d'abord quelques difficultés, mais on étoit trop avancé pour reculer. Enfin le mercredi d'après la Pentecôte de l'année 1388. le Sénat de Suede écrivit de Nicoping une lettre à la Reine Marguerite ; il lui mandoit qu'ayant été informé par les Chevaliers Byrger Ul-

ſonis & Stenon Benedicti, des conditions auſquelles ils avoient traité, il les approuvoit en entier. Il qualifioit dès-lors cette Princeſſe du titre de Reine de Suede & de Norvege, de véritable héritiere & de Princeſſe du Royaume de Dannemarc.

La déſertion du Sénat fut un coup de foudre pour le Roi Albert, il vit bien qu'il ne pouvoit plus déſormais compter ſur les troupes Suédoiſes; il appella à ſon ſecours des Princes Allemans qui étoient de ſa maiſon ou dans ſon alliance. La Reine Marguerite ne s'oublia pas de ſon côté, elle avoit une armée ſur pié quelle fit marcher au ſecours des mécontens. Enfin l'on en vint à une bâtaille proche de Falcoping, elle fut très-ſanglante par la valeur des combattans de part & d'autre; cependant la victoire demeura du côté des mécontens qui après avoir mis l'armée d'Albert en déroute, en taillerent en pieces la plus grande partie, & le firent lui-même priſonnier avec ſon fils Eric. Le Comte Gerard de Holſtein & un grand nombre de Sei

gneurs de la premiere considération furent de ce nombre.

Quoique la victoire eût été décisive, & que le Roi Albert fût entre les mains de la Reine Marguerite, cependant les Suedois par des raisons d'honneur & de bienséance jugerent à propos de différer pour quelque-tems le Couronnement de cette Reine, & ce ne fut qu'après bien des hostilités de la part des Princes Allemans partisans du Roi captif, que Marguerite toûjours victorieuse réduisit enfin le Roi Albert à renoncer par un traité solemnel à toutes ses prétentions sur le Royaume de Suede. La premiere condition du projet fut que lui & son fils Eric seroient mis incessamment en liberté, & qu'ils accompliroient tout ce dont on étoit convenu.

Après ce traité Marguerite à qui l'on avoit persuadé, dit le Nouvel Historien, que la meilleure maniere de rendre graces au Ciel de tant de prosperités, étoit d'enrichir ses Ministres, fit des donations considérables aux Eglises de Lunden, de Roschild & d'Odenzée. Ensuite elle

passa en Suede avec son petit neveu Eric de Pomeranie ; elle fut solemnellement reconnue pour Souveraine, & Couronnée en cette qualité. Incontinent après elle représenta qu'elle avançoit en âge & que ce seroit une consolation pour elle puisque le Ciel ne lui avoit point laissé d'enfans qui pussent lui succéder, de voir son petit neveu reconnu solemnement pour Roi de Suede.

Ce jeune Prince avoit alors environ 14. ans, il fut proclamé à Morasten & couronné avec les céremonies ordinaires. La Reine satisfaite de la complaisance des Suedois, s'appliqua à gagner de plus en plus leur affection par le soin qu'elle se donna pour remédier aux malheurs que les troubles de la guerre avoient causés & pour rétablir toutes choses dans l'ordre. C'est dans cette vûe que dans une assemblée d'Evêques & de Sénateurs qu'elle convoqua à Nicoping, elle fit quantité de beaux reglemens, que l'on voit déduits fort au long dans cette Histoire. On admira sur-tout ceux qui regardoient le commerce. Mais

la plus forte passion de cette Reine & le chef-d'œuvre de sa politique fut de procurer l'union des trois Royaumes du Nord sous une seule Couronne ; & ils étoient à la vérité possedés par le même Souverain, mais il s'agissoit d'engager les Etats Generaux des trois Nations, à consentir tous ensemble que leur union fût perpetuelle, il y avoit déja longtems que Marguerite travailloit à se faire des créatures & à s'assurer des principaux de chaque Nation pour parvenir à son but. Lorsqu'elle vit sa partie suffisamment liée, elle assembla les Etats Generaux de ses trois Royaumes à Calmar en Suede : quarante Députés de chaque Nation s'y rendirent.

La Reine en leur présentant le jeune Roi Eric qu'ils avoient reconnu chacun en particulier pour son successeur les pria de le proclamer de nouveau, d'un concert general. Elle representa avec beaucoup de grace & d'éloquence, l'avantage qu'ils tiroient de n'avoir qu'un même Souverain; combien par-là ils alloient

s'épargner de guerres & de ces différends, qui naiſſent continuellement entre des Etats puiſſans & voiſins; puis elle ajoûta que pour rendre cette union ſolide, il étoit à propos d'en faire une Loi ſolemnelle qui fît de ces trois Royaumes une ſeule Monarchie.

La préſence de cette Princeſſe, ſon diſcours plein de ſolidité, l'applaudiſſement & le crédit de ſes créatures, lui gagnerent les ſuffrages de tous les Députés. Les Etats approuverent de nouveau & unanimement l'élection du jeune Roi, & l'union des trois Royaumes du Nord, en faveur de ce Prince & de ſes ſucceſſeurs. On en fit une Loi fondamentale qui fut reçûe par les trois Nations & confirmée par les ſermens les plus ſolemnels.

C'eſt-là cette Loi ſi celebre dans le Nord, qu'on appella l'union de Calmar, & qui fut dans la ſuite le fondement & l'origine des guerres qui ont duré près d'un ſiecle entre la Suede & le Dannemarc. Au reſte les Suédois ſe flatoient qu'à l'ombre de ce fameux

traité d'union perpetuelle, dont on voit ici tous les articles, ils avoient tellement borné l'autorité de leur Souveraine, qu'elle, ni ses successeurs ne seroient jamais en état de rien entreprendre sur leur liberté. Ils ne furent pas long-tems, dit notre Historien, après l'Abbé de Vertot, sans s'appercevoir combien ils s'étoient trompés dans leur vûe. La Reine Marguerite étoit devenuë trop puissante, pour se contenter d'une autorité si bornée; elle fut la premiere à donner l'éxemple d'enfreindre sans scrupule les principaux articles de l'union, jusques-là que plusieurs Seigneurs mécontens du Gouvernement, étant allés la trouver pour lui présenter les titres de leurs Privileges & la copie du traité de Calmar, dont l'infraction étoit le sujet de leurs plaintes, la Reine qui se voyoit maîtresse de toutes les forces de l'Etat, leur répondit d'un ton mocqueur, qu'ils conservassent soigneusement ces titres, comme elle sçauroit bien garder toutes les Forteresses du Royaume. Cette habile & impérieuse Prin-

cesse régna depuis avec une autorité absolue ; elle mit des impôts inconnus jusqu'alors dans la Suede ; elle prétendoit affermir sa domination, en tenant la Noblesse éloignée des affaires, & en rendant peu à peu le peuple si pauvre, qu'il n'eût pas la force de tenter aucun changement. Cet exemple ne fut que trop bien suivi par les successeurs de Marguerite ; mais ils ne furent pas aussi heureux qu'elle à maintenir leur despotisme sur la Nation Suédoise. Ces peuples ne pouvant plus soûtenir la domination tyrannique des Monarques Danois, qui les traitoient plûtôt en esclaves, qu'en sujets, ne tarderent pas à en secouer le joug ; ils se donnerent des Souverains particuliers, qui sans avoir le nom de Rois, en éxerçoient toute l'autorité sous le nom d'Administrateurs ; cependant les Rois de Dannemarc conserverent encore assez long-tems quelque espece de Souveraineté sur la Nation Suédoise, sans en faire presqu'aucune fonction ; ils y eurent des partisans secrets ; les Evêques sur-tout & le Clergé dont ils

reſpectèrent toûjours le caractere, & qu'ils avoient comblés de biens, leur étoient demeurés fort attachés, & ils ne conſidéroient l'autorité des Administrateurs que comme une autorité uſurpée ſur le légitime Souverain. Ce ne fut que dans la grande révolution qui arriva ſous le Régne barbare & ſanguinaire de Chriſtierne, que tous les liens de l'union de Calmar furent entiérement rompus.

Cette révolution éleva ſur le Trône de Suede le fameux Guſtave Vaſa, qui le tranſmit à ſa poſtérité, & fit perdre deux Couronnes à Chriſtierne II. Car les Danois d'accord en cela ſeul avec les Suédois, ne purent ſouffrir long-tems la domination injuſte & tyrannique de Chriſtierne, & le chaſſerent enfin du Royaume. C'eſt ce qu'on peut voir amplement rapporté dans l'hiſtoire de M. des Roches, qui eſt bien écrite, & pourroit ſe faire lire avec plaiſir, ſi l'Auteur trop aſſervi aux mémoires qu'il a tirés des Ecrivains Proteſtans, ne les avoit trop fidelement copiés dans leur déchaînement outré contre les Evêques & le

Clergé des deux Royaumes du Nord, qu'il déchire en toutes occaſions, ſans aucun ménagement, & aux quels ſeuls il attribue preſque tous les malheurs qui affligerent leur patrie devant & après l'extinction totale de l'union de Calmar; il n'en excepte pas même le renverſement total de la Religion, qui ſuivit en cela la deſtinée des deux Etats. Cependant c'eſt un fait conſtant qu'au lieu de ſe révolter contre le nouveau Roi Guſtave qui venoit d'envahir la Couronne, ils lui demeurerent toûjours fideles lors même qu'il n'épargna pas leur propre ſang, comme il arriva dans le maſſacre de Stocolm, où quelques Evêques furent enveloppés comme les autres.

L'Extrait ſuivant auroit dû être placé dans le Journal de Novembre. Par une mépriſe du Libraire, l'Extrait du ſixiéme volume a précédé celui-ci.

Article XCVII.

Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, des Perses, des Macédoniens & des Grecs. Par M. Rollin, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres tom. 5. A Paris chez la veuve* Etienne *Libraire, rue S. Jacques vis-à-vis la vieille ruë du Plâtre, A la Vertu, 1733. In douze, 650. pages.*

MOnfieur Rollin a tort de craindre que le Public ne fe plaigne de la promptitude, avec laquelle il le fert; c'eft au contraire une nouvelle obligation qu'il lui a, mais on aura quelque peine à fe perfuader que cette promptitude foit uniquement l'effet des fecours préfens, qu'il trouve dans fes amis, & que fes études paffées n'y entrent pour rien, ou pour peu de chofe; quoi qu'il en dife, on lui fera toûjours la juftice de croire qu'il tire

d'un fonds qui lui eſt propre & le fruit d'une longue étude, la plus grande partie de ces abondantes recoltes, qui ſe ſuivent de ſi près, & ne ſont nullement prématurées, encore plus que d'un fonds emprunté. D'ailleurs s'il moiſſonne quelquefois dans le champ d'autrui, il ſemble qu'il ne le faſſe que pour faire mieux valoir les droits des propriétaires, du moins ne leur donne-t'il aucun lieu de ſe plaindre d'un pareil larcin.

Le volume dont nous allons rendre compte, eſt la continuation du quatriéme. L'Auteur avoit fini celui-ci par ce qui regarde le Gouvernement & la Milice des Grecs; il commence le cinquiéme par une expoſition éxacte & préciſe de leur Religion, & de tout ce qui y a quelque rapport. Il remarque avant toutes choſes que tous les peuples de l'Univers reconnoiſſent la divinité, & lui rendent un culte religieux; qu'il n'eſt point de peuple ſi barbare & ſi ſauvage, qui n'ait ſes Dieux, ſes Prêtres, ſes Sacrifices, & qui ne regarde avec horreur ceux, qui font profeſſion de vou-

loir s'écarter d'un ſentiment ſi naturel, & d'une pratique ſi unanime; mais il convient de l'abus, qu'ont fait de la Religion même pour autoriſer les crimes les plus honteux, ceux qui ſe ſont détournés de la droite route, & ont ſubſtitué à l'Etre ſuprême, qui ſeul mérite nos ſouverains hommages, des dieux, qui ſont l'ouvrage de ſes mains.

De ces ſolides & judicieuſes réfléxions, M. Rollin vient au détail de ce qui regarde en particulier la Religion des Grecs, & il réduit cette matiere infinie par elle-même à quatre articles, qui ſont, 1°. les Fêtes. 2°. les Oracles, les Augures & les Divinations. 3°. les Jeux & les Combats. 4°. les ſpectacles & les repréſentations du Theâtre. Le premier article l'auroit mené fort loin, s'il eût voulu le remplir dans toute ſon étendue, & parler de toutes les Fêtes, que les Grecs avoient inſtituées en l'honneur de ce nombre infini de Dieux qu'ils encenſoient ; mais il ſe borne aux trois principales, qui ſont les *Panaténées*, les fêtes *de Bacchus* & les fêtes

r. Il s'y reſtreint même à ce
néceſſaire, pour en donner
otion générale, & pour faire
ar quels dégrés ce peuple, qui
pour le plus éclairé & le plus
l'univers, avoit laiſſé dégé-
les plus religieuſes pratiques en
bertinage, qui choquoit toutes
gles de la raiſon & de la nature.
traite un peu plus amplement
cond article, & il commence par
observer que la coutume auſſi
enne que le monde, & auſſi éten-
que l'univers, de n'entreprendre
une affaire conſidérable, ſoit en
lic, ſoit en particulier, ſans avoir
avant conſulté le Ciel, prouve
ſiblement qu'elle avoit pris ſon
dans la Religion primitive, &
culte du vrai Dieu, puis venant
Augures: « Quelle honte, s'é-
t'il, pour la raiſon humaine,
principe ſi lumineux l'ait
à des raiſonnemens ſi pi-
ſur tout ce qui concerne
des Augures & des Aruſ-
& lui ait fait embraſſer avec
aveugl... puérilités

» les plus ridicules ; » il avoue néanmoins ensuite que les plus sages d'entre les Payens ne se gênoient pas beaucoup pour faire connoître le peu de cas qu'ils en faisoient, d'où il conclut que le Paganisme étoit partagé en deux sortes d'hommes, qui détruisoient presque également la Religion, les uns par le respect superstitieux & aveugle qu'ils témoignoient pour les Augures, les autres par le mépris irréligieux, avec lequel ils s'en mocquoient.

Le vrai séjour des Oracles étoit la Grece, notre Auteur ne nomme que ceux de *Dodone* dans l'Epire, de *Trophonius* dans la Béotie, de *Branchides* dans le voisinage de Milet, de *Claros* dans l'Ionie, & d'*Apollon Pythien* à Delphes, sur lequel il s'arrête beaucoup plus que sur les autres, non-seulement parce que c'étoit le plus célébre de tous, mais encore parce que la fureur, qui saisissoit la Prêtresse, par la bouche de laquelle ce Dieu rendoit ses oracles, lui donne occasion de faire remarquer la différence des oracles des faux Dieux, d'avec

ceux du véritable, différence que le Prophete Isaïe a si bien relevée en plusieurs endroits de ses Propheties. M. Rollin rend fort sensible l'ignorance du démon, ou de ses supôts, dans ces réponses ambigues, qu'ils faisoient ; & sur ce que quelques-unes se sont trouvées d'une justesse, qu'il n'étoit pas possible d'attribuer au hazard, il répond avec Tertullien que la facilité merveilleuse, qu'ont les démons de se transporter presque en un moment en differens lieux fort éloignés, est une preuve qu'ils ont pu rendre par eux mêmes ces oracles, qui ne regardoient nullement l'avenir, dont la connoissance est reservée à Dieu seul.

La dispute sur l'operation de ces esprits de tenebres dans les oracles & sur leur cessation, a fait trop de bruit dans le monde pour n'être pas ici traitée, du moins en passant. Notre Auteur en faisant voir avec quelle force & quel succès le Pere Baltus a combattu le sentiment de M. Vandale adopté par M. de Fontenelle, qui en attribuant à la seule fourbe

rie des faux Prophetes les réponses des oracles, ne tendoit à rien moins qu'à décrediter les sources les plus pures de la tradition de l'Eglise, observe toutefois qu'il y a souvent eu bien de l'imposture & de la supercherie dans ces occasions, & en apporte des exemples, qui sont sans replique, d'autant plus, ajoûte-t'il, que le démon est autant le maître que le pere du mensonge. Il ne releve pas moins la victoire du Pere Baltus sur la cessation des oracles, & montre que pour faire sur ce point l'Apologie des Peres, ce sçavant Jesuite n'eut gueres qu'à observer que le Ministre Anabaptiste avoit falsifié leur sentiment, en supposant que les oracles selon eux avoient cessé au moment de la Naissance de Jesus-Christ, au lieu qu'ils ont enseigné seulement que ce miracle n'étoit arrivé qu'après la Naissance du Sauveur & la prédication de son Evangile; non pas même tout d'un coup, mais à mesure que la Foi a été prêchée aux nations.

Les jeux & les combats ont fait partie de la plûpart des fausses religions,

& sont entrés dans toutes les fêtes des anciens ; il paroît pourtant certain qu'ils n'y ont été introduits que par abus, & qu'on a cherché ensuite à en justifier l'usage en les consacrant en l'honneur de Dieu, à qui on rendoit des hommages bien moins innocens. Dans leur premiere institution ils n'avoient pour but que d'exercer la jeunesse & de lui former en mêmetems le corps & l'esprit, de la rendre plus propre à la profession des armes, plus robuste, plus adroite & & plus ferme dans les batailles. Il y avoit quatre jeux solemnels dans la Grece, les *Olympiques*, les *Pythiques*, les *Neméens* & les *Isthmiques*. M. Rollin en dit tout ce qu'il est necessaire d'en sçavoir, & à l'occasion des recompenses modiques, qu'on donnoit aux vainqueurs; il remarque de quelle importance il est d'accoutumer les peuples à ne combattre que pour la gloire. Rien en effet n'a plus contribué à donner aux Grecs & aux Romains cette superiorité, qu'ils ont si long-tems conservée sur tous leurs ennemis.

Au reste les descriptions des diffe-
rens jeux, des courses, & des com-
bats, qui étoient en usage parmi
les Grecs, sont ici entremêlées de
plusieurs traits historiques, & de dis-
sertations sçavantes, qui en rendent
la lecture également interessante &
instructive. L'Auteur fait à la fin de
cet article une réflexion sur la diffé-
rence du goût entre les Grecs & les
Romains par rapport aux spectacles,
qui fait bien connoître celle du ca-
ractere de ces deux Nations. Les Ro-
mains malgré la politesse, dont ils se
picquoient, conserverent toûjours
quelque chose de leur ancienne fé-
rocité; leur plus ordinaire diver-
tissement, auquel le sexe naturelle-
ment tendre & compatissant assistoit
en foule, étoit le combat des gla-
diateurs, & celui des hommes con-
tre les ours & les lions : les cris
des blessés & des mourans, & le sang
humain, qui couloit de toutes parts, y
founissoient un agréable spectacle à
tout un peuple, qui repaissoit ses
yeux homicides du cruel plaisir de
voir des hommes s'entretuer de sang

froid, & de faire déchirer par les bêtes feroces des personnes innocentes, comme il arriva sur-tout dans le tems des persecutions. Ces horreurs furent inconnues dans la Grece, jusqu'au tems qu'elle tomba sous la domination des Romains, & les Atheniens refuserent toujours de les admettre dans leur Ville. De cette même diversité de caractere naissoit encore la pompe orgueilleuse des uns, & la modestie des autres dans leurs triomphes : ceux-là insultoient aux vaincus d'une maniere inhumaine & barbare, & cherchoient tous les moyens d'éterniser la honte & la douleur des Nations subjuguées. Ceux-ci se contentoient d'ériger des trophées peu durables, & ne souffroient point qu'on les renouvellât, lorsque le tems les avoit consumés. C'eût été, dit Plutarque, un acharnement de haine odieux & barbare, que de songer à perpetuer le souvenir des anciennes discordes, qui ne pouvoient être trop-tôt ensevelies dans le silence & l'oubli.

L'article des combats d'esprit, des

ſpectacles, & des repreſentations de théatre demanderoit un extrait tout entier, pour en faire ſentir toutes les beautés ; mais nous conſiderons que l'Auteur n'a fait lui-même qu'abreger tout ce qu'on a écrit juſqu'à preſent de mieux ſur cette matiere : ainſi nous nous y arrêterons peu. Après avoir dit en peu de mots que l'uſage de lire & de reciter aux jeux olympiques, où toute la Grece étoit aſſemblée, des ouvrages en tout genre de litterature, inſpiroit une grande émulation parmi les Auteurs ; il ajoute que ce qui ſe paſſoit en cette occaſion n'étoit encore rien au prix de ce qu'on voyoit au théatre d'Athénes ; & comme en traitant des jeux & des combats des Grecs il nous avertit qu'il s'étoit aproprié ſans ſcrupule les richeſſes de pluſieurs Academiciens ſes confreres, il déclare que par rapport au théatre des Grecs il a fait un grand uſage de l'ouvrage du Pere Brumoi, où ce ſujet eſt traité à fond, & dans lequel il reconnoît » une profonde & ſage érudition, » & des réflexions toutes neuves tirées

de la nature même des poëmes, «
dont il y est parlé. «

Ensuite pour aller par ordre il commence par nous exposer les vivacités des Athéniens pour les représentations du théâtre, ce qui n'est pas étonnant, dit-il, si on considere que nul autre peuple, jusqu'à la plus vile populace n'a montré, tant d'ouverture d'esprit, & n'a porté plus loin l'amour de l'éloquence & de la poësie, le goût des sciences, la justesse du sentiment, la finesse de l'oreille, & la délicatesse sur tous les rafinemens du langage. Puis après avoir montré la maniere, dont on y disputoit, & dont on y adjugeoit le prix de poësie, il vient à l'Histoire du Poëme dramatique: il en examine l'origine & le progrès; il nous donne le caractere de tous ceux, qui s'y sont distingués, & à l'occasion du tendre & du touchant, qui dominoit dans les Poësies d'Euripide, il avertit que ce tendre & ce touchant ne regardoit pas une passion, qui amollit les cœurs & les effémine, & qui presque seule, ou dumoins plus

que toute autre a lieu sur notre théatre, à la honte de notre nation, désavouée en cela par toute l'antiquité, & desapprouvée par la plupart de nos voisins. Les anciens, continue-t'il, accoutumés à consulter en tout la nature, & à la prendre pour guide, ont cru que la terreur & la compassion étoient comme l'ame de la Tragédie, & devoient y dominer. La passion de l'amour chez eux, n'étoit comptée pour rien, & entroit rarement dans leurs pieces, au lieu qu'on croit que sans elle les nôtres ne peuvent se soûtenir.

Il examine en peu de mots comment cela est arrivé, & il l'attribue premierement à ce que Corneille, qui a formé la Tragedie Françoise, ayant trouvé toute la nation enchantée par la lecture des Romans, & peu disposée à rien admirer, qui ne leur ressemblât, a cru ne pouvoir plaire aux spectateurs, qu'en les remuant par l'endroit, où ils étoient accoutumés à être sensibles. En second lieu, en ce que nous avons adopté pour la Tragedie la même espece

de vers, qui ſert en même-tems à l'Elegie, à l'Idylle., à la Satire, & à la Comedie. Mais ne pourroit-on pas dire que le ſuccès du *Cid*, dont Corneille avoit pris l'idée dans le Tragique Eſpagnol, l'a déternimé à travailler dans le même goût? Il paroît du moins aſſez vraiſemblable que le déſordre, dont ſe plaint ici notre Auteur avec bien de la juſtice, vient encore moins du foible de la nation, que de l'erreur des Poëtes tragiques, qui ſe ſont mal à propos perſuadés qu'une Tragedie dans le goût des Grecs n'auroit point ſur notre théatre le même ſuccès, qu'ont eu ſur celui d'Athénes celles d'Eſchile, de Sophocle, & d'Euripide.

Ce que M. Rollin nous apprend de l'ancienne & de la nouvelle comedie, eſt tiré principalement du Pere Brumoi, mais il y a mêlé pluſieurs remarques de ſa façon, qui n'y gâtent rien. Il nous donne enſuite une déſcription du Théatre des Anciens, c'eſt-à-dire, des Grecs & des Romains, qu'il a extraite d'une diſſertation de M. Boindin inſerée au

I. tome des Memoires de l'Academie des Belles Lettres. Enfin il fait voir comment la passion pour les représentations du Théatre a contribué au déclin, & à la corruption d'Athénes, sur quoi il renvoie à la belle préface, que M. de Tourreil a mise à la tête de sa traduction des Harangues de Démosthene, dont il rapporte néanmoins quelques morceaux bien choisis. On verra avec le même plaisir ce qu'il fait dire à Plutarque du peu d'utilité qu'Athénes a tiré de ces Tragedies si vantées, qui font encore aujourd'hui l'admiration de l'univers.

Livre XI. ce Livre renferme l'Histoire des deux Denys Tyrans de Syracuse, dont l'un regna trente-huit ans, & l'autre douze. M. Rollin commence le récit des évenemens de ces deux regnes, par une réflexion, qui renferme tout le fruit qu'on en peut tirer, & à laquelle nous avons cru devoir nous borner dans un sujet trop connu pour en faire ici un extrait. » Cette Histoire, dit-il, va presenter à nos

» yeux un ſpectacle bien affreux &
» bien horrible, mais en même-tems
» bien inſtructif, quand d'un côté
» nous verrons un Prince ennemi &
» oppreſſeur de la liberté, de la juſti-
» ce, des Loix; fouler aux pieds les
» droits les plus ſacrés de la nature
» & de la Religion, faire ſouffrir les
» plus durs tourmens à ſes Citoyens,
» décapiter les uns & brûler les autres
» pour un ſeul mot..... pourrons-
» nous diſſimuler une vérité, que
» le Paganiſme même a reconnue, &
» que Plutarque fait obſerver à l'oc-
» caſion des Tyrans de Sicile, &
» de ceux mêmes dont nous parlons,
» que c'eſt dans ſa colere que Dieu
» donne de tels Princes aux peuples,
» & ſe ſert de ſcelerats pour pu-
» nir d'autres ſcelerats & d'autres
» impies. D'un autre côté quand ce
» même Prince, l'effroi & la ter-
» reur de Syracuſe, inquiet lui-
» même & tremblant pour ſa pro-
» pre vie, ne pourra trouver per-
» ſonne dans ſes Etats, pas même ſes
» femmes & ſes enfans, à qui il oſe ſe
» fier; qui de nous ne s'écriera avec

» Tacite : que ce n'eſt pas ſans rai-
» ſon qu'un homme très-ſage a dit, *que ſi l'on ouvroit le cœur des Tyrans, on le trouveroit déchiré de mille coups, puiſqu'il eſt vrai que les corps ne ſont pas plus tourmentées par les gênes & les ſupplices, que leur eſprit l'eſt au dedans par leurs crimes, par leurs cruautés, & par toutes leurs injuſtes & violentes entrepriſes*. Ceci eſt ſuivi d'une paralelle du Tyran & du Roi légitime, très-bien manié.

Livre XII. notre Auteur reprend ici l'Hiſtoire des Grecs & des Perſes à la Paix d'Antalcide. En exécution de ce traité les Thébains avoient été contraints d'abandonner les Villes de Beotie pour les laiſſer jouir de leur liberté, & les Corinthiens de faire ſortir leurs garniſons d'Argos, qui par-là devenoit auſſi libre & indépendante. Les Lacedémoniens, dont cette paix étoit l'ouvrage, voyoient par ce moyen leur puiſſance extrêmement accrue. Des deux Rois, qui regnoient à Lacedémone, Ageſipolis & Ageſilas, le premier vouloit qu'on laiſſât la Grece en repos, le ſecond

inquiet, remuant, plein de grandes vûes d'ambition & de conquêtes, ne respiroit que les armes. Il profita d'une occasion, qui se presenta bientôt, de faire déclarer la guerre à Olynthe, & ce feu une fois allumé embrasa en peu de tems toute la Grece. Thebes fut la premiere à s'en ressentir; cette Ville étoit divisée en deux factions, dont l'une à la faveur de l'aproche de l'armée Lacedémoniene opprima l'autre, obligea plusieurs particuliers à se réfugier à Athénes; & engagea Phebidas General de Sparte à s'emparer de la Citadelle de Thebes, appellée *la Cadmée.* Agesilas se déclara ouvertement approbateur d'une entreprise si injuste, par ce principe, qui étoit le grand mobile de la politique de Sparte, que tout ce qui étoit avantageux à cette Ville, étoit permis, & devoit être executé sans attendre les ordres de personne. Phebidas fut néanmoins rappellé & condamné à une grosse amende, mais il fut résolu de garder la Citadelle de Thebes. On n'en demeura pas là; Ismenie chef de la

faction Thebaine, qui avoit eu du dessous, étoit prisonnier, des Commissaires nommés par toutes les Villes Alliées de Sparte, lui firent trancher la tête, & Thebes demeura à la discretion des Lacedemoniens, qui en deux Campagnes se rendirent maîtres d'Olynthe, & reçurent les Olynthiens parmi leurs Alliés.

Une si grande prosperité uniquement établie sur l'injustice ne pouvoit pas durer long-tems, deux Citoyens de Thebes Pelopidas & Epaminondas illustres par leur naissance, le premier riche, magnifique & bien faisant. le second pauvre, & charmé de sa pauvreté, que la Philosophie lui rendoit délicieuse, paroissent alors sur le grand théatre de la Grece. L'un tout occupé des exercices du corps, l'autre faisant sa principale occupation de la culture de son esprit, tous deux également vertueux, également braves & habiles dans l'art de la Guerre, se trouvent par leur seul crédit toute l'autorité en main, & la conservent sans la partager. Pelopidas n'ayant pu en-

gager son ami à accepter une partie de ses richesses, prit part à sa pauvreté & imita sa modestie & sa frugalité : de là cette union entre ces deux cœurs, que la vertu avoit unis, & sur lesquels l'intérêt & l'ambition n'avoient aucune prise. Du caractere dont étoit Pelopidas, on devoit s'attendre que les premiers exploits rouleroient sur son compte, aussi eut-il tout l'honneur d'avoir délivré sa patrie des tyrans & enlevé la Cadmée aux Lacedemoniens, qui ne tardérent pas à courir aux armes pour se venger de cet affront : les Athéniens qui avoient favorisé les bannis de Thebes, craignirent d'être les premieres victimes du ressentiment de Sparte, & songerent à faire leur paix aux dépens des Thebains, mais Pelopidas & Gorgidas, qui se trouvoient ensemble en charge à Thebes, brouillerent ces deux Republiques plus que jamais.

Cependant la guerre se fit assez mollement pendant les premieres campagnes, les Thebains évitant d'en venir à aucune action considérable, avant

que d'avoir bien aguerri leurs troupes. Enfin le combat de *Tegyre*, où Pelopidas avec une poignée de monde s'ouvrit un passage au travers de l'armée de Lacedemone, dont les deux Generaux furent tués, commença de rendre le nom des Thebains celebre dans la Grece & fut le prélude de la fameuse bataille de Leuctres. Pour bien faire connoître cette derniere action, où Epaminondas commandoit en Chef, & Pelopidas conduisoit sous ses ordres *le bataillon Sacré* composé de trois cens jeunes gens unis d'une étroite & tendre amitié, & engagés par serment à se défendre mutuellement jusqu'au dernier soupir; il faudroit copier tout le détail qu'en fait M. Rollin, & l'on peut dire que dans tout son ouvrage il n'y a rien de plus interessant, ni de mieux écrit. Mais autant que la journée de Leuctres fit d'honneur aux Thebains, autant doit-on admirer la maniere, dont la nouvelle en fut reçûe à Sparte, & la sage conduite que tint Agesilas en cette rencontre. Il ne put néanmoins empêcher

deux Generaux de Thebes de
.ſſer leur avantage ſi loin , que La-
ɔmone fut obligée d'avoir re-
rs au Roi de Perſe , mais Pelopi-
ſe tranſporta à la Cour de ce
ıce , & rompit la négociation.
ı guerre recommença donc entre
ſeuls Grecs , & les journées de
oſephales & de *Mantinée* auroient
ré l'Empire de la Grece aux The-
ıns , ſi Pelopidas n'eût peri dans
ɪremiere , & Epaminondas dans la
ɔnde. Il ne ſe peut rien ajouter à
loge que fait notre Auteur de ces
ıx Generaux , qui furent enſeve-
dans le ſein de leurs victoires :
s il y a cette difference entre l'un
l'autre , que Pelopidas ternit un
ı ſa gloire par la témerité , avec
ıelle il s'expoſa dans un combat ,
ſa mort mettoit ſa patrie en dan-
de recevoir un échec , au lieu
'Epaminondas en ſuccombant à
ntinée ne fit qu'ajouter un nou-
u luſtre à une action , qui a paſſé
ıs tous les ſiécles ſuivans pour le
f-d'œuvre de l'Art Militaire , &
a acquis le renom du plus ſage ,

du plus habile, & du plus brave guerrier qu'ait jamais eu la Grece. Mais ce qui est sur-tout bien glorieux pour ces deux grands hommes, c'est que Thebes, qu'ils avoient tirée de l'obscurité, y rentra dès qu'elle les eut perdus, & ne conserva que l'honneur d'avoir produit dans leurs personnes, les deux plus vertueux & les deux plus accomplis des Grecs. Rien n'échape à M. Rollin de ce qui en peut donner cette idée, & en Auteur qui pense, & qui sçait connoître l'Heroïsme, où il est, il en ramasse tous les traits, & les marque à leur coin. Le fruit de la bataille de Mantinée fut une paix generale sur le plan qu'en dressa le Roi de Perse. On voit ensuite l'expedition d'Agesilas en Egypte, ses victoires & sa mort: les troubles survenus à la Cour d'Artaxercès pour sa succession, & la mort de ce Prince. A cette occasion M. Rollin examine avec soin les causes des soulevemens & des révoltes, qui arrivoient si fréquemment dans cet Empire; cet endroit est fort instructif.

Livre XIII. Ochus s'étoit assûré le Trône de son pere Artaxercès en se défaisant de ses deux freres, il s'y conserva par ses cruautés, qui occasionnerent bien des révoltes. M. Rollin après en avoir commencé le récit, l'interrompt pour nous donner l'Histoire d'une Guerre de trois ans, que les Athéniens eurent à soûtenir contre leurs Alliés. Chabrias, Iphicrate & Timothée, les trois derniers Generaux, qui ayent fait honneur à cette République, y parurent avec éclat: toutefois la crainte que les Athéniens eurent du Roi de Perse, & plus encore la belle Harangue d'Isocrate sur la Paix, les engagerent à faire avec leurs Alliés un traité avantageux pour ceux-ci. Ochus faisoit alors de grands préparatifs de guerre, & publioit qu'il en vouloit à l'Egypte, Athénes en prit ombrage, & ses Orateurs vouloient qu'on armât pour le prévenir: Démosthene âgé pour lors de trente-huit ans, fut seul d'un avis contraire. Il convint bien en general qu'il falloit toûjours regarder le Roi de Perse, comme l'ennemi per-

petuel de la Grece, mais il ajoute qu'il n'étoit pas de la prudence de rien précipiter sur des bruits populaires, & par une déclaration de guerre prématurée fournir à un Prince puissant un juste sujet de tourner ses armes contre la Grece.

L'Analyse de cette Harangue & de celle que le même Orateur prononça deux ans après en faveur des Megalapolitains sont ici touchées de main de maître, aussi-bien que l'Histoire de ce grand Homme le Pere de l'Eloquence Grecque, jusqu'au tems qu'il commença ses Philippiques. L'expedition heureuse d'Ochus contre la Phenicie, l'Isle de Chypre & l'Egypte, le secours donné aux Syracusains par les Corinthiens contre Denys le jeune; les victoires de Timoleon leur General, qui assûrerent la liberté à Syracuse, ses Loix, sa retraite & son éloge ne feront pas moins de plaisir. Ce volume finit par une digression sur l'équipement des galeres à Athénes, & sur les exemptions & les marques d'honneur, que cette Ville accordoit à ceux, qui lui

avoient rendu de grands services. L'Auteur convient que cet article est ici hors d'œuvre, & devoit naturellement être placé dans l'endroit du volume précedent, où il est parlé de la marine des Athéniens, ce qu'il promet de rectifier dans une seconde édition.

ARTICLE XCVIII.

Réfutation du sentiment de Monsieur Giacomazzi, sur la fin tragique de Valstein. (a)

LEs chefs d'accusation envoyés à la Cour Imperiale contre le Duc de Fridland, dit M. Giacomazzi, étoient, suivant l'opinion commune, des calomnies, & n'auroient point été crues, si Valstein n'eût pas obtenu le pouvoir de disposer de tous les Officiers de l'Armée sans la participation du Conseil Aulique: le malheur d'un si grand Capitaine n'eut sa source que dans une puissance sans bornes: *Incrementa ipsa, si bene computes, damna sunt:* Cet

(a) *Voyez* Août, Article LXVI.

axiome de Senéque sert comme d'appui, à l'opinion de l'Auteur *des Maximes Politiques, &c.*

D'abord opposons à l'opuscule Italien, un opuscule Espagnol; c'est-à-dire, au sentiment de M. Giacomazzi celui de *Dom Pellicer*, qui a écrit en Castillan *la conspiration méditée & suivie de Valstein.* Le titre de ce petit ouvrage déclare Valstein criminel d'Etat, & aussi justement condamné que le fut Sejan par Tibere. Le voici ce titre de Dom Pellicer; *El Seyano Germanico Alberto Wenceslao Eusebio de Walstein.* L'Auteur Castillan, débute par ce que l'on nomme *un lieu commun.*

Les siécles sont toujours les mêmes, dit-il; il n'y a que les personnes qui les differencient: La race des ames loyales, comme celle des ames perfides, a toûjours subsisté: Nous avons vû de nos jours des exemples fameux dans l'une & dans l'autre espece: des guerres étrangeres & des guerres intestines ont été suscitées à Ferdinand II. Empereur d'Allemagne: alors des hommes d'une in-

igne valeur ; & d'une fidelité conante se sont acquis au prix de leur ing, une gloire immortelle ; tantôt ombattant pour la Religion ; & tantôt pour le soutien de la splendeur mperiale. Mais d'une autre part ; ous avons vû des hommes qui éleés dans l'école de Machiavel ; ont èshonoré la nature humaine, par eur férocité ambitieuse : ces homnes l'horreur de tous les siécles, ont ormé des complots, préparé des attentats non seulement contre la parie, mais contre le pere même de la parie. Et entre ces monstres s'est distinué par sa trahison Albert de Valstein; a faveur de son Souverain l'avoit éleé jusqu'au rang de Géneralissime. Il toit devenu l'arbitre & le dispensaeur des graces, & les troupes de l'Emire recevoient leurs ordres de lui seul: ce dégré d'independance absolue le ouverain avoit ajouté des bienfaits e toutes les sortes ; des Comtés, es Duchés, des Principautés ; tant e distinctions réunies étoient presue sans exemple, &c. L'Espagne ıême, pour faire en quelque sorte

sa cour à Ferdinand avoit décoré le favori du Collier de la Toison d'Or, » qu'elle lui envoya. Néanmoins ce » *nouveau Séjan, osa projetter de trem-* » *per ses mains sacrileges dans le sang* » *de son Seigneur ou pour le moins de* » *le dépouiller de la Pourpre Imperiale.* » Et ce dessein dont on ne sçauroit » qualifier l'horreur il l'eût éxecuté » sans un coup de cette providence » speciale qui veille à la conservation » des bons Rois & de leurs Etats, » &c. En effet, reprend Dom Pellicer, par des voies comme impénénétrables, la conspiration du Séjan Germanique parvint à la connoissance du Comte d'Ognate, & du Marquis de Castagnada, Ambassadeurs du Roi Catholique. On suivit ces premieres traces; & peu à peu tout se développa, tout fut découvert. Les preuves de la trahison furent produites.

Ceci est comme le canevas du livre de Dom Pellicer : ensuite il traite chaque article & le prouve par des faits si bien concertés ; que le dessein, les commencemens, & les

effets déja considérables de la conspiration de Valstein se font sentir à tout lecteur .... donc la mort de Valstein fut très-juste, c'est la conclusion de Pellicer. Quant aux circonstances de cette mort il les passe, dit-il, sous silence, parce qu'elles sont décrites dans un grand nombre de relations, &c. Après cela il s'exprime ainsi en general sur l'assassinat d'un sujet rébelle. « Non seulement le droit des gens, mais les « Loix de l'Empire établissent que « les crimes de trahison, de rebellion, « de leze-Majesté n'ont pas besoin « des formalités ordinaires du barreau « pour être punis. En pareils cas, le « châtiment accéleré des coupables « tient lieu de sentence juridique. « Lorsque des crimes si formels ne « sçauroient être avérés & punis par « les longues procédures des Tribu- « naux sans un risque évident pour « le Prince & pour la patrie, il est « permis de faire punir sans délai « les rebelles, sur tout si ce sont des « Officiers de Guerre absolus & in- « dépendans, tel qu'étoit Valstein. «

» Il faut alors user du glaive plûtôt que de la langue sans attendre » la fulmination d'une sentence dont » le coupable seroit en état d'empê» cher l'effet. En un mot cet Au» teur démontre la rébellion du Gé» neralissime des Troupes Imperia» les.

Dom Pellicer, dira-t'on, étoit Espagnol, & Autrichien ! Mais l'Historiographe du Roi Louis XIII. M. Dupleix n'étoit ni Espagnol, ni Autrichien ; c'étoit un très-zelé serviteur de son Prince, & un fidéle écrivain. Rapportons ses propres paroles ; Dom Pellicer lui-même si déchaîné d'ailleurs contre la France au sujet de Valstein, les traduisit exactement en sa langue. » Cet » assassinat du sieur Pui-Laurent, » qui eut peu d'effet fut précedé par » un autre de très-grande importan» ce qui réussit aux Imperiaux en la » personne de Valstein. La décaden» ce des affaires de l'Empereur, & » l'autorité qu'il s'étoit acquise sur » les gens de guerre, le rendant ne» cessaire au service de la Majesté Im-

periale, il étoit devenu si orgueilleux, qu'il ne déféroit plus aux commandemens de son maître qu'autant que bon lui sembloit : de sorte que l'Empereur ne cherchoit aussi que les moyens de s'en défaire. Lui, en ayant avis se résolut de prévenir le coup de sa ruine, en traitant secretement avec les Suédois : mais parcequ'il désiroit amener son armée à pareille rébellion, il perdit tant de tems, que ceux qui en avoient ordre de l'Empereur l'assassinerent. «

Aprés la mort du Valstein affiches furent mises ès lieux publics, & par tous les carrefours, contenant que le Valstein avoit été tué par le commandement de l'Empereur, qui l'avoit déclaré rebelle, proscrit, & mis au ban de l'Empire. Sa trahison l'ayant déja rendu criminel envers l'Empereur, son ambition & arrogance odieux aux Courtisans, & sa brutalité à la plûpart des Capitaines, il fut peu regreté, & son crime ayant été découvert, les Imperiaux eurent en

» voir à ma sûreté, contre les coups
» qu'on veut me porter : Attachons-
» nous donc les uns aux autres par un
» serment inviolable, & puisque vous
» voulez que j'aye soin de votre for-
» tune, faites que je puisse compter
» sur votre fidélité. » Ce discours fut reçu avec applaudissement de ceux qui étoient du secret.... Ensuite les autres Officiers entrerent dans les vûes de leur Général, les uns par esprit de faction, les autres par crainte; ceux-là par l'espoir de leur avancement : après cela ils s'engagerent à Valstein, par un nouveau serment qu'ils signerent. Picolomini frappé de ce complot, en donna les premiers avis à l'Empereur. Ce dernier trait d'ingratitude confirmé par bien d'autres avis, épuisa la patience de Ferdinand : l'ordre de ce Prince vint d'arrêter d'abord quelques Officiers de la faction, & puis de déposer Valstein une seconde fois du Généralat, & de s'assurer de sa personne, &c. Valstein à la veille de se joindre aux ennemis de l'Empire, qui s'approchoient pour le recevoir, fut prévenu par trois Of-

ficiers en qui il avoit confiance, & qui allerent au devant de sa trahison, en le trahissant lui-même.

Dans ce récit paroît un fonds de vérité qui doit ne laisser aucun doute raisonnable sur la conspiration de Valstein : On voit deux partis, dont l'un est hautement pour le sujet rébelle, & l'autre timidement pour son devoir envers le Souverain. Et c'est des prémiers de ces partisans déclarés de Valstein que sont venus les libelles diffamatoires contre Ferdinand; leur fortune tomboit par la chûte de leur Chef; le dépit & la fureur leur ont fait trouver des plumes empoisonnées, qui les vengeassent autant qu'il se pouvoit, de la perte de leurs espérances. Comment M. Giacomazzi, cet Ecrivain d'ailleurs si judicieux, a-t'il pû s'exprimer en ces termes sur une trahison si manifeste! Les accusations, dit-il, envoyées à Vienne contre le Duc de Fridland étoient dans l'opinion de la plûpartt, des calomnies, & l'on n'y auroit point ajoûté foi, si Valstein n'eût jamais demandé & obtenu la disposition de tous

les Grands Officiers, même de l'armée. A la bonne heure que cette disposition générale des Troupes fut peut-être devenue pour Valstein une tentation de félonie ; mais ce ne fut pas pour une pure tentation, ce fut pour une félonie concertée, prouvée, & sur le point de réussir, que le Conseil Aulique jugea ce Général digne de mort.

Voilà le fait, qu'il n'est permis à aucun homme impartial de révoquer en doute. Beaucoup de gens d'esprit, dit un de nos plus sincéres Auteurs du siécle passé, nous ont laissé diverses Relations sur la fatale destinée de Valstein : l'animosité des partis contraires s'est répandue de leurs intérêts différens dans leurs écrits : les invectives ou les flateries y ont pris la place que la seule vérité devoit y occuper. Quelques-uns ont accusé de cruauté l'Empereur Ferdinand. Plusieurs ont loué sa prudence & sa justice : ceux-ci y ont parlé de Valstein comme d'un monstre, ceux-là comme d'un Héros, &c. Les uns ou par prévention, ou par ignorance, ont écrit

que sa naissance étoit obscure, & que la fortune l'avoit tiré de la boue; les autres ont dit la vérité sur son origine, sçavoir que son pere étoit Baron, & l'un des plus grands Seigneurs de la Bohême. De la naissance de Valstein, on vient à son caractere : d'abord on assûre qu'il étoit né ambitieux, brouillon, séditieux: disposition à devenir un jour Chef de rebellion. Son esprit turbulent n'étant pas propre au repos des Muses, ses Maîtres le chasserent de leur école, parce qu'au lieu d'étudier, il ne s'occupoit qu'à faire des ligues contre ses compagnons & à les soulever contre l'obéissance & la discipline : « Tant le na-
» turel a de force en cet âge, auquel
» il n'est ni caché par la dissimulation,
» ni corrigé par la prudence, &c. »

En effet, suivons Valstein à l'exemple de notre Auteur : Ce jeune homme parvenu à l'âge mûr, après divers voyages, étudia soigneusement les maximes & la conduite de ceux, qui d'une condition privée, étoient arrivés à la Souveraineté : alors il n'eut plus que de vastes idées, que de hautes espérances, mê

prisant ceux qui se contentoient de la médiocrité. En quelque état que la fortune l'eût mis, il songea toujours à s'accroître davantage.... Enfin étant venu par dégrés à un tel point de grandeur, qu'il n'y avoit que les Couronnes qui fussent désormais au-dessus de lui, il ne pensa plus qu'aux moyens d'usurper sur l'Empereur celle de Bohême qui naturellement le flattoit plus que toute autre, & lui sembloit aisée à conquérir. Dès qu'il fut fait Prince de l'Empire & Duc de Mekelbourg, il voulut qu'on le traitât toujours d'Altesse, afin de disposer les esprits à le traiter bientôt de Majesté; il ne mangea plus que seul, fit battre monnoye, affecta des Audiences semblables à celles que donnent les Rois.

Ce n'est pas tout: Voyons Valstein dans sa vie domestique. Ici notre Ecrivain François craint qu'on ne manque de foi pour l'histoire, & que la vérité ne passe pour une description de Roman. Les lieux qu'habitoit cet homme tout rempli d'ambition & d'orgueil, sembloient moins

les maisons d'un particulier que les Palais d'un puissant Monarque. Son Hôtel de Prague recevoit le monde par six grandes portes bâties sur les ruines de cent maisons abattues pour le construire : magnificence commode dans les appartemens; richesse choisie dans les meubles ; abondance exquise dans le luxe ; Jardins ornés d'un nombre proportionné de statucs ; fontaines, jets d'eau, grottes, canaux, tout cela d'un goût délicatement assorti ; un vaste parc environné de murs bien entretenus, renfermoit pour le moins trois cens chevaux d'élite : écuries superbes en architecture, mangeoires de marbre, &c.... Le Château de Sagan que la mort empêcha Valstein de finir, eût sans doute surpassé les édifices des vieux Romains.

De plus profusion inouie pour sa table & pour son service : cent plats paroissoient à la fois avec une propreté qui aidoit fort à la bonne chere : cinquante Hallebardiers de bonne mine, & connus par leurs actions, gardoient toujours l'antichambre ; *Sentinelles*, Estafiers par tout au de-

hors, pour empêcher le bruit que Valstein, foible à l'excès sur ce point, ne pouvoit souffrir : soixante Pages, enfans d'ancienne race, apprenoient *gratis* leurs exercices sous des Maîtres fameux : Bibliotheque magnifique & par la beauté de l'édifice, & par la multitude des Livres de choix : un nombre presque infini de Gentils-hommes servans : quatre Maîtres de chambre s'informoient sans cesse de ceux qui devoient être admis à l'Audience du Prince : six Barons & six Chevaliers se trouvoient toujours près de sa personne, pour recevoir ses commandemens, & des Gentils-hommes de la Chambre de l'Empereur, qui portoient *la clef dorée*, avoient chez lui la même place, &c.

De ce pompeux détail l'Historien conclut ainsi : « On jugera générale» ment qu'il étoit facile à Valstein » vivant plus splendidement que les » Rois, de souhaiter leur rang »: Aussi travailla-t'il plus sérieusement à y parvenir en effet, lorsque le commandement Général des Armées lui fut remis pour la seconde fois, & que les

affaires de Ferdinand étoient dans le plus miférable état. Valftein fçut mettre à fon plus haut prix le befoin que l'on avoit de lui : tous convenoient, & les Efpagnols eux-mêmes, qu'il étoit l'unique reffource dans les malheurs qui menaçoient l'Empire. Valftein fit donc fon plan pour la guerre, & le propofa : tout y parut utile & fincére, quoique le nouveau Général eût bien d'autres penfées : ce plan tendoit à lui laiffer la Dictature de l'Empire, à rendre Ferdinand méprifable par une honteufe oifiveté, à accoûtumer infenfiblement les gens de guerre à reconnoître leur Généraliffime pour leur feul Maître.

Cependant Valftein, pour mieux cacher fes deffeins ambitieux, fit pour lui-même des demandes qui n'excédoient point la condition d'un homme privé ; auffi furent-elles toutes agréées avec plaifir : ainfi les préparatifs pour fa révolte fe trouverent heureufement arrangés ; mais elle ne fut pas brufquement executée ; bien que la difpofition des troupes lui eût été confiée fans aucune limitation. Il prit

le tems nécessaire pour sonder les principaux Officiers, & se les concilier par les motifs les plus intéressans: Enfin l'effet d'une conspiration contre Ferdinand alloit se produire, lorsque la Cour de Vienne qui en fut instruite à propos, la déconcerta. Notre Auteur n'en dit pas davantage, & se contente de rapporter la félonie de Valstein, gardant le silence sur sa mort trop justement méritée par une suite non interrompue de hauteurs, d'indépendances, d'ingratitudes, terminées par la plus noire & la plus évidente trahison.

Deux réfléxions mettront fin à cette espece de Dissertation historique. 1°. Il n'est pas sage, ce semble, aux Editeurs de M. Giacomazzi, d'avoir dédié *les Maximes Politiques* à l'Empereur Charles VI. aujourd'hui régnant; s'ils vouloient faire une dédicace à ce Prince, pour donner du relief à leur édition, il falloit supprimer la note qui regarde Valstein, parce qu'elle est injurieuse à la maison d'Autriche: & comment cela? C'est que Ferdinand second

la tête de son Conseil n'eût pas crû Valstein digne de mort, *s'il n'eût jamais demandé & obtenu la disposition de toutes les troupes*; c'est ce que dit M. Giacomazzi, & ce qui est faux, comme nous l'avons déja démontré : Valstein fut jugé digne de mort sur les preuves les plus évidentes que l'on puisse avoir de rebellion contre un Souverain.

2°. C'est avec justice que l'Ecrivain Espagnol *Dom Pellicer*, a intitulé son Opuscule sur la conspiration de Valstein, *Le Séjan Germanique*. Ce fut par *dégrés*, comme s'exprime M. Giacomazzi, que l'insolent orgueil du Séjan de Rome, ne trouva plus rien digne de lui que la premiere place du monde : ce fut aussi par dégrez à proportion que l'ambitieux Valstein selon Pellicer, & tous les autres Ecrivains désintéressés, ne vit plus rien digne de lui qu'une Couronne. Dès sa plus tendre jeunesse, disent-ils, c'étoit un petit *ligueur hautain*, qui ne pouvoit souffrir de maître : ce caractere alloit toujours croissant avec ses années, & à mesure que

Dès-lors je croyois voir sans aucun nuage la découverte de ce secret, & comme dans un point beaucoup plus lumineux que ce court raisonnement. Il me paroissoit nécessaire de le développer pour l'appliquer aux espéces, & j'y procédai de la maniere qu'il suit.

Il seroit à désirer dans le Ciel un point fixe d'Orient en Occident, pour observer les Longitudes par ce point fixe, comme on observe sur Terre & sur Mer les Latitudes par l'Etoile Polaire ; mais peut-on raisonnablement l'espérer ce point fixe d'Orient en Occident, pendant que le Ciel entier tournera d'un mouvement commun une fois en vingt-quatre heures d'Orient en Occident ?

Il n'en est pas ainsi d'Occident en Orient dans le Ciel ; j'y apperçois à la vérité toutes les Planétes tournées d'Occident en Orient ; mais dans ce sens-là, j'y remarque en même tems les Etoiles, comme étant fixes & clouées pour ainsi dire au Firmament ; d'où je conclus que les Etoiles peuvent être considerées comme des points fi-

xes relativement aux Planétes qui s'en éloignent, & s'en rapprochent d'un mouvement propre & reglé, quoique fort inégal entre elles, & que les Etoiles par cette raison peuvent être appellées, & sont réellement des points fixes par rapport aux Planétes.

Or la Lune est celle entre toutes les Planétes, dont le mouvement propre est plus rapide à notre égard : & par conséquent plus commode pour fixer par tout les Longitudes, en la rapportant aux Etoiles.

On avoue que ces variations donnent lieu à une grande difficulté; mais cette difficulté qui est presque insurmontable par rapport à ses latitudes de l'Equateur & de l'Ecliptique, & à son concours avec le Soleil, ne le paroît pas également par rapport à la combinaison de ses deux cours, l'un commun, & l'autre propre dont il s'agit.

Il semble même que cette difficulté est déja levée, à la seconde près, pour plusieurs siecles, par l'usage des tables calculées & à cet égard, & à l'é-

gard des Equations, &c. en ſorte que l'erreur d'une ſeconde ou d'une tierce par rapport aux Longitudes, ſera bientôt redreſſée après quelques obſervations, pour ne plus jamais revenir, par un habile Mathématicien.

Après tout, s'il faut pour fixer les longitudes, un point fixe d'Occidènt en Orient dans le Ciel, ſi l'on n'a jamais demandé autre choſe, il eſt clair que les Etoiles ſont réellement des points fixes par rapport aux longitudes de la Lune, d'autant plus que toutes les Etoiles & leurs poſitions relatives étant connues comme elles le ſont, je n'ai pas beſoin en voyant la Lune de voir l'Etoile préciſe à laquelle j'ai fixé mon meridien. En effet, ſi vous fixez la Lune à une Etoile, par tout vous ſçaurez par cette Etoile le progrès du mouvement propre de la Lune, par ce progrès celui de ſon mouvement commun, & par le progrès de ſon mouvement commun, votre méridien, le tout d'une maniere claire, prompte & facile : il n'y a qu'à ſe retourner, pour appercevoir ce point réel que la main de Dieu

a marqué : comment cela ? Le voici.

Dès que je fixe une fois pour toute, la Lune dans le Ciel à une certaine Etoile, & en même inſtant ſon méridien ſur la terre, je puis enſuite d'un coup d'œil ſur le demi-cercle, obſerver par tout le progrès de ſon mouvement propre par ſon éloignement périodique de cette Etoile, par ce progrès eſtimer le tems, puiſqu'un demi degré de ſon mouvement propre vaut une heure, par le tems le progrès de ſon mouvement commun, puiſqu'une heure en vaut quinze dégrés; par le progrès de ſon mouvement commun ſon méridien actuel, puiſqu'il ſuffit pour cela de rappeller le méridien de ſa fixation à ladite Etoile, & d'y avoir égard, & par ſon méridien actuel, mon propre méridien, en obſervant à quelle diſtance je ſuis de ſon méridien; c'eſt-à-dire, que s'il n'y a nulle diſtance, j'ai le même méridien; ſi ma diſtance eſt de quelques dégrés au-delà vers l'Occident, je dois ajoûter ces dégrés au ſien, pour en former mon méridien, & les en ôter, ſi je ſuis en deçà. L'on

mets pour la clarté ici & dans la ſuite les diminutions des minutes ſecondes tierces, &c. pour la pratique un tarif en forme de Bareme dreſſé par un bon Mathématicien, y aura égard.

Il eſt à remarquer que cette double fixation de la Lune à une Etoile & à un méridien, une fois faite, peut ſervir toûjours & pour toujours; que cette méthode peut s'appliquer aux longitudes du Soleil ou d'une autre Planéte, s'il paroît meilleur; qu'on peut même choiſir entre fixer le méridien de la Lune ou le mien pour ſa commodité, l'un revenant à l'autre; ſinon que le premier ſemble plus ſimple.

A la vérité, ſur le fondement préliminaire d'une double fixation de la Lune à ſon méridien & à une Etoile; voilà deux obſervations & quelques calculs à faire, mais qui ne font enſemble qu'un ſeul tout & une opération facile & prompte, comme étant tous liés néceſſairement entre eux.

Ne pourroit-on pas même dire que ce moyen approche du grand cercle, d'un

d'un demi degré, si par ce demi degré on entend donner une minute pour trente. Quoi qu'il en soit, ce moyen donne un pour trente ou la Pendule donne un pour quinze.

L'application des regles aux especes va éclaircir le reste, jusqu'à l'évidence & à la démonstration; elle tiendra même lieu d'expérience & y suppléera.

Je fixe la Lune à une Etoile & au premier Méridien, où je suis moi-même. Sur cela on leve l'ancre pour l'Occident, & je m'endors. Cependant par un charme de la Puissance Divine le vaisseau fend les ondes, d'un cours égal à celui de la Lune, & je me réveille douze heures aprés le départ. D'abord je crois n'avoir que fermé l'œil, me trouvant toujours au même Méridien que la Lune; mais venant à observer cet Astre à six degrez de l'Etoile, je conclus que j'ai dormi douze heures, car ici un demi degré vaut une heure; que la Lune a donc parcouru 180. degrez de longitude, car une heure vaut quinze degrez de longitude, qu'elle est donc au 180e. puisqu'elle

étoit au premier, lors de sa fixation à l'Etoile, & que je suis moi-même au 180°. puisque je ne suis à nulle distance du méridien de la Lune. Mais si voguant un peu plus vîte que l'astre, je m'observe à 2. degrez au de-là de son méridien qui est le 180. à 180. j'ajoute 2. & je trouve 182. je suis donc au 182. au contraire je ne suis qu'au 178. si ayant vogué moins vîte je m'observe 2. degrez au dessous de la Lune; parce que des 180. de la Lune, j'ôte 2. reste 178.

Abregeons cette opération; la Lune est à 6. degrez de l'Etoile, & moi pareillement; nous sommes donc elle & moi au 180.

Mais ôtons le charme & le someil. Dans la même espece je suis sans le sçavoir, au 180. après trois cours de Lune & 12. heures; alors observant la Lune à 6. degrez de l'Etoile, je fais ici mon opération la même que cy-dessus. Mais pourquoi observai-je la Lune seulement à 6. degrez de l'Etoile, sans faire attention aux trois cours qu'elle a remplis? c'est que chaque cours a rempli une révolution périodique par rap-

port à l'Etoile, lequel eſt par conſéquent de non valeur à notre obſervation.

Et ſi dans cette même eſpece, au lieu d'être au 180. je ſuis au 358. ou ſeulement au ſecond; dans le premier cas m'obſervant au 178. degré au de-là du meridien de la Lune vers l'Occident; j'ajoute mes degrez aux 180. de la Lune, & je trouve un montant de 358. lequel montre mon méridien; au ſecond cas; je m'obſerve à 178. en de-çà de la Lune, leſquels je déduis de ces 180. reſtent 2. je ſuis donc au ſecond degré.

Mais ſi toujours dans la même eſpece, c'eſt au premier que je ſuis, alors je m'obſerve à 180. au deſſous de la Lune; j'ôte donc ces 180. des 180. de la Lune; reſte rien: je ſuis donc au premier, puiſqu'il eſt la premiere fixation de la Lune, de prime abord.

Enfin ſans ſortir de l'eſpece, je ſuis au 180. après ſix cours de Lune, dix jours & douze heures, ſans en être ſûr à tous égards. Alors j'obſerve la Lune à 126. degrez de l'Etoile, deſquels je ne compte que ſix, parce que

j'en omets tous les nombres de 12. qui répondent chacun à une révolution de 24. heures, & qui souffrent en non valeur, comme étant remplies. Or 6. degrez valent ici 12. heures, & 12. heures 180. degrez de longit. je suis donc avec la Lune comme ci-dessus, au 180. c'est que chaque cours du mouvement commun, comme du propre, étant révolu, ne doit pas se compter, ainsi que je l'ai dit; par conséquent & les jours & les cours révolus, étant pour ainsi dire à néant, je n'ai que les heures à compter pour faire mon opération; & c'est ce qui en donne la facilité avec netteté & promptitude.

Ce seroit embarasser la démonstration, que de multiplier inutilement les especes. Celles-ci en renferment à l'infini, & la démonstration de la découverte du secret des longitudes, paroît subsister indépendamment des expériences, & de l'application des diminutions qu'elle suppose, & sans préjudice, ayant droit de l'attendre pour la pratique de la main de tout Mathematicien exact.

ARTICLE C.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE STRASBOURG.

A L'occasion du livre que le Cardinal Cienfuegos a fait imprimer sur l'Eucharistie, & dont on a donné l'extrait dans les Memoires de l'an 1732. Article premier du mois de Janvier, & Article premier du mois de Fevrier; il a paru des Theses imprimées à Tubinge, du 18. Août 1733. en 18. pages *in*-4°. On y lit un Extrait de l'ouvrage du Cardinal, extrait fort court, & dénué des principales preuves dont l'Auteur se sert pour appuyer son sentiment: le Professeur s'en fait un sujet de triomphe, & prend acte contre l'Eglise Romaine. En effet il prétend tirer avantage de cet ouvrage, pour prouver qu'elle n'a eû jusqu'à présent aucun véritable Sacrifice de la

Messe, & que l'union de Jesus-Christ avec l'ame, qui le reçoit dans le Sacrement de l'Autel, est une chimere. Il se fonde sur ce que le Cardinal propose son systeme, comme le seul qui explique bien l'un & l'autre; & que ce systeme inconnu à toute l'antiquité, est encore plus aisé à réfuter que les autres. Les raisonnemens qu'employe le Professeur, sont aussi superficiels que l'extrait même qu'il produit dans ses Theses. Mais il est surprenant qu'un homme qui se dit Theologien, ne sçache pas distinguer la substance d'un article de Foi, & la maniere dont on l'explique: l'union du Verbe Divin avec la nature humaine a été expliquée en plusieurs façons différentes, par les Docteurs Catholiques; si quelqu'un s'avisoit présentement d'en proposer une explication nouvelle, comme la seule raisonnable, s'ensuivroit-il que cette union est chimerique, & que l'Eglise ne l'a jamais connuë? il en est de même dans le cas présent; l'Eglise a toujours reconnu un véritable Sacrifice dans la Messe, & une véritable union de Jesus-Christ avec l'ame dans le Sa-

crement de l'Autel ; mais la nature de ce Sacrifice & de cette union étant surnaturelle, & par conséquent au dessus de nos foibles idées, ainsi que l'union hypostatique, il n'est pas étonnant qu'on se partage sur la maniere de l'expliquer. N'y aura-t-il point de Sacrement dans l'Eglise, n'y aura-t-il point de grace surnaturelle pour les hommes, parce qu'on n'a pas encore pû s'accorder sur la maniere dont l'un & l'autre opere dans nôtre ame, & que chaqne école défend son explication, comme l'unique qui convienne au Mystere ? C'est d'ailleurs en imposer au sçavant Cardinal, que de supposer & d'insinuer qu'il regarde son sentiment comme nouveau & inconnu jusqu'à présent à l'Eglise ; puisque la plus grande partie de son ouvrage est employée à prouver ce sentiment, non-seulement par l'Ecriture sainte, mais encore par les anciens Auteurs, & par une espece de chaîne des Peres, qui forme, selon lui, une tradition, & qui par conséquent auroit mis dans tous les temps l'Eglise en possession de son systeme ; il prétend seulement que ceux qui ont

tenu des sentimens contraires n'ont pas fait assez d'attention aux passages dont il se sert pour appuyer le sien. C'est donc par ignorance ou par mauvaise foy, qu'on insulte dans la These à l'Eglise Catholique, en lui reprochant qu'elle n'a point eû jusqu'à présent de véritable sacrifice, sur ce que l'on propose une nouvelle maniere de l'expliquer; puisqu'il n'est pas moins vrai que depuis les Apostres jusqu'à nous, à quelques Sectaires près, venus dans les derniers temps, on n'a jamais douté dans le Christianisme, que l'Eucharistie ne renfermât un véritable Sacrifice. Nous n'entrons pas dans le détail des raisons qui prouvent cette verité; une infinité de Controversistes l'ont déja fait: nous n'entreprenons pas non plus de réfuter les objections qu'on forme dans la These de Tubinge contre le systeme du Cardinal Cienfuegos; il sçaura bien le faire lui-même, à moins qu'il ne méprise les foibles cris de quelques enfans rebelles qui en veulent encore plus à l'Eglise leur mere, qu'à celui qui en fait un des principaux ornemens par l'étenduë de ses lumieres.

aussi bien que par l'auguste dignité dont il est revêtu.

ALLEMAGNE.

De Berlin.

On imprime par souscriptions chez François Haude Libraire du Roi de Prusse & de l'Academie des Sciences; *La Chronologie de l'Histoire Sainte & des Historiens Prophanes qui en ont fait mention*, par *Alphonse de Vignoles*. L'ouvrage comprendra en deux Volumes *in*-4°. tout ce qui s'est passé depuis la sortie de l'Egypte jusqu'à la Captivité de Babylone. On peut s'adresser à Briasson, ruë S. Jacques à la Science, pour avoir le Programe, & pour souscrire. Les Souscriptions n'auront plus lieu au mois de Mai 1734. Le Libraire s'engage à distribuer cet Ouvrage au mois d'Octobre prochain. Le prix du petit papier est de huit florins, celui du grand papier est fixé à onze florins pour les Souscripteurs.

ANGLETERRE.

De Londres.

On distribue chez les Libraires de cette Ville, l'*Histoire des Bains froids, tant anciens que modernes*, par le Chevalier *Jean S. Floyer*, avec un Appendix d'Edoüard Baynard, Membre du College des Medecins, 2. vol. *in*-8°.

FRANCE.

De Paris.

Divers Ecrivains se proposent de réfuter, soit en Theologiens, soit en Physiciens, la Dissertation sur l'origine des Negres, composée par le Pere Auguste Malfert de l'Ordre de la Charité, & inférée dans ces Mémoires, au mois de Novembre dernier. Comme en le publiant on n'a point prétendu donner faveur au systeme qu'elle contient, on en publiera aussi les réfutations.

Delusseux, Libraire ruë S. Jacques, *Décembre* 1733.

imprime actuellement un *in-douze*, lequel a pour titre, *De l'Imitation de la Sainte Vierge dans un abregé de sa Vie, de ses Vertus, & des Mysteres que l'Eglise célebre en son honneur. Ouvrage traduit de l'Espagnol.* L'Auteur de cette *Imitation* est le Pere François Arias, de la Compagnie de Jesus; & le P. Jean de Courbeville en est le nouveau Traducteur; Car peu d'années après l'impression de l'original; il en parut plusieurs Traductions en diverses Langues, en Italien; en Latin, en François même, il y a plus d'un siecle. Aussi le P. Arias écrivoit dans les tems heureux où l'Espagne féconde en grands Auteurs pour la *Spiritualité*, fournissoit à l'Ordre de S. Dominique un *Louis de Grenade*, à l'Ordre de S. François un *Diego de Estalla*, à la Compagnie de Jesus un *Alphonse Rodriguez*, & tant d'autres.

Le livre de l'*Imitation de la Sainte Vierge*, si digne de ces siecles spirituels, n'est pas le seul qu'ait composé le P. Arias, ni que l'on ait traduit de lui; ses Traitez de l'*Oraison Mentale*, *de l'Exercice de la présence de Dieu*, de

l'Avancement dans les voyes de la Perfection Chretienne, sont d'excellens ouvrages, dont plusieurs Ecrivains dans le même genre ont sçû profiter pour le bien des ames. C'est ainsi que celui dont on donne aujourd'hui la Traduction, a servi de modele à un Auteur François, lequel n'a pas même cité le nom de son Bienfaiteur. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage du P. Arias, utile à tous les Fidelles, ne l'est peut-être pas moins en particulier à ceux qui sont chargez d'annoncer la Parole de Dieu dans les Chaires Chretiennes. Lorsque ces Ministres de l'Evangile auront à traiter les Mysteres de la Vierge, ils trouveront comme sous leur main, & le Mystere dans ses circonstances, & l'application de la Morale, propre pour l'instruction de leurs Auditeurs.

L'Academie de Chirurgie établie à Paris sous la paotection du Roi, désirant contribuer aux progrès de cet Art & à l'utilité publique, propose pour le Prix de l'année mil sept cens trente-quatre, le sujet suivant :

Déterminer dans chaque genre de Maladies Chirugicales, les cas où il convient

de panser fréquemment, & ceux où il convient de panser rarement.

Ceux qui travailleront pour le Prix, sont invitez à fonder leurs raisonnemens sur la pratique : on les prie d'écrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, & d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leur Mémoire une marque distinctive, comme Sentence, devise, Paraphe ou Signature ; & cette marque sera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la piece ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs ouvrages francs de port, à M. Morand, Secretaire de l'Academie de Chirurgie à Paris ; ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Chirurgiens de tout Pays seront admis à concourir pour le Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le prix est une Médaille d'or de la valeur de deux cens livres, qui sera donnée à celui, qui au jugement de l'Academie, aura fait le meilleur Mémoire *sur le sujet* proposé.

même, qui se fera connoître, ou ... Porteur d'une Procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, avec une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages ne seront reçûs que jusqu'au dernier jour de l'année 1734. inclusivement.

L'Academie à son assemblée publique de 1735. qui se tiendra le Mardy d'aprés la Trinité, proclamera la Piece qui aura merité le Prix.

Les Libraires qui avoient entrepris l'édition du Recueil des Mémoires de l'Académie des Sciences, depuis son établissement en 1666. jusqu'à son renouvellement en 1699. compris en 13. vol. *in*-4°. se flattent d'avoir rempli leurs engagemens à la satisfaction du Public. Le même zéle les porte à proposer une Suite qui rendra cet ancien Recueil plus complet, & qui se liera naturellement avec les Mémoires donnez depuis 1699. dont elle facilitera l'usage.

Cette suite sera composée des Ouvrages suivans.

1°. La troisiéme Partie des Mémoi-

res pour servir à l'Histoire des Animaux, rédigée par feu M. Perrault, & qui n'a jamais paru. Les Figures ont été gravées sur les Desseins originaux de cet Académicien. On trouvera dans ce volume la Description de seize Animaux ; sçavoir, 1. Le Tigre. 2. La Panthere. 3. La Pallette. 4. La Marmotte. 5. Le Loir. 6. Le Becharu. 7. La Poule-Sultane. 8. L'Ibis. 9. La Cigogne. 10. La Salamandre. 11. Le Lezard-écaillé. 12. L'Elephant. 13. Le Crocodile. 14. Le Pelican. 15. L'Oiseau Royal. 16. Le Griffon, ce qui fera trente-deux Planches, de la grandeur de celles des deux premieres Parties.

2°. Un volume de Table des Matieres contenuës dans tous les tomes de l'ancien Recueil, depuis 1666. jusqu'en 1699. dans laquelle Table, les matieres de la troisiéme Partie de l'Histoire des Animaux serout comprises.

3°. Un autre volume de Table des Matieres des Mémoires de l'Académie, depuis & compris 1721. jusques & compris 1730.

Les Libraires n'entreprendront point de *faire* connoître l'importance de ces

Ouvrages, dont l'utilité se fait assez sentir. Il leur suffit de promettre de leur part les mêmes soins & la même exactitude pour ces nouveaux volumes qu'ils ont employez dans l'exécution des 13. tomes qu'ils ont distribuez au Public.

Quoiqu'il semble qu'il n'y auroit rien à désirer davantage pour la perfection des Recueils de l'Academie; on s'est néanmoins apperçû qu'il y manquoit une Partie très-essentielle. C'est la représentation de toutes les Machines ou Inventions présentées à l'Académie, & qui ont été honorées de son approbation, depuis son établissement jusqu'à présent; & qu'on trouve seulement indiquées à la fin de l'Histoire de chaque année. Cette réflexion communiquée aux mêmes Libraires par des personnes éclairées, les a engagé à demander le consentement de l'Académie pour cette nouvelle entreprise. L'ayant obtenu, ils ont travaillé sous les ordres de cette illustre Compagnie, qui a nommé Messieurs de Reaumur & de Mairan pour Commissaires; & ils ont formé un Recueil

complet de ces Machines, dont ils ont fait graver depuis quatre ans, environ 400. Planches.

M. Godin de la même Académie a revû les Machines gravées, & leurs Descriptions; qui avec les Desseins, ont été fournies par M. Gallon, que l'Académie avoit agréée pour ce travail. Elles sont en état d'être exposées à la curiosité de ceux qui voudront prendre la peine de les venir voir chez lesdits Libraires. Ce nouvel Ouvrage sera divisé en six volumes *in*-4°. de la même grandeur que ceux des Recueils de l'Académie.

Après cet Exposé, les Libraires ont crû devoir proposer une suite de Souscription en faveur de ceux qui ont souscrit précédemment.

Les neuf volumes, sçavoir, les trois de Supplément aux Mémoires de l'Académie, & les six des Machines, seront fournis dans le courant de l'année 1734.

Le payement s'en fera de la maniere qui suit: En souscrivant, 30 l. en recevant les trois volumes des Mémoires, 30 liv. en recevant les six vo-

lumes des Machines, 30. livres.

Ceux qui souhaiteront souscrire pour les Machines séparément, payeront en souscrivant, 36. liv. en recevant les six volumes, pareille somme de 36. liv.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront pour les neuf volumes en feuilles 150. & pour le Recueil des Machines séparément, aussi en feüilles 120 livres.

Le prix des treize tomes distribuez au Public, lesquels par leur étenduë peuvent se partager en quinze volumes, est pour ceux qui n'ont pas souscrit, de 180 livres en feuilles.

On pourra souscrire jusqu'au premier Fevrier 1734. chez *G. Martin*, *Coignard fils*, & *Guerin l'aîné*, ruë S. Jacques.

On commencera les premiers jours du mois de Janvier prochain 1734. à imprimer le Livre intitulé : *Description Géographique, Historique, Chronologique, Politique, & Physique de l'Empire de la Chine, & de la Tartarie Chinoise, enrichie de Cartes générales & particulieres de ce Pays*, de la Carte générale

& des Cartes particulieres du Thibet & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de Plans de Villes, de Figures & de Vignettes en taille-douce, en quatre Volumes *in-folio* sur grand raisin, dont on a donné le projet il y a cinq ou six mois.

On n'épargne rien pour la beauté de l'Edition & des Gravûres; on a fait fondre exprès des Caracteres pour cet ouvrage. La gravûre des Cartes & des figures est des meilleurs Maîtres, ce qui est connu d'un grand nombre de personnes qui ont eû la curiosité de les venir voir chez l'Auteur: & afin qu'il ne manque rien à la perfection de l'Ouvrage, on fera enluminer les Cartes Générales, ce qu'on n'avoit pas promis. On a jugé à propos de mettre dans le premier Tome l'Histoire abrégée de l'Empire de la Chine, qui dans le projet n'a été annoncée que pour le 4^e. Volume; & l'on a crû que la connoissance générale qu'on prendra d'abord de ce vaste Empire, faciliteroit l'intelligence des autres matieres qui y sont traitées, lorsqu'on cite des Empereurs ou des Hommes illustres de cette Nation: on a fait ...

tions depuis la distribution du Projet; & entr'autres on fait connoître quel est le goût des Chinois pour le Théatre, en donnant la traduction d'une de leurs Tragédies.

Ceux qui ont retenu des Exemplaires, ou qui en veulent retenir, & qui se sont offerts à payer la moitié d'avance, sont avertis de le faire présentement. On livrera l'Ouvrage vers le milieu de l'année 1735.

Pour avoir des Billets de reconnoissance, il faut s'adresser au Pere DU HALDE, demeurant à la Maison Professe des Jesuites, ruë S. Antoine, ou au Pere PICHON, Procureur des Pensionnaires du College de Loüis le Grand, ou à P. G. LE MERCIER fils, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'Or.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Déc. 1733.

ARTICLE XCII. *Histoire de l'Empire des Cherifs*, &c. page 2065

ART. XCIII. *Eloge Historique du Marquis de Santa Crux*, &c. 2085

ART. XCIV. *Traité de la Simplicité de la Foy.* 2094

ART. XCV. *Nouvelle Histoire de l'Abbaye Royale de S. Filibert de la Ville de Tournus*, &c. 2101

ART. XCVI. *Histoire de Dannemarc.* 2115

ART. XCVII. *Histoire ancienne des Egyptiens*, &c. 2130

ART. XCVIII. *Réfutation du Sentiment de M.* Giacomazzi, *sur la fin tragique de Vualstein.* 2155

ART. XCIX. *Conjectures sur les longitudes.* 2174

ART. C. *Nouvelles Litteraires.* 2185

Fin de la Table.

BIBLIOGRAPHIE
OU
CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT IL ES[T] fait mention dans les 12. Volum[es] de ces Mémoires pour l'année 173[3]

On indique par une étoile ceux qui o[nt] place dans les Nouvelles Litteraires.

RELIGION, ECRITURE SAINTE, THEOLOGIE, HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

ACTES des Saints du mois d[e] Juillet, *Acta Sanctorum*, &c Janvier, *page* 1
Dissertation Theologique sur le systême & la condamnation de Jansenius d'Ypres, Janvier, 7[5]
Réfutation des Critiques de M. *Baill[et]* sur S. Augustin, Janvier, 8[.]

'e générale des Auteurs Sacrez
cclésiastiques, Janvier, p. 165.
:ier *p.* 222. Mars *p.* 417. Avril
17. Mai *p.* 873. Juin *p.* 1047.
; sur les principaux obstacles à
onversion des Protestans, Fevr.
293
:re sur le Sacrifice de la Messe,
196
:re sur la présence permanente
Jesus-Christ dans l'Eucharistie,
ur l'obligation de l'y adorer,
208
ttre touchant la Communion
une seule espece, 216
ıde Lettre Pastorale de M. l'Ar-
rêque de Sens, & une premiere
[. l'Evêque d'Auxerre, sur la
rité, Fevrier, 362
ıparaison de cent Propositions
aites des Ouvrages de M. Ni-
., avec la Doctrine du P. Que-
, Fevrier, 372
; sur les principaux obstacles à
onversion des Protestans, Mars
475
:re sur l'Invocation des Saints,
Ibid.

5. Lettre sur la Priere pour les Morts & sur le Purgatoire, 483
6. Lettre sur la justification du Pecheur, 491
Examen de quelques Explications sur la Prophetie de Daniel, par les LXX. Semaines, Avril p. 615. Mai p. 783. Juin p. 963.
* *Dissertation O Inquiry*, &c. Dissertation ou Recherche sur l'autorité Canonique de l'Evangile selon Saint Marc, Juin, 1111
* Traité sur S. Mathieu, par M. *Leigl*, Juin, 1112
* Traité sur les jeûnes & les cérémonies de la Religion, par M. *Zurlinden*, Ibid.
* Explication de l'Epître aux Romains, par Jean Adolphe *Hoffman*, Ibid.
* *Doctrina tutior de descensu Christi ad Inferos*, Juin, 1113
* Paraphrase & Notes sur la seconde Epître de S. Paul aux Thessaloniciens, selon la méthode de M. Locke, *Ibid.*
* Commentaire de Hennekenius sur l'Epître aux Epheliens, avec les Observations de M. Reinhard, Ibid.

* Dissertations

Dissertations sur les *Latinismes* du Nouveau Testament, & des *novi Fœderis Græci verbis mediis*.

Réponse à quelques difficultés proposées sur le Jubilé particulier à l'Eglise de Lyon, Juillet, 1187

Sermon sur le Sacrifice de la Messe, Juillet, 1165

Systême Chronologique sur les trois Textes de la Bible, Aoust, 1352

Histoire de l'Eglise Gallicane Tome V. & VI. Aoust, 1368

Examen des raisons dont s'est servi l'Auteur de l'Action de Dieu, Aoust, 1441. Septembre, 1668

Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante, Septembre, 1682

La verité persecutée par l'erreur, Septembre, 1684

Abregé historique & chronologique, où l'on démontre que la vraie Religion a toujours été, & sera toujours combattuë, Septembre, 1685

Relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quiétisme, Octobre, 1842

Réflexions instructives & morales sur l'Apocalypse, Octobre. 1843

* Histoire de la Confession d'Ausbourg, & des Eglises & qui y adhérent, Octobre, *ibid.*
* Histoire complette des Eglises réformées de France depuis la revocation de l'Edit de Nantes jusqu'à present, *ibid.*
* Histoire des Eglises Lutheriennes de l'Archiduché d'Autriche en Allemand ; Octobre. 1844
* Relation des mouvemens de l'Archevêché de Saltsbourg au sujet de la Religion. *ibid.*
* Histoire des Evangéliques de Saltsbourg. *ibid.*
* Histoire de la Religion Evangélique dans le païs de Saltsbourg jusqu'à ces derniers temps. *ibid.*
* Histoire de la réformation & du College de Nuremberg. *ibid.*
* Ouvrage Allemand ; où l'Auteur prétend prouver, que du temps de la réforme, la Frise Orientale embrassa les sentimens de Luther, & non ceux de Zuingle, Octobre. 2145
* *Responsio quâ evincitur Evangelicam Doctrinam in Synodo Dordracena proscriptam non fuisse.* ibid.

* Ouvrage intitulé But de l'Evangile de saint Jean, Octobre. 1858

* Commentaire Philosophique, Théologique & critique sur l'Epître de saint Jacques, Octobre. 1859

* Défense du Livre de M. Chrétien Sigismond Georgi, pour prouver qu'il n'y a point de Latinisme dans le Nouveau Testament, avec un Traité contre Vorstius, Gataker, Olearius, sur l'Hebraïsme qu'ils ont remarqué dans le Nouveau Testament. ibid.

* Observations sur le Nouveau Testament tirées sur tout de Lucien, & de Denys d'Halicarnasse. ibid.

* Dissertation en Anglois sur la Lutte de Jacob. ibid.

* Lettre du Docteur Waterland sur la création du monde, & sur divers points de Religion, May. 924

* Examen du Pyrrhonisme ancien & moderne, May. 925

* Traité de l'usage & du but des Propheties, avec une dissertation sur l'entrée de Jesus-Christ à Jerusalem par *M. Sherlock*, Docteur, Evêque de Bangor. ibid.

* Version Latine de la traduction Grecque des Septante selon l'Exemplaire Alexandrin, & sur l'édition de *Grabe*, par *M. Pierre-Frederic Husson.* *ibid.*

* Explication du Livre des Pseaumes, May. 926

* *De B. Luthero studii Biblici instauratore. Liber.* ibid.

* Traduction Angloise du Dictionnaire de la Bible de Dom Calmet, avec des remarques. *ibid.*

* *A Critical examination. &c.* ou examen critique d'un Nouveau Testament en Grec & en Anglois.

* Histoire des Versions Angloises de la Bible & du Nouveau Testament, May. 928

* Nouvelle édition du Nouveau Testament Grec avec les Observations critiques de M. le Professeur *Stock*, par *M. Meyer*, May. 929

* Oriens Christianus, Aoust. 1477

* Annales Ecclesiastiques de Dannemark, avec un recueil des Lettres de l'Abbé Guillaume Moine François, Fondateur d'un Convent de son Ordre en Dannemark, Juillet. 1299

* *Synopſis Theologiæ veterum Patrum ad mentem venerabilis Joſeph Cardinalis Thomaſii è Preſbyterio Theatinio-Panormitani*, Août. 1489

* Traités ſur toute la Theologie morale ſous ce titre : *Continuatio prælectionum Theologicarum Honorati Tournelii*, Août. 1498

* Nouvelle diſſertation ſur les paroles de la Conſecration. *ibid.*

* Eclairciſſement tiré des quatre Evangeliſtes, ſur la queſtion ſi la Pechereſſe eſt Marie-Madeleine, ou ſi c'eſt une autre Marie. *ibid.*

* Traité de la ſimplicité de la Foi, Decembre. 2095

HISTOIRE PROFANE. ANTIQUITEZ.

Relation hiſtorique de l'Ethiopie Occidentale, &c. Janvier. 30. & 56

Hiſtoire de l'Empire par *M. Heiſſ*, Janvier 104. Fevrier, 331

* Recueil des Hiſtoriens de l'Italie, 1°. *Hiſtoria Senenſis Autore Joanne Bandino de Bartholomæis.* 2°. *Commentaria Comitis Jacobi Picinini.* 3°. *Poggii Hiſtoria Florentina.* 4°. Excerpta *ex Annalibus Principum* Eſtenſium

nii à Bartholomao Platinensi Scripta. 6°. *Vita Januarii Mannetti Florentini.* 7°. *Historia urbis Mantuæ ab ejus origine ad annum* 1464. 8°. *Annales Placentini ab anno* 1401. *ad annum* 1463. 9°. *Vita Philippi-Mariæ Vice-Comitis Mediolanensium Ducis tertii.* 10°. *Vita Francisci Sfortiæ quarti Mediolanensium Ducis.* 11°. *Oratio Petri Candidi Decembrii in funere Nicolai Picinini.*

* 11. & 12. Volume de l'Histoire d'Angleterre pour servir de continuation à celle de *M. Ropin Thoyras*, Janvier. 183

* Monumens de la Monarchie Françoise, par Dom Bernard de Montfaucon, Janvier. 187

* Histoire générale du monde en Anglois, depuis la création jusqu'à la destruction de Jerusalem par Nabuchodonosor. *ibid.*

* Histoire de Verone, ou *Verona illustrata.* *ibid.*

Le Politique D. Ferdinand le Catholique, *el politico, &c.* Janvier. 144

Cours de Sciences sur des principes nouveaux, Fevrier. 315

* Description Chronologique, Geographique, Historique, &c. de la Chine, Mars, 496

* *Thucydidis de bello Peloponesiaco Libri* 8. nouvelle édition, à Amsterdam, Mars. 536

Histoire de Dannemarck, Avril, 615. Juin, 1062. Decembre, 2115

Histoire Romaine des PP. Catrou & Rouillé, Tome xvij. Avril, 672

Rerum Italicarum Scriptores, ou Recueil Latin des Ecrivains qui ont travaillé à l'Histoire d'Italie, Tome ix. May, 751

Conjecture sur une Gravure antique, qu'on croit avoir servi d'amulette contre les rats, May, 820

* *Elucidatio Historico-Genealogica illustrissimæ Domus Schonbornianæ*, ou Histoire abregée de tous les Seigneurs de la Maison de Schonborn, May, 932

Stato Militare, ou l'etat Militaire de l'Empire Ottoman, Juin, 1006. Juillet, 1127

* Histoire universelle depuis le commencement du monde, Tome I

* Continuation de l'Histoire du seiziéme siecle, par *M. Durand*, Ministre, *ibid.*
* *Annales Arsacidarum*, Juin, 1115
* Mémoire de la Cour d'Espagne depuis l'an 1679, jusqu'en 1701, *ibid.*
Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes, des Perses, des Macedoniens & des Grecs, Tome IV. Juillet, 1264
* *Antichè porté della cita di Palermo, &c.* Juillet, 1296
* Explication de quelques Marbres antiques, *ibid.*
* *Scriptores rerum Italicarum*, 21. vol. du Recueil, Juillet, 1299
* *Laurentii Bon Incontrii Miniatensis Annales*, *ibid.*
* *Historia de rebus gestis Francisci Sfortiæ Vice-Comitis Mediolanensium Ducis*, *ibid.*
* *Annales Brixiani Auctore Christophoro A Soldo, ab anno* 1407. *ad ann.* 1468. *ibid.*
* *Chronicon Eugubinum Auctore Guernerio Bernio, ab anno* 1350. *ad ann.* 1472. Juillet, 1300

Diaria Neapolitana, ab anno 1266. *ad ann.* 1472. *ibid.*

* *Joannis Garzonii Bononiensis de dignitate urbis Bononiæ Commentarius*, *ibid.*

* *De Laudibus Familiæ de Auria*, *ibid.*

* *Petri Cyrnæi Clerici Aleriensis Commentarius de Bello Ferrariensi, ab anno* 1482. *ad ann.*, 1584. Juillet, 1301

* Nouvelle édition des ouvrages de *Sigonius*, ibid.

* Remarques historiques & critiques sur l'Histoire d'Angleterre de M. Rapin Thoyras, par *M. Tyndal*, Juillet, 1306

* Abregé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de toutes les Troupes de France, Juillet, 1306

* Histoire de Rochefort, *ibid.*

* Nouvelle Mer des Histoires, Juillet, 1308

* Septiéme & huitiéme Tome de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres, Aoust, 1475

* Dictionnaire Universel, Historique

& Critique en Anglois, *ibid.*

* Histoire du Duché de Schlesvicq-Holstein, Octobre, 1854

* Histoire de la Ville d'Anspack, Octobre, 1855

* La Bibliotèque Historique de la haute Saxe, *ibid.*

* Mémoire pour l'Histoire de Meklenbourg, Octobre, 1856

* 2e Traduction Angloise de l'Histoire de M. Rapin Thoyras, *ibid.*

Vindiciæ arboris Genealogicæ, &c. Défense de la Genéalogie de l'Auguste Maison de Baviere, Aoust, 1319

Vie du Cardinal de Cusa, Septembre, 1507

Memorie Istoriche, Mémoires Historiques de la Guerre entre la Maison de Bourbon, & la Maison d'Autriche, au sujet des Etats de la Monarchie d'Espagne, &c. Septembre 1553

Histoire des premiers Babyloniens avant le déluge, Septembre, 1618

* *Gynæceum Daniæ Litteratum*, ou Histoire des Femmes sçavantes de Dannemarck,

Histoire critique de la Gaule Narbon-

noiſe, Octobre, 1776

Hiſtoire de la Ville de Rochefort, Octobre, 1826

* Hiſtoire des Révolutions d'Eſpagne par le P. d'Orleans, Octobre, 1849

Tabula Augusta, ſive imperatorum Romanorum à Caio Julio Cæſare ad Flavium Theodoſium Magnum ſeries Chronologica ex hiſtoricis nummis & marmoribus, Octobre, 1852

* Nouvelle édition des Annales de Suabe, Octobre, 1853

* Hiſtoire de la Ville d'Heidelberg, *ibid.*

* Code Epiſtolaire ſur les affaires de Fridéric II. de Conrad & de Conradin, *ibid.*

* Hiſtoire de Friſe en Allemand, Octobre, 1854

* Ouvrage hiſtorique ſur la Miſnie, *ibid.*

Conjuration de Nicolas Gabrini de Rienſi, Novembre, 1877

Mémoires ſur l'origine des Négres & des Americains, Novembre, 1927

Hiſtoire Litteraire de la France, Novembre, 1977

Carthaginois, &c. Tome VI. 201
Histoire de l'Empire des Chérifs en Afrique, &c. avec la relation de la prise d'Oram, &c. Decembre, 206
Eloge Historique du Marquis de Santa-Crus, Gouverneur d'Oram, &c. Décembre, 208
Nouvelle Histoire de l'Abbaye Royale & de saint Filibert de la Ville de Tournus, &c. Décembre, 2101
Histoire ancienne des Egyptiens, &c. Tome V. Décembre, 2130
Réponse à M. Giacomazzi sur la conjuration de Valstein, Décembre, Article xcviij.

POLITIQUE, DROIT, BOTANIQUE, PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUES, ASTRONOMIE, GEOGRAPHIE, CHRONOLOGIE, MEDECINE, HISTOIRE NATURELLE.

A Philosophical virtue, ou la vertu Philosophique, Janvier, 115
Observations Mathématiques, Astronomiques, Geographiques, & Physiques, tirées des anciens Livres Chinois, Fevrier, 242
Spectacle de la Nature, ou entretiens

ſur les particularitez de l'Hiſtoire naturelle, Mars, 381
Hypothèſes primitives de la durée moyenne des années Solaires, Mars, 445, May, 833, Juillet, 1161, Aouſt, 1400
Lettre de M. le Roy ſur la Pendule à répetition, Mars, 541
Obſervation de l'Eclypſe de Lune du premier Décembre 1732, faite à Rome, Mars, 547
Obſervation ſur la même Eclypſe faite à Toulon, 550
Obſervations ſur divers ouvrages de Medecine, Avril, 630
Deuxiéme Lettre du P. Caſtel, au ſujet de la Peſanteur, Avril, 659
Diſcours ſur les differentes figures des Aſtres, Avril, 703
Obſervation de l'Eclypſe de Lune du premier Décembre 1732, faite à Marſeille, Avril, 737
Le Brigandage de la Médecine dans la maniére de traiter les petites veroles, & les plus grandes maladies par l'émetique, la ſaignée du pied, & le Kermès mineral, avec un Traité de la meilleure maniére de guérir les

petites veroles, par des remedes & des Observations tirées de l'usage, Avril, 741
* *Clavis, Astronomiæ*, Avril, 741
* *Atrium, Astronomiæ*, ibid.
* Tusculane de Ciceron sur le mépris de la mort, avec les remarques de M. le Président Bouhier, & la traduction du Songe de Scipion, par M. l'Abbé d'Olivet, Mars, 930
* Observations de Médecine sur la maladie appellée Convulsion, Mars, 933
Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Esprit humain, Juillet, 1224, 1250, Septembre, 1539, Octobre, 1784, Novembre, 1916
* *Aqua Frigida antiquissima methodus ad praxim iterum revocata*, Juillet, 1308
* *Joannis Freind, M. D. S. R. C. Archiatri opera omnia*, ibid.
* *Medecine Theologique*, ou la Médecine créée telle qu'elle se fait voir sortie des mains de Dieu Créateur de la Nature, & régie par ses Loix, Juillet, 1309

De causis piis in genere & in specie Libri 8. Juillet, 1309
Coûtumes generales & locales du pays & Duché de Bourbonnois avec le Commentaire, Juillet, 1310
Dictionnaire abregé de la Fable, *ibid.*
La correspondanza in Parnasso, &c. Juillet, 1313
La solitudine di Manresa raddolcita dall' Armonia delle Muse Siciliane, Juillet, 1313
Nouvelle traduction Françoise du *Pastor Fido*, ibid.
Massime Politiche . . . , *&c.* Maximes Politiques nécessaires aux Souverains, Aoust, 1427
Supplément au Traité de l'opinion, Aoust, 1474
Traité sur les Bains de Wissembourg, Octobre, 1857
L'Histoire des Bains froids tant anciens que modernes, *ibid.*
Apologie des Médecins sur le reproche d'Irreligion, Octobre, 1858
Medécine Systématique, *ibid.*
Jurisprudentia Medica, ibid.
Dissertations Académiques sur les

moyens de prolonger la vie, *Ibid.*
* Dissertations sur la Nature humaine, Ibid.
* Ecole de Cavalerie, avec des tailles-douces, Août, 1477
* Lettre de M. Pierre le Roy, Horloger, & de la Societé des Arts, contenant la description d'une Pendule à ressort, qui marque en sonnant le tems vrai, Août, 1478
* *Synopsis Palmariorum Matheseos*, Août, 1488
Table Astronomique des Equinoxes moyens de l'Hypothese primitive, Septembre, 1603
Table Astronomique des Neomenies moyennes, &c. Octobre, 1762
* *Thesaurus Juris Romani*, Octobre, 1846
* *Præcognita Juris publici Germanici Generalissima*, Ibid.
* *Codex Germaniæ diplomaticus*, Ibid.
* *Corpus Juris Cameralis*, Octobre, 1847
* Droit Féodal de l'Empire, *Ibid.*
* Recueil de diverses Pieces sur des Matieres de Droit Public, Féodal & Civil, *Ibid.*

* Dissertation sur la question, s'il est défendu par quelque Constitution Générale de l'Empire, de stipuler & de prendre au de-là de cinq pour cent, *Ibid.*

* L'ancien Droit de Saxe, Octobre, 1348

* Traité du Droit Ecclésiastique sur le devoir de ceux qui sont appellez au Saint Ministere avec une Dissertation sur la Vocation aux Charges Civiles, *Ibid.*

* Traité *de Juribus & prærogativis Nobilitatis Avitæ, hujusque probatione*, Octobre, 1849

* *Specimen intellectûs Legum, profundius eruendi de divisione hæreditatis, & computatione Falcidiæ*, Ibid.

L'Art d'apprendre la Musique, Nov. 1888

* Extrait d'une Lettre de M. Cheyne, au sujet de la Voye Lactée, Nov. 1137

* Examen Analytique du Systême Physico-Mathématique de M. Nevvton, Novembre, 1139

Description des principales Plantes de l'Amerique, Janvier p. 188, Mars

p. 560, Avril p. 747, Juin p. 1127, Aout p. 1500, Septembre p. 1688. Octobre pag. 1865, Novembre p. 1148

Poesie, Grammaire, Eloquence, Melanges Litteraires.

La Sulamitide Boccherecia sacra di Neralco Pastore Arcade, c'est-à-dire, la Sunamite Drame, &c. Mars, 524

Lettre écrite au sujet de la mort de M. Camusat, Mars, 535

The Gentleman instructed, ou le jeune Seigneur instruit, Avril, 563

Les Métamorphoses d'Ovide avec des Remarques & des Explications Historiques, &c. Avril, 649

Essai sur les Erreurs populaires, &c. traduit de l'Anglois, Mai, 770

Musa Rhethorices, ou Recueil des Poésies Latines travaillées par quelques jeunes Rhétoriciens du College de Louis le Grand, Mai, 867

Le Parnasse François, Mai, 901

* Odes sur les affaires du tems, & autres Oeuvres mêlées, Mai, 990

* Pieces de Poésie en l'honneur de

Mademoiselle Bassi, Membre de l'*Institut des Sciences*, & reçûë solemnellement Docteur au College des Philosophes à Boulogne, Mai, 931

* Recüeil de Poësies en l'honneur de S. A. E. M. l'Archevêque de Cologne, élû grand Maître de l'Ordre Teutonique, Mai, 932

Orationes Panegyricæ in laudem magnæ Dei matris, &c. Mai, 933

* Dictionnaire François-Celtique, ou François-Breton, Mai, 933

La Religion défenduë, Poëme, Juin, 939

Le Repos de Cyrus, Juin, 1035

Méthode courte & facile pour bien lire & prononcer l'Hebreu, Juin, 1081

* Recüeil des Ouvrages d'*Arnas Magnans*, Auteur Irlandois, Juillet, 1299

* *Thesaurus Linguæ Latinæ* de Robert Estienne, en 4. tomes, Aout, 1475

* Déclaration des Superieurs Jésuites au sujet des prétendus Ouvrages posthumes du P. Hardouin, Sept. 1677

* Divers Recueils des Ouvrages de Jean Burchard *Mencke*, Septemb. 1679

* Lettre de M. de la Monnoye, contenant diverses Remarques sur les Annales de l'Imprimerie, Septembre, 1681

* Observations Philologiques de M. Lackermacher, *Ibid.*

* Dictionnaire Chinois, *Ibid.*

Dissertation sur la Verrerie, Octobre, 1689

Réflexions sur la nature & la source du Sublime, Octobre, 1747

Traité du Sublime à M. Despreaux, Octobre, 1801

* Traduction en Allemand du Paradis perdu, Octob. 1860

* Nouvelle Traduction en Anglois des Comédies de Moliere, *Ibid.*

* *Anacreontis Teii Carmina accuratè edita, cum Notis perpetuis & versione Latinâ, Numeris Elegiacis, paraphrasticè expressa; accedunt ejusdem, ut perhibentur, Fragmenta, & Poetriæ Sapphus quæ supersunt,* Ibid.

Lettre écrite de Petersbourg par M.

de l'Isle, au sujet d'un Voyage dans toute la Siberie & l'Asie Septentrionale, Octobre, 1865

* Médaille présentée au Roi Stanislas Octobre, 1863

Extrait d'une Lettre écrite au sujet de l'événement de Pardines, Novemb. 1898

Conjectures sur les Longitudes, Dec.

Art. XCIX.

ERRATA du mois de Novembre 1733.

PAge 1886. ligne 4. avoient, lisez avoit : Pag. 1898. lig. 3. le dernier, *lis.* le dernier dieze : Pag. 1910. lig. 13. dégat, *lis.* dégât : Pag. 1913. l. 17. s'est, *lis.* il s'est : Pag. 1927. l. 12. D. L. C. D. I. *lis.* D. L. CH. Pag. 1923. lig. 3. antorisé, *lis.* autorisé : Pag. 1929. lig. 26. prouvr, *lis.* prouve ; lig. 27. premice, *lis.* premier : Pag. 1935. l. 12. empêcher, *lis.* empêche : Pag. 1937. l. 13. c'est, *lis.* est : Pag. 1939. l. 12. celle, *lis.* si celle : Pag. 1945. l. 1. & 2. & de ce, *lis.* & ce : Pag. 1947. l. 27. bien que par, *lis.* bien par : Pag. 1953. l. 4. est, *lis.* n'est : Pag. 1955. l. 10. Jostal, *lis.* Tostat : Pag. 1963. l. 2. leur, *lis.* leurs ; l. 4. du, *lis.* sur le : P. 1969. l. 6. que ceux, *lis.* ceux : l. 12. & nous, *lis.* nous : Pag. 1971. l. 1. & 2. est l'enfant, *lis.* c'est que l'enfant : Pag. 1972. l. 3. . Les, *lis.* , les : Pag. 1975. l. 14. blonds, *lis.* blancs : Pag. 1976. l. 11. & que peut-être, *lis.* & peut-être : Pag. 1977. l. 6. cuuleur, *lis.* couleur : Pag. 1688. l. 1.

le Belgique, *lis.* le Pays Belgique : Pag. 1990. l. 6. étoient, *lis.* étoit : P. 1992. l. 1. & 2. Cecilius Stalices, *lis.* C. Silius Italicus : l. 17. nitiorem, *lis.* nitorem : Pag. 1998. l. 5. Patronius, *l.* Petronius : l. 15. Eneius, *lis.* Cneius : Après la Page 1999. le chiffre marque 1100. au lieu de 2000. & cette faute est toujours continuée jusqu'en Décembre. Pag. 1104. ou 2004. l. 20. Baleze, *l.* Baluze : P. 1108. ou 2008. l. 19. concourrons, *l.* concurrens : P. 1109. ou 2009. l. 23. attiroient, *l.* attiroit : P. 1112. ou 2012. l. 6. Cicile *l.* Sicile : 1117. ou 2017. l. 3. decella, *l.* deffila : P. 1120. ou 2020. l. dern. paralelle, *l.* parallele p. 1124. ou 2024. l. penult. rende, *l.* rend : P. 1133. ou 2033. l. 22. *effacez* & plus efficace : 1138. ou 2038. l. 24. l'on, *lis.* l'un : P. 1141. ou 2041. l. 6. *effacez* pas : P. 1143. ou 2043. l. 16. Deseartes, *lis.* Descartes : P. 1144. ou 2044. l. 8. prédicateurs, *lis.* prédéceffeurs : P. 1147. ou 2047. l. 7. denx, *lis.* deux : P. 1155. ou 2055. l. 1. on mange, *lis.* on en mange : P. 1157. ou 2057. 1. pistile, *lis.* pistil : l. 9. poids, *l.* pois P. 1159. ou 2059. l. 17. collent, *l.* colle : P. 1160. ou 2060. l. 2. genie, *lis.* genre : l. 7. son, *lis.* le,